

Document de référence relatif à l'exercice 2020

Organisme Conseil
Crédit du Maroc S.A.



ENREGISTREMENT DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX (AMMC)

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC en date du 28/07/2021 sous la référence EN/EM/013/2021.

Le présent document de référence ne peut servir de base pour effectuer du démarchage ou pour la collecte des ordres dans le cadre d'une opération financière que s'il fait partie d'un prospectus dûment visé par l'AMMC.

A la date d'enregistrement du présent document de référence, la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôt est composée :

- du présent document de référence ;
- de la note relative au programme de CD enregistrée par l'AMMC en date du 27/12/2019, sous la référence EN/EM/025/2019 et disponible sur le lien suivant :

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/20191227_-_note_relative_au_programme_cd.pdf

Avertissement

Enregistrement du Document de Référence

Le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC. L'enregistrement du document de référence n'implique pas authentification des informations présentées. Il a été effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée.

L'attention du public est attirée sur le fait que le présent document de référence ne peut servir de base pour le démarchage financier ou la collecte d'ordres de participation à une opération financière s'il ne fait pas partie d'un prospectus visé par l'AMMC.

Le présent document de référence peut faire l'objet d'actualisation ou de rectifications. Les utilisateurs de ce document de référence sont appelés à s'assurer de disposer, le cas échéant, des dites actualisations et rectifications.

Abréviations

| | |
|--------------|--|
| AGO | Assemblée Générale Ordinaire |
| ALM | Asset & Liabilities Management |
| AMMC | Autorité Marocaine du Marché des Capitaux |
| AWB | Attijariwafa Bank |
| BAM | Bank Al-Maghrib |
| BCP | Banque Centrale Populaire |
| BDT | Bons du Trésor |
| BMCE | Banque Marocaine du Commerce Extérieur |
| BMCI | Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie |
| BNR | Bénéfice Net Réel |
| BNS | Bénéfice Net Simplifié |
| BOA | Bank OF AFRICA |
| BRD | Banque de Réseau et de Détail |
| BVC | Bourse de Casablanca |
| CAM | Crédit Agricole du Maroc |
| CARS | Crédit Agricole Renforcement Sécurité |
| CBS | Core Banking System |
| CCG | Caisse Centrale de Garantie |
| CDD | Contrat à durée déterminée |
| CDI | Contrat à durée indéterminée |
| CDG | Caisse de Dépôt et de Gestion |
| CDM | Crédit du Maroc |
| CDMA | Crédit du Maroc Assurance |
| CDMC | Crédit du Maroc Capital |
| CDMLF | Crédit du Maroc Leasing & Factoring |
| CDMP | Crédit du Maroc Patrimoine |
| CDMOS | Crédit du Maroc Offshore |
| CES | Créances en Souffrance |
| CGEM | Confédération Générale des Entreprises du Maroc |
| CIC | Crédit Industriel et Commercial |
| CIH | Crédit Immobilier et Hôtelier |
| CISO | Chief Information Security Officer |
| CP | Capitaux Propres |

| | |
|--------------|---|
| CPC | Comptes Produits et Charges |
| CPM | Crédit Populaire du Maroc |
| CRI | Centre régional d'investissement |
| CS | Conseil de Surveillance |
| DEA | Diplôme d'Etudes Approfondies |
| DGA | Directeur Général Adjoint |
| DGI | Direction Générale des Impôts |
| ESG | Environnement Social et Gouvernance |
| Ets | Etablissement |
| EUR | Euro |
| FCP | Fonds Commun de Placement |
| FPCT | Fonds de Placements Collectifs en Titrisation |
| FPN | Fonds Propres Nets |
| FTA | First Time Adoption (Première application) |
| GAB | Guichet Automatique Bancaire |
| GPBM | Groupement Professionnel des Banques du Maroc |
| HQLA | High-Quality Liquid Assets |
| HT | Hors Taxe |
| IAS | International Accounting Standards |
| IFRS | International Financial Reporting Standards |
| IRC | Indice de Recommandation Client |
| IS | Impôt sur les Sociétés |
| K | Milliers |
| LCN | Lettre de Change Négociable |
| LCR | Liquidity Coverage Ratio |
| M | Millions |
| MAD | Dirhams Marocain |
| MRE | Marocain Résident à l'Etranger |
| Mrds | Milliards |
| NAP | Nouvelles Activités et Produits |
| Nb | Nombre |
| ND | Non Disponible |
| OPCI | Organismes de Placements Collectifs Immobiliers |
| OPCVM | Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières |
| PAP | Programme d'Amélioration de la Production |

| | |
|--------------|---|
| Pb(s) | Point(s) de Base |
| PME | Petites et Moyennes Entreprises |
| PCEC | Plan Comptable des Établissements de Crédit |
| PNB | Produit Net Bancaire |
| PNP | Prêts Non Productifs |
| PNU | Part Non Utilisée |
| Pt(s) | Point(s) |
| RBE | Résultat Brut d'Exploitation |
| RNPG | Résultat Net Part du Groupe |
| ROA | Return On Asset |
| ROE | Return On Equity |
| RSE | Responsabilité Sociétale des Entreprises |
| SA | Société Anonyme |
| SGMB | Société Générale Marocaine de Banques |
| SI | Système d'Information |
| SIFIM | Société Immobilière et Financière Marocaine |
| SIRH | Système d'Information Ressources Humaines |
| SRM | Senior Relationship Manager |
| TCN | Titres de créances négociables |
| TVA | Taxe sur la Valeur Ajoutée |
| USD | Dollar américain |
| VAR | Variation |

Définitions

Banque Offshore

La loi, n°58-90 relative aux places financières offshore, promulguée par le Dahir n°1-91-131 du 21 Chaabane 1412 (26 février 1992) et publiée au B.O. n° 4142 du 18 mars 1992, a institué dans la municipalité de Tanger une place financière offshore ouverte aux activités de banques et des sociétés de gestion de portefeuille et de prise de participations.

On entend par banque offshore :

- toute personne morale, quelle que soit la nationalité de ses dirigeants et des détenteurs de son capital, ayant un siège dans une place financière offshore et qui :
 - exerce comme profession habituelle et principale la réception de dépôts en monnaies étrangères convertibles ;
 - effectue, en ces mêmes monnaies, pour son propre compte ou pour le compte de ses clients toutes opérations financières, de crédit, de bourse ou de change.
- toute succursale créée, pour l'exercice d'une ou de plusieurs des missions visées ci-dessus, dans une place financière offshore par une banque ayant son siège hors de ladite place.

Certificats de dépôt standards

Titres de créances négociables émis par les établissements de crédit, dont les modalités de rémunération sont définies à la souscription du certificat de dépôt en fonction de sa durée. Les intérêts sont perçus à l'échéance.

Certificats de dépôt structurés

Titres de créances négociables émis par les établissements de crédit, dont les modalités de rémunération dépendent d'un taux défini à la souscription du certificat de dépôt en fonction de sa durée en plus de la performance d'un sous-jacent.

Emetteur / Société

Fait référence à Crédit du Maroc (la Banque).

Sommaire

| | |
|--|------------|
| Avertissement | 2 |
| Abréviations | 3 |
| Définitions | 6 |
| Sommaire | 7 |
| Section I - Attestations et coordonnées | 9 |
| 1. Le Président du Directoire | 10 |
| 2. Les Commissaires aux Comptes | 11 |
| 3. Le Conseiller financier | 13 |
| 4. Responsable de l'Information et de la Communication Financière | 15 |
| 5. Agences de Notation | 15 |
| Section II - Présentation du Crédit du Maroc | 16 |
| 1. Renseignements à caractère général | 17 |
| 2. Renseignements sur le capital social du Crédit du Maroc | 19 |
| Section III - Gouvernance du Crédit du Maroc | 39 |
| 1. Assemblée d'actionnaires | 40 |
| 2. Le Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc | 42 |
| 3. Les organes de direction | 56 |
| Section IV - Activité du Crédit du Maroc | 83 |
| 1. Historique du Crédit du Maroc | 84 |
| 2. Appartenance du Crédit du Maroc au Groupe Crédit Agricole | 86 |
| 3. Filiales du Crédit du Maroc | 98 |
| 4. Participations du Crédit du Maroc au 31 décembre 2020 | 116 |
| 5. Marché bancaire marocain | 119 |
| 6. Activités du Crédit du Maroc | 134 |
| 7. Analyse de l'activité commerciale du Crédit du Maroc | 153 |
| Section V - Informations Environnementales et sociales | 164 |
| 1. Approche RSE | 165 |
| 2. Capital humain | 172 |
| Section VI - Stratégie d'investissement et moyens techniques | 180 |
| 1. Stratégie de développement | 181 |
| 2. Stratégie d'investissements | 185 |
| Section VII - Situation Financière du Crédit du Maroc – Comptes Consolidés IFRS | 190 |
| 1. Indicateurs financiers consolidés du Crédit du Maroc | 191 |
| 2. Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes | 192 |
| 3. Principaux faits marquants | 203 |
| 4. Évolution de la rentabilité du Groupe - Comptes consolidés IFRS | 208 |
| Section VIII - Analyse du bilan et du Compte de résultat au T1 2021 | 248 |
| 1. Informations financières consolidées au titre du T1 2021 | 249 |
| 2. Attestations d'examen limité des commissaires aux comptes | 250 |
| 3. Périmètre de consolidation | 254 |
| 4. Evolution de la rentabilité du Groupe – Comptes consolidés au 31 mars 2021 | 254 |
| Section IX - Perspectives | 258 |
| 1. Principales orientations stratégiques du Crédit du Maroc | 259 |
| 2. Budget d'Investissement du Crédit du Maroc | 259 |
| 3. Prévisions chiffrées | 261 |

| | |
|--|------------|
| Section X - Faits Exceptionnels..... | 262 |
| 1. Provisions pour risques généraux..... | 263 |
| 2. Donation au fonds de solidarité Covid-19..... | 263 |
| 3. Gestion de la crise sanitaire..... | 263 |
| Section XI - Litiges et Affaires contentieuses..... | 265 |
| Section XII - Facteurs de risque..... | 267 |
| 1. Risque de marché..... | 268 |
| 2. Risque ALM..... | 270 |
| 3. Risque de Crédit ou de Contrepartie..... | 273 |
| 4. Risque de Solvabilité..... | 277 |
| 5. Risque Concurrentiel..... | 278 |
| 6. Risque lié à la crise sanitaire..... | 279 |
| 7. Risque opérationnel..... | 280 |
| Section XIII - Annexes..... | 283 |

Section I - ATTESTATIONS ET COORDONNÉES

1. Le Président du Directoire

1.1 Identité

| | |
|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Dénomination ou Raison sociale | Crédit du Maroc |
| Représentant légal | M. Bernard MUSELET |
| Fonction | Président du Directoire |
| Adresse | 48-58 Boulevard Mohamed V, Casablanca |
| Numéro de téléphone | 05.22.47.74.25 |
| Adresse électronique | Bernard.Muselet@ca-cdm.ma |

1.2 Attestation du Président du Directoire sur le document de référence relatif à l'exercice 2020

Bernard Muselet, Président du Directoire, atteste que les données du présent document de référence dont j'assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires au public pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Crédit du Maroc. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Bernard MUSELET
Président du Directoire
CREDIT DU MAROC

2. Les Commissaires aux Comptes

2.1 Identité des Commissaires aux Comptes du Crédit du Maroc

| | |
|---|--|
| Dénomination ou raison sociale | PwC Maroc |
| Représentant légal | Leila SIJELMASSI |
| Fonction | Associée |
| Adresse | Lot 57, Tour CFC, 19 ^{ème} étage, Casa Anfa, 20220 Hay Hassani Casablanca |
| Numéro de téléphone | (0)5 22 99 98 00 |
| Numéro de fax | (0)5 22 23 88 70 |
| Adresse électronique | leila.sijelmassi@ma.pwc.com |
| Date du 1^{er} exercice soumis au contrôle | 2014 |
| Date de renouvellement du mandat | 27 Mars 2020 |
| Date d'expiration du mandat actuel | AGO appelée à statuer sur l'exercice 2022 |

| | |
|---|--|
| Raison sociale | Mazars Audit et Conseil |
| Représentant légal | Abdou SOULEYE DIOP |
| Fonction | Managing Partner |
| Adresse | 101, Bd Abdelmoumen - 20360 Casablanca |
| Numéro de téléphone | 05.22.42.34.23 |
| Numéro de télécopieur | 05.22.42.34.00 |
| Adresse électronique | abdou.diop@mazars.ma |
| Date du 1^{er} exercice soumis au contrôle | 2017 |
| Date de renouvellement du mandat | 27 Mars 2020 |
| Date d'expiration du mandat actuel | AGO appelée à statuer sur l'exercice 2022 |

2.2 Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux états de synthèse sociaux et consolidés en normes IFRS du Crédit du Maroc pour les exercices clos au 31 décembre 2018, 2019 et 2020 ainsi qu'au 31 mars 2020 et au 31 mars 2021

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent document de référence en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec :

- les états de synthèse annuels sociaux du Crédit du Maroc tels qu'audités par nos soins au titre des exercices clos au 31 décembre 2018, 2019 et 2020 ;
- les états de synthèse annuels consolidés selon les normes IAS/IFRS tels qu'audités par nos soins au titre des exercices clos au 31 décembre 2018, 2019 et 2020 ;
- la situation intermédiaire des comptes consolidés en norme IFRS au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020 du Crédit du Maroc, ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins ;
- la situation intermédiaire des comptes sociaux en norme IFRS au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020 du Crédit du Maroc, ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la concordance des informations comptables et financières fournies dans le présent document de référence, avec les états de synthèse précités.

Les commissaires aux comptes

PwC Maroc
Leila Sijelmassi
Associée

Mazars Audit et Conseil
Abdou SOULEYE DIOP
Associé

3. Le Conseiller financier

3.1 Identité du conseiller financier

| | |
|--------------------------|--|
| Organisme conseil | Crédit du Maroc |
| Représentant | Abderrahman BENNIS |
| Fonction | Directeur Développement Corporate |
| Adresse | 48-58 Boulevard Mohammed V, Casablanca |
| Numéro de téléphone | 05.22.47.70.44 |
| Adresse électronique | abderrahman.bennis@ca-cdm.ma |

3.2 Attestation de l'organisme conseil sur le document de référence relatif à l'exercice 2020

Le présent document de référence a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse des éléments juridiques, comptables, fiscaux et financiers ainsi que l'analyse de l'environnement économique et financier du Crédit du Maroc.

Le contenu de ce document de référence a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Les commentaires, analyses et statistiques fournies par la Direction Générale du Crédit du Maroc notamment lors des due diligences effectuées auprès de celle-ci ;
- Les rapports de gestion relatifs aux exercices 2018, 2019 et 2020 ;
- Les statistiques du GPBM au titre des exercices 2018, 2019 et 2020 ;
- Les rapports de notation de Moody's en février 2021 et Capital Intelligence en septembre 2020 ;
- Les comptes sociaux du Crédit du Maroc pour les exercices clos au 31 décembre 2018, 2019, 2020 et au 31 mars 2021 ;
- Les comptes consolidés du Groupe Crédit du Maroc pour les exercices clos au 31 décembre 2018, 2019, 2020 et au 31 mars 2021 ;
- Les rapports d'audit des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés IFRS pour les exercices clos au 31 décembre 2018, 2019 et 2020 ;
- Les rapports généraux des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour les exercices clos au 31 décembre 2018, 2019 et 2020 ;
- Les attestations d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire des comptes sociaux et consolidés en normes IAS/IFRS au 31 mars 2021 ;
- Les rapports spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux conventions réglementées des exercices clos au 31 décembre 2018, 2019 et 2020 ;
- Les procès-verbaux des réunions du Directoire et du Conseil de Surveillance, des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires du Crédit du Maroc relatifs aux trois derniers exercices et à l'exercice en cours jusqu'à la date d'enregistrement du présent document de référence ;
- Les prévisions établies par les organes de direction et de gestion du Crédit du Maroc.

A notre connaissance, le document de référence contient toutes les informations nécessaires au public pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Crédit Du Maroc. Il ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

La direction Développement Corporate fait partie du Crédit du Maroc. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Abderrahman BENNIS
Directeur Développement Corporate

4. Responsable de l'Information et de la Communication Financière

Pour toute information et communication financière, prière de contacter :

| | |
|--------------------------------|--|
| Dénomination ou raison sociale | Crédit du Maroc |
| Représentant | Régis Lefèvre |
| Fonction | Directeur général Adjoint en charge de la Direction Finance Groupe |
| Adresse | 48-58 Boulevard Mohammed V, Casablanca |
| Numéro de téléphone | 05 22 47 73 00 |
| Adresse électronique | regis.lefevre@ca-cdm.ma |

5. Agences de Notation

| | |
|--------------------------------|--|
| Dénomination ou raison sociale | Moody's Middle East Ltd |
| Contact | Olivier Panis – VP Senior Credit |
| Adresse | Dubai International Financial Centre - Gate Village 4, Level 3, Dubai - UAE. |
| Numéro de téléphone | +97 14 237 9533 |
| Adresse électronique | olivier.panis@moodys.com |

| | |
|--------------------------------|--|
| Dénomination ou raison sociale | Capital Intelligence |
| Contact | Darren Stubing |
| Adresse | Oasis Complex, Block E, Gladstone Street, PO Box 53585- CY 3303 Limassol - Chypre |
| Numéro de téléphone | 357 2534 2300 |
| Adresse électronique | capital@ciratings.com darren.stubing@ciratings.com |

Section II - PRÉSENTATION DU CRÉDIT DU MAROC

1. Renseignements à caractère général

| | |
|---|--|
| Dénomination sociale | Crédit du Maroc |
| Siège social | 48-58, Boulevard Mohammed V. Casablanca |
| Numéro de téléphone et de télécopie | Téléphone : (212) 05 22 47 70 00 Télécopie : (212) 05 22 27 71 27 |
| Site web | www.creditdumaroc.ma |
| Forme juridique | Crédit du Maroc est une Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance. |
| Régime fiscal | Crédit du Maroc est soumis, en tant qu'établissement de crédit, à l'impôt sur les sociétés au taux de 37% et à la TVA au taux de 10%. |
| Date de création | 10/04/1963. |
| Durée de vie | 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce. |
| Numéro de registre du commerce | La Société est immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro RC 28 717 du registre analytique. |
| Exercice social | Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre. |
| Consultation des documents juridiques | Les documents juridiques de la Société et notamment les statuts, procès-verbaux des Assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de la Société. |
| Objet social (Article 3 des statuts) | <p>La Société a pour objet d'effectuer, en conformité avec la loi 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, avec la loi n°15-95 formant Code de Commerce et avec toutes lois existantes ou à venir touchant directement ou indirectement son activité, toutes les opérations de banque et de banque participative et principalement la réception de fonds du public en ce compris les dépôts d'investissement, la distribution de toutes sortes de crédit, la mise à la disposition de la clientèle de tous les moyens de paiement ou leur gestion et le financement de la clientèle à travers les produits Mourabaha, Ijara, Moucharaka, Salam, Istina'a ou par tout autre produit ayant reçu un avis conforme du Conseil Supérieur des Oulémas.</p> <p>Elle pourra également effectuer :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ toutes opérations de change, de commerce extérieur et de gestion de patrimoine ; ▶ le conseil et la gestion en matière financière, et en valeurs mobilières ; ▶ la prise de participation dans les entreprises existantes ou en formation tant au Maroc qu'à l'étranger. <p>Pour les besoins de ses activités, elle pourra :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ acquérir, louer, équiper et exploiter tous locaux, bâtiments et fonds de commerce, tant au Maroc qu'à l'étranger ; ▶ acquérir ou louer tous équipements, matériels et véhicules ; ▶ créer toute agence ou filiale, tant au Maroc qu'à l'étranger. <p>Et d'une manière générale, effectuer, dans les limites fixées par les lois et règlements applicables aux banques, directement ou indirectement, toutes opérations financières, mobilières, immobilières, commerciales ou autres, susceptibles de favoriser son développement.</p> |
| Capital social au 30/06/2021 | Le capital social du Crédit du Maroc est de 1 088 121 400 dirhams composé de 10 881 214 actions d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune. |

| | |
|---|---|
| <p>Textes législatifs et réglementaires applicables à l'émetteur</p> | <p>Textes régissant la forme juridique du Crédit du Maroc :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée. <p>Textes régissant l'activité du Crédit du Maroc :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Dahir N° 1-14-193 du 1^{er} Rabii I 1436 portant promulgation de la loi N° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés (loi bancaire). <p>Textes régissant le recours du Crédit du Maroc à l'appel public à l'épargne et la cotation de ses actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ le règlement général de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°2169-16 du 14 juillet 2016 ; ▶ les circulaires de l'AMMC ; ▶ les dispositions du Dahir portant loi n°19-14 relative à la bourse des valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier ; ▶ les dispositions du Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété par la loi n°43-02 ; ▶ le Dahir n° 1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée par la loi 46-06 ; ▶ le règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°2208-19 du 3 juillet 2019 ; ▶ le règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°1961-01 du 30 octobre 2001 et l'arrêté 77-05 du 17 mars 2005 ; ▶ le Dahir n°1-13-21 du 13 mars 2013 portant promulgation de la loi 43-12 relative à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ; ▶ le Dahir n°1-12-55 du 28 décembre 2012 portant promulgation de la loi La loi 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne. <p>Textes régissant le recours du Crédit du Maroc à l'émission des certificats de dépôt :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ le Dahir n° 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables, tel que modifié et complété et l'arrêté du Ministère des Finances et des Investissements Extérieurs N°2560-95 du 9 octobre 1995 relatif aux titres de créances négociables tel que modifié et complété, et la circulaire de Bank Al-Maghrib N°2/G/96 du 30 janvier 1996 relative aux certificats de dépôt et son modificatif. |
| <p>Tribunal compétent en cas de litige</p> | <p>Tribunal de Commerce de Casablanca</p> |
| <p>Régime fiscal</p> | <p>La Banque est régie par la législation commerciale et fiscale de droit commun. Elle est ainsi assujettie à l'Impôt sur les Sociétés au taux de 37%. Le taux de la TVA applicable aux opérations de Banque est de 10%.</p> |

Source : *Crédit du Maroc*

2. Renseignements sur le capital social du Crédit du Maroc

2.1. Composition du capital

Au 30 juin 2021, le capital social du Crédit du Maroc s'élève à 1 088 121 400 MAD et est entièrement libéré. Il est composé de 10 881 214 actions d'une valeur nominale de 100 MAD chacune.

2.2. Historique du capital social de Crédit du Maroc

Depuis 2010, Crédit du Maroc a effectué plusieurs augmentations de capital. Le détail de ces opérations se présente comme suit :

Evolution du capital social

| Exercices | Nature de l'opération | Capital Social (avant opération) en MAD | Valeur nominale en MAD | Nombre d'actions émises | Capital social (après opération) en MAD | Taux de participation |
|-----------|---|---|------------------------------|-------------------------------|--|--------------------------|
| 2010 | Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2009 : prix d'émission 703 MAD | 833 817 600 | 100 MAD | 314 639 | 865 281 500 | 95,77% |
| 2011 | Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2010 : prix d'émission 810 MAD | 865 281 500 | 100 MAD | 250 988 | 890 380 300 | 87,02% |
| 2012 | Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2011 : prix d'émission 699 MAD | 890 380 300 | 100 MAD | 320 113 | 922 391 600 | 87,26% |
| 2013 | Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2012 : prix d'émission 525 MAD | 922 391 600 | 100 MAD | 419 536 | 964 345 200 | 87,79% |
| 2013 | Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles : prix d'émission 550 MAD | 964 345 200 | 100 MAD | 715 030 | 1 035 848 200 | 87,64% |
| 2014 | Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2013 : prix d'émission 525 MAD | 1 035 848 200 | 100 MAD | 320 512 | 1 067 899 400 | 70,78% |
| 2015 | Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2014 : prix d'émission 493 MAD | 1 067 899 400 | 100 MAD | 202 220 | 1 088 121 400 | 49,92% |

Source : Crédit du Maroc

L'exercice 2013 a été caractérisé par la réalisation de deux augmentations de capital, une par conversion du dividende 2012 en actions nouvelles et une par apport en numéraire. Le capital social est passé de 922 391 600 dirhams à 964 345 200 dirhams puis 1 035 848 200 dirhams.

En 2014, Crédit du Maroc a procédé à une nouvelle augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2013 en actions. Le capital social est passé de 1 035 848 200 dirhams à 1 067 899 400 dirhams.

En 2015, Crédit du Maroc a procédé à une nouvelle augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2014 en actions. Le capital social est passé de 1 067 899 400 dirhams à 1 088 121 400 dirhams.

Au cours des dernières années, Crédit du Maroc n'a réalisé aucune augmentation de capital. La structure de l'actionnariat n'a pas connu de changements significatifs.

2.3. Actionnariat du Crédit du Maroc

2.3.1 Evolution de l'actionnariat

Aucun changement significatif n'a affecté l'actionnariat du Crédit du Maroc sur les cinq dernières années.

| Actionnaires | 2016 – 2020 | |
|---------------------------|-------------------|---|
| | Nb d'actions | % de capital et des droits de vote ¹ |
| Groupe Crédit Agricole SA | 8 563 464 | 78,70% |
| Wafa Assurance | 1 163 254 | 10,69% |
| Divers actionnaires | 1 154 496 | 10,61% |
| Total | 10 881 214 | 100,00% |

Source : Crédit du Maroc

Pour rappel, Crédit du Maroc a procédé en 2015 à une augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2014 en actions. Suite à cette opération, le nombre d'actions est passé de 10 678 994 actions à 10 881 214 actions. Le Groupe Crédit Agricole contrôle 78,7% du capital et des droits de vote. Wafa Assurance ressort avec 10,69% des droits de vote.

Depuis cette date, la structure de l'actionnariat est stable.

2.3.2 Structure de l'actionnariat au 31 mai 2021

Le capital social de Crédit du Maroc est entièrement libéré. A fin mai 2021, la répartition du capital se présente comme suit :

| Actionnaires | Nombre d'actions détenues | % de capital et des droits de vote |
|--|---------------------------|------------------------------------|
| Groupe Crédit Agricole SA ² | 8 563 464 | 78,70 % |
| Wafa Assurance | 1 168 523 | 10,74 % |
| M. Ismail Fassi-Fihri | 5 | - |
| M. François-Edouard Drion | 5 | - |
| M. Gérard Ouvrier-Buffer | 5 | - |
| M. Olivier Nicolas | 5 | - |
| M. Hervé Varillon | 5 | - |
| M. Marc Didier | 5 | - |
| Divers actionnaires ³ | 1 149 197 | 10,56 % |
| Total | 10 881 214 | 100,00 % |

Source : Crédit du Maroc

2.3.3 Renseignements relatifs aux principaux actionnaires

Crédit Agricole S.A.

Le Groupe Crédit Agricole SA est un réseau de banque français de banques coopératives et mutualistes composé de 39 Caisses régionales. Leader international dans les métiers de la finance, cette affiliation confère au Crédit du Maroc un atout commercial majeur et une ouverture à l'international et offre à ses clients une approche globale riche d'expertises éprouvées.

¹Chaque action détenue confère un droit de vote simple à son propriétaire.

²Mme Meriem Ech Cherfi a été nommée en qualité de représentant permanent de Crédit Agricole S.A qui est membre du Conseil de Surveillance personne morale. Le représentant permanent d'une personne morale n'est pas tenu d'être actionnaire ou propriétaire d'un nombre d'actions fixé par les statuts, cette obligation incombe à la personne morale.

³Flottant en bourse essentiellement.

Au 31 décembre 2020, la répartition du capital et des droits de vote du Crédit Agricole SA est la suivante :

| Actionnaires | Nombre de titres | % du capital | % des droits de vote |
|--------------------------|----------------------|--------------|----------------------|
| SAS Rue La Boétie | 1 612 517 290 | 55,29% | 55,30% |
| Actions en autodétention | 1 090 000 | 0,04% | - |
| Salariés (FCPE) | 169 020 958 | 5,79% | 5,80% |
| Public | 1 134 060 392 | 38,88% | 38,90% |
| Total | 2 916 688 640 | 100% | 100% |

Source : Document d'enregistrement Universel Crédit Agricole 2020

Le capital social de Crédit Agricole S.A. s'élève à 8 750 065 920 euros, composé de 2 916 688 640 actions ordinaires de 3 euros chacune de valeur nominale et entièrement libérées.

La SAS Rue La Boétie est détenue en totalité par les Caisses régionales de Crédit Agricole.

Concernant le titre Crédit Agricole S.A., un contrat de liquidité a été signé le 25 octobre 2006 avec Crédit Agricole Cheuvreux S.A., racheté par Kepler, devenu Kepler Cheuvreux en 2013. Ce contrat est reconduit chaque année par tacite reconduction. Afin que l'opérateur puisse réaliser en toute indépendance les opérations prévues au contrat, et conformément aux dispositions des Règlements UE 596/2014 et 2016/908 et à la décision AMF N°2018-01, celui-ci est doté d'un montant maximum de 50 millions d'euros.

A la connaissance de Crédit Agricole SA, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement, indirectement ou de concert, 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

Evolution des principaux indicateurs de Crédit Agricole S.A.

| En millions Euros | 2018 | 2019 | 2020 |
|--|--------------------------|--------|--------|
| Activité | Groupe bancaire français | | |
| PNB Consolidé | 19 736 | 20 152 | 20 500 |
| Résultat net part du Groupe | 4 400 | 4 844 | 2 692 |
| Capitaux propres part du Groupe | 58 811 | 62 920 | 65 217 |

Source : Comptes consolidés Crédit Agricole SA au 31.12.2020

Wafa Assurance

Wafa Assurance est une compagnie d'assurance marocaine qui est née en 1989 lors d'une fusion entre la société nouvelle d'assurances (SNA) et le groupe Wafa Bank.

Elle est, aujourd'hui, adossée au groupe Attijariwafa Bank, l'une des plus grandes compagnies financières marocaines.

Wafa Assurance est une filiale spécialisée dans les métiers de l'assurance dommages et vie.

Evolution des principaux indicateurs de Wafa Assurance

| Millions MAD | 2018 | 2019 | 2020 |
|-------------------------|---|---------|---------|
| Activité | Assurance | | |
| Capitaux propres | 5 768 | 5 998 | 5 982 |
| Primes émises | 8 371 | 8 853 | 8 374 |
| Résultat net | 607 933 | 649 459 | 404 613 |
| Actionnariat | Omnium de Gestion Marocain : 79,3% Divers actionnaires : 20,7% | | |

Source : Rapport financier 2020 Wafa Assurance - Bourse de Casablanca

2.3.4 Pactes d'actionnaires

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de pacte liant les actionnaires.

2.3.5 Déclarations de franchissement de seuil

Les sociétés cotées en Bourse sont soumises à l'application des seuils tels que définis par la législation et la réglementation.

Les actionnaires de Crédit du Maroc sont soumis à ces obligations légales et réglementaires.

Au cours des cinq dernières années et de l'année en cours, aucun franchissement de seuil n'a été effectué.

2.3.6 Evolution future du capital du Crédit du Maroc

A la date d'enregistrement du présent document de référence, aucune opération pouvant avoir un impact sur le capital social ou modifier significativement la structure de l'actionnariat n'a été conclue.

2.3.7 Négociabilité des titres de capital

Les actions CDM sont cotées à la Bourse de Casablanca, et sont librement cessibles ou transmissibles. Il n'existe dès lors aucune restriction en matière de négociabilité visant les actions CDM conformément aux dispositions légales en vigueur.

L'action Crédit du Maroc est cotée sous le ticker « CDM ». Ses caractéristiques sont résumées dans le tableau suivant :

| | |
|------------------------------|----------------------------|
| Date de cotation des actions | 3 mai 1976 |
| Libellé | CDM |
| Ticker | CDM |
| Code valeur | MA0000010381 |
| Compartiment | Premier (marché principal) |
| Secteur | Banques |

Source : Crédit du Maroc

Le graphe ci-dessous retrace l'évolution de l'action CDM sur la période 2018 – mars 2021, en comparaison avec l'indice MASI (Moroccan All Shares Index) :

Evolution du cours de l'action CDM et du MASI sur 3 ans



Source : Bourse des Valeurs de Casablanca, indice base 100 depuis 2018

A la lumière des retombées de la crise sanitaire, l'évolution du cours du Crédit du Maroc sur les 3 dernières années est appréhendée comme suit :

- **Période de janvier 2018 au 31 décembre 2020** : le cours a connu une légère baisse de 17,9% contre une performance de -9,1% de l'indice MASI depuis janvier 2018. Au plus haut sur la période le cours

de l'action a atteint 610 MAD. A l'inverse le cours le plus bas enregistré a été de 377 MAD au début du 4^{ème} trimestre de 2020.

- **Période de janvier à fin décembre 2020** : le cours de l'action Crédit du Maroc a connu un retrait de -18,1% suite aux retombées de la crise sanitaire qui a frappé de plein fouet l'économie marocaine provoquant un fort repli de l'indice Masi qui a reculé de -6,8%. Le cours le plus haut enregistré par l'action CDM sur la période est de 575 MAD et le cours le plus bas 377 MAD. La valeur Crédit du Maroc a clôturé l'année sur un cours de 459 MAD.
- **Durant le premier trimestre 2021**, 28 231 actions Crédit du Maroc ont été échangées. Le titre Crédit du Maroc s'est inscrit, pendant cette période, dans une spirale haussière par rapport au dernier trimestre 2020 pour se stabiliser à 450 MAD à fin mars 2021.

La valeur Crédit du Maroc n'a fait l'objet d'aucune suspension durant les exercices 2018, 2019, 2020.

Evolution du cours de l'action CDM depuis Janvier 2018

| | | Cours le plus bas en MAD | Cours le plus haut en MAD | Volume des transactions en KMAD |
|--|-----------------------------|--------------------------|---------------------------|---------------------------------|
| Période d'observation annuelle | du 01/01/2018 au 31/12/2018 | 512 | 610 | 43 895 |
| | du 01/01/2019 au 31/12/2019 | 430 | 608 | 134 808 |
| | du 01/01/2020 au 31/12/2020 | 377 | 575 | 62 601 |
| Période d'observation trimestrielle | du 01/01/2020 au 31/03/2020 | 482 | 575 | 9 275 |
| | du 01/04/2020 au 30/06/2020 | 397 | 482 | 41 785 |
| | du 01/07/2020 au 30/09/2020 | 377 | 448 | 1 906 |
| | du 01/10/2020 au 31/12/2020 | 377 | 488 | 9 634 |
| | du 01/01/2021 au 31/03/2021 | 429 | 470 | 12 769 |
| Période d'observation mensuelle | déc-20 | 436 | 488 | 2 953 |
| | janv-21 | 429 | 465 | 2 167 |
| | févr-21 | 460 | 470 | 1 085 |
| | mars-21 | 450 | 468 | 9 517 |
| | avril-21 | 449 | 468 | 5 467 |
| | mai-21 | 427 | 457 | 8 652 |

Source : Crédit du Maroc – Bourse de Casablanca

2.3.8 Politique de distribution de dividendes

Conformément aux articles 29 et 30 des statuts, les produits de l'exercice, déduction faite des charges de la période, de tous amortissements et de toutes provisions, constituent le résultat net de l'exercice.

En cas de résultat positif, le bénéfice net ainsi dégagé, diminué le cas échéant des pertes nettes antérieures, fait l'objet d'un prélèvement de 5% pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, après dotation à la réserve légale et affectation des résultats nets antérieurs reportés.

Sur ce bénéfice, l'Assemblée générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau, le tout dans la proportion qu'elle détermine.

Le solde, s'il en existe, est attribué aux actionnaires sous forme de dividendes.

Dans les limites de la loi, l'Assemblée générale peut décider, à titre exceptionnel, la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves facultatives dont elle a la disposition.

Les modalités de mise en paiement des dividendes votées par l'AGO sont fixées par elle-même ou à défaut par le Directoire.

Cette mise en paiement doit avoir lieu dans un délai maximum de 9 mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du Président du tribunal statuant en référé à la demande du Directoire.

Lorsque la société détient ses propres actions, leur droit au dividende est supprimé.

Les dividendes non encaissés sont prescrits au profit de la société au bout de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement.

Les sommes non perçues et non prescrites constituent une créance des ayants droit ne portant pas intérêt à l'encontre de la société, à moins qu'elles ne soient transformées en prêt, à des conditions déterminées d'un commun accord.

Si les actions sont grevées d'un usufruit, les dividendes sont dus à l'usufruitier ; toutefois, le produit de la distribution de réserves, hors le report à nouveau, est attribué au propriétaire.

Les dividendes distribués par Crédit du Maroc sont servis suite à une décision des actionnaires.

Plus globalement, la politique de distribution de dividendes sur les dernières années tient compte de la nécessité de renforcer les fonds propres de la banque et de se donner les moyens de financer le plan de développement ambitieux prévu pour les années à venir.

Le renforcement des fonds propres viendra en effet soutenir la croissance des encours mais aussi sécuriser l'évolution des investissements et enfin faire face aux nouvelles exigences réglementaires.

Enfin, c'est une marque de confiance accordée par les actionnaires en l'avenir du Crédit du Maroc et de sa capacité à produire de la valeur ajoutée.

▪ **Dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices**

Au titre des exercices 2018 - 2020, Crédit du Maroc a procédé à des distributions de dividendes telles que détaillées dans le tableau ci-dessous :

| | 2018 | 2019 | 2020 |
|--|-------------|-------------|------------|
| Résultat net (en MAD) | 330 534 829 | 406 322 321 | 99 010 092 |
| Dividendes bruts de n distribués en n+1 (en MAD) | 87 049 712 | 203 478 701 | 49 509 524 |
| Nombre d'actions | 10 881 214 | 10 881 214 | 10 881 214 |
| Résultat net par action (en MAD) | 30,4 | 37,3 | 9,1 |
| Dividende par action (en MAD) | 8 | 18,7 | 4,55 |
| Taux de distribution* | 26,3% | 50,1% | 50% |

* Taux de distribution : dividende par action / résultat net par action

Source : Crédit du Maroc

Au cours de l'exercice 2018, Crédit du Maroc a procédé à une distribution de dividendes d'un montant total de 87 049 712 MAD, soit 8 MAD par action, correspondant aux résultats de l'exercice 2018, et ce conformément à la décision de l'Assemblée générale mixte du 21 mars 2019.

Au titre de l'exercice 2019, l'Assemblée générale mixte tenue le 27 mars 2020 a décidé de distribuer les dividendes 2019 à hauteur de 203 478 701,8 MAD.

Cette Assemblée, tenue en amont de la recommandation de Bank Al-Maghrib relative à la suspension de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2019 en lien avec la crise sanitaire, a consacré un droit irrévocable acquis aux actionnaires. Néanmoins, pour se conformer à la recommandation de Bank Al-Maghrib susvisée, les actionnaires, Crédit Agricole S.A. et Wafa Assurance, ont mis à la disposition du Crédit du Maroc leurs dividendes sous forme de prêts à des fins de renforcement des fonds propres prudentiels.

Par sa correspondance datée du 15 février 2021, la Direction de la Supervision Bancaire a entériné l'éligibilité des dettes objets des conventions de dette à durée indéterminée entre Crédit du Maroc et ses actionnaires de référence portant sur la distribution des dividendes de l'exercice 2019 décidée par l'Assemblée du 27 mars 2020 en tant que fonds propres additionnels de catégorie 1 et la possibilité qu'elles

fassent l'objet d'un remboursement dans un délai inférieur à cinq années, sous réserve de l'obtention préalable de l'accord de Bank Al-Maghrib.

Par ailleurs, Bank Al-Maghrib a marqué, le 5 avril 2021, sa non objection à la distribution de dividendes de Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2020 pour un montant de 49,5 millions de dirhams.

Au titre de l'exercice 2020, l'Assemblée générale ordinaire tenue le 9 juin 2021 a décidé de distribuer les dividendes 2020 à hauteur de 49.509.523,70 MAD, soit un dividende de 4,55 MAD par action.

2.4. Endettement

2.4.1 Endettement privé

2.4.1.1 Certificats de dépôt émis par Crédit du Maroc

Les certificats de dépôt sont des titres de créances négociables émis par Crédit du Maroc dans le cadre d'un programme d'émission de certificats de dépôt plafonné à 9 Milliards de dirhams.

Les certificats de dépôt d'une valeur nominale unitaire de 100 000 dirhams⁴ sont émis sur une durée allant de 10 jours à 7 ans, avec un remboursement du principal selon la formule in fine, et un paiement des intérêts à l'échéance pour les maturités inférieures ou égales à un an, et annuellement à la date d'anniversaire de la date de jouissance pour les maturités supérieures à un an.

| Caractéristiques des certificats de dépôt | |
|--|----------------------|
| Nature du programme | Certificats de dépôt |
| Plafond | 9.000.000.000 MAD |
| Valeur nominale unitaire | 100.000 MAD |
| Nombre de titres de créance en circulation | 18 000 |

Source : Crédit du Maroc

A fin mars 2021, l'encours des émissions de certificats de dépôt du Crédit du Maroc s'élève à 1 319 MMAD. Son évolution depuis 2018 se présente comme suit :

| Montants en MMAD | 2018 | 2019 | Var. | 2020 | Var. | T1 2021 | Var. |
|---------------------------|-------|-------|--------|-------|--------|---------|------|
| Certificats de dépôt émis | 2 930 | 2 068 | -41,7% | 1 310 | -57,8% | 1 319 | 0,7% |

Source : Crédit du Maroc

Caractéristiques des émissions de certificats de dépôt en cours au 30 juin 2021

| Code ISIN | Date Emission / Jouissance | Nb actions | Taux facial | Prime de risque | Nature du Taux | Durée (en année) | Mode de remboursement | Date Échéance | Montant émis (KMAD) |
|--------------------------------------|----------------------------|------------|-------------|-----------------|----------------|------------------|-----------------------|---------------|---------------------|
| MA0001519810 | 02/08/2018 | 3 000 | 2,98% | 0,35% | Fixe | 3 | In Fine | 02/08/2021 | 300 000 |
| MA0001519968 | 28/09/2018 | 5 000 | 3,02% | 0,35% | Fixe | 3 | In Fine | 28/09/2021 | 500 000 |
| MA0001521476 | 31/10/2019 | 2 000 | 2,63% | 0,28% | Fixe | 2 | In Fine | 01/11/2021 | 200 000 |
| MA0001521483 | 31/10/2019 | 3 000 | 2,74% | 0,35% | Fixe | 3 | In Fine | 31/10/2022 | 300 000 |
| Total émissions au 31/05/2021 | | | | | | | | | 1 300 000 |

Source : Crédit du Maroc

L'encours des certificats de dépôt, au 30 juin 2021, s'établit à 1 300 MMAD, contre 2 050 MMAD au 31 décembre 2019.

Toutes les émissions sont à taux fixes et non structurés.

⁴ En application de la l'article 9 de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables et de l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du tourisme du 10 juillet 2001 relatif à certains titres de créances négociables, le montant unitaire des certificats de dépôt est fixé à 100 000 MAD.

2.4.1.2 Emprunts subordonnés émis par Crédit du Maroc

Au 31 décembre 2020, l'encours global de la dette subordonnée s'élève à 1,92 Mrds MAD. Cet encours résulte de l'effet conjugué des trois dernières émissions d'emprunts obligataires subordonnés réalisées par la Banque en 2011, 2016 et 2018, et ayant eu pour objectif principal de renforcer les fonds propres de la Banque en vue d'accompagner le développement de son activité et de renforcer son ratio de solvabilité.

Aussi, Crédit du Maroc a mis en place un emprunt perpétuel auprès de ses deux principaux actionnaires en fin d'année 2020, en réutilisation des dividendes perçus, afin de répondre au requis du régulateur.

Par sa correspondance datée du 15 février 2021, la Direction de la Supervision Bancaire a entériné l'éligibilité des dettes objets des conventions de dette à durée indéterminée entre Crédit du Maroc et ses actionnaires de référence portant sur la distribution des dividendes de l'exercice 2019 décidée par l'Assemblée du 27 mars 2020 en tant que fonds propres additionnels de catégorie 1 et la possibilité qu'elles fassent l'objet d'un remboursement dans un délai inférieur à cinq années, sous réserve de l'obtention préalable de l'accord de Bank Al-Maghrib.

Cette dette, suite à la notification de Bank Al-Maghrib du 5 avril 2021, pourra être remboursée dans un délai de 5 ans pour un montant de 49,5 millions de dirhams.

2020 :

Le 17 novembre, Crédit du Maroc a signé deux contrats d'emprunt perpétuel qualifiés en fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) avec Crédit Agricole S.A et Wafa Assurance à raison de 136,1 MMAD et 21,7 MMAD respectivement.

2018 :

Entre le 5 et le 7 décembre 2018, Crédit du Maroc a réalisé son émission de dette subordonnée portant sur un volume de 750 millions de dirhams. Cette opération avait pour caractéristiques 4 tranches composées :

- une tranche « A » cotée à la Bourse de Casablanca à un taux d'intérêt fixe déterminé en référence au taux des BDT 10 ans ;
- une tranche « B » cotée à un taux révisable annuellement déterminé en référence à la moyenne arithmétique, sur une période de 6 mois, du taux plein des BDT 52 semaines (taux monétaire) ;
- une tranche « C » non cotée à un taux d'intérêt fixe déterminé en référence au taux des BDT 10 ans ;
- une tranche « D » non cotée à un taux d'intérêt révisable annuellement déterminé en référence à la moyenne arithmétique, sur une période de 6 mois, du taux plein des BDT 52 semaines.

Résultats de l'émission obligataire :

- ✓ Le montant global des souscriptions a atteint 12 086 MMAD. Le montant servi s'élève à 750 MMAD.
- ✓ 1 975 titres ont été attribués à la tranche A et 5 525 titres ont été attribués à la tranche C.
- ✓ L'émission d'obligations subordonnées a été souscrite plus de 16 fois et le taux de satisfaction global s'élève à 6,2% dont 100% pour la tranche A et 6,2% pour la tranche C.

2016 :

En décembre 2016, Crédit du Maroc a émis un emprunt obligataire subordonné pour un montant global plafonné à 500 000 000 MAD en proposant comme en 2018, deux tranches cotées à la Bourse de Casablanca et deux tranches non cotées.

Résultats de l'émission obligataire :

- ✓ Le montant global des souscriptions a atteint 19 723 MMAD. Le montant servi s'élève à 500 MMAD.
- ✓ 550 titres ont été attribués à la tranche A (cotée, au taux fixe) et 5 525 titres ont été attribués à la tranche D (non cotée, révisable annuellement).
- ✓ L'émission d'obligations subordonnées a été souscrite près de 40 fois et le taux de satisfaction global ressort à 2,5%.

Evolution de l'encours des dettes subordonnées entre 2018 et mars 2021

| <i>Montants en MMAD</i> | 2018 | 2019 | Var. | 2020 | Var. | T1 2021 | Var. |
|-------------------------|-------|-------|------|-------|------|---------|--------|
| Dettes subordonnées | 1 768 | 1 768 | - | 1 926 | 8,9% | 1 263 | -34,4% |

Source : Crédit du Maroc

L'état des emprunts obligataires émis depuis l'exercice 2011 et non échus se présente comme suit :

Encours des emprunts obligataires subordonnés émis au 30 juin 2021

| Code ISIN | Date d'émission/ jouissance | Montant MMAD | Tranche en KMAD | Cotation de la tranche | Nb de titres | Taux d'intérêt en vigueur | Prime de risque | Nature du taux | Maturité | Mode de remboursement | Date d'échéance |
|------------------------------------|--------------------------------|-----------------|--------------------|---------------------------|-----------------|---------------------------------|--------------------|---------------------------|----------|--------------------------|--------------------|
| MA0000021917 | 17/12/2018 | 750 | 197 500 | Cotée | 1975 | 4,05% | 70 | Taux fixe | 10 ans | In fine | 17/12/2028 |
| MA0000093858 | 17/12/2018 | | 552 500 | Non cotée | 5525 | 4,05% | 70 | Taux fixe | 10 ans | In fine | 17/12/2028 |
| MA0000021784 | 21/12/2016 | | 55 000 | Cotée | 550 | 3,93% | 90 | Taux fixe | 10 ans | In fine | 21/12/2026 |
| MA0000093007 | 21/12/2016 | 500 | 445 000 | Non cotée | 4450 | 3,29% | 85 | Révisable annuellement | 10 ans | In fine | 21/12/2026 |
| Total en KMAD au 30/06/2021 | | | 1 250 000 | | | | | | | | |

Source : Crédit du Maroc

2.4.1.3 Emissions décidées par les instances non encore réalisées

L'Assemblée générale du 9 juin 2021 a approuvé et autorisé l'émission par Crédit du Maroc d'un emprunt obligataire.

L'Emprunt obligataire est à réaliser en une ou plusieurs fois, avec ou sans appel public à l'épargne et pendant une période de trois (3) ans à compter de la date de l'AGO, d'un montant maximum de un milliard (1.000.000.000) de dirhams, par voie d'émission d'obligations subordonnées ou non subordonnées, libellées en dirhams ou en devises, cotées ou non cotées à la Bourse de Casablanca.

2.4.2 Dettes bancaires

Crédit du Maroc emprunte en euros sur le moyen/long terme (maturité moyenne de 5 ans) pour accompagner ses clients notamment les grands groupes étrangers désirant s'implanter au Maroc.

L'encours des ressources du Crédit du Maroc sur le moyen/long terme vis-à-vis des établissements de crédit est constitué à ce jour, uniquement d'opérations en EUR face au groupe Crédit Agricole. Au 31 mai, l'encours de refinancement sur le moyen/long terme en EUR s'élève à 33 M€ mis en place fin 2018 et début 2019 sur 5 ans avec un remboursement linéaire trimestriel. Ces encours sont stables depuis 2018 et impactés uniquement par l'amortissement et le remboursement des échéances.

Au-delà des emprunts sur le marché de la dette locale sous forme d'émission de certificats de dépôt, Crédit du Maroc bénéficie de lignes de financement en devises auprès de sa maison mère. Ces lignes sont réparties entre le court terme pour 200 M€ et le moyen/long terme pour 45 M€. Sur le court terme, Crédit du Maroc tire, au 31 mai, 122 M€ sur sa ligne auprès du Crédit Agricole pour des maturités comprises entre 7 jours et 2 mois.

A noter que Crédit du Maroc a signé le 4 février 2020 avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) une convention dans le cadre du programme « Green Value Chain » portant sur la mise d'une ligne de crédit de 20 M€ accordée à la Banque avec le soutien de l'Union européenne et du Green Climate Fund. Cette ligne s'inscrit dans la stratégie du Royaume en faveur du développement des PME/PMI et du financement vert.

Evolution de la dette bancaire :

| Montants en M€ | 2018 | 2019 | 2020 | Var. | S1 2021 | Var. |
|------------------|-------|-------|------|--------|---------|-------|
| Court terme | 156,2 | 147,3 | 35,7 | -75,8% | 89,3 | >100% |
| Moyen/long terme | 10 | 37 | 35,4 | -4,3% | 32,6 | -7,9% |

Source : Crédit du Maroc

A la date d'enregistrement du présent document de référence, Crédit du Maroc ne dispose pas de covenants sur ces dettes bancaires.

Aucun engagement hors bilan n'est utilisé dans les émissions de la Banque.

2.4.3 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Crédit du Maroc ont évolué comme suit, sur la période considérée :

| Montants en MMAD | 2018 | 2019 | Var. | 2020 | Var. |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|-----------------|
| Engagements de financement et de garantie donnés | 13 377 | 12 018 | -10,2% | 12 425 | 3,4% |
| Eng. de fin. donnés en faveur de la clientèle | 4 803 | 4 393 | -8,5% | 4 423 | 0,7% |
| Eng. de garantie d'ordre d'EC & assimilés | 4 581 | 3 827 | -16,5% | 4 298 | 12,3% |
| Eng. de garantie d'ordre de la clientèle | 3 993 | 3 798 | -4,9% | 3 703 | -2,5% |
| Engagements de financement et de garantie reçus | 1 622 | 1 252 | -22,8% | 2 979 | >100% |
| Engagements de garantie reçus d'EC & assimilés | 1 622 | 1 252 | -22,8% | 2 979 | >100% |

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2020 - 2019

Au terme de l'exercice 2020, les engagements de financement donnés se sont inscrits en hausse de 3,4% comparativement à 2019, à 12 425 MMAD. Cette évolution s'explique principalement par l'effet conjugué des éléments suivants :

- la légère hausse de 0,7% des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle comparativement à 2019 ;

- la hausse de 12,3% des engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés ;
- la baisse des engagements de garantie d'ordre de la clientèle de 2,5% entre les deux années.

Les engagements de financement reçus, quant à eux, enregistrent une hausse de 137,9% (+1,7 Mrds MAD), à 2 979 MMAD. La hausse sur cette rubrique résulte principalement de la hausse de la contre-garantie⁵ reçue de Crédit Agricole SA de 845 MMAD.

Revue analytique 2019 - 2018

Au terme de l'exercice 2019, les engagements de financement donnés se sont inscrits en baisse de 10,2% à 12 018 MMAD par rapport à 2018. Cette évolution résulte des effets suivants :

- la baisse de 8,5% des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle sur la période ;
- la baisse de 16,5% des engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés ;
- la baisse des engagements de garantie d'ordre de la clientèle de 4,9% entre les deux années.

Les engagements de financement reçus, quant à eux, enregistrent une baisse de 22,8% à 1 252 MMAD.

2.4.4 Nantissements d'actions

A la date d'enregistrement du présent document de référence, les actions du Crédit du Maroc ne sont pas nanties.

2.4.5 Nantissements d'actifs

A la date d'enregistrement du présent document de référence, les actifs du Crédit du Maroc ne font l'objet d'aucun nantissement.

⁵ Mécanisme de garantie permettant au Crédit du Maroc d'appréhender le risque sur une contrepartie donnée ou le niveau de risque de concentration encouru par la banque sur une contrepartie (exposition excessive).

2.4.6 Notations du Crédit du Maroc

La mission de notation du Crédit du Maroc fait l'objet d'une notation menée annuellement par Moody's et Capital Intelligence.

Notation MOODY'S

Evolution de la notation Crédit du Maroc sur la période 2018 – 2021

| Catégorie | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Perspective | Stable | Stable | Stable | Stable |
| Dépôts bancaires -Devise étrangère | Ba1/NP | Ba2/NP | Ba2/NP | Ba2/NP |
| Dépôts bancaires -Monnaie locale | Ba1/NP | Ba1/NP | Ba1/NP | Ba1/NP |
| Évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA) | ba3 | ba3 | ba3 | ba3 |
| Évaluation de base du crédit ajustée (adj. BCA) | ba1 | ba1 | ba1 | ba1 |
| Évaluation du risque de contrepartie | Baa3 (cr)/P-3(cr) | Baa3 (cr)/P-3(cr) | Baa3 (cr)/P-3(cr) | Baa3 (cr)/P-3(cr) |

Les perspectives concernant les notations de Crédit du Maroc sur la période 2018 - 2021 sont conformes aux perspectives stables attribuées à la notation souveraine. Les notations en matière de dépôts et l'évaluation du risque de crédit et de contrepartie n'intègrent aucun relèvement de cran sur cette période.

Le dernier rapport de notation, émis par Moody's en février 2021 est disponible sur le site du Crédit du Maroc.

Extrait traduit du rapport publié en février 2021⁶

RÉSUMÉ DE L'ARGUMENTAIRE DE NOTATION

La note de dépôt à long terme Ba1 du Crédit du Maroc (CdM) est alignée sur son évaluation de base ajustée du crédit (BCA) ba1, qui est au même niveau que la notation du gouvernement Marocain (Ba1 négatif). Par conséquent, aucune augmentation du soutien du gouvernement pour les notations de dépôt de la banque, La forte probabilité de soutien de l'Etat en cas de besoin.

Le BCA ajusté ba1 du Crédit du Maroc reflète une augmentation de deux crans par rapport à son BCA ba3 basé sur notre évaluation d'une forte probabilité de soutien de la maison mère Crédit Agricole S.A. (CASA, BCA ajusté de a3, stable). Cette probabilité de soutien de la maison mère reflète l'adéquation stratégique du Crédit du Maroc au sein du groupe Crédit Agricole.

Le BCA ba3 du Crédit du Maroc reflète sa capitalisation et sa rentabilité (bien que plus faible cette année en raison de la pandémie), ainsi qu'un financement stable et une liquidité solide. Ces avantages sont impactés par le ralentissement économique provoqué par la pandémie de coronavirus, ainsi que par les indicateurs relativement faibles de la qualité des actifs de la banque. La banque est également notée Aa1.ma/MA-1 pour les dépôts en monnaie locale à l'échelle nationale, et Aa3.ma/MA-1 pour les dépôts en monnaie étrangère à l'échelle nationale.

Points forts du crédit

- Une capitalisation saine, soutenue par une meilleure génération de capital;
- Une bonne rentabilité bien que plus faible cette année en raison des besoins de provisionnement liés à la pandémie ;
- Une base de dépôts stable ;
- Une probabilité élevée de soutien de la maison mère en cas de besoin.

⁶ Extrait traduit par le management de la banque

Défis en matière de crédit

- Un ralentissement économique indiquant un risque pour la qualité des actifs ;

Perspectives

Les perspectives stables reflètent notre attente selon laquelle la rentabilité et la capitalisation solides de la Banque, ainsi que la stabilité de sa base de dépôts, permettront d'équilibrer les risques liés aux fortes concentrations des crédits et aux expositions héritées du passé au cours des 12 à 18 prochains mois.

Facteurs susceptibles d'influencer la notation à la hausse

La pression à la hausse sur les taux pourrait résulter d'un renforcement continu des réserves de capital de la Banque et d'une réduction importante des prêts à risque et des concentrations d'emprunteurs.

Facteurs susceptibles d'influencer la notation à la baisse

La pression à la baisse sur les taux pourrait résulter d'une détérioration significative de la capitalisation, y compris en raison d'un provisionnement important lié à la pandémie ; d'un affaiblissement significatif de la qualité des actifs ; ou d'une moindre capacité ou volonté du Crédit Agricole d'apporter son soutien à Crédit du Maroc en cas de besoin.

Extrait traduit du rapport publié en Novembre 2020

RÉSUMÉ DE L'ARGUMENTAIRE DE NOTATION

La note de dépôt à long terme en monnaie locale Ba1 du Crédit du Maroc (CDM) est conforme à son Évaluation de Crédit de Base Ajustée (adj. BCA7) Ba1, qui est au même niveau que la notation du gouvernement du Maroc (Ba1 stable). Par conséquent, aucune augmentation du soutien du gouvernement n'est prévue pour les notations de dépôt de la banque, malgré la forte probabilité d'un soutien de l'Etat en cas de besoin.

Le BCA ajusté ba1 de Crédit du Maroc reflète une augmentation de deux crans de son BCA8 ba3 sur la base de notre évaluation d'une forte probabilité de soutien de la maison mère par Crédit Agricole S.A. (CASA, BCA ajusté de a3, stable). Cette augmentation du soutien de la maison mère reflète l'adéquation stratégique de Crédit du Maroc au sein du groupe Crédit Agricole.

Le BCA ba3 de Crédit du Maroc reflète sa capitalisation et sa rentabilité saines (bien que plus faibles cette année en raison de la pandémie), ainsi qu'un financement stable et une liquidité solide. Ces atouts sont atténués par le ralentissement économique provoqué par la pandémie du coronavirus, ainsi que par les mesures relativement faibles de la qualité des actifs de la banque.

La notation des dépôts à long terme en devises de la banque est limitée par le plafond des dépôts en devises de Ba2. Ces notations (en monnaie locale et étrangère) ont une perspective stable. La banque est également notée Aa1.ma/MA-1 pour les dépôts en monnaie locale à l'échelle nationale, et Aa3.ma/MA-1 pour les dépôts en monnaie étrangère à l'échelle nationale.

Points forts du crédit

- Une capitalisation saine, soutenue par une meilleure génération de capital;
- Une bonne rentabilité bien que plus faible cette année en raison des besoins de provisionnement liés à la pandémie ;
- Une base de dépôts stable ;
- Une liquidité saine ;
- Une probabilité élevée de soutien de la maison mère en cas de besoin.

⁷ Evaluation de base de crédit - Baseline Credit Assessment (BCA)

Défis en matière de crédit

- Un ralentissement économique indiquant un risque pour la qualité des actifs ;
- Des indicateurs de la qualité des actifs, déjà faibles, reflétant des concentrations de crédits élevés, des expositions héritées du passé et une classification conservatrice.

Perspectives

Les perspectives stables reflètent notre attente selon laquelle la rentabilité et la capitalisation solides de la Banque, ainsi que la stabilité de sa base de dépôts, permettront d'équilibrer les risques liés aux fortes concentrations des crédits et aux expositions héritées du passé au cours des 12 à 18 prochains mois.

Facteurs susceptibles d'influencer la notation à la hausse

La pression à la hausse sur les taux pourrait résulter d'un renforcement continu des réserves de capital de la Banque et d'une réduction importante des prêts à risque et des concentrations d'emprunteurs.

Facteurs susceptibles d'influencer la notation à la baisse

La pression à la baisse sur les taux pourrait résulter d'une détérioration significative de la capitalisation, y compris en raison d'un provisionnement important lié à la pandémie ; d'un affaiblissement significatif de la qualité des actifs ; ou d'une moindre capacité ou volonté du Crédit Agricole d'apporter son soutien à Crédit du Maroc en cas de besoin.

Les récentes évolutions

Au Maroc, la pandémie devrait limiter la croissance économique en raison d'une baisse d'activité dans le secteur du tourisme, sensible à la confiance des consommateurs, et d'une baisse des exportations vers l'Europe, où l'industrie automobile cyclique a été particulièrement touchée. Cela sera partiellement compensé par la baisse des prix des importations d'énergie, étant donné que le Maroc est un importateur de pétrole. La riposte rapide et générale du gouvernement limitera la propagation du virus et soutiendra la reprise économique au lendemain de la crise. Pour 2020, le PIB réel devrait se contracter de 5,0% (contre une croissance de 2,4% en 2019), car le choc provoqué par la pandémie et la persistance de conditions climatiques sèches ont neutralisé les avantages de la baisse du prix du pétrole.

Le 30 mars, la Banque Centrale du Maroc a annoncé des mesures visant à réduire les effets négatifs de la pandémie sur l'économie et les banques. Si elles sont mises en œuvre à grande échelle, ces mesures devraient tripler la capacité de refinancement des banques auprès de la banque centrale et soutenir leurs liquidités. Les mesures de la Banque Centrale permettront aux banques d'accéder plus facilement et plus largement aux financements afin qu'elles puissent répondre aux appels de fonds des emprunteurs touchés.

CONSIDERATIONS DÉTAILLÉES EN MATIÈRE DE CRÉDIT

Le ralentissement économique présente un risque sur la qualité des actifs ; l'affaiblissement de la qualité des actifs se traduit par les concentrations élevées de crédits, les expositions héritées du passé et la classification prudente.

Les indicateurs de la qualité des actifs devraient s'affaiblir en raison des effets économiques de l'épidémie de coronavirus. Cet affaiblissement fait suite à une amélioration des mesures de la qualité des actifs au cours des dernières années, grâce à une appétence au risque plus conservatrice de la banque, à une meilleure gestion des risques (appétence au risque plus strict et démarche de recouvrement plus active) et de l'alignement du cadre de gestion des risques sur celui du Crédit Agricole.

Au Maroc, les emprunteurs des secteurs du tourisme, du commerce et des transports devraient être les plus touchés par l'épidémie de coronavirus, et les PME seront particulièrement vulnérables aux chocs économiques. Le secteur manufacturier pourrait également être confronté à des difficultés en raison de la baisse des exportations vers l'Europe. Néanmoins, la réponse rapide et globale du gouvernement limitera la propagation du virus et soutiendra la reprise économique au lendemain de la crise, tandis que les mesures de la banque centrale contribueront à limiter l'ampleur de la détérioration de la qualité des actifs.

Au-delà du dispositif de soutien de Bank Al-Maghrib lancé en 2020, la Banque a accordé des allègements de paiement, en reportant les échéances dues aux clients touchés par les effets économiques de la pandémie.

À l'instar d'autres banques marocaines, les fortes concentrations de crédit de la Banque impliquent des risques sur la qualité de ses actifs. Néanmoins, Crédit du Maroc a sensiblement et régulièrement réduit cette concentration au cours des dernières années, les 20 premiers crédits représentant 28% du total des crédits (environ 260% du capital de catégorie 1) à fin décembre 2018, contre 35% à fin décembre 2010.

En juin 2020, les prêts à risque ont augmenté pour atteindre 9,1% des prêts bruts, reflétant les effets économiques de la pandémie, ainsi qu'une croissance économique modérée au Maroc. Cette évolution fait suite à une baisse notable en 2015-2019, les prêts à risque / prêts bruts de Crédit du Maroc ont diminué de manière considérable, passant de 12,1% en décembre 2015 à 8,4% à fin décembre 2019 (8,7% à fin décembre 2018). Le taux de prêts à risque de Crédit du Maroc était légèrement supérieur à la moyenne locale de 8,1% des banques marocaines, mais nous pensons que l'approche conservatrice de classification de Crédit du Maroc (en accord avec les critères du Crédit Agricole) fausse partiellement la comparaison. En outre, une partie de l'importante exposition de Crédit du Maroc aux anciens prêts douteux accordés aux entreprises bénéficie d'une garantie du Crédit Agricole.

Le solde des prêts et avances non douteux mais présentant une augmentation significative du risque de crédit - classés dans le "Stage 2 bucket" selon IFRS9 - s'est élevé à 11% des prêts bruts à juin 2020 (contre 6% à décembre 2019), ce qui est relativement élevé par rapport à celui des autres banques marocaines (environ 9%).

Les réserves pour créances douteuses/prêts en difficultés de la Banque étaient de 87% à fin juin 2020 (93% en moyenne locale) et de 96% à la fin de l'année 2018, contre 74% à la fin de l'année 2015. Cette amélioration reflète l'adoption par Crédit du Maroc des normes comptables IFRS9 en 2018, suite à l'assainissement du portefeuille et au provisionnement actif dans le segment des grandes entreprises sur la période 2015 - 2017.

Une rentabilité solide, bien que plus faible cette année en raison des exigences de provisionnement liées à la pandémie.

La rentabilité de Crédit du Maroc - mesurée par son revenu net/actifs corporels - devrait rester sous pression au cours des 12 à 18 prochains mois du fait d'un provisionnement plus élevé des créances douteuses en raison de la pandémie. La rentabilité de Crédit du Maroc s'est améliorée de manière constante entre 2015 et 2019, mais a sensiblement diminué au premier semestre 2020 en raison d'un provisionnement élevé compte tenu de la pandémie. Le revenu net/actif bancaire corporel était de 0,1% au S1 2020, contre 0,8% sur l'ensemble de l'année 2019 (0,1% sur l'ensemble de l'année 2015).

L'amélioration de la rentabilité en 2015 - 2019 reflète une croissance plus rapide du segment de détail (prêts à la consommation et prêts hypothécaires), combinée à une augmentation des revenus autres que les intérêts résultant d'une offre de produits plus large dans la banque d'investissement, la banque privée, le crédit à la consommation, l'assurance, l'affacturage et la trésorerie. Sa rentabilité accrue reflète également une amélioration de l'efficacité et une réduction du coût du risque.

La solidité de la rentabilité sous-jacente de Crédit du Maroc reflète sa franchise nationale bien établie, en partie soutenue par son affiliation au Crédit Agricole. La marque forte du Crédit Agricole soutient la franchise nationale de Crédit du Maroc au Maroc, tandis que le vaste réseau du Crédit Agricole en France contribue à attirer les expatriés marocains non-résidents basés en France.

La marge nette d'intérêts de Crédit du Maroc a légèrement diminué à 3,1% au S1 2020 (3,2% au cours de 2019), la baisse des rendements bruts ayant compensé la baisse du coût de financement (0,9% au S1 2020 contre 1,0% en 2019). Les revenus autres que les intérêts ont représenté 26% des revenus nets. Le coefficient d'exploitation de Crédit du Maroc (y compris les produits et les charges des autres activités) a augmenté à 60% au S1 2020, contre 55% en 2019 (52% en moyenne locale), en partie en raison de la contribution de la Banque à un fonds spécial national pour la gestion de la pandémie de coronavirus.

Le coût du risque de la Banque a augmenté de manière significative au cours de l'année 2015 – 2016, en raison d'un assainissement du portefeuille (156 points de base en 2015 et 123 points de base en 2016), après quoi les exigences de provisionnement ont diminué à 31 points de base en 2018 et de 34 points de base en 2019.

À la suite de l'épidémie de coronavirus, le coût du risque a augmenté à 182 pbs au S1 2020. Cette évolution s'explique par les efforts accrus de provisionnement en raison de l'environnement difficile. Les provisions pour pertes sur prêts ont consommé 83% du revenu avant provisions de la Banque au S1 2020 (14% en 2019). Nous nous attendons à ce que le coût du risque reste sous pression au cours des 12-18 prochains mois en raison des effets économiques de la pandémie.

Une bonne capitalisation soutenue par une meilleure génération de capital

La capitalisation de Crédit du Maroc devrait rester stable, reflétant une croissance modeste du crédit, une amélioration de la génération de bénéfices et la poursuite d'une rétention importante (par la conversion des dividendes en actions).

Nous ajustons les ratios de capitalisation de la Banque pour (1) les intérêts minoritaires, une composante du capital peu susceptible d'être absorbée au niveau de la société holding ; et (2) la pondération du risque sur la détention par la banque de titres détenus par l'État marocain, conformément au cadre de Bâle II.

Toutefois, contrairement aux autres banques marocaines que nous notons, nous n'ajustons pas la capitalisation de Crédit du Maroc pour tenir compte de l'impact de l'adoption de la norme IFRS9. Cela reflète le fait que la Banque a entièrement absorbé l'impact de l'adoption de la norme IFRS9 lors de son introduction en 2018, tandis que ses pairs locaux ont progressivement intégré l'impact sur la période 2018-2023.

En juin 2020, les capitaux propres tangibles (TCE)/actifs pondérés en fonction des risques de Crédit du Maroc ont légèrement baissé, passant de 11,1% en décembre 2019 à 10,9%, ce qui est bien supérieur à la moyenne locale de 7,6%. Ce ratio TCE de 10,9% intègre l'ajustement susmentionné pour les intérêts minoritaires (12 pbs) et pour les détentions de titres publics (64 points de base).

Les chiffres de capitaux réglementaires déclarés par Crédit du Maroc, avec un ratio Tier 1 Bâle III de 11,7% et un ratio d'adéquation des fonds propres totaux de 14,8% en juin 2020, sont solides et supérieurs aux minima réglementaires locaux. Depuis le 1er janvier 2019, les banques marocaines devaient respecter un ratio de fonds propres de catégorie 1 de 9,0% au minimum.

Un financement soutenu par une base de dépôts stable

Crédit du Maroc devrait rester essentiellement financé par les dépôts (les dépôts des clients représentaient 84% des passifs hors capitaux propres à fin juin 2020), avec l'expansion des activités de détail soutenant la collecte des dépôts. La base de dépôts de Crédit du Maroc comprend principalement des comptes courants et des comptes d'épargne à frais bas, qui représentaient 90% du total des dépôts à fin juin 2020.

En outre, la base de financement de la Banque est relativement granulaire, les 20 premiers déposants représentant moins de 10% du total des dépôts à fin décembre 2018. Le financement de la Banque sur le marché est modeste, avec 7,4% des actifs bancaires tangibles à fin juin 2020 (11,7% à fin décembre 2015), ce qui a un effet positif sur le crédit.

Une liquidité saine

Les réserves de liquidités de Crédit du Maroc resteront saines, avec un ratio des actifs liquides/actifs tangibles de 22,3% à fin juin 2020 (24,6% à fin décembre 2019). Ce niveau est défavorable par rapport à la moyenne locale de 32,3%.

Le ratio de couverture des liquidités de Bâle III de la Banque affichait un fort taux de 175% à fin juin 2020 (138% à fin décembre 2019), ce qui est manifestement supérieur à l'exigence réglementaire minimale de 100%. Toutefois, les prêts nets/dépôts des clients de la Banque restent supérieurs à 100% à fin juin 2020.

Les indicateurs de la Banque Centrale annoncés le 30 mars vont permettre de tripler la capacité de refinancement des banques auprès de la Banque Centrale et de soutenir leurs liquidités. Ces indicateurs comprennent l'accès à tous les outils de refinancement en dirhams et en devises, l'élargissement des titres et des billets de trésorerie éligibles comme garantie pour se refinancer auprès de la Banque Centrale, et l'allongement de la durée des opérations de refinancement auprès de celle-ci. La banque centrale a également renforcé son programme de refinancement destiné aux PME.

SOUTIEN ET CONSIDERATIONS STRUCTURELLES

Soutien de la maison mère

La notation de dépôts bancaires de Crédit du Maroc intègre 2 crans de rehaussement au titre du soutien de la société-mère. CASA apporte en effet depuis longtemps un soutien opérationnel à Crédit du Maroc. Le groupe détient une participation majoritaire de 78,7% dans Crédit du Maroc et réinvestit en permanence dans son capital.

Soutien du gouvernement

La notation des dépôts à long terme en devises étrangères de la banque est plafonnée par le plafond des dépôts en devises étrangères à Ba2. La notation des dépôts en monnaie locale de la Banque à Ba1 est conforme à sa BCA (évaluation du crédit de référence) ajustée, qui se situe au même niveau que la notation souveraine. Par conséquent, il n'y a pas de soutien pour augmenter la note de la banque en matière de dépôts, malgré notre appréciation continue de la forte probabilité d'un soutien gouvernemental en cas de besoin.

Notre évaluation de la forte probabilité d'un soutien gouvernemental en cas de besoin reflète l'importance de la banque pour le système financier local dans la mesure où elle est la cinquième plus grande banque du pays avec une part de marché de 4% en matière de dépôts.

Évaluation du risque de contrepartie (CR⁹)

Les évaluations de CR sont des avis sur la manière dont les obligations de contrepartie sont susceptibles d'être traitées en cas de défaillance d'une banque et se distinguent des notations des dettes et des dépôts dans la mesure où (1) elles ne prennent en compte que le risque de défaut plutôt que la probabilité de défaut et la perte financière attendue en cas de défaut, et (2) elles s'appliquent aux obligations des contreparties et aux engagements contractuels plutôt qu'aux instruments de dette ou de dépôt. Le CR est un avis sur le risque de contrepartie lié aux obligations sécurisées d'une banque, aux obligations contractuelles de performance (service), aux produits dérivés, aux lettres de crédit, aux garanties et aux facilités de liquidités. L'évaluation du CR du Crédit du Maroc se situe à Baa3(cr)/P-3(cr).

L'évaluation du risque de contrepartie, avant le soutien du gouvernement, se situe une note au-dessus de la BCA ajustée de ba1, ce qui reflète notre opinion selon laquelle sa probabilité de défaut est inférieure à celle des dépôts. Nous pensons que les obligations de premier rang visées par l'évaluation du CR seront plus probablement maintenues pour limiter la contagion, minimiser les pertes et éviter la perturbation des fonctions essentielles.

Notation du risque de contrepartie (CRR¹⁰)

Les CRR sont des avis sur la capacité des entités à honorer la partie non garantie des passifs financiers de contrepartie non liés à des dettes (passifs CRR) et reflètent également les pertes financières attendues dans le cas où ces passifs ne seraient pas honorés. Les passifs CRR se rapportent généralement à des transactions avec des parties non liées. La partie non garantie des dettes résultant de transactions sur produits dérivés et la partie non garantie des dettes liées à des accords de vente et de rachat constituent des exemples de passifs CRR. Les CRR ne concernent pas les engagements de financement ou autres obligations liées aux obligations sécurisées, aux lettres de crédit, aux garanties, aux obligations de service et de fiduciaire, et autres obligations similaires qui découlent de l'exercice par une banque de ses fonctions opérationnelles essentielles. Les CRR du Crédit du Maroc se situent à Baa3/P-3

Nous considérons le Maroc comme une juridiction avec un régime de résolution non opérationnel. Pour les pays à régime de résolution non opérationnel, le point de départ du CRR est une note au-dessus de la BCA ajustée de la banque, à laquelle nous ajoutons ensuite généralement les mêmes notes de soutien public que celles appliquées aux dépôts et aux dettes senior non garanties. Les passifs CRR de la Banque ne bénéficieront d'aucun soutien du gouvernement car le CRR de la Banque est déjà supérieur au niveau de la notation du gouvernement.

⁹ Risque de Contrepartie – Counterparty Risk (CR)

¹⁰ Notation du Risque de contrepartie – Counterparty Risk Rating (CRR)

Notation à l'échelle nationale (NRS¹¹)

Les NRS n'ont pas pour but de classer les crédits entre plusieurs pays, mais plutôt de fournir un indicateur sur la solvabilité au sein d'un seul pays (le Maroc dans le cas du Crédit du Maroc). Les NRS du Crédit du Maroc sont de Aa.ma/MA-1 pour les dépôts en monnaie locale et de Aa3.ma/MA-1 pour les dépôts en devises étrangères. Elles démontrent que Crédit du Maroc est l'un des acteurs financiers les plus solides du pays, compte tenu du soutien de sa maison-mère et ses solides indicateurs financiers et de liquidités.

Notation de Capital Intelligence

Evolution de la notation Crédit du Maroc sur la période 2018 - 2020

| Catégorie | 2020 | 2019 | 2018 |
|----------------------------|--------|--------|--------|
| Soutien | | | 2 |
| Devise étrangère | | | |
| Long Terme | BBB- | BBB- | BBB- |
| Court Terme | A3 | A3 | A3 |
| Solidité financière | BB+ | BB+ | |
| Perspectives | | | |
| Devise étrangère | Stable | Stable | Stable |
| Solidité Financière | Stable | Stable | |

Note rapport publié en septembre 2019

Le dernier rapport de notation est publié en septembre 2020. Ce rapport est consultable sur le site institutionnel du Crédit du Maroc.

Extrait traduit du rapport édité en septembre 2020

FACTEURS DE NOTATION

Notes confirmées avec une perspective stable

Capital Intelligence Ratings (CI Ratings ou CI) a annoncé la confirmation de la note en devises étrangères à long terme (LT FCR¹²) et la note en devises étrangères à court terme (ST FCR¹³) du Crédit du Maroc (CDM) à 'BBB-' et 'A3', respectivement. En parallèle, CI Ratings a confirmé la note intrinsèque de la banque (BSR¹⁴) et la note de solidité financière (CFS¹⁵) du Crédit du Maroc à 'BB+'. Les perspectives pour la note LT FCR et la note BSR sont stables.

La note LT FCR de la Banque est fixée un cran au-dessus de la note BSR et est limitée par l'évaluation interne de CI du risque de crédit souverain pour le Maroc. La hausse reflète notre évaluation de la forte probabilité d'un soutien extraordinaire, en cas de besoin, de la part de l'actionnaire majoritaire de la Banque, le Crédit Agricole (CA). Nous pensons que Crédit Agricole dispose de ressources et de capacités suffisantes pour soutenir Crédit du Maroc et serait disposé à aider sa filiale.

Le principal défi actuel de la Banque en matière de crédit est la faiblesse de l'environnement opérationnel en raison de l'impact de la Covid-19, qui a augmenté les risques de crédit dans tous les secteurs au Maroc. Des secteurs essentiels ont été touchés, notamment le tourisme et l'industrie manufacturière, et le secteur clé de l'agriculture a été frappé par la sécheresse. Cette détérioration est susceptible d'exercer une certaine pression sur les finances de la Banque. En effet, les revenus et la rentabilité de Crédit du Maroc devraient être plus faibles cette année en raison de l'augmentation des charges de dépréciation due à la hausse des créances douteuses, de la baisse des marges et éventuellement de la baisse des revenus provenant des commissions.

La note BSR du Crédit du Maroc est dérivée d'une note CFS de 'BB+' et d'un Ancrage de Risque de l'Environnement Opérationnel (Operating Environment Risk Anchor - OPERA) de 'BB+'. La note CFS est

¹¹ Notation à l'échelle nationale (NRS) - National scale rating

¹² Note en devises étrangères à long terme – Long Term Foreign Currencies Rating (LT FCR)

¹³ Note en devises étrangères à court terme – Short Term Foreign Currencies Rating (ST FCR)

¹⁴ Note intrinsèque de la banque – Bank Standalone Rating (BSR)

¹⁵ Note de solidité financière – Core Financial Strength (CFS)

soutenu par une rentabilité convenable, des ratios de fonds propres solides (y compris CET1), une qualité des actifs de prêt améliorée et relativement satisfaisante avec un bon niveau de provisionnement, ainsi qu'une franchise stable et soutenable. La note reflète également le niveau modeste des principaux actifs liquides de la Banque (bien que le ratio de couverture des liquidités soit élevé) et le niveau modéré des prêts classés de niveau 2 (ce dernier est faible par rapport à la plupart des banques comparables au Maroc). Bien que le niveau des actifs liquides du Crédit du Maroc soit faible, le ratio des actifs liquides nets est raisonnable. Le ratio prêts/dépôts est légèrement élevé - mais face à des fonds stables, la position est favorable.

Crédit du Maroc occupe une position stable dans le secteur bancaire marocain, contrôlant un peu plus de 5% des actifs du secteur et des dépôts clients. Les activités de la Banque sont concentrées sur le marché national. Crédit du Maroc possède diverses filiales, notamment dans le domaine du crédit-bail, de l'assurance, du courtage et de la gestion d'actifs, mais celles-ci sont relativement petites - bien que les revenus aient augmenté au cours des dernières années. Les postes clés de la direction et du conseil d'administration sont occupés par des membres du CA, et la gestion des risques est encadrée par les principes de la maison mère et est considérée solide.

La rentabilité de la Banque au niveau opérationnel est assez stable et satisfaisante depuis quelque temps déjà. Cela reflète une bonne marge d'intérêt nette, soutenue par une base de financement à faible coût. Les rendements nets se sont améliorés en glissement annuel pendant quelque temps jusqu'en 2019. Bien qu'en légère baisse en 2019 en raison de la stagnation des revenus et d'une légère augmentation des dépréciations, le rendement moyen des actifs (ROAA) a atteint un niveau satisfaisant. Le stock de créances douteuses a diminué au cours de chacune des dernières années jusqu'en 2018 et n'a augmenté que marginalement l'année dernière. Le niveau des créances douteuses par rapport aux prêts bruts est modéré par rapport aux banques comparables, mais élevé par rapport aux normes internationales. La couverture des réserves pour pertes sur prêts est proche de la couverture totale. Cependant, comme pour toutes les banques comparables, la qualité du portefeuille de prêts est susceptible de subir une pression importante cette année en raison de facteurs liés à la Covid-19.

Perspectives des notations

Les perspectives pour toutes les notations sont stables. CI s'attend à ce que Crédit du Maroc maintienne son profil financier à un niveau satisfaisant cette année par rapport à ses notations actuelles. Le risque de crédit continuera de constituer un défi, et la classification des prêts devrait s'affaiblir cette année tout en restant maîtrisable. L'environnement opérationnel et l'économie se sont détériorés cette année au Maroc, et les créances douteuses et le coût du risque devraient augmenter tandis que la rentabilité devrait baisser. Cependant, les ratios de fonds propres devraient rester stables à leur niveau actuel. Le financement global et la liquidité devraient rester satisfaisants.

Dynamique des notations : Scénario à la hausse

La probabilité d'une révision à la hausse de la note BSR et/ou la note CFS est actuellement faible. Une révision à la hausse de la notation à l'avenir nécessiterait une amélioration significative de la qualité des actifs de prêt de la Banque, un renforcement des paramètres de liquidité et une amélioration des réserves de capitaux. Une amélioration de l'évaluation interne du risque souverain de CI et/ou d'OPERA pour le Maroc, qui est considérée comme très improbable à l'heure actuelle, exercerait également une pression haussière sur les notations.

Dynamique des notations : Scénario à la baisse

Un affaiblissement significatif de la qualité des actifs de prêt, de la liquidité ou des ratios de capital que la Banque ne pourrait être en mesure de corriger dans un délai raisonnable, pourrait conduire à une dégradation des notations. Une baisse de l'évaluation interne de CI du risque souverain pour le Maroc et/ou OPERA exercerait également une pression baissière sur les notations.

| Monnaie étrangère | | Perspective | BSR | Perspective | CFS | ESL | OPERA |
|-------------------|-------------|--------------------------|-----|-------------|-----|-------|-------|
| Long terme | Court terme | Long terme / Court terme | | BSR | | | |
| BBB- | A3 | Stable | bb+ | Stable | bb+ | Elevé | bb+ |

Section III - GOUVERNANCE DU CRÉDIT DU MAROC

Depuis 1999, Crédit du Maroc a opté pour une structure de gouvernance duale reposant sur un Conseil de Surveillance et un Directoire, dissociant ainsi les pouvoirs de gestion et de contrôle.

1. Assemblée d'actionnaires

Crédit du Maroc est une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, de droit privé et régie par la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée (ci-après la « Loi 17-95 ») et la loi 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés (ci-après « la Loi Bancaire »)

Les modes de convocation, les conditions d'admission, les quorums et les conditions d'exercice des droits de vote des Assemblées générales ordinaires et extraordinaires du Crédit du Maroc sont conformes à la Loi 17-95.

1.1 Mode de convocation

Conformément aux dispositions de l'article 116 de la Loi 17-95, l'Assemblée est convoquée par le Directoire. À défaut, et en cas d'urgence, l'Assemblée générale peut être également convoquée par :

- les Commissaires aux Comptes, qui ne peuvent y procéder qu'après avoir vainement requis sa convocation par le Directoire et le Conseil de Surveillance ;
- le ou les liquidateurs en cas de dissolution de la société et pendant la période de liquidation ;
- un mandataire désigné par le Président du tribunal statuant en référé, à la demande soit de tout intéressé en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social ;
- les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la société ;
- le Conseil de Surveillance.

Trente jours au moins avant la réunion de l'Assemblée des actionnaires, la société doit publier, dans un journal d'annonces légales agréé, un avis de réunion et le texte des projets de résolutions qui seront présentés à l'Assemblée par le Directoire, complétés par une description précise des procédures que les actionnaires doivent suivre pour participer à l'Assemblée en particulier des modalités de vote par procuration.

Cet avis doit mentionner la dénomination, la forme, le capital, le siège et le numéro d'immatriculation au registre de commerce de la société, les jour, heure et lieu de réunion ainsi que la nature de l'Assemblée ordinaire, extraordinaire ou spéciale, son ordre du jour et le texte des projets de résolutions. Toutefois, lorsque la société ne reçoit aucune demande d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de la part d'un actionnaire, dans les conditions prévues par la Loi 17-95, l'avis de réunion susvisé tient lieu d'avis de convocation tel qu'il a été publié. Toutes les Assemblées sont valablement constituées, sans question de délai, ni de publicité, si l'unanimité des actionnaires se trouve présente ou représentée.

1.2 Conditions d'admission

Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité, et également de la propriété de ses titres sous la forme et dans le délai mentionné dans les avis de convocation, sans toutefois que le délai puisse excéder cinq jours francs avant la réunion de l'Assemblée.

1.3 Conditions d'exercice des droits de vote

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

1.4 Conditions de quorum et de majorité

Dans les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social et, dans les Assemblées spéciales, sur l'ensemble des actions de la catégorie intéressée, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la Loi 17-95.

L'Assemblée générale ordinaire ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins le quart des actions ayant le droit de vote tel qu'il est prévu à l'article 26.2 des statuts. Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Elle statue à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Sont réputés présents, pour le calcul de la majorité et du quorum de l'Assemblée générale ordinaire, les actionnaires qui participent à l'assemblée par des moyens de visioconférence ou par des moyens équivalents permettant leur identification dans le respect des conditions fixées par les articles 50 bis et 111 de la Loi 17-95.

L'Assemblée générale ordinaire est réunie tous les ans, dans les six premiers mois qui suivent la date de clôture de l'exercice social. Elle entend notamment le rapport du Directoire et celui des commissaires aux comptes. Elle discute, redresse et approuve ou rejette les comptes et statue sur la répartition et l'affectation des bénéfices.

L'Assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, la moitié et, sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote, tel qu'il est prévu à l'article 27.2 des statuts. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième Assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée. Elle doit réunir le quart (1/4) au moins des actions ayant le droit de vote.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix exprimées.

Sont réputés présents, pour le calcul de la majorité et du quorum de l'Assemblée générale extraordinaire, les actionnaires qui participent à l'Assemblée par des moyens de visioconférence ou par des moyens équivalents permettant leur identification dans le respect des conditions fixées par les articles 50 bis et 110 de la Loi 17-95.

L'Assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions.

Les Assemblées spéciales sont convoquées et délibèrent dans les mêmes conditions que l'Assemblée générale ordinaire.

1.5 Conditions d'acquisition de droits de vote double éventuels

Les statuts de Crédit ne prévoient pas d'attribution de droit de vote double. Le droit commun en pareille matière tel que régi par les dispositions de la Loi 17-95 (art. 257), demeure applicable.

1.6 L'ordre du jour

L'article 21 des statuts du Crédit du Maroc stipule que l'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires, représentant la proportion du capital social prévue par l'article 117 de la Loi 17-95 telle que modifiée et complétée (au moins 5% du capital social inférieur à 5 millions de dirhams, et 2% pour le surplus), ont la faculté de requérir l'inscription d'un ou de plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour.

1.7 Composition

L'article 22 des statuts du Crédit du Maroc stipule que l'Assemblée générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions.

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée générale sur simple justification de leur identité à condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq (5) jours au moins avant l'Assemblée, s'ils sont titulaires d'actions nominatives, ou de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé, s'ils sont titulaires d'actions au porteur.

2. Le Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc

Le fonctionnement du Conseil de Surveillance est régi par les dispositions légales et statutaires ainsi que par son règlement intérieur. Il en est de même pour les Comités spécialisés.

2.1. Présentation du Conseil de Surveillance

2.1.1 Rôle et pouvoirs

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Banque par le Directoire, dans les conditions prévues par la Loi 17-95, et s'appuie sur des comités spécialisés détaillés ci-après.

Le Conseil de Surveillance nomme les membres du Directoire dont il fixe les principes et les critères de rémunération, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant leur rémunération totale. Il peut les révoquer à tout moment.

Il exerce le contrôle permanent de la gestion de la Banque. A ce titre, une fois par trimestre au moins, le Directoire lui présente un rapport sur la marche des affaires sociales et après la clôture de chaque exercice et dans le délai de trois mois, le Directoire présente au Conseil de Surveillance, aux fins de vérification et de contrôle, les documents prévus par la Loi 17-95.

Sur la convocation de son Président, il se réunit, aussi souvent que la loi le prévoit et que l'intérêt de la société l'exige. Il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

2.1.2 Composition

L'article 15-1 des statuts du Crédit du Maroc stipule que le Conseil de Surveillance est composé de 3 membres au moins et de 15 membres au plus, pris parmi les actionnaires. Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés par l'Assemblée générale pour un mandat d'une durée de trois (3) années. Ils sont rééligibles mais ne peuvent cumuler plus de quatre (4) mandats successifs. Par dérogation à ce qui précède, le membre du Conseil de Surveillance, personne morale, n'est pas concerné par ladite limite du nombre de mandats successifs qui s'impose, à l'inverse, à son représentant permanent.

Aucun membre du Conseil de Surveillance ne peut faire partie du Directoire. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés ; la voix du Président est prépondérante en cas de partage.

Le Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc est composé de dix membres dont trois membres indépendants femmes. Au moment des nominations et/ou renouvellements des membres du Conseil intervenus en 2019, l'équilibre des compétences nécessaires au sein du Conseil de Surveillance a été apprécié en tenant compte de la nécessité de veiller à assurer une meilleure représentation des femmes au sein du Conseil de Surveillance. Sur les trois nouveaux entrants au Conseil de Surveillance, deux sont des femmes.

Le Conseil de Surveillance dispose ainsi en son sein d'une représentation équilibrée des hommes et des femmes avec sept hommes et trois femmes. Le Conseil de Surveillance s'assure, avant de demander l'approbation des actionnaires lors de la nomination d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance, que tous ses membres ont reçu les informations sur le candidat nécessaires à l'appréciation de ses qualifications professionnelles notamment la liste des autres fonctions qu'il a occupées et, le cas échéant, les informations nécessaires à l'évaluation de son indépendance. La qualification de membre indépendant et les critères présidant à sa détermination font l'objet d'un examen en Comité de Nomination et de Rémunération.

Membres du Conseil de Surveillance au 31 mai 2021

| Identité | Fonction | Première nomination | Dernier renouvellement | Expiration du mandat | Fonction principale | Membre d'un comité |
|---|--|----------------------|------------------------|-----------------------------------|--|--------------------|
| Ismail Fassi-Fihri | Président du Conseil | 11/1999 | 03/2019 | AGO statuant sur les comptes 2021 | Directeur général Groupe Safari | - |
| François-Edouard Drion (1) | Vice-Président du Conseil | 10/2017 | 03/2019 | AGO statuant sur les comptes 2021 | Directeur général la Banque de Proximité à l'International (CA) | C |
| Naziha Belkeziz | Membre indépendant ¹ ₆ | 11/2015 | 03/2019 | AGO statuant sur les comptes 2021 | Consultante dans le domaine de la gouvernance au sein du Cabinet « Associés en Gouvernance Maroc » | R |
| Nada Biaz | Membre indépendant ¹ ₆ | 03/2019 | - | AGO statuant sur les comptes 2021 | Directeur général du Groupe ISCAE | C |
| Marc Didier | Membre | 03/2019 | - | AGO statuant sur les comptes 2021 | Agriculteur - Président du Conseil d'Administration de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne | C |
| Habiba Laklalech | Membre indépendant ¹⁶ | 03/2019 | - | AGO statuant sur les comptes 2021 | Directeur général de l'Office National des Aéroports | A |
| Olivier Nicolas | Membre | 02/2019 | 03/2019 | AGO statuant sur les comptes 2021 | Directeur banque des entreprises et gestion de fortune LCL | A |
| Gérard Ouvrier-Bufferet (2) | Membre | 09/2011 | 03/2019 | AGO statuant sur les comptes 2021 | Directeur général de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Loire Haute-Loire | A et R |
| Hervé Varillon | Membre | Coopté le 30/04/2020 | - | AGO statuant sur les comptes 2021 | Directeur général de Crédit Agricole Leasing & Factoring | R |
| Crédit Agricole S.A (représenté par Mme Meriem Ech-Cherfi) | Membre | 12/2005 | 03/2019 | AGO statuant sur les comptes 2021 | Directrice de la stratégie de Crédit Agricole S.A. | R |

Source : Crédit du Maroc

(A) Comité d'audit (R) Comité des risques (C) Comité de Nomination et de Rémunération

(1) Président du Comité de Nomination et de Rémunération

(2) Président du Comité des Risques et Président du Comité d'Audit

Les règles applicables par la Banque prévoient qu'un membre du Conseil de Surveillance ne peut exercer plus de cinq mandats d'administrateurs ou de membres du Conseil de Surveillance de sociétés anonymes ayant leur siège social sur le territoire du Royaume, sauf dans les sociétés cotées ou non cotées du même Groupe ; les mandats dans les sociétés du même Groupe ne comptant que pour un seul mandat.

Le parcours de chacun des membres du Conseil traduit la diversité des compétences individuelles au service de la compétence collective du Conseil de Surveillance.

¹⁶ Membre indépendant selon la loi 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés.

Les critères correspondent aux exigences réglementaires. Par ailleurs, le Comité de Nomination et de Rémunération examine sur une fréquence annuelle la qualification d'indépendance. Les résultats de cet examen sont portés à la connaissance du Conseil.

Il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil de Surveillance, ni entre ces derniers et les membres du Directoire.

Il n'existe aucun conflit d'intérêt avéré ou potentiel entre la Banque et les membres du Conseil tant en ce qui concerne leurs intérêts personnels que les autres obligations.

Le Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc compte quatre femmes, dont la respectabilité, la compétence et l'expérience viennent renforcer et enrichir les travaux du Conseil et ceux de ses comités spécialisés : Madame Naziha Belkeziz, Madame Nada Biaz, Madame Habiba Laklalech et Madame Meriem Ech-Cherfi, soit un taux de 40 % de l'effectif global du Conseil de Surveillance. Par ailleurs, Madame Naziha Belkeziz, Madame Nada Biaz et Madame Habiba Laklalech sont membres indépendants du Conseil.

Ces nominations s'inscrivent aussi dans la volonté du Crédit du Maroc de :

- valoriser la diversité notamment du genre garante d'une gouvernance éclairée et efficiente ;
- répondre aux attentes des parties prenantes ;
- s'inscrire en ligne avec les principes réglementaires en vigueur au Maroc et les meilleurs standards de gouvernance.

La qualité de membre indépendant est examinée pour chaque nouvelle nomination ou pour chaque renouvellement de mandat et est revue annuellement au vue des critères définis par la circulaire Bank Al-Maghrib 5/W/2016 fixant les conditions et modalités de désignation d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration ou de surveillance des établissements de crédit.

Monsieur Ismaïl Fassi-Fihri exerce plusieurs mandats d'administrateur de filiale dans les sociétés du Groupe Safari, comptant ainsi pour un mandat. Madame Habiba Laklalech exerce aussi plusieurs mandats d'administrateur des filiales du Groupe Royal Air Maroc, comptant pour un mandat, et occupe également un mandat d'administrateur indépendant de Fenie Brossette. Mesdames Naziha Belkeziz et Nada Biaz n'exercent pas de mandat dans des sociétés anonymes ayant leur siège social sur le territoire du Royaume du Maroc. Messieurs Olivier Nicolas, Hervé Varillon, Gérard Ouvrier-Buffer, Meriem Ech-Cherfi, François-Edouard Drion et Marc Didier n'exercent pas de mandat dans des sociétés anonymes ayant leur siège social sur le territoire du Royaume.

2.2. Nombre minimum d'actions qui doivent être détenues par un membre du Conseil

Chaque membre du Conseil doit être propriétaire d'au moins cinq actions, obligatoirement nominatives, pendant toute la durée de ses fonctions.

Par dérogation aux dispositions de l'article 84 de la Loi 17-95, et conformément aux dispositions de l'article 41 bis de la Loi 17-95 et de l'article 35 de la Loi Bancaire repris dans les statuts du Crédit du Maroc, les membres indépendants du Conseil de Surveillance ne doivent pas être propriétaires d'actions de la Banque.

2.3. Appréciation de la qualité d'indépendance des membres du Conseil

Le processus d'appréciation de la qualité de membre indépendant est mis en œuvre sous l'égide du Comité de Nomination et de Rémunération. Ainsi, lors de sa réunion du 24 février 2021, le Comité de Nomination et de Rémunération a examiné la situation de Mesdames Naziha Belkeziz, Habiba Laklalech et Nada Biaz.

Les huit critères d'indépendance définis par Bank Al-Maghrib et repris dans le règlement intérieur du Conseil de Surveillance de la Banque sont :

- ne pas avoir été membre de l'organe d'administration de la Banque au cours des six dernières années ;
- ne pas être salarié ou membre de l'organe de direction de la Banque, représentant permanent, salarié ou membre de l'organe d'administration d'un actionnaire ou d'une entreprise que la Banque consolide et ne pas l'avoir été au cours des trois années précédentes ;
- ne pas être membre de l'organe de direction ou d'administration d'une entreprise dans laquelle la Banque détient une participation quel que soit le pourcentage de détention et ne pas l'avoir été au cours des trois années précédentes ;

- ne pas être membre de l'organe de direction ou d'administration d'une entreprise dans laquelle la Banque dispose d'un mandat au sein de son organe d'administration ou dans laquelle un membre des organes de direction ou d'administration de la Banque, en exercice ou l'ayant été depuis moins de trois ans, détient un mandat au sein de son organe d'administration ;
- ne pas être membre des organes d'administration ou de direction d'un client ou fournisseur significatifs de la Banque ou de son groupe d'appartenance, ou pour lequel la Banque ou, le cas échéant, son groupe en amont et en aval représente une part significative de l'activité ;
- ne pas avoir de lien de parenté, jusqu'au deuxième degré, avec un membre de l'organe de direction ou d'administration de la Banque ou son conjoint ;
- ne pas avoir exercé un mandat de commissaire aux comptes au sein de la Banque au cours des trois années précédentes ;
- ne pas avoir exercé un mandat de conseil de la Banque au cours des trois années précédentes.

Après examen de leur situation, le Conseil de Surveillance du 24 février 2021 a considéré que Mesdames Naziha Belkeziz, Habiba Laklalech et Nada Biaz remplissaient toujours tous les critères d'indépendance.

2.4. Mouvements au sein du Conseil de Surveillance

Le 30 avril 2020, le Conseil de Surveillance a coopté en qualité de membre du Conseil, Monsieur Hervé Varillon, en remplacement de Monsieur Philippe Carayol, démissionnaire suite à son départ à la retraite.

Le 28 juillet 2020, le Conseil de Surveillance a pris acte du nouveau représentant permanent de Crédit Agricole S.A. au Conseil de Surveillance en la personne de Monsieur Cyril Meilland en lieu et place de Monsieur Stanislas Ribes.

Le 30 avril 2021, le Conseil de Surveillance a pris acte du nouveau représentant permanent de Crédit Agricole S.A. au Conseil de Surveillance en la personne de Madame Meriem Ech-Cherfi en lieu et place de Monsieur Cyril Meilland.

2.5. Parcours des membres du Conseil

Ismâïl Fassi-Fihri – Président du Conseil de Surveillance (57 ans)

Monsieur Ismaïl Fassi-Fihri intègre le Groupe Safari en 1987 et devient Directeur financier en 1993 avant d'être promu, en 1999, Directeur général.

Monsieur Fassi-Fihri est trésorier de la Fondation Mohammed Karim Lamrani pour l'Ensemble Nejjarine et Membre d'Alumni Dauphine Maroc. Il a publié un mémoire de 3ème cycle sur la mise en œuvre d'un tableau de bord informatisé - Société Chérifienne des Pétroles (SCP).

Né en 1963, Monsieur Ismaïl Fassi-Fihri est titulaire d'une Maîtrise des Sciences de Gestion - Université Paris IX Dauphine et d'un DESS de Contrôle de Gestion et d'Audit de l'I.A.E - Université Paris I.

Mandats occupés :

| Société | Mandats |
|----------------------|----------------|
| CCCM | Administrateur |
| CEMA-BOIS DE L'ATLAS | Administrateur |
| CEMA GABON | Administrateur |
| CMPE | Administrateur |
| COMICOM | Administrateur |
| DIMATEQ SA | Administrateur |
| JAMA AUTO | Administrateur |
| MAFACO | Administrateur |
| MORY & CIE MAROC | Administrateur |

| | |
|--|----------------------------|
| RYAD AUTO | Administrateur |
| SCIM-CHIMIQUE | Administrateur |
| SICAL | Administrateur |
| SOCIETE INDUSTRIELLE DE BEAULIEU | Administrateur |
| SOCIETE MAROCAINE DES COMPTEURS –SMCV | Administrateur |
| SMEIA | Administrateur |
| SMM-SOCODAM-DAVUM | Administrateur |
| SOMADIR | Administrateur |
| FONDATION NEJJARINE | Administrateur / Trésorier |
| SOCIETE MAROCAINE CHARBONNIERE ET MARITIME | Directeur général Délégué |

François-Edouard Drion - Vice-Président du Conseil (54 ans)

Monsieur François-Edouard Drion est Directeur de la Banque de Proximité à l'International depuis juillet 2017. Il est membre du Comité de direction de Crédit Agricole S.A. Il a une riche expérience de près de trente années dans le domaine bancaire. En effet, Monsieur François-Edouard Drion a débuté sa carrière chez BNP Paribas où il est notamment Responsable du Moyen-Orient pour la banque de Détail, et Directeur général de BNP Paribas en Algérie. En avril 2008, il intègre le groupe Crédit Agricole en tant que Directeur général de Crédit Agricole Serbie. En décembre 2011, il est nommé Directeur général de Crédit Agricole Egypt.

Né en 1967, Monsieur François-Edouard Drion est diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (Option Eco-Finance) et titulaire d'un DESS Finance de Paris Dauphine.

Mandats occupés :

| Société | Mandats |
|----------------------------------|---|
| CACI | Administrateur |
| CREDIT AGRICOLE BANK POLSKA | Président du Conseil de Surveillance |
| CREDIT AGRICOLE EGYPT SAE | Administrateur |
| CREDIT AGRICOLE ITALIA | Administrateur, Membre du Comité Exécutif |
| CREDIT AGRICOLE PAYMENT SERVICES | Administrateur |
| IUB HOLDING | Président SAS à Associé Unique |
| CREDIT AGRICOLE BANK UKRAINE | Président du Conseil de Surveillance |

Naziha Belkeziz – Membre indépendant (53 ans)

Madame Naziha Belkeziz exerce actuellement une activité de consultante dans le domaine de la gouvernance au sein du cabinet « Associés en Gouvernance Maroc ». Elle enseigne également la finance et la gouvernance au sein de divers instituts de formation.

De 1992 à 2011, elle est en charge de nombreux postes de responsabilité au sein de la Banque Commerciale du Maroc puis du groupe Attijariwafa Bank. Elle est successivement Responsable du financement de l'investissement, de l'immobilier et du tourisme au sein de la Direction des crédits, Senior Banker au sein de la Direction des Grandes Entreprises et des Institutionnels, Economiste en chef du groupe Attijariwafa Bank, Responsable du marketing et de la communication de la Banque de l'Entreprise puis Responsable du marché de la PME.

En 2010, elle suit le programme «Corporate Governance Board Leadership» de la Société Financière Internationale. Elle est aussi auteur d'un ouvrage sur les privatisations et le marché boursier au Maroc (Editions Dar Nachr El Maarifa. 1999).

Née en 1968, Madame Naziha Belkeziz est diplômée de l'Université de Paris Dauphine (Maîtrise en Sciences de Gestion) et de l'Université Hassan II de Casablanca (Doctorat de troisième cycle en économie d'entreprise). Elle est également titulaire du DECF (Conservatoire National des Arts et Métiers, Paris).

Mandats occupés :

| Association | Mandats |
|--|------------------------------|
| Association « Banque Alimentaire » | Administrateur |
| Association « Réseau Entreprendre Maroc » | Administrateur |
| Association « Education For Employment Maroc » | Administrateur et Trésorière |

Nada Biaz – Membre indépendant (52 ans)

Madame Nada Biaz assume, de 1993 à 1995, les fonctions d'enseignante au sein de l'ISCAE en comptabilité analytique et initiation à la gestion. En 1998, elle intègre EF English First, School of Casablanca, en tant que Sales and Marketing Manager avant d'être promue, en 2002, Center Manager. De 2006 à 2014, elle intègre le groupe HEM pour y enseigner le marketing.

En 2014, elle rejoint le groupe ISCAE en qualité de Directeur avant de se voir confier, en 2015, la Direction générale.

Née en 1969, Madame Nada Biaz est diplômée de l'ISCAE (option finance) et est titulaire du Diplôme d'Etudes Supérieures en Sciences Economiques de l'Université Hassan II de Casablanca.

Mandats occupés :

| Société | Mandats |
|--|---------------------------------|
| Ecole Nationale Supérieure de l'Administration (ENSA) | Administrateur |
| International Advisory Board de Neoma Business School (France) | Membre du Conseil International |
| International Advisory Board de ESCP Europe (France) | Membre du Conseil International |
| Islamic Research and Training Institute (Jeddah) | Board of Trustees member |
| Conseil National de Coordination de l'Enseignement Supérieur | Membre du Conseil |

Marc Didier - Membre intuitu personae (55 ans)

Monsieur Marc Didier est, depuis le 30 mars 2014, Président du Conseil d'Administration de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne. Exploitant agricole à Manciet, Monsieur Marc Didier est également Vice-Président de la Caisse locale de Crédit Agricole Armagnac et occupe plusieurs fonctions à la Fédération Nationale du Crédit Agricole (FNCA) en tant que membre de la Commission des Ressources Humaines et membre du Comité de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Il est également Président de l'Amicale Sud, membre du Conseil d'Administration de SAS CA Chèques, de Bankoa, de l'IFCAM, de Pacifica, de Vivadour, des Vignerons du Gerland, de l'Association Handicap et Emploi au Crédit Agricole (HECA) et de l'Association des Présidents de Caisse régionale.

Monsieur Marc Didier est Président de la Fondation Crédit Agricole Pyrénées Gascogne et Président de l'Association Ecole Territoriale pour l'Innovation et la Coopération.

Né en 1965, Monsieur Marc Didier est titulaire du Brevet Technicien Agricole. Il a été décoré de la médaille d'Officier du Mérite Agricole.

Mandats occupés :

| Société/Association | Mandats |
|--|----------------|
| Caisse locale de Crédit Agricole Armagnac | Vice-Président |
| SAS CA Chèques | Administrateur |
| BANKOA | Administrateur |
| IFCAM | Administrateur |
| PACIFICA | Administrateur |
| GRAND SUD OUEST CAPITAL | Administrateur |
| GSO INNOVATION SAS | Administrateur |
| Crédit Agricole Assurances | Administrateur |
| Fondation Crédit Agricole Pyrénées Gascogne | Président |
| Association Ecole Territoriale pour l'Innovation et la Coopération | Président |
| Association Handicap et Emploi Crédit Agricole | Administrateur |
| Association des Présidents de Caisse régionale | Administrateur |
| Fonds de dotation INDARRA | Administrateur |

Habiba Laklalech - Membre indépendant (49 ans)

Madame Laklalech intègre, de 1995 à 2002, Procter & Gamble Maroc en tant qu'Assistant Brand Manager puis en tant que Brand Manager. En 2002, elle rejoint Meditel pour occuper le poste de Directeur Gestion de Produits puis de Directeur de la Business Unit Clients Particuliers.

En 2006, elle intègre Royal Air Maroc en tant que Directeur Audit et Organisation. En 2008, elle est nommée Directeur Stratégie de Groupe et Directeur Audit et Organisation. En 2010, elle est promue Directeur général adjoint en charge des finances et support. En 2014, elle prend en charge le pôle commercial.

En 2016, elle devient Directeur général adjoint en charge de la finance et du contrôle de gestion groupe, des achats et affaires générales, du cargo et de la gestion des risques.

En février 2021, Madame Habiba Laklalech est nommée Directeur général de l'Office national des aéroports (ONDA).

Née en 1972, Madame Habiba Laklalech est ingénieure de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications de Paris et est titulaire d'un DEA en optoélectronique et micro-ondes de l'université Pierre et Marie Curie de Paris. Elle a été décorée Chevalier de l'Ordre du Trône par Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Mandats occupés :

| Société | Mandats |
|--------------------------------------|---|
| OFFICE NATIONAL DES AEROPORTS (ONDA) | Directeur général |
| ATLAS SERVAIR | Présidente du Conseil d'Administration |
| AEROTECHNIC INDUSTRIES | Présidente du Conseil d'Administration |
| RAM EXPRESS | Administrateur |
| ATLAS HOTELS & RESORTS | Administrateur |
| FENIE BROSSETTE | Administrateur indépendant et membre du Comité Stratégique et Investissements |

Olivier Nicolas – Membre intuitu personae (55 ans)

Monsieur Olivier Nicolas est Directeur banque des entreprises et gestion de fortune de LCL depuis septembre 2015 et second Dirigeant effectif de LCL. Il est membre du Comité de direction de Crédit Agricole S.A. Il rejoint, en 1990, l'Inspection générale de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, en qualité d'Inspecteur. Nommé ensuite chef de mission puis Adjoint de l'Inspecteur général, Responsable de la supervision de l'ensemble des missions d'inspection du groupe CNCA, il entre, en 2000, à la Direction financière comme Responsable des émissions et du placement des titres de dette et de capital destinés au réseau Crédit Agricole, avant de se voir confier, en 2002, la responsabilité de la gestion actif/passif.

En avril 2005, il devient Responsable de la Direction de la Gestion Financière de Crédit Agricole S.A. au sein de la Direction Finances Groupe. En octobre 2011, Monsieur Olivier Nicolas devient Directeur Finance et Grands Institutionnels et membre du Comité exécutif de LCL. Il devient également Administrateur de Crédit Agricole Home Loan SFH et Administrateur de Crédit Logement.

Né en 1966, Monsieur Olivier Nicolas est diplômé de l'Ecole Nationale des Arts et Métiers et de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

Mandats occupés :

| Société | Mandats |
|------------------------|----------------|
| CREDIT AGRICOLE TITRES | Administrateur |

Gérard Ouvrier-Buffer – Membre intuitu personae (64 ans)

Monsieur Gérard Ouvrier-Buffer est Directeur général de la Caisse régionale Loire Haute-Loire (CR LHL) depuis le 1^{er} janvier 2002. Il est, depuis le 5 août 2013, membre du Conseil d'Administration de Crédit Agricole S.A.

Monsieur Gérard Ouvrier-Buffer a effectué la quasi-totalité de sa carrière dans le Groupe Crédit Agricole. Au sein des Caisses régionales de Haute-Savoie (1982-1992), puis du Midi (1992-1998), il acquiert une expertise complète dans tous les métiers de la banque de détail. Directeur général adjoint du Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes en 1998. Il a, parallèlement, présidé Predica et Crédit Agricole Assurances jusqu'en 2013. Puis, il a piloté le lancement et le développement de la filière immobilière, et préside aujourd'hui Crédit Agricole Immobilier. Il est Vice-Président de la Fédération Nationale du Crédit Agricole (FNCA).

Né en 1957, Monsieur Gérard Ouvrier-Buffer est titulaire d'un BTS Techniques Agricoles et Gestion d'Entreprise. Il a été décoré de la médaille d'Officier du Mérite Agricole et de l'insigne de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Mandats occupés :

| Société | Mandats |
|--|--|
| COFAM (filiale de la CR LHL) | Président du Conseil d'Administration |
| SQUARE HABITAT CREDIT AGRICOLE LOIRE HAUTE-LOIRE | Administrateur |
| EDOKIAL | Administrateur |
| LE VILLAGE BY CA LOIRE HAUTE-LOIRE | Président du Conseil d'Administration |
| LA FONDATION D'ENTREPRISE CA LOIRE HAUTE-LOIRE POUR L'INNOVATION | Administrateur Fondateur du Conseil d'Administration |
| FONDATION DE L'UNIVERSITE JEAN MONNET DE SAINT-ETIENNE | Représentant permanent de CRCALHL (Collège des Fondateurs) - Trésorier |
| FOREZ-VELAY | Administrateur |
| FEDERATION NATIONALE DU CREDIT AGRICOLE - FNCA | Membre du bureau fédéral - Vice-Président |

| | |
|----------------------------|---|
| SAS RUE LA BOETIE | Administrateur – Membre du Bureau du Conseil d’Administration |
| SACAM Participations | Membre du Conseil d’Administration |
| CREDIT AGRICOLE | Administrateur et Membre du Comité d’Audit |
| CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER | Président du Conseil d’Administration |
| UNI-MEDIAS | Membre du Conseil de Gestion |

Hervé Varillon - Membre intuitu personae (53 ans)

Monsieur Hervé Varillon est Directeur général de Crédit Agricole Leasing & Factoring (CAL&F) depuis le 1^{er} mai 2020.

Il débute sa carrière en tant qu'auditeur chez Deloitte puis consultant chez Peat Marwick, il occupe pendant sept ans des fonctions de contrôleur financier puis de directeur comptable et financier dans différentes filiales d'activité de marchés du groupe BNP Paribas, avant de rejoindre le groupe Crédit Agricole et le métier du crédit-bail en 2004. Il devient directeur financier de Crédit Agricole Leasing en février 2005 et d'Eurofactor en mars 2009 avant d'être nommé directeur finances, informatique et organisation des métiers leasing et factoring en octobre 2009.

En janvier 2013, il devient directeur général adjoint en charge du fonctionnement de Crédit Agricole Leasing & Factoring, pour la France et l'international, puis à partir de 2015, en charge du développement. En avril 2016, il intègre Crédit Agricole Ile-de-France en tant que directeur général adjoint en charge du fonctionnement.

Né en 1967, Monsieur Hervé Varillon est titulaire du diplôme d'expertise comptable de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lyon.

Mandats occupés :

| Société | Mandats |
|---|--|
| CREDIT AGRICOLE | Membre du CODIR |
| AUXIFIP | Président du Conseil d’Administration |
| FINAMUR | Président du Conseil d’Administration |
| LIXXBAIL | Président du Conseil d’Administration |
| LIXXCREDIT | Président du Conseil d’Administration |
| UNIFERGIE | Président du Conseil d’Administration |
| EUROFACTOR Hispania | Président Directeur général |
| EFL | Président du Conseil de Surveillance |
| EUROFACTOR Italia | Président du Conseil d’Administration |
| CREDIT AGRICOLE LEASING ITALIA | Administrateur |
| LESICA | Représentant permanent de Crédit Agricole Leasing et Factoring |
| EUROFACTOR GmbH | Président du Beirat |
| ASF | Membre du Conseil |
| CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER | Administrateur |
| CREDIT AGRICOLE LEASING ET FACTORING SUCURSAL EM PORTUGAL | Président directeur général |
| GSA Ltd | Administrateur |

Meriem Ech-Cherfi – Représentant du Crédit Agricole SA (41 ans)

Madame Meriem Ech-Cherfi est Directrice de la stratégie de Crédit Agricole S.A. depuis le 1er octobre 2019 et est membre du Comité de direction de Crédit Agricole S.A.

Après avoir démarré sa carrière en 2004 à la Société Générale, successivement en charge de l'implémentation de Bâle 2 sur les risques opérationnels, Vice-President Market Risk Advisory pour les corporates au sein de SG-CIB, puis Directeur Advisory & derivatives sales, Madame Meriem Ech-Cherfi rejoint en 2012 le Boston Consulting Group comme consultante, puis chef de projet.

Madame Meriem Ech-Cherfi prend en 2016 la tête de Mastercard Advisors France et devient en 2017 Vice-Président, Responsable du développement de Mastercard France.

Née en 1979, Madame Meriem Ech-Cherfi est diplômée de l'Ecole Centrale de Paris.

Mandats occupés :

| Société | Mandats |
|--------------------------------------|----------------|
| CREDIT AGRICOLE LEASING ET FACTORING | Administrateur |
| NAKAMA | Administrateur |
| SAMMAS | Administrateur |
| EKWATEUR | Administrateur |

2.6. Formation des membres du Conseil de Surveillance

En avril 2018, cinq membres du Conseil et les membres du Directoire ont suivi une formation sur les enjeux de conformité (obligations, conflits d'intérêts, sanctions internationales et sécurité financière).

En juillet 2019, et conformément au plan de formation convenu, une journée de formation des membres indépendants a été dispensée, à Paris, par le Groupe Crédit Agricole S.A. Cette session a été centrée sur les volets suivants : les droits et devoirs des administrateurs, les attentes de la Banque Centrale Européenne à l'égard des Conseils d'administration, la couverture responsabilité civile des mandataires sociaux, les enjeux de la conformité et la présentation du Groupe Crédit Agricole S.A.

Le 15 octobre 2019, sept membres du Conseil et les membres du Directoire ont suivi une formation sur la finance participative.

Le 25 février 2021, cinq membres du Conseil et le Président du Directoire ont suivi une formation sur le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes dit ICAAP et le plan de redressement de crise interne.

2.7. Comités spécialisés émanant du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a créé, en son sein, trois Comités spécialisés dont il a fixé la composition et les attributions : le Comité d'Audit, le Comité des Risques et le Comité de Nomination et de Rémunération.

Dans le cadre de l'activité de la fenêtre participative, le Conseil de Surveillance, conformément à la Loi Bancaire 103-12, a constitué, au sein du Comité des Risques, un sous-Comité chargé du suivi du processus d'identification et de gestion des risques et au sein du Comité d'Audit, un sous-Comité chargé de la surveillance et de l'évaluation de la mise en œuvre des dispositifs de contrôle interne.

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance prévoit dans son article 7 que le Conseil de Surveillance peut décider la création de comités permanents et/ou temporaires chargés d'étudier les questions que lui-même ou son Président voudrait soumettre, pour avis, à leur examen destiné à faciliter le bon fonctionnement du Conseil de Surveillance et à concourir efficacement à la préparation de ses décisions. Il n'existe, à la date du présent document, aucun comité de ce type autre que ceux sus-cités.

| Nom du comité | Principales missions | Fonctionnement | Composition au 31 mai 2021 |
|-----------------------|---|--|--|
| Comité d'Audit | <p>Le Comité d'Audit a pour mission générale d'assister le Conseil de Surveillance dans le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations financières et comptables, dont principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes individuels et consolidés ; - Examen des comptes annuels, semestriels et trimestriels, sociaux et consolidés avant leur présentation au Conseil de Surveillance ; - Suivi du contrôle légal des comptes annuels et consolidés par les Commissaires aux comptes et des recommandations émises. <p>Il est notamment chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, du contrôle légal des comptes par les Commissaires aux comptes et de l'indépendance de ces derniers. Il est notamment en charge de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Examen et évaluation annuelle de l'organisation et le fonctionnement de l'audit interne ; - Évaluation et contrôle de l'efficacité des procédures permettant d'assurer la conformité de l'ensemble de l'activité du Groupe aux lois et règlements au Maroc ou à l'étranger ; - Évaluation du dispositif de traitement des réclamations et du suivi de la satisfaction de la clientèle de la Banque ; - Validation des documents ou reporting relevant de son domaine de compétence, notamment le rapport annuel et de l'information semestrielle sur le contrôle interne ; - Examen du plan de contrôle permanent et des résultats des contrôles. | <ul style="list-style-type: none"> - <u>Périodicité</u> : trimestrielle - <u>Présidence</u> : Monsieur Gérard Ouvrier-Bufferet | <p>Le Comité d'Audit se compose de trois membres au moins, dont un répondant aux critères d'indépendance, tous nommés par le Conseil de Surveillance parmi les membres du Conseil de Surveillance de la Banque, sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération.</p> <p>Composition du Comité d'Audit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Gérard Ouvrier-Bufferet ; - Madame Habiba Laklalech (membre indépendant) ; - Monsieur Olivier Nicolas. <p>Peuvent participer aux réunions du comité d'audit, selon l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les membres du Directoire ; - Le directeur Finances Groupe ; - Le directeur Gestion et Contrôle des Risques Groupe ; - Le directeur Contrôles Permanents Groupe ; - Le directeur Conformité Groupe ; - Le directeur Audit Interne ; - Les représentants des Directions de la Banque ou des filiales. <p>Le quorum du Comité d'Audit est atteint par la présence de deux membres du Conseil de Surveillance au moins dont un membre indépendant.</p> |

| Nom du comité | Principales missions | Fonctionnement | Composition au 31 mai 2021 |
|---------------------------|--|---|---|
| Comité des risques | <p>Le Comité des Risques est en charge de conseiller le Conseil de Surveillance en matière de stratégie globale de la Banque, filiales comprises, d'appétence en matière de risques, tant actuels que futurs, et de l'assister lorsque celui-ci contrôle la mise en œuvre de cette stratégie par les dirigeants effectifs et par le responsable de la fonction de gestion et contrôle des risques.</p> <p>Parmi ses principales missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procéder à la revue des politiques Crédit et Financière ; - Examiner les risques financiers (ALM, GAP), en regard de l'activité commerciale (production, suivi, budget) et de l'environnement macroéconomique ; - Suivre l'évolution des ratios réglementaires : liquidité/LCR, taux de solvabilité, coefficient minimum de division des risques ; - S'assurer que le niveau des risques encourus est contenu dans les limites fixées par le Directoire conformément au niveau d'appétence pour le risque défini par le Conseil de Surveillance ; - Vérifier l'adéquation des systèmes d'information et des moyens humains et matériels aux risques encourus et de procéder à l'évaluation annuelle des moyens alloués à la gestion des risques ; - Valider les documents/reportings destinés au Conseil de Surveillance. <p>Le Comité procède également à la revue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des risques de marché, des risques de contreparties et des risques opérationnels ; - des prestations de service essentielles externalisées (PSEE) ; - des plans de continuité d'activité (PCA), des plans de secours informatique (PSI) et des plans de reprise utilisateurs (PRU) ; - de la sécurité des systèmes d'information. - du rapport d'activité et des recommandations de la fonction Contrôle Permanent ... | <p>- <u>Périodicité</u> : trimestrielle</p> <p>- <u>Présidence</u> : Monsieur Gérard Ouvrier-Bufferet</p> | <p>Les membres du Comité des Risques sont nommés par le Conseil de Surveillance et choisis parmi ses membres. Il est mis fin à leurs fonctions dans les mêmes conditions.</p> <p>Le Comité des Risques se compose de trois membres au moins, dont un répondant aux critères d'indépendance sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération.</p> <p>Un membre du Comité des Risques ne peut être mandataire social de la Banque exerçant des fonctions de direction.</p> <p>Le Comité des Risques nomme, sur proposition de son Président, parmi les membres ou en dehors d'eux, un Secrétaire.</p> <p>Le Comité des risques est composé de quatre membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Gérard Ouvrier-Bufferet ; - Madame Naziha Belkeziz (membre indépendant) ; - Monsieur Hervé Varillon ; - Crédit Agricole S.A représenté par Madame Meriem Ech-Cherfi. <p>Peuvent participer aux réunions du comité des risques, selon l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les membres du Directoire ; - Le directeur Finances Groupe ; - Le directeur Gestion et Contrôle des Risques Groupe ; - Le directeur Contrôles Permanents Groupe ; - Le directeur Conformité Groupe ; - Le directeur Audit Interne ; - Les représentants des Directions de la Banque ou des filiales. <p>Le quorum du comité est atteint par la présence de deux membres du Conseil de Surveillance au moins dont un membre indépendant.</p> |

| Nom du comité | Principales missions | Fonctionnement | Composition au 31 mai 2021 |
|--|--|---|--|
| Comité de nomination et de rémunération (CNR) | <p>Le Comité de Nomination et de Rémunération est chargé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de conseiller et d'assister le Conseil de Surveillance dans le processus de nomination et de renouvellement des membres du Conseil de Surveillance et des comités spécialisés ; - de préparer la politique de rémunération des membres du Conseil de Surveillance et des membres du Directoire et d'en assurer le suivi du bon fonctionnement. Il veille à ce que la politique de rémunération soit appropriée et en conformité avec la culture de la Banque, sa stratégie à long terme des risques, sa performance et l'environnement de contrôle ainsi qu'avec les exigences législatives ou réglementaires. | <p><u>Périodicité</u> : annuelle et à chaque fois que cela est nécessaire.</p> <p><u>Présidence</u> : Monsieur François-Edouard DRION</p> | <p>Le CNR se compose de trois membres au moins, dont au moins le tiers répondant aux critères d'indépendance, tous nommés par le Conseil de Surveillance parmi les membres du Conseil de Surveillance de la Banque, sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération.</p> <p>Le CNR est composé de trois membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur François-Edouard Drion ; - Madame Nada Biaz (membre indépendant) ; - Monsieur Marc Didier. <p>Le CNR a pour principaux interlocuteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les membres du Directoire ; - la Direction des Ressources Humaines ; - et toutes personnes de la Banque qu'il jugerait utile. <p>Le quorum du comité est atteint par la présence des deux tiers des membres, étant précisé que sont réputés présents les membres qui participent à la réunion du CNR par des moyens de visioconférence ou de télécommunication.</p> |

Source : Crédit du Maroc

Faisant suite au lancement de l'activité participative, sous l'enseigne « Arreda », des sous-comités d'audit et des risques, dédiés à ladite activité, ont été mis en place pour se réunir respectivement à l'issue du comité d'audit et du comité des risques. Les sous-comités d'audit et des risques se réunissent au moins deux fois par an.

2.8. Rémunération et autres avantages octroyés aux membres du Conseil de Surveillance

2.8.1 Jetons de présence

Conformément aux dispositions de l'article 15.9 des statuts du Crédit du Maroc, l'Assemblée générale peut allouer aux membres du Conseil de Surveillance une somme fixe annuelle à titre de jetons de présence, dont le montant est porté aux frais généraux de la Banque. Le Conseil de Surveillance répartit librement cette rémunération entre ses membres.

L'Assemblée générale des actionnaires, tenue le 27 mars 2020, a fixé le montant brut des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2020 à 3.500.000 dirhams.

Aux termes de l'article 5.1 du règlement intérieur du Conseil de Surveillance, le montant individuel des jetons de présence est fixé par le Conseil de Surveillance sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération. Le montant des jetons de présence comprend une partie fixe quelle que soit la présence et une partie variable, prépondérante, déterminée en fonction de la participation effective, quelle qu'en soit la modalité, aux séances. La participation effective aux comités spécialisés donne droit à un jeton supplémentaire qui peut être d'un montant différent selon les comités. Les membres des Comités reçoivent ce jeton supplémentaire pour chacune de leur participation à un Comité.

Au cours des trois dernières années, aucune autre rémunération exceptionnelle n'a été versée aux membres du Conseil de Surveillance, à l'exclusion du Président du Conseil de Surveillance au titre de son mandat de Président.

Jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance

| | 2020 | 2019 | 2018 |
|---|--------------|--------------|--------------|
| Personnes physiques résidentes au Maroc | 1 259 | 1 180 | 785 |
| Personnes physiques ou morales non résidentes | 799 | 806 | 604 |
| Montant total brut (en KMAD) | 2 058 | 1 986 | 1 390 |

Source : Crédit du Maroc

Au titre de l'exercice 2020, le montant des jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance s'élève à 1 986 KMAD. Certains membres du Conseil de Surveillance ont renoncé à la perception de leurs jetons de présence au profit de la Fondation Crédit du Maroc, ce qui explique la différence entre le montant approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires et le montant versé.

L'Assemblée générale des actionnaires, tenue le 9 juin 2021, a fixé le montant brut des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2021 à 3.500.000 dirhams.

2.8.2 Prêts accordés

Au 31 décembre 2020, aucun crédit n'est accordé aux membres du Conseil de Surveillance.

3. Les organes de direction

3.1 Le Directoire

3.1.1 Dispositions générales

Le Directoire exerce ses responsabilités dans le cadre de la Loi 17-95 et des dispositions des statuts de Crédit du Maroc modifiés par l'Assemblée générale extraordinaire mixte du 27 mars 2020.

Il dirige, dans les limites instaurées, la Banque et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Banque.

Le Directoire se réunit une fois par mois, au siège de la Banque.

Il présente, une fois par trimestre au moins, au Conseil de Surveillance, un rapport qui retrace les principaux actes ou faits intervenus dans la gestion de la Banque.

Enfin, conformément aux dispositions de la Loi 17-95, le Directoire arrête, chaque année, les comptes de la Banque et établit un rapport de gestion qui est soumis au Conseil de Surveillance et à l'Assemblée générale.

3.1.2 Rôle et pouvoirs du Directoire en application des dispositions légales et statutaires

Le fonctionnement du Directoire est régi par les dispositions légales et statutaires ainsi que par son règlement intérieur.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre en toutes circonstances, au nom de la Banque, toutes décisions concourant à la réalisation de son objet social et pour faire ou autoriser tous actes de gestion et de disposition, et ce, sous réserve des pouvoirs attribués par la Loi 17-95 et les statuts au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'Actionnaires.

Le règlement intérieur du Directoire décrit les modalités d'organisation et le mode de fonctionnement. Il a un caractère purement interne et n'est opposable ni à la Banque, ni aux actionnaires, ni aux tiers.

3.1.3 Composition du Directoire

L'article 14 des statuts du Crédit du Maroc stipule que le Directoire est composé de deux à sept membres nommés par le Conseil de Surveillance. Les membres du Directoire sont des personnes physiques ; ils peuvent être choisis en dehors des actionnaires ; ils peuvent être salariés de la Banque.

Le Conseil de Surveillance désigne le Président du Directoire, ainsi que sur proposition de ce dernier, les autres membres du Directoire pour une durée de quatre années. Les nominations sont soumises, en application de la Loi Bancaire, à Bank Al-Maghrib pour approbation.

Au 31 mai 2021, le Directoire du Crédit du Maroc est composé des trois membres suivants :

Membres du Directoire au 31 mai 2021

| Composition du Directoire | Identité | Première nomination | Dernier renouvellement | Expiration du mandat |
|--------------------------------|----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|
| Président du Directoire | M. Bernard Muselet | Conseil de Surveillance du 26/07/2019 | Conseil de Surveillance du 27/03/2020 | AGO statuant sur les comptes 2023 |
| Membre du Directoire | M. Stéphane Clérisse | Conseil de Surveillance du 26/07/2019 | Conseil de Surveillance du 27/03/2020 | AGO statuant sur les comptes 2023 |
| Membre du Directoire | M. Karim Diouri | Conseil de Surveillance du 27/03/2020 | – | AGO statuant sur les comptes 2023 |

Source : Crédit du Maroc

Autres mandats et fonctions de Monsieur Bernard Muselet au 31 mai 2021

| Entité | Fonctions |
|---|---|
| CDMC | Président du Conseil de Surveillance |
| CDMLF | Président du Conseil de Surveillance |
| CDMP | Président du Conseil d'Administration |
| CDM Offshore - Banque Offshore | Représentant permanent du Crédit du Maroc au Conseil d'Administration |
| SIFIM | Représentant permanent du Crédit du Maroc au Conseil d'Administration |
| Fondation Crédit du Maroc | Président |
| Chambre Française de Commerce et d'Industrie | Administrateur |
| CDM Génération | Président du Conseil d'Administration |
| CDM Cash | Président du Conseil d'Administration |
| CDM Optimum | Président du Conseil d'Administration |
| CDM Expansion | Président du Conseil d'Administration |
| CDM Trésor Plus | Président du Conseil d'Administration |

Source : Crédit du Maroc

Autres mandats et fonctions de Monsieur Karim Diouri au 31 mai 2021

| Entité | Fonctions |
|---------------------------------------|---|
| CDM Offshore – Banque Offshore | Président du Conseil d'Administration |
| CDMLF | Administrateur Membre du Conseil de Surveillance |
| CDMP | Représentant permanent du Crédit du Maroc au Conseil d'Administration |
| CDMC | Membre du Conseil de Surveillance |
| Centre Monétique Interbancaire | Représentant permanent du Crédit du Maroc au Conseil d'Administration |
| CDM Génération | Représentant permanent du Crédit du Maroc au Conseil d'Administration |
| CDM Cash | Représentant permanent du Crédit du Maroc au Conseil d'Administration |
| CDM Optimum | Représentant permanent du Crédit du Maroc au Conseil d'Administration |
| CDM Expansion | Représentant permanent du Crédit du Maroc au Conseil d'Administration |
| CDM Trésor Plus | Représentant permanent du Crédit du Maroc au Conseil d'Administration |
| SIFIM | Administrateur |
| Fondation Crédit du Maroc | Vice-Président |

Source : Crédit du Maroc

Autres mandats et fonctions de Monsieur Stéphane Clérisse au 31 mai 2021

| Entité | Fonctions |
|--------------|---|
| CDMC | Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil de Surveillance |
| CDMLF | Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil de Surveillance |
| CDMP | Représentant permanent de Crédit du Maroc Capital au Conseil d'Administration |

| | |
|---------------------------------------|----------------|
| SIFIM | Administrateur |
| CDM Offshore – Banque Offshore | Administrateur |

Source : Crédit du Maroc

3.1.4 Parcours des membres du Directoire

Monsieur Bernard Muselet : Président du Directoire (54 ans)

Monsieur Bernard Muselet dispose d'une expérience de plus de 25 ans dans les financements spécialisés du crédit-bail et de l'affacturage, démarrée en 1989 à la Compagnie Bancaire (UFB Locabail) et poursuivie, entre 1991 et 2008, chez Factofrance Heller et chez Natixis Factorem (en France, en Outre-Mer et en Allemagne).

En 2008, il intègre le groupe Crédit Agricole au sein de Crédit Agricole Leasing et Factoring où il y exerce pendant 7 ans les fonctions de Directeur général adjoint sur tous les métiers (leasing, factoring et financement des énergies renouvelables), pour les entités françaises et de l'International.

En mai 2015, il rejoint la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine pour y occuper les fonctions de Directeur général adjoint.

En octobre 2019, Monsieur Bernard Muselet devient Président du Directoire du Crédit du Maroc.

Né en 1967, Monsieur Bernard Muselet est diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Lille (SKEMA) et est Conseiller du Commerce Extérieur de la France depuis plus de 15 ans.

Monsieur Karim Diouri : Membre du Directoire en charge du Pôle Développement (42 ans)

Monsieur Karim Diouri débute sa carrière à BMCE Capital en 2002. En 2005, il intègre la BMCI où il dirige successivement l'activité monétique puis les marchés des particuliers, des professionnels et des entreprises. En 2010, il rejoint le Groupe BNP Paribas en France pour piloter le développement des paiements sur les marchés internationaux de la banque. De retour au Maroc en 2013, il occupe, au sein de la BMCI, la fonction de Directeur du Marketing et de la Distribution, où il bâtit la fonction, son organisation et ses processus avec un réel impact sur l'efficacité commerciale.

En décembre 2015, il intègre le Crédit du Maroc où il est nommé Directeur général adjoint, membre du Comité de direction générale en charge du Marketing et Marchés, de la Gestion de la Relation à Distance, du Géomarketing, du développement de la Bancassurance ainsi que la supervision de la filiale Crédit du Maroc Assurances. Il assurera également le pilotage du processus Monétique de la Banque. En juillet 2017, Monsieur Karim Diouri est nommé Directeur général adjoint, membre du Comité de Direction Générale en charge de la Direction Financière Groupe, de la Direction des Achats ainsi que des filiales Crédit du Maroc Leasing & Factoring, Crédit du Maroc Capital et Crédit du Maroc Patrimoine. En janvier 2019, son périmètre s'élargit avec la stratégie et le management des données.

En mars 2020, Monsieur Karim Diouri est nommé membre du Directoire du Crédit du Maroc en charge du pôle Développement.

Né en 1978, Monsieur Karim Diouri est de formation Ingénieur de l'INSA de Lyon doublée d'un Mastère en Stratégie & Ingénierie des Affaires Internationales de l'ESSEC.

Monsieur Stéphane Clérisse, Membre du Directoire en charge du Pôle Fonctionnement (50 ans)

Monsieur Stéphane Clérisse a fait toute sa carrière au sein du groupe Crédit Agricole d'abord au sein du Crédit Agricole du Calvados avant de rejoindre, en décembre 1999, l'Inspection Générale Groupe de Crédit Agricole S.A.

En janvier 2006, il intègre Sofinco en qualité de Responsable de l'Audit Interne. Il entre, en avril 2007, chez Crédit Agricole Leasing et Factoring en tant que Directeur de l'Audit Interne.

En avril 2010, il rejoint le Crédit Agricole de Charente-Maritime Deux-Sèvres au sein duquel il couvre successivement, de 2011 à 2017, les domaines Crédits, Immobilier, Services Bancaires et Assurances.

En février 2017, il est nommé Directeur des Entreprises et Secrétaire Général.

En octobre 2019, Monsieur Stéphane Clérisse devient membre du Directoire du Crédit du Maroc, en charge du pôle Fonctionnement.

Né en 1971, Monsieur Stéphane Clérisse est diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et est titulaire d'un DEA de Droit public de l'économie et d'un DESS Défense de l'Université Paris II.

3.1.5 Mouvements au sein du Directoire

Le 27 mars 2020, le Conseil de Surveillance a pris acte de la démission de Monsieur Mohamed Kettani Hassani, Membre du Directoire en charge du Pôle Développement.

Sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération du 26 mars 2020, le Conseil de Surveillance a nommé :

- Monsieur Bernard Muselet, Président du Directoire,
- Monsieur Karim Diouri, Membre du Directoire en charge du Pôle Développement
- Monsieur Stéphane Clérisse, Membre du Directoire en charge du Pôle Fonctionnement

pour une durée de quatre années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2024 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

3.1.6 Liens familiaux et absence de conflits d'intérêts

A la date d'enregistrement du document de référence, il n'existe aucun lien familial entre les membres du Directoire, ni entre ces derniers et les membres du Conseil de Surveillance.

Les membres du Directoire ont également fait une déclaration de conflits d'intérêts, conformément aux dispositions de la directive de Bank Al-Maghrib 1/W/14 et de la politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêts de la Banque. A ce jour, il n'existe aucun conflit d'intérêt avéré ou potentiel entre la Banque et les membres du Directoire, les membres du Conseil tant en ce qui concerne leurs intérêts personnels que les autres obligations.

3.1.7 Les Comités spécialisés émanant du Directoire

Crédit du Maroc a mis en place divers comités internes dédiés à la gestion des affaires courantes. Ces comités ont pour fonction principale le suivi, tout au long de l'année, du bon déroulement des activités de différentes entités, des sujets spécifiques ou d'actualités, dans le respect de normes générales de sécurité, des règles déontologiques établies et des principes prudentiels définis en vue de la limitation des risques opérationnels ou de gestion.

Dans un souci d'efficience et d'amélioration de la performance opérationnelle, les missions et la composition des 29 Comités hors Comité de direction générale a été revue. Le 6 janvier 2020, le Comité de direction générale, sur délégation du Directoire, a procédé à une simplification de la comitologie du Crédit du Maroc et a validé les nouveaux Comités de la Banque. Dans ce contexte, certains Comités ont été fusionnés avec d'autres Comités ramenant le nombre de Comités internes à 21 puis à 22 suite à la note d'organisation du 11 novembre 2020 portant scission du Comité Anticipation et Suivi des Risques (ASR) Grande Entreprise et Déclassement.

Les Comités internes sont classés en trois catégories :

- (i) les Comités dont la constitution est régie par un texte réglementaire ou découle d'une exigence du groupe Crédit Agricole S.A. : les « **Comités Réglementaires** ». Placés sous l'autorité d'un membre du Directoire, ces Comités constituent des instances décisionnelles, rythmant le processus de gouvernance du Groupe ;

(ii) les Comités ne découlant pas d'un texte réglementaire ou d'une exigence du groupe : les « **Comités Métiers** ». Placés sous l'autorité d'un membre du Directoire, ces Comités constituent des instances décisionnelles ;

(iii) les **Comités Arreda**.

| Comités | Principales missions | Fonctionnement | Composition |
|--|---|---|---|
| Comité de Direction Générale (CODG) | Le CODG assiste le Directoire et assure la coordination entre les différents pôles de gestion de la Banque en termes de stratégie, de politique de développement et de supervision du fonctionnement de la Banque. | <p><u>Périodicité</u> : Le CODG se réunit sur une fréquence hebdomadaire.</p> <p>- <u>Présidence</u> : Président du Directoire.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Membres du Directoire ; - DGA Réseau ; - DGA Corporate ; - DGA Marchés & Expérience Client ; - DGA Ressources Humaines ; - DGA Finances Groupe ; - DGA Services Clients & Assurances ; - DGA Crédits et Recouvrement ; - DGA Transformation ; - DGA Immobilier ; - Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe. |
| Comités Réglementaires | | | |
| Comité Satisfaction Clients | <p>Principales missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partager les remontées des dysfonctionnements et proposer pour décision les solutions à mettre en place ; - Suivre la bonne prise en charge des dysfonctionnements (planification et résolution effective) ; - Analyser la performance tournée « client » des principaux processus clés (délai de traitement, réclamations, etc.) et proposer des actions d'amélioration avec des priorisations ; - Décider et suivre les actions de mesures de satisfaction clients (IRC Stratégique, IRC agence, enquête de satisfaction et focus Groupe Ecoute Clients, etc.) - Suivre le système de Management Qualité (SMQ) sur les périmètres certifiés et valider les nouveaux processus à certifier ; - Présenter le tableau de bord des réclamations et proposer | <p><u>Président</u> : Président du Directoire</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : DGA Marché & Expérience Client</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Directeur Expérience Client</p> <p><u>Quorum</u> : un Membre du Directoire au moins.</p> <p><u>Fréquence</u> : trimestrielle.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - DGA Marchés & Expérience Clients ; - DGA Services Clients & Assurances ; - DGA Crédits et Recouvrement ; - DGA Corporate ; - DGA Ressources Humaines ; - DGA Réseau ; - DGA Transformation ; - Directeur de l'Animation Commerciale ; - Directeur Expérience Client ; - Directeur de l'Organisation et de la Transformation ; - Directeur des Systèmes d'Information Groupe ; - Directeur Pilotage Marketing ; |

| Comités | Principales missions | Fonctionnement | Composition |
|-----------------------|---|--|--|
| | pour décision les actions d'amélioration nécessaires ; - Décider et suivre les actions visant l'amélioration de la satisfaction interne des collaborateurs. | | - Directeur Nouveau Modèle de Distribution ; - Directeur Risques Opérationnels et Contrôles Permanents. |
| Comité Crédits | Principales missions : - Présenter, pour décision, les dossiers crédits non délégués pour les clientèles de la Banque ; - Décider des propositions de financement entrant dans le champ de délégation du Comité des crédits ; - Décider des dossiers de crédit à soumettre à l'avis technique du Groupe ; - Suivre le taux de renouvellement et de notification des dossiers de crédit pour chacun des marchés ; - Statuer sur des levées de réserves ou des dossiers présentant des alertes. | <u>Président</u> : Membre du Directoire en charge du Développement. <u>Responsable du Comité</u> : DGA Crédits et Recouvrement. <u>Secrétaire du Comité</u> : Directeurs des Crédits (Retail ou Corporate) <u>Quorum</u> : un membre du Directoire au moins et le DGA Crédit et recouvrement ou un de ses Directeurs des Crédits (Retail ou Corporate). <u>Fréquence</u> : hebdomadaire. | (i) Pour la ligne commerciale selon l'ordre du jour et les besoins : - DGA Réseau ou l'adjoint du Directeur Réseau ; - DGA Corporate ou le Directeur Développement Corporate ; - Président du Directoire Crédit du Maroc Leasing et Factoring (CDMLF) ou un membre du Directoire de CDMLF ou un Directeur commercial Corporate ou le Directeur général de Crédit du Maroc Offshore ; (iii) Pour la ligne risque : - Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe ou son représentant. |

| Comités | Principales missions | Fonctionnement | Composition |
|---|---|--|---|
| Comité de Déclassement | <p>Principales missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valider les propositions de déclassement ; - Décider du passage au contentieux des dossiers de crédits en anomalie ; - Valider les statuts de souffrance et les provisions à constituer ; - Anticiper et suivre les engagements sensibles ou sous surveillance de la Banque ; - Décider des actions à mener pour un retour à la normale de la relation, un remboursement des créances ou un transfert au contentieux ; - Valider les décisions importantes des Comités ASR GE, PME et Retail. | <p><u>Président</u> : Président du Directoire</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Directeur Contrôle Central des Risques.</p> <p><u>Quorum</u> : un Membre du Directoire au moins.</p> <p><u>Fréquence</u> : mensuelle.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - DGA Réseau ; - DGA Corporate ; - DGA Crédits et Recouvrement ; - DGA Finances Groupe ; - Directeur Recouvrement et Restructuration ; - Directeur Crédits Retail ; - Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe ; - Directeur Contrôle Central des Risques. |
| Comité Anticipation et Suivi des Risques (ASR) Grande Entreprise | <p>Principales missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anticiper et suivre les engagements sensibles ou sous surveillance de la Banque ; - Décider des actions à mener pour un retour à la normale de la relation, un remboursement des créances ou un transfert au contentieux. | <p><u>Président</u> : Membre du Directoire en charge du Développement</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Directeur Contrôle Central des Risques.</p> <p><u>Quorum</u> : un Membre du Directoire au moins.</p> <p><u>Fréquence</u> : mensuelle.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - DGA Corporate ; - DGA Crédits et Recouvrement ; - Directeur Recouvrement et Restructuration ; - Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe ; - Directeur Contrôle Central des Risques. |

| Comités | Principales missions | Fonctionnement | Composition |
|------------------------------------|---|--|--|
| Comité Pilotage des risques | <p>Principales missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivre la mise en œuvre des recommandations du domaine risque ; - Mener la revue des projets risques et suivre leur avancement ; - Suivre les évolutions réglementaires risques ; - Suivre les résultats des contrôles et des analyses en matière de surveillance des risques ; - Examiner l'évolution des dispositifs de surveillance des risques ; - Assurer le suivi des grands risques. | <p><u>Président</u> : Président du Directoire.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Directeur Contrôle Central des Risques.</p> <p><u>Quorum</u> : un membre du Directoire au moins.</p> <p><u>Fréquence</u> : trimestrielle</p> | <ul style="list-style-type: none"> - DGA Réseau ; - DGA Corporate; - DGA Crédits et Recouvrement ; - DGA Finances Groupe ; - DGA Services Clients et Assurances ; - Directeur Audit interne et le Directeur Conformité Groupe ; - DGA Transformation ; - Directeur Recouvrement et Restructuration ; - Directeur Crédits Retail ; - Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe ; - Directeur Contrôle Central des Risques ; - Directeur Management des Risques Crédit. |
| Comité Recouvrement | <p>Principales missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procéder au suivi global du portefeuille dans le temps ; - Décider des orientations en matière de recouvrement précontentieux et/ou restructuration et/ou contentieux ; - Passer en revue des dossiers sélectionnés en fonction de critères tels que notamment les dossiers présentant des difficultés de recouvrement et les dossiers anciens du contentieux ; - Prendre des décisions collectives concernant la gestion des dossiers impactant la Banque (politique, risque d'image, COR, etc.) ; - Valider les positions prises lors des revues réalisées par l'entité « Recouvrement & Restructuration » | <p><u>Président</u> : Membre du Directoire en charge du Fonctionnement.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : DGA Crédits et Recouvrement.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Directeur Recouvrement & Restructuration.</p> <p><u>Quorum</u> : un membre du Directoire au moins.</p> | <p>Pour la ligne commerciale selon l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DGA Réseau ; - DGA Corporate ; - Président du Directoire Crédit du Maroc Leasing et Factoring (CDMLF) ou un membre du Directoire de CDMLF <p>Pour la ligne risques selon l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DGA Crédits et Recouvrement ; - Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe ; - Directeur Recouvrement & Restructuration ; |

| Comités | Principales missions | Fonctionnement | Composition |
|-------------------------|--|---|---|
| | préalablement à la tenue du Comité. | <u>Fréquence</u> : trimestrielle. | - Directeur Crédits Retail ; - Directeur Juridique ; - Responsables des différentes entités du « Recouvrement & Restructuration » ; - Directeur de la Finance Participative ou le Directeur des Risques de la Finance Participative (selon l'ordre du jour). |
| Comité Juridique | <p>Principales missions :</p> <p><u>Sur le volet juridique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Passer en revue les dossiers sélectionnés en fonction des critères de montants et/ou de dossiers à risques ; - Présenter des statistiques de l'activité de conseils apportés aux différentes entités de la Banque ; - Prendre des décisions concernant le provisionnement des dossiers à risque liés à l'activité de conseil ; - Présenter les dossiers relatifs aux litiges en matière de droit social ; prendre des décisions concernant le provisionnement de ces dossiers ; - Présenter des thèmes spécifiques en fonction de la législation impactant l'activité bancaire. <p><u>Sur le volet fraude et corruption :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivre l'état d'avancement du renforcement des dispositifs de prévention des fraudes et de lutte contre la corruption ; - Suivre les actions programmées de lutte contre la fraude et de lutte contre la corruption ; - Traiter les affaires de fraude externe, le cas échéant, ainsi que valider les décisions et les actions disciplinaires. | <p><u>Président</u> : Président du Directoire.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : Secrétaire Général Groupe.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Directeur Juridique.</p> <p><u>Quorum</u> : un membre du Directoire au moins.</p> <p><u>Fréquence</u> : au moins une fois par trimestre.</p> <p>Le volet sur la fraude et la corruption est traité dans le Comité une fois par semestre.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - DGA Ressources Humaines ; - DGA Finances Groupe ou le Directeur Pôle Finances ; - DGA Réseau ; - Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe ; - Directeur Conformité Groupe ; - Secrétaire Général Groupe ; - Directeur Contrôle Permanent ; - Directeur Juridique ; - Responsable de la Direction Juridique ; - Responsable Relations Sociales ; - Responsable Unité de Prévention de la Fraude et de la Corruption (sur le volet fraude et corruption). |

| Comités | Principales missions | Fonctionnement | Composition |
|--------------------------------|---|---|---|
| Comité Contrôle Interne | <p>Le Comité assure le suivi des dispositifs de contrôle interne et la coordination des fonctions de contrôle (Risques, Contrôle permanent, Conformité, Contrôle Périodique).</p> <p>Principales missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Veiller à la cohérence et à l'efficacité du contrôle interne dans toutes ses composantes ; -Apprécier la qualité du dispositif de maîtrise des risques sous l'angle régularité, sécurité et efficacité ; -Analyser les résultats du contrôle permanent, y compris de la conformité, et sur la mesure et la surveillance des risques ; -Examiner et valider le rapport annuel et semestriel du contrôle interne ; -Examiner les principales conclusions des missions d'audit interne et externe ; -Définir les actions à engager à partir de l'examen des résultats des contrôles permanents, périodiques, de conformité et des contrôles externes ; -Recevoir une présentation du plan d'audit et en suivre la réalisation ; -Suivre l'avancement des plans d'actions correctives, issus de missions d'audit interne et externe (audit interne de la Banque, inspection générale, régulateurs tels que Bank Al-Maghrib, AMMC, etc.) et des dispositifs de contrôle permanent t (conformité, risques opérationnels, etc.) ; -Veiller à se faire présenter les évolutions réglementaires et leur prise en compte dans les dispositifs de contrôle (Risques, Finances, Conformité, Comptabilité, etc.) ; | <p><u>Président</u> : Président du Directoire.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : Directeur de l'Audit Interne.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Directeur de l'Audit Interne.</p> <p><u>Quorum</u> : la présence du Président du Directoire est requise.</p> <p>- <u>Fréquence</u> : trimestrielle.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - DGA Finances Groupe ; - DGA Crédits et Recouvrement ; - DGA Services Clients & Assurances ; - DGA Ressources Humaines ; - DGA Transformation ; - DGA Immobilier ; - DGA Réseau ; - DGA Corporate ; - DGA Marchés & Expérience Client ; - Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe ; - Directeur Contrôle Permanent ; - Directeur Audit Interne ; - Directeur Conformité Groupe. |

| Comités | Principales missions | Fonctionnement | Composition |
|---|--|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Valider la cartographie des risques opérationnels et identifier les processus et risques prioritaires ; - S'assurer, périodiquement, de la réalisation des actions demandées et ratifiées dans les réunions précédentes ; - Examiner et valider le Plan de Continuité d'Activité. | | |
| Comité Management de la Conformité | <p>Principales missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivre la mise en œuvre du programme de mise en conformité, l'état d'avancement des dispositifs de la Sécurité Financière LAB/FT et les sanctions internationales, la protection de la clientèle, la conformité financière, ainsi que la prévention de la fraude et la lutte contre la corruption ; - Valider les cartographies des risques et les plans de contrôles ; - Suivre la mise en œuvre du programme de mise en conformité aux avis du CSO ; - Réaliser le reporting des résultats des contrôles et le suivi des plans d'actions ; - Suivre les évolutions réglementaires et la mise en œuvre des dispositions légales et réglementaires ; - Suivre les remontées sur les manquements significatifs à la conformité ; - Suivre les recommandations et injonctions des missions d'audit du Groupe et des régulateurs, ainsi que les plans de remédiation ; - Suivre l'état des réalisations des formations réglementaires ; - Suivre le déploiement et l'état d'avancement du plan de remédiation OFAC, ainsi que les validations et les décisions sur les livrables ; | <p><u>Président</u> : Président du Directoire.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : Directeur de la Conformité.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Directeur de la Conformité.</p> <p><u>Quorum</u> : la présence du Président du Directoire est requise.</p> <p><u>Fréquence</u> : au moins une fois par trimestre.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Membre du Directoire désigné Sponsor du projet OFAC ; - DGA Réseau ; - DGA Services Clients & Assurances ; - DGA Corporate ; - DGA Marchés & Expérience Client ; - DGA Ressources Humaines ; - DGA Transformation ; - Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe ; - Directeur Contrôles Permanents ; - Directeur Audit Interne ; - Directeur Conformité ; - Directeur de la Conformité métier et pôles d'expertise ; - Responsable de la Conformité aux avis du CSO ; - Secrétaire Général Groupe. |

| Comités | Principales missions | Fonctionnement | Composition |
|--|--|---|--|
| | - Décider du maintien ou de la cessation de relation avec la clientèle non remédiée ou dont la KYC est incomplète. | | |
| Comité ALM | <p>Principales missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser et superviser la fonction actif-passif ; - Définir et mettre en œuvre les normes internes et politiques ALM ; - Valider les méthodologies et les conventions ALM ; - Assurer la gestion et la supervision du risque de taux d'intérêt global ; - Assurer la gestion et la supervision du risque de liquidité et du risque de change (structurel et opérationnel) ; - Assurer la fixation et le suivi du respect des limites relatives aux risques financiers et marchés ; - Valider la stratégie de couverture (emprunt CT/émission de CD/émission de dette subordonnée) et de placement (Interbancaire/ Pension / Investissement en titre public ou privé) ; - Assurer le suivi du portefeuille titres et la validation des décisions y afférentes et le suivi des réalisations de l'activité ALM (PNB vs budget) ; - Assurer le suivi des orientations de la politique globale en matière de gestion financière : orientations commerciales, croissance du bilan, etc. ; - Assurer le suivi de l'état d'avancement des projets réglementaires et Groupe en lien avec la gestion financière ; - Assurer l'examen du reporting des risques de marché. | <p><u>Président</u> : Président du Directoire.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : DGA Finances Groupe.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Directeur de la Trésorerie et ALM.</p> <p><u>Quorum</u> : un Membre du Directoire au moins.</p> <p><u>Fréquence</u> : trimestrielle.</p> | <p>Du côté du Crédit du Maroc :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DGA Finances Groupe ; - Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe ; - Directeur de la Trésorerie et ALM ; - Directeur des marchés de capitaux ; <p>Du côté de Crédit Agricole S.A. :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les membres de BPI / Finance - Les membres de BPI / Risque |
| Comité de sécurité de l'information | Principales missions : | <u>Président</u> : Membre du Directoire | - DGA Transformation ; |

| Comités | Principales missions | Fonctionnement | Composition |
|----------------------------|--|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> -Présenter les résultats et le suivi des plans d'actions relatifs aux audits réglementaires ; - Valider les politiques et la stratégie sécurité SI du Crédit du Maroc et les changements éventuels de l'organisation mise en place dans le domaine de la SI ; - Piloter globalement les plans d'action dans le domaine de la Sécurité de l'information, à savoir la validation, l'engagement des moyens associés et la vérification de bonne réalisation de ces plans d'action ; -Mener les arbitrages pour les demandes de dérogation structurante ou d'évolution de la politique de sécurité SI ; -Prendre les décisions sur les actions à mener, le cas échéant, suite aux résultats des contrôles permanents ou des audits SSI ; - Assurer le suivi pour s'assurer de la prise en compte au sein du Crédit du Maroc des orientations prises par le Comité Sécurité du groupe Crédit Agricole S.A. | <p>en charge du pôle Fonctionnement.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : DGA Transformation.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Directeur de la Sécurité de l'Information (CISO).</p> <p><u>Quorum</u> : un Membre du Directoire au moins.</p> <p><u>Fréquence</u> : semestrielle après le Comité Systèmes d'information.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe ; - Directeur des Systèmes d'Information Groupe ; - Directeur Contrôles Permanents ; - Directeur de la Production et des Services Informatiques ; - Chief Information Security Officer (CISO) ; - Pilote des risques SI (PCA) (DCP) ; -Responsable Sécurité Informatique (DSIG). |
| Comité RH restreint | <p>Principales missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Traiter les affaires de fraude interne ou mixte impliquant un collaborateur de la Banque ; -Traiter les manquements caractérisés au règlement intérieur de la Banque et aux règles éthiques édictées dans la charte et le code éthiques de la Banque ; -Valider les décisions sur les poursuites, les sanctions et les mesures appropriées ; -Valider les décisions à mettre en place pour pallier les manquements constatés. | <p><u>Président</u> : Président du Directoire.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : DGA Ressources Humaines.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Responsable des Relations sociales.</p> <p><u>Quorum</u> : un Membre du Directoire au moins.</p> <p><u>Fréquence</u> : dès la constatation d'une infraction entrant dans le périmètre de ses missions.</p> | <ul style="list-style-type: none"> -DGA Ressources Humaines ; -DGA auquel le(s) collaborateur(s) concerné(s) est (sont) hiérarchiquement rattaché(s) ; -Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe ; -Directeur Audit Interne ; -Directeur Conformité Groupe ; -Secrétaire Général Groupe ; -Responsable des Relations Sociales. <p>Le Comité peut convier lors de la tenue de Comités ad hoc devant traiter de cas de fraudes internes ou mixtes, les métiers concernés par lesdits cas à traiter (back office, front office, informatique, etc.).</p> |

| Comités | Principales missions | Fonctionnement | Composition |
|-----------------------------|---|---|---|
| Comités Métiers | | | |
| Comité Développement | <p>Le Comité Développement est un comité de priorisation et de présentation des projets en lien avec les orientations stratégiques, de la mise en marché des initiatives et de la tarification des produits et services.</p> <p>Périmètre du Développement (toutes les 6 semaines) :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Présenter et valider des opportunités de business en lien avec le Plan d'Actions Commerciales et décider de la stratégie de mise en marché et/ou de la stratégie prix ; -Définir le contexte et les enjeux de chaque opportunité ; -Déterminer le dispositif d'accompagnement réseau ; -Définir le plan de communication ; -Valider le mix marketing produit ; -Proposer de nouvelles tarifications pérennes ou promotionnelles sur les produits et services ; -Examiner l'évolution des TCI, les évolutions du marché et fixer les grilles de taux de l'offre de crédits ; <p>Spécificités NAP :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Autoriser la mise en marché des nouvelles activités et des nouveaux produits ou la transformation significative de produits existants ou de process. -Valider le lancement de nouveaux produits / nouvelles activités. <p>Périmètre Financier (tous les 6 mois) :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Examiner la rentabilité des activités de la Banque ; -Piloter les charges d'exploitation de la Banque ; -Réaliser des bilans d'opérations commerciales majeures ; | <p>Président : Membre du Directoire en charge du Développement</p> <p>Responsable du Comité : DGA Marchés & Expérience Client</p> <p>2 Directeurs leader : le Directeur Pilotage Marketing pour le périmètre Développement & le Directeur Contrôle de gestion pour le périmètre Financier.</p> <p>Secrétaires du Comité : le Responsable Coordination Transversale et le Responsable Pilotage Financier.</p> <p>Quorum : 1 membre du Directoire au moins</p> <p>Fréquence : Chaque 6 semaines</p> | <ul style="list-style-type: none"> - DGA Marchés & Expérience Client ; - DGA Corporate ; - DGA Réseau ; - Adjoint du Directeur Réseau ; -DGA Finances Groupe ou le Directeur Pôle Finances ; - DGA Services Clients & Assurances ; - DGA Crédit & Recouvrement ; - DGA Transformation ; - Directeur Pilotage Marketing ; - Directeur Expérience Client ; - Directeur Digital ; - Directeur de la Communication ; - Directeur Contrôle de Gestion. <p>Dans le cas où l'ordre du jour du Comité porte sur un sujet nécessitant d'être « nappé » et considérant que le passage dans un NAP découle d'une obligation réglementaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Directeur Contrôles Permanents ; - Directeur Conformité Groupe ; - Directeur Juridique ; - Directeur du Contrôle Central des Risques ; - Pilote métier du produit, de l'activité ou du process à valider. <p>Le procès-verbal ou relevé de décisions spécifique au NAP devra être rédigé par le Directeur Pilotage Marketing, Secrétaire du Comité.</p> |

| Comités | Principales missions | Fonctionnement | Composition |
|-----------------------------------|--|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> -Présenter l'évolution des grands agrégats financiers en vision Marché et Activité ; -Et de manière générale, exposer tout sujet d'intérêt financier pour la Banque. | | |
| Comité Stratégie Corporate | <p>Principales missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer la stratégie Corporate de la Banque en matière de conquête et de développement ; - Décliner la stratégie en plans d'actions qui feront l'objet d'un suivi à chaque Comité ; - Définir pour chaque dossier client présenté les stratégies d'expertises Groupe CA à développer pour accompagner les projets desdits clients ainsi que les orientations de conseils qui en découlent ; - Engager une démarche prospective d'optimisation des activités à déployer avec les grandes entreprises ; - Valider les rendez-vous clients justifiant une implication du Comité de Direction Générale et du Directoire ; - Informer le Directoire des succès et difficultés rencontrés au cours des mois écoulés depuis le dernier Comité. | <p><u>Président</u> : Président du Directoire.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : DGA Corporate.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Directeur Développement Corporate.</p> <p><u>Quorum</u> : 1 membre du Directoire au moins.</p> <p><u>Périodicité</u> : Trimestrielle</p> | <ul style="list-style-type: none"> - DGA Corporate ; - Directeur Développement Corporate ; - DGA Crédits et recouvrement ; - Directeur Crédits Corporate ; - Directeur Ingénierie Financière ; - Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe. <p>Sont conviés au Comité selon l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Directeur commercial Corporate concerné ; - Directeur des Marchés des capitaux ; - Président du Directoire de CDMLF ; - Directeur général de CDM Offshore ; - Président du Directoire de CDM Capital ; - Directeur général de CDM Patrimoine ; - Directeur Développement des Centres d'affaires. |
| Comité Flux | <p>Principales missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser l'évolution des flux entrants et sortants à l'aide d'un tableau de bord ; - Proposer et décider d'actions de développement du PNB et/ou d'optimisation des flux ; - Recenser, analyser et mesurer les flux des différents canaux de captation ; - Etablir des diagnostics et faire des propositions pour optimiser l'utilisation de ces canaux ; | <p><u>Président</u> : Membre du Directoire en charge du Pôle Développement.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : DGA Services Clients & Assurances.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Directeur Filière Flux internationaux.</p> <p><u>Quorum</u> : un Membre du Directoire au moins.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - DGA Réseau ; - DGA Services Clients & Assurances ; - Directeur Développement Corporate ; - Directeur du Marché Entreprises ; - Directeur du Marché des Particuliers ; - Responsable Développement Cash Management ; - Directeur Filière Cash Management ; |

| Comités | Principales missions | Fonctionnement | Composition |
|--------------------------------------|--|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Suivre les parts de marché des flux ; - Valider les actions préventives et correctives ; - Assurer un niveau d'information sur l'avancement des projets en relation avec l'activité des flux. | <p><u>Périodicité</u> : bimestrielle</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Directeur Filière Flux internationaux ; - Directeur Filière Paiements ; - Responsable Développement Paiements. |
| Comité Systèmes d'information | <p>Principales missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présenter les principales réalisations de la période écoulée ; - Présenter l'avancement des portefeuilles projets ; - Présenter le suivi de la production informatique et la situation budgétaire (investissements) ; - Présenter les principales réalisations à venir pour les périodes suivantes. <p>Selon l'ordre du jour, les points suivants seront également abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la revue des projets stratégiques (par rapport au PMT) ; - les arbitrages éventuels pour les travaux des périodes à venir. | <p><u>Président</u> : Membre du Directoire en charge du Pôle Fonctionnement.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : DGA Transformation.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Directeur Systèmes d'Information Groupe.</p> <p><u>Quorum</u> : 1 membre du Directoire au moins</p> <p><u>Périodicité</u> : trimestrielle</p> | <ul style="list-style-type: none"> - DGA Transformation ; - DGA Réseau ; - DGA Corporate ; - DGA Ressources Humaines ; - DGA Finances Groupe ou le Directeur Pôle Finances ; - DGA Crédits et Recouvrement ; - DGA Services Clients & Assurances ; - Directeur des Systèmes d'Information Groupe ; - CISO ; - Directeur de l'Organisation et de la Transformation ; - Directeur Etudes et Solutions Métiers IT (DSIG) ; - Directeur de la Production et Services Informatiques. |
| Comité Immobilier | <p>Sur le volet immobilier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décider sur la location, la cession ou l'acquisition de locaux commerciaux (agences) par la Banque ; - Décider sur les projets immobiliers de la Banque: construction de sièges régionaux ou d'immeubles d'exploitation, location de locaux pour loger les différentes unités de l'établissement ; | <p><u>Président</u> : Membre du Directoire en charge du pôle Fonctionnement.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : DGA Immobilier.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Directeur de</p> | <ul style="list-style-type: none"> -DGA Immobilier ; -DGA Réseau ; -DGA Finances Groupe ou le Directeur Pôle Finances ; -Directeur de l'Organisation Réseau et Pilotage de la Performance ; -Directeur de l'Immobilier Groupe ; |

| Comités | Principales missions | Fonctionnement | Composition |
|--|---|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Valider les budgets d'aménagement des locaux commerciaux et ceux abritant les unités fonctionnelles ; - Prendre les décisions sur l'optimisation du patrimoine de la Banque ; - Plus généralement, prendre toute décision ayant une relation avec la gestion des biens immeubles exploités par la Banque <p>Sur le volet sécurité des personnes et des biens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement des sujets relatifs à l'organisation, la gouvernance, les politiques de sécurité de l'information et les plans d'actions de la Banque dans ce domaine ; - Validation des grandes décisions en matière de sécurité des personnes et des biens. | <p>l'Immobilier Groupe.</p> <p><u>Quorum</u> : un Membre du Directoire au moins.</p> <p><u>Périodicité</u> : trimestrielle</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Directeur des Achats Groupe ; - Responsable de la Sécurité des biens et des personnes. |
| Comité RSE | <p>Principales missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valider le portefeuille des actions éligibles à RSE et FReD ; - Définir les indicateurs de suivi et assurer leur suivi ; - Assurer le suivi des évaluations des différents plans d'actions inscrits dans la démarche RSE et FReD et des actions menées par la Fondation Crédit du Maroc, association à but non lucratif ; - Valider les actions correctives et préventives. | <p><u>Président</u> :_Président du Directoire.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> :_Secrétaire Général Groupe.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> :_Responsable RSE.</p> <p><u>Quorum</u> : la présence du Président du Directoire est requise</p> <p><u>Périodicité</u> : trimestrielle</p> | <ul style="list-style-type: none"> - DGA Corporate; - DGA Ressources Humaines ou le Directeur Développement RH et le Directeur de l'Université Crédit du Maroc ; - DGA Réseau ; - DGA Immobilier ; - Secrétaire Général Groupe ; - Directeur des Achats ; - Directeur de la Communication ; - Directeur Expérience Client ; - Responsable RSE. |
| Comité Gouvernance de la donnée | <p>Principales missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Porter la stratégie Data dans la Banque ; - Valider la stratégie et le budget, les politiques et | <p><u>Président</u> : Président du Directoire.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Directeurs généraux adjoints ; - Directeur des Systèmes d'Information ; |

| Comités | Principales missions | Fonctionnement | Composition |
|--------------------------------------|--|---|---|
| | <p>procédures de la gouvernance Data ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la cohérence des travaux et actions des différents acteurs Data : CDO, métiers, CISO, DMO, Analytics ; - Suivre l'avancement des projets ; - Valider les arbitrages Data (priorisation des chantiers, modèles et architecture de données, etc.). | <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Chief Data Officer (CDO).</p> <p><u>Quorum</u> : un Membre du Directoire au moins.</p> <p><u>Périodicité</u> : trimestrielle</p> | <ul style="list-style-type: none"> -CISO; -Data Management Office « DMO »; -Chief Data Officer « CDO »; |
| Comité de Ressources humaines | <p>Sur le volet RH :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décider des mouvements et nominations des cadres supérieurs ; - Valider la campagne d'évaluation et les politiques RH de la Banque ; - Définir les actions de formation spécifique ; <p>Sur le volet carrières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer le plan de succession et relève ; - Identifier les collaborateurs à fort potentiel : plan d'accompagnement, formation, mobilité ; - Assurer le suivi du tableau de bord ; - Elaborer le plan de formation et les indicateurs de performance Toubkal. | <p><u>Président</u> : Membre du Directoire en charge du pôle Fonctionnement.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : DGA Ressources Humaines.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Directeur Développement RH.</p> <p><u>Quorum</u> : un Membre du Directoire au moins.</p> <p><u>Périodicité</u> : trimestrielle</p> | <ul style="list-style-type: none"> -DGA Ressources Humaines ; -DGA Réseau ; -DGA Corporate ; -DGA Marchés & Expérience Client ; -DGA Finances Groupe ; -DGA Transformation ; -DGA Services Clients & Assurances ; -DGA Crédits et Recouvrement ; - DGA Immobilier ; -Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe |

| Comités | Principales missions | Fonctionnement | Composition |
|---|---|---|--|
| Comités Arreda | | | |
| Comité des financements participatifs | <p>Principales missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Présenter, pour décision, les dossiers de financements participatifs pour la clientèle de la fenêtre participative ; -Décider des propositions de financement entrant dans le champ de délégation du Comité ; -Décider des propositions de restructuration entrant dans le champ de délégation du Comité ; -Décider des dossiers de financements participatifs à soumettre à l'avis technique du Groupe (Crédit Agricole S.A. / Banque de Proximité à l'international / Direction des Risques Groupe) ; -Statuer sur des levées de réserves ou des dossiers présentant des alertes. | <p><u>Président</u> : Membre du Directoire en charge du pôle Développement.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : DGA Crédits et Recouvrement.</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : le Directeur des Crédits Retail ou le Directeur des Crédits Corporate.</p> <p><u>Quorum</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un Membre du Directoire ; - DGA Crédits et Recouvrement ou le Directeur des Crédits Retail ou le Directeur des Crédits Corporate ; - Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe ou son représentant ; - Directeur de la Finance Participative ou le Directeur des Risques de la Finance Participative <p>- <u>Périodicité</u> : hebdomadaire</p> | <ul style="list-style-type: none"> - DGA Réseau ; - DGA Crédits et Recouvrement ; - Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe ; - Directeur des Risques de Arreda ; - Directeur de Arreda ; - Directeur des Crédits Retail ou le Directeur des Crédits Corporate. |
| Comité de gestion des dépôts d'investissements | <p>Principales missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Décider des taux de partage des profits à appliquer aux différentes catégories de dépôts d'investissement sur la base des simulations opérées par le système informatique pour les périodes futures ; -Décider des fourchettes de provisions (PER et IRR) à constituer ou des reprises à effectuer par la Banque dans | <p><u>Président</u> : Membre du Directoire en charge du pôle Développement.</p> <p><u>Responsable du Comité</u> : Directeur Arreda</p> <p><u>Secrétaire du Comité</u> : Responsable Marketing Arreda</p> | <ul style="list-style-type: none"> - DGA Réseau ; - DGA Crédits et Recouvrement ; - Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe ; - Directeur des Risques Arreda ; |

| Comités | Principales missions | Fonctionnement | Composition |
|---------|---|--|--|
| | <p>le cadre de la gestion des dépôts d'investissement pour les périodes futures ;</p> <p>- Valider les modalités de calcul du profit dans le cadre de la gestion des dépôts d'investissement pour les périodes futures.</p> | <p><u>Quorum</u> :</p> <p>- Membre du Directoire ;</p> <p>- DGA Finances Groupe ou le Directeur Pôle Finances ;</p> <p>- Directeur Arreda ;</p> <p>- Responsable de la fonction conformité aux avis du Conseil Supérieur des Oulémas.</p> <p><u>Périodicité</u> : Non définie¹⁷</p> | <p>- Directeur Arreda ;</p> <p>- Directeur des Crédits Retail ou le Directeur des Crédits Corporate.</p> |

¹⁷ *Aucun comité ne s'est tenu en 2020 dans la mesure où le Crédit du Maroc n'a pas encore lancé les dépôts d'investissement.*

3.1.8 Rémunération et autres avantages octroyés aux membres du Directoire

Crédit du Maroc a mis en place une structure de rémunération basée sur une partie fixe et une partie variable.

La rémunération variable est fondée sur l'atteinte d'objectifs individuels et collectifs définis sur le périmètre de responsabilité des membres du Directoire.

Il y a lieu de distinguer deux types d'objectifs : des objectifs économiques et des objectifs non économiques.

- Les critères économiques sont mesurés à la fois sur les objectifs du Groupe et du Crédit du Maroc, les objectifs Groupe étant définis par la Direction Générale du Groupe Crédit Agricole.
- Les critères non économiques ont pour objectif de mesurer la performance managériale des membres du Directoire, en appréciant leur capacité à impacter le développement de la Banque.

Ce système de rémunération repose sur des taux de rémunération variable exprimés en pourcentage de la rémunération fixe, ajustés de la performance évaluée.

Au titre de 2020, la rémunération brute annuelle des membres du Directoire s'élève à 14,3 millions de dirhams.

Evolution de la rémunération et de l'encours des crédits des membres du Directoire

| En MMAD | 2020 | 2019 | 2018 |
|------------------------------------|------|------|------|
| Rémunération brute annuelle | 14,3 | 15,9 | 14,2 |
| Encours de crédit | - | 0,1 | 0,2 |

(*) Rémunération brute annuelle (fixe et variable) chargée et versée courant l'année

Source : Crédit du Maroc

Le Directoire est composé de 3 membres sur la période 2018 - 2020.

Les membres du Directoire, en leur qualité de salariés du Crédit du Maroc, bénéficient de crédits habituels accordés aux personnels. L'encours de ces prêts est non significatif.

3.2 Le Comité de Direction Générale

Le Comité de Direction Générale a été mis en place par le Directoire dans l'objectif d'assurer la coordination entre les différents pôles de gestion de la Banque. Composé au 1^{er} avril 2020 de treize membres en ce compris les membres du Directoire, le Comité de Direction Générale se réunit de manière hebdomadaire.

Ses membres, chacun dans son domaine de compétence, assistent le Directoire et assurent la coordination entre les différents pôles de gestion de la Banque en termes de stratégie, de politique de développement et de supervision du fonctionnement de la Banque. Cette collégialité constitue un principe clé de bonne gouvernance.

3.2.1 Composition

Membres du Comité de Direction Générale au 31 mai 2021

| Membres | Fonction | Date de nomination |
|--------------------------|--|---|
| Bernard Muselet | Président du Directoire | 2019 |
| Karim Diouri | Membre du Directoire en charge du Pôle Développement | 2020 |
| | Directeur général Adjoint Finances Groupe Directeur général Adjoint Marketing, Marchés et Digital | 2017 à mars 2020 2015 à juillet 2017 |
| Stéphane Clérisse | Membre du Directoire en charge du Pôle Fonctionnement | 2019 |

| | | |
|------------------------------|--|---------------------|
| Abderrahman Benhayoun | Directeur général adjoint Marchés & Expérience Client | 2020 |
| Wafae Bennani | Directeur général adjoint en charge de l'Immobilier Directeur général adjoint Technologies et Services Clients | 2020 2011 à 2020 |
| Ali Chorfi | Directeur général adjoint Corporate | 2020 |
| Yann Crispin | Directeur général adjoint Transformation | 2020 |
| Moncef El Harim | Directeur général adjoint Ressources Humaines Directeur général adjoint Ressources Humaines et Immobilier Groupe | 2020 2014-2020 |
| Didier Falconet | Directeur général adjoint Crédits et Recouvrement | 2018 |
| Régis Lefèvre | Directeur général adjoint Finance Groupe | 2020 |
| Romuald Le Masson | Directeur général adjoint en charge du Réseau | 2021 |
| Siham Nour | Directeur général adjoint Services Clients & Assurances | 2020 |
| Si Mohamed Sraidi | Directeur général adjoint Risques et Contrôles Permanents Groupe Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe | 2021 2019 |

Source : Crédit du Maroc

3.2.2 Curriculum Vitae des principaux dirigeants

Madame Wafae Bennani : Directeur général Adjoint en charge de l'immobilier (55 ans)

Après avoir obtenu son D.E.A. en informatique de l'université de Toulouse, Madame Wafae Bennani a intégré Wafa Systems en tant qu'ingénieur.

En 1991, Madame Wafae Bennani a rejoint le groupe Crédit du Maroc au poste d'ingénieur informatique à la Direction Informatique & Organisation, avant d'être nommée Responsable des Méthodes Procédures et Qualité, au sein de cette même direction.

Après avoir passé 6 années à ce poste, Madame Wafae Bennani a été promue Directrice des Services à la Clientèle et Flux du Crédit du Maroc.

Depuis 2002, Madame Wafae Bennani occupe le poste de Directrice des Ressources Humaines Groupe avant d'être nommée Directrice du Capital Humain et Organisation en 2009 et a été nommée Directeur général Adjoint au sein du Crédit du Maroc en mai 2011.

Depuis janvier 2014, Madame Wafae Bennani est en charge la Direction Technologies et Services Clients qui regroupe la Direction des Services à la Clientèle et des Flux, la Direction des Systèmes d'Information Groupe, la Direction de l'Organisation Groupe et Direction de la Qualité.

En 2020, Madame Bennani est nommée Directeur général Adjoint en charge de l'Immobilier.

Monsieur Romuald Le Masson, Directeur général Adjoint en charge du Réseau (59 ans)

Diplômé de l'institut des Techniques Bancaires, Monsieur Romuald Le Masson a démarré sa carrière en 1983 dans l'exploitation bancaire et l'animation commerciale avant de prendre la Direction du centre de relations client au sein de la Caisse Régionale Ile-et-Vilaine en 2001.

En 2004, Monsieur Romuald Le Masson est nommé Directeur du Multicanal au sein de la même caisse et développe dans ce cadre les premières agences en ligne.

En 2009, Monsieur Romuald Le Masson rejoint BforBank pour diriger la relation client et participer au lancement de la Banque.

Depuis 2013, Monsieur Romuald Le Masson occupe le poste de Directeur du réseau commercial et du multicanal au sein de Crédit Agricole Serbie.

En 2021, Monsieur Romuald Le Masson est nommé Directeur général Adjoint en charge du Réseau de Crédit du Maroc.

Monsieur Ali Chorfi : Directeur général Adjoint Corporate (45 ans)

Diplômé de l'école de commerce Solvay de Bruxelles, Monsieur Ali Chorfi débute sa carrière en Audit au sein du cabinet Deloitte & Touche. En 2002, il rejoint le groupe Attijariwafa Bank en tant que Senior Banker au sein de la Grande Entreprise.

Il est ensuite nommé, en 2008 à Paris, Directeur Corporate d'Attijariwafa Bank Europe et devient membre du Comité de Direction.

De retour au Maroc en 2012, Monsieur Chorfi intègre le Crédit du Maroc en qualité de Directeur des Grandes Entreprises. Son périmètre est élargi en 2014, avant d'être promu en 2020, Directeur général Adjoint en charge du Corporate Banking. Il a sous sa responsabilité le Coverage Grandes Entreprises et Centres d'Affaires PME, les marchés des capitaux, et la supervision des filiales Crédit du Maroc Leasing & Factoring et Crédit du Maroc Banque Offshore.

Monsieur Abderrahman Benhayoun : Directeur général Adjoint Marchés & Expérience Client (46 ans)

Diplômé de l'école Supérieure de Commerce – Sup de Co Marrakech, Monsieur Abderrahman Benhayoun a débuté sa carrière en 1998 au Crédit du Maroc en tant qu'Adjoint de Directeur de l'Agence Meknès.

Depuis 1999, il occupe le poste de Directeur au sein de plusieurs agences Crédit du Maroc, à Meknès, Fès et Casablanca.

Après une courte expérience professionnelle en tant que Directeur Commercial dans une société de Distribution de produits d'hygiène professionnelle, Monsieur Benhayoun, réintègre le Crédit du Maroc en 2007, au poste de Directeur Régional Fès - Meknès en charge d'un dispositif de plus d'une quarantaine d'agences, d'un espace habitat et d'un Centre d'affaire Entreprises. Il accède, en 2011, au poste de Directeur Commercial Centre, en charge du pilotage d'un réseau de 102 points de vente organisé en 3 directions régionales (Casablanca, Fès-Meknès et l'Oriental).

En 2004, il occupe ensuite le poste de Directeur Réseau Grand. Durant cette expérience, Monsieur Benhayoun a piloté le projet de transformation de la filière distribution réseau et fonctions support.

En 2016, Monsieur Benhayoun est nommé Adjoint Directeur Réseaux en charge du développement sur les Marchés Retail, PME et PMI et de la Banque Privée.

Monsieur Benhayoun est nommé en 2020 Directeur général Adjoint Marchés & Expérience Client. Ce nouveau périmètre comprend les Directions Marketings et marchés et la Direction Qualité.

Madame Siham Nour : Directeur général Adjoint (48 ans)

Après avoir obtenu son diplôme d'ingénieur à l'Ensiie en Ile de France en 1996, Madame Siham Nour a intégré le marché des capitaux à Wafabank, puis Attijariwafa Bank en 2003 où elle prend en charge le marketing stratégique. En 2005, elle est promue en tant que Directrice Distribution, Produits et Marchés sur la Banque des Marocains sans Frontières.

En 2010, Madame Siham Nour a rejoint le groupe Crédit du Maroc au poste Directrice du Marketing Retail, avant d'être nommée Directrice Marketing et Marchés.

Après 5 ans, Madame Siham Nour a été nommée Directrice Régionale de Casablanca Centre en 2016, un poste qu'elle occupe pendant 4 ans.

En 2018, Madame Siham Nour intègre le parcours de formation des cadres de Direction du Groupe Crédit Agricole SA, et est labellisée cadre dirigeant "Directeur" du Groupe en 2020.

Madame Siham Nour est nommée en avril 2020 Directeur général Adjoint en charge des Services Clients et Assurances, qui regroupe les directions filières flux domestiques, flux internationaux, le bancaire, la direction des Assurances et la filiale de courtage Crédit du Maroc Assurances.

Monsieur Yann Crispin, Directeur général Adjoint en charge de la Direction de la Transformation (39 ans)

Après un diplôme d'Ingénieur Réseaux et Télécommunications de l'école des Mines-Telecom de Lille, Monsieur Yann Crispin intègre la société Sogeti, filiale du groupe Capgemini, en tant que Consultant Sécurité et Réseau.

En 2008, il rejoint Crédit Agricole Consumer Finance (CACF) en tant que Responsable Sécurité informatique. Il interviendra notamment dans le projet de création de sa filiale chinoise sur les domaines de la Sécurité Informatique et de l'infrastructure informatique.

En 2010, Monsieur Yann Crispin est nommé Directeur de la Sécurité de l'information et Continuité d'Activités sur le périmètre des filiales internationales de CACF.

En 2014, il retrouve les équipes de la filiale chinoise de CACF, GAC-Sofinco AFC, pour occuper le poste de Directeur général Adjoint en charge des Opérations et Systèmes d'Information.

En 2020, Monsieur Yann Crispin est nommé Directeur général Adjoint en charge de la Direction de la Transformation du Crédit du Maroc. Il a sous sa responsabilité la Direction Systèmes Information Groupe, la Direction de l'Organisation et de la Transformation ainsi que l'Animation et Pilotage de la Sécurité de l'Information.

Monsieur Moncef El Harim : Directeur général Adjoint en charge des Ressources Humaines (55 ans)

Titulaire d'une maîtrise en gestion des entreprises de l'université Mohammed V de Rabat, Monsieur El Harim débute sa carrière professionnelle en 1988 en tant que Cadre financier au sein de Johnson & Johnson Morocco. En 1990, il rejoint la société Cassiopée du Groupe Zniber en tant que chef du personnel. Il occupe ensuite en 2002 le poste de chef du personnel au sein de Métro Maroc, et ce, pendant une période de 6 ans avant d'être nommé, en 1995, Responsable des Ressources Humaines à Alcatel Telecom Maroc.

En avril 1997, Monsieur El Harim rejoint l'Oréal Maroc en tant que Directeur des Ressources Humaines puis Air Liquide Maroc en octobre 2000 en tant que Directeur des ressources Humaines. En janvier, il est promu Directeur Commercial Industrie, poste qu'il occupe pendant près de deux ans avant d'être nommé Directeur des Ressources Humaines Afrique & Moyen Orient au sein du Groupe Air Liquide.

En mai 2014, Monsieur El Harim rejoint Crédit du Maroc en tant que Directeur général Adjoint en charge du Capital Humain et de la Logistique Groupe.

En 2020, Monsieur El Harim est nommé Directeur général Adjoint en charge des Ressources Humaines.

Monsieur Régis Lefèvre : Directeur général Adjoint en charge des Finances Groupe (53 ans)

Diplômé de l'école Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises de Montpellier et titulaire d'un DESS en Droit et Economie des Opérations Financières à Caen, Monsieur Régis Lefèvre a démarré sa carrière en 1992 en tant que Trésorier et Gestionnaire Actif Passif au sein de la Caisse régionale du Calvados.

A compter de 1995, Monsieur Régis Lefèvre occupe différents postes au sein de la trésorerie de marchés du groupe Crédit Agricole. En 2003, il intègre le comité exécutif de la ligne métiers trésorerie mondiale du groupe Crédit Agricole. Il rejoint en 2006 les équipes de la Banque de Proximité à l'International (BPI) pour assurer le suivi financier des filiales en Ukraine et en Pologne.

En 2010, il est nommé au sein de Crédit Agricole Ukraine Directeur Financier, membre du comité de direction ; ses fonctions étant étendues en 2015 à la fonction juridique.

En 2018, Monsieur Régis Lefèvre occupe le poste de Responsable Stratégie Sénior au sein de la BPI.

En 2020, Monsieur Régis Lefèvre est nommé Directeur général Adjoint en charge des Finances Groupe du Crédit du Maroc. Il a sous sa responsabilité la Direction Stratégie et Planification, la Direction Pilotage Banque, le Pôle Finance, la Direction des Achats Groupe et la supervision des filiales Crédit du Maroc Capital et Crédit du Maroc Patrimoine.

Monsieur Didier Falconet, Directeur général Adjoint Crédits et Recouvrement (58 ans)

Monsieur Didier Falconet est diplômé en biologie/agronomie de l'Université Claude Bernard de Lyon. Il est également diplômé de l'Institut de formation des cadres de l'agroalimentaire et de l'Institut Technique de Banque. Il a réalisé l'essentiel de sa carrière au sein du Crédit Agricole dans deux Caisses régionales (Crédit Agricole Centre Est et Crédit Agricole des Savoie).

Monsieur Didier Falconet débute sa carrière comme Responsable départemental des engagements du secteur agricole. Il occupe par la suite différentes fonctions dans les réseaux spécialisés entreprises (Chargé grands comptes et Responsable de Centre d'affaires) puis est nommé Responsable des engagements du marché des professionnels et PME.

Avant son arrivée en 2015 en tant que Directeur des Engagements au Crédit du Maroc, il occupe le poste de Directeur de l'immobilier, du développement local, et des participations au Crédit Agricole des Savoie. Depuis 2015, il a successivement occupé les postes de Directeur des engagements et Directeur des crédits.

En décembre 2018, Monsieur Falconet est nommé en qualité de Directeur général Adjoint, en charge de la direction « Crédit et Recouvrement », rattaché au membre du Directoire en charge du pôle Fonctionnement.

Monsieur Si Mohamed Sraidi, Directeur général adjoint Risques et Contrôles Permanents Groupe (45 ans)

Docteur en mathématiques appliquées, Monsieur Si Mohamed Sraidi débute sa carrière dans l'enseignement et la recherche scientifique dans différentes universités, écoles françaises et Instituts de recherches. En 2005, il intègre le département des risques de Calyon à Paris en qualité d'expert de la modélisation des risques financiers. Monsieur Si Mohamed Sraidi a occupé le poste de 'Head of Internal Models' chez CACIB à Paris.

En octobre 2015, il rejoint le Crédit du Maroc en tant que Directeur du Contrôle Central des Risques.

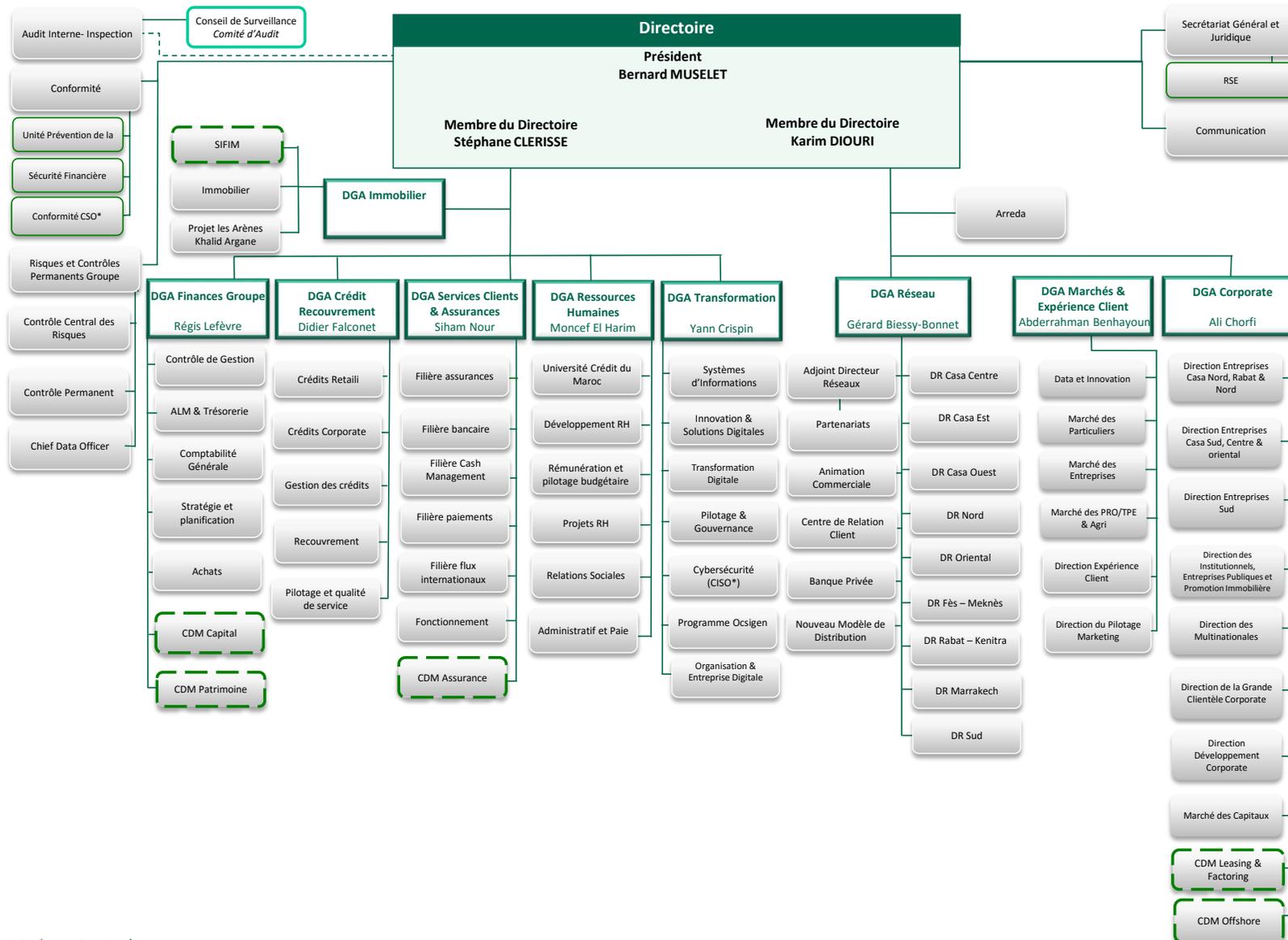
En 2019, Monsieur Si Mohamed Sraidi est nommé Directeur des Risques et Contrôles Permanents. Il a sous sa responsabilité la Direction du Contrôle Central des Risques et la Direction du Risque Opérationnel et Contrôles Permanents ainsi que la Gouvernance de la Donnée.

3.3 Cercles managériaux

Dans le cadre de l'amélioration du rôle et l'implication plus forte du management dans l'accroissement quotidien des performances du Crédit du Maroc, le Directoire a dissous le comité exécutif et le comité de direction et a instauré les cercles managériaux suivants : le Carrefour Coordination Mensuel (CCM), le Cercle 1 et le Cercle 2. Ces cercles managériaux ont pour but commun :

- de décliner la stratégie par les différents niveaux de la ligne managériale ;
- de créer un esprit de corps entre managers ;
- de s'informer de la stratégie, sa déclinaison, l'avancement du projet CAP 2020 et des grands projets ainsi que des résultats commerciaux et financiers de la Banque ;
- de développer les compétences professionnelles et le savoir-faire par l'échange d'expériences ;
- de relayer les différentes décisions du Directoire, du Comité de Direction Générale et/ou les sujets d'actualité ;
- d'améliorer la communication et les relations entre les services et hiérarchies ;
- de faire remonter toutes les informations susceptibles d'avoir un impact sur le fonctionnement de la Banque ;
- de s'assurer que les décisions actées sont valablement appliquées et exécutées ;
- d'accroître l'adhésion des collaborateurs de la Banque et leur degré d'engagement.

3.4 Organigramme du Crédit du Maroc



Section IV - ACTIVITÉ DU CRÉDIT DU MAROC

Filiale du Groupe Crédit Agricole France, Crédit du Maroc est une Banque universelle et généraliste qui s'adresse à tous les segments de clients : particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises.

Positionné en tant que Banque commerciale, Crédit du Maroc est présent à travers un réseau de 345 agences dont 304 agences de proximité, 10 espaces Maskane dédiés au financement de l'habitat, 12 espaces Arreda destinés à l'activité participative, 10 espaces Banque Privée, 9 Directions régionales et 9 centres d'affaires.

Le Groupe Crédit du Maroc détient des filiales opérant dans des activités complémentaires aux offres de services de la Banque, notamment :

- l'intermédiation boursière (Crédit du Maroc Capital) ;
- la gestion collective de fonds sous forme d'OPCVM (Crédit du Maroc Patrimoine) ;
- le leasing et l'affacturage (Crédit du Maroc Leasing & Factoring) ;
- le courtage en assurances (Crédit du Maroc Assurance) ;
- les activités en zone franche industrielle d'exportation (Crédit du Maroc Offshore).

1. Historique du Crédit du Maroc

| | |
|-------------|---|
| 1929 | ▪ Le Crédit Lyonnais s'installe au Maroc avec l'ouverture de sa première agence à Casablanca. |
| 1963 | ▪ Association entre le Crédit Lyonnais et la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE) pour créer le Crédit Lyonnais Maroc : 68% du capital social détenus par le Crédit Lyonnais, et les 32% restant par la BMCE. |
| 1966 | ▪ Naissance du Crédit du Maroc par absorption de la Compagnie Africaine de Banque. |
| 1976 | ▪ Introduction en bourse des actions du Crédit du Maroc. La part du Crédit Lyonnais dans le capital est diluée à 43,2%. |
| 1998 | ▪ Le Crédit Lyonnais reprend la majorité à 51% du capital social du Crédit du Maroc grâce au rachat de la quasi-totalité des actions détenues par SOFIPAR. |
| 1999 | ▪ WAFA Assurances rachète la totalité de la participation de la BMCE dans le Crédit du Maroc. |
| 2004 | ▪ La participation du Crédit Lyonnais dans le Crédit du Maroc est transférée à Calyon. ▪ Calyon étant la Banque de financement et d'investissement née suite à l'apport partiel d'actif du Crédit Lyonnais à Crédit Agricole Indosuez, elle-même née en 1996 du rachat de la Banque Indosuez par le Crédit Agricole. |
| 2005 | ▪ En octobre 2005, la participation de Calyon est transférée au groupe bancaire français Crédit Agricole qui détient en 2005 52,64% du capital social du Crédit du Maroc. |
| 2006 | ▪ Changement de l'identité visuelle du Groupe Crédit du Maroc. |
| 2008 | ▪ Lancement du nouveau concept d'agences baptisé « Moustakbal 2010 ». |
| 2009 | ▪ Crédit Agricole S.A. a porté sa participation à 77% par l'acquisition de 24% supplémentaires des parts détenus par Wafa Assurance dans le Crédit du Maroc. |
| 2010 | ▪ Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2009 en actions nouvelles Crédit du Maroc. |
| 2011 | ▪ Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2010 en actions nouvelles Crédit du Maroc. |
| 2012 | ▪ Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2011 en actions nouvelles Crédit du Maroc. |
| 2013 | ▪ Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2012 en actions nouvelles Crédit du Maroc ▪ Augmentation de capital en numéraire. |

| | |
|-------------|--|
| 2014 | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2013 en actions nouvelles Crédit du Maroc |
| 2015 | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2014 en actions nouvelles Crédit du Maroc. |
| 2016 | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fermeture¹⁸ de 9 agences du Crédit du Maroc dans le cadre du maillage réseau |
| 2017 | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lancement de l'activité de Banque participative, Arreda, sous forme de fenêtre participative. ▪ Lancement du nouveau Centre de Relation Clients. |
| 2018 | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Obtention de l'agrément de l'AMMC du fond OPCVM dédié à Saham Assurance dans le cadre du partenariat Saham – Crédit du Maroc. Ce fond abrite les ressources bancassurance collectée par la Banque. ▪ Cession d'une partie du terrain « les Arènes », situé sur le boulevard d'Anfa à Casablanca, à un promoteur immobilier de renom. La superficie conservée devrait servir à ériger le futur siège de la Banque et de ses filiales. ▪ Lancement de la dynamique de transformation digitale via le nouveau portail : créditumaroc.ma ▪ Lancement de la « Fondation Crédit du Maroc » : la Banque se donne comme mission de développer l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité et favoriser l'autonomie économique des bénéficiaires en investissant dans des projets créateurs de valeur sociale et d'innovation durable. ▪ Présentation des comptes du Crédit du Maroc avec les nouvelles exigences réglementaires liées à l'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers. ▪ Signature de la convention cadre avec l'agence marocaine de l'efficacité énergétique et le lancement de l'offre Greenenergy, une solution dédiée aux financements des projets d'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. ▪ Obtention du label de la CGEM pour la RSE le 4 avril 2018. ▪ Certification ISO-9001 qui porte sur l'ensemble du périmètre international incluant les opérations documentaires et non documentaires. |
| 2019 | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Signature du contrat de promotion immobilière avec Yamed Construction pour la conception et la réalisation de son nouveau siège. ▪ Ouverture de 12 nouveaux points de vente Arreda ▪ Certification, par le bureau Veritas, du processus de gestion des réclamations des clients de la norme ISO9001 V2005 avec zéro non-conformité. |
| 2020 | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cérémonie de pose de la première pierre du futur siège Les Arènes ; ▪ Exposition « Crédit du Maroc, 90 ans d'histoire » retraçant l'histoire de la Banque en présence d'institutionnels et des clients Corporate. ▪ Partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) afin de promouvoir l'offre « Green Value Chain » (GVC) destinée au financement des chaînes de valeur vertes des PME-PMI et signature d'un prêt de 20 millions d'euros dans le cadre de ce programme. ▪ Lancement du programme intégré d'appui et de financement des entreprises Intelak Al Moukawil, ayant pour objectif d'encourager la création d'entreprises et l'accompagnement des activités en démarrage. ▪ Mesures d'accompagnement des clients face à la crise Covid-19 : dispositif de report d'échéances des crédits, promotion des outils à distance, offres de financement garanties par l'état (Damane Oxygène, offre Damane Relance...) |
| 2021 | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lancement du projet de refonte du système d'information, conjointement avec TEMENOS. ▪ Trophée « Top Performer RSE 2020 » décerné par l'agence de notation extra-financière Vigeo pour la performance générale du Crédit du Maroc. |

Source : Crédit du Maroc

¹⁸ La fermeture des 9 agences a été réalisée sur deux ans : 2015 (5 agences) et 2016 (4 agences)

2. Appartenance du Crédit du Maroc au Groupe Crédit Agricole ¹⁹

Crédit du Maroc est détenu à hauteur de 78,7%²⁰ par le groupe bancaire français Crédit Agricole²¹ via la société-mère Crédit Agricole S.A. (France).

L'affiliation au groupe Crédit Agricole France confère au Crédit du Maroc un atout commercial majeur et une ouverture à l'international et offre à ses clients une approche globale riche d'expertises éprouvées.

Son modèle de Banque Universelle de proximité et les synergies de tous les métiers du Groupe apportent une diversité d'expertise pour Crédit du Maroc pour faire de la Banque un partenaire privilégié de ses clients de toutes tailles et dans tous les secteurs.

2.1 Présentation du Crédit Agricole S.A.

Le modèle de Banque universelle de proximité (BUP) du Groupe Crédit Agricole repose sur l'association étroite de ses banques de proximité avec ses métiers spécialisés. Les Caisses régionales sont au cœur de ce modèle, qui repose sur un savoir-faire reconnu dans la capacité à distribuer, en France et à l'international, tous les produits et services financiers du Groupe afin de servir tous les types de clientèle.

Avec ce modèle, le Groupe Crédit Agricole marque sa volonté d'être le partenaire de confiance de tous ses clients et de couvrir l'ensemble de leurs besoins financiers et patrimoniaux : moyens de paiement, assurances, gestion de l'épargne, financement, immobilier, accompagnement à l'international.

L'ensemble de ces services et expertises est proposé dans une relation de proximité qui s'appuie sur les banques de détail du Groupe en France (Caisses régionales, LCL, BforBank) et à l'international (Crédit Agricole Italia, CA Bank Polska, Crédit du Maroc, CA Egypt, CA Ukraine...). Les contacts entretenus par les collaborateurs et les élus des Caisses locales et régionales sur le terrain permettent une bonne connaissance des clients et de leurs problématiques tout au long de leur vie. Cette connaissance des attentes et des besoins des clients ainsi que la taille des réseaux du Groupe permettent en retour aux métiers spécialisés de Crédit Agricole S.A. d'améliorer en permanence leurs offres et leur compétitivité.

Avec ses filiales spécialisées (en assurances, gestion d'actifs, immobilier, gestion de fortune, banque de financement et d'investissement, services financiers aux investisseurs institutionnels et aux émetteurs, financements spécialisés, moyens de paiement), le Groupe peut proposer des solutions globales et sur mesure à tous ses clients, dans les bons comme les mauvais moments, dans le cadre d'une relation durable.

La progression de l'équipement des clients constitue à la fois un facteur de fidélisation et un vecteur de croissance des revenus, au travers des synergies développées entre la banque de proximité et les métiers spécialisés. Le nouveau "Projet de Groupe et Plan moyen terme 2022", présenté le 6 juin 2019, a conforté la mise en œuvre de ce modèle et vise une ambition de synergies de revenus de 10 milliards d'euros à 2022 pour le Groupe (vs 8,7 milliards d'euros à fin 2018).

2.2 Les Missions de Crédit Agricole S.A.

Crédit Agricole S.A. a été conçu en 2001 pour former un ensemble représentatif des activités et de la puissance du groupe Crédit Agricole. En effet, lors de sa cotation, Crédit Agricole SA détenait 25% du capital de chaque Caisse régionale, tandis que les Caisses régionales restaient l'actionnaire majoritaire de Crédit Agricole SA.

En 2016, le groupe a procédé à une simplification de son organisation capitalistique qui a consisté à transférer la participation que Crédit Agricole S.A. détenait dans les Caisses régionales vers une société qui leur est commune, Sacam Mutualisation. Cette simplification donne plus de lisibilité au groupe Crédit Agricole.

¹⁹ Rapport financier annuel – Document d'enregistrement universel Crédit Agricole S.A (France) 2020.

²⁰ Répartition du Capital Social du Crédit du Maroc au 31/12/2020.

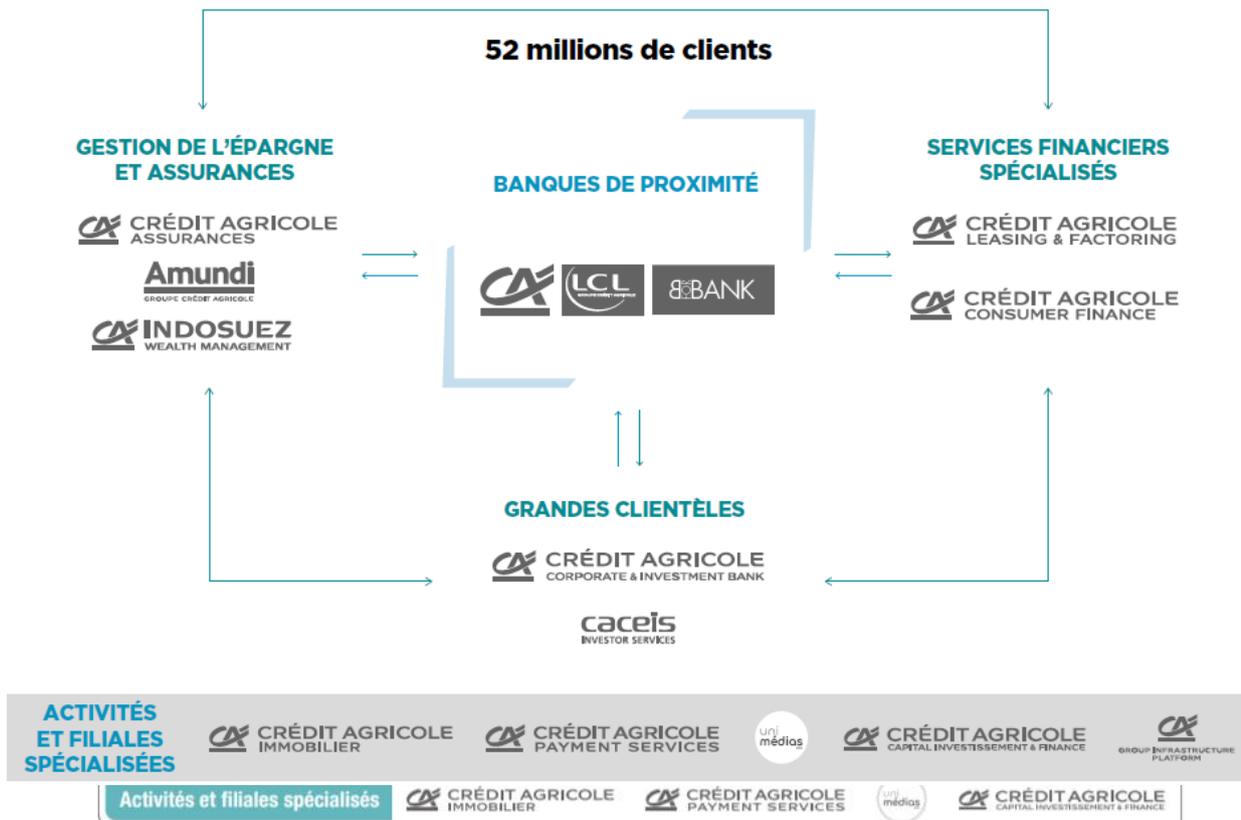
²¹ Le groupe Crédit Agricole est un réseau français de banques coopératives et mutualistes, composé de 39 Caisses régionales (CR), 2 447 Caisses locales et une holding Crédit Agricole S.A (propriété des CR et des salariés du groupe) avec ses principales filiales : Amundi, LCL (le Crédit Lyonnais), Crédit Agricole CIB, BforBank ...Le groupe est coté via Crédit Agricole S.A. au 1^{er} marché de l'Euronext Paris et fait partie de l'indice CAC 40.

En outre, au sein du groupe Crédit Agricole, Crédit Agricole S.A. en tant qu'organe central, exerce trois missions principales :

- veille à la cohésion et au bon fonctionnement du réseau, et représente le Groupe auprès des autorités bancaires ;
- garantit l'unité financière du Groupe ;
- coordonne, en liaison avec ses filiales spécialisées, les stratégies des différents métiers et assure le développement international du Groupe.

2.3 Les pôles-métiers

Au sein du groupe Crédit Agricole, les métiers sont structurés en cinq pôles métiers, auxquels s'ajoute un pôle « activité hors métiers » :



Source : Rapport financier annuel – Document d'enregistrement universel 2020

▪ Banque de Proximité en France

Leader de la banque de proximité en France, le Crédit Agricole dispose en la matière d'un avantage concurrentiel unique : la complémentarité entre les Caisses régionales et le réseau LCL.

L'activité de la banque de proximité du Crédit Agricole regroupe 3 secteurs opérationnels :

➤ La banque de proximité en France - **Caisses régionales** : Présentes sur tout le territoire, les 39 Caisses régionales, sociétés coopératives et banques de plein exercice, accompagnent les projets de leurs clients : particuliers, patrimoniaux, agriculteurs, professionnels, entreprises, acteurs du secteur public et de l'économie sociale. Les Caisses régionales de Crédit Agricole commercialisent toute la gamme de produits et services bancaires et financiers, accessibles en agence ou à distance, destinés à couvrir les besoins des clients dans les domaines de la banque (paiement, épargne, financement, haut de bilan, international), de l'assurance (dommage et prévoyance) et de l'immobilier (notamment conseil et valorisation d'actifs immobiliers, administration de biens, gestion location).

Chiffres clés 2020 :

- ✓ 24 millions de clients dont 21 millions de clients particuliers
- ✓ Plus de 10,5 millions de sociétaires
- ✓ 23,3%²² du marché des dépôts bancaires des ménages
- ✓ 23,5%²² de part de marché crédit des ménages
- ✓ 81%²³ du marché des agriculteurs

La commercialisation des produits et services destinés à couvrir les besoins financiers et patrimoniaux de leurs clients s'appuie sur un réseau de près de 6 600 agences, environ 6 000 points verts²⁴ installés chez des commerçants, ainsi que sur un dispositif complet de banque à distance.

➤ La banque de proximité en France - **LCL** : LCL est un réseau national de banque de détail, à forte implantation urbaine, organisé autour de quatre métiers : la banque de proximité pour les particuliers, la banque de proximité pour les professionnels, la banque privée et la banque des entreprises. L'offre bancaire englobe toute la gamme des produits et services bancaires, les produits de gestion d'actifs et d'assurance ainsi que des prestations de gestion de patrimoine. Les services sont accessibles à partir de multiples canaux de distribution : les réseaux d'agences, avec des implantations dédiées aux entreprises ou à la banque privée, les sites Internet et les applications mobiles.

LCL dispose d'un réseau de près de 1 600 agences, complété par les conseillers à distance des centres de relation clients et par des solutions digitales qui permettent aux 240 000 clients d'accéder aux services de LCL en totale autonomie.

LCL contribue à hauteur de 12% au résultat net part du Groupe sous-jacent des pôles métiers Crédit Agricole S.A. (hors AHM²⁵) sur l'année 2020.

Chiffres clés 2020 :

- ✓ 143 milliards d'euros d'encours de crédit (dont 86 milliards d'euros de crédits habitats)
- ✓ 220 milliards d'euros d'encours de collecte totale
- ✓ Près de 6 millions de clients particuliers

➤ La banque de proximité à l'international : Ce pôle métier comprend les filiales et les participations étrangères dont l'activité relève majoritairement de la banque de proximité.

La Direction de la "Banque de Proximité à l'International" (BPI) est en charge du pilotage et du développement des entités BPI du Crédit Agricole, selon les normes et orientations du Groupe et assure la responsabilité opérationnelle du bon fonctionnement et du résultat de ces banques.

Support de développement de tous les métiers du Groupe, les BPI du Crédit Agricole sont implantées principalement en Europe (Italie, Pologne, Serbie, Ukraine) et dans des pays choisis du bassin méditerranéen (Maroc, Égypte) dans lesquels elles servent tous types de clients (particuliers, professionnels et entreprises), en collaboration avec les métiers et activités spécialisés du Groupe.

En agences ou en ligne, les BPI proposent une gamme de services bancaires, services financiers spécialisés et produits d'épargne et assurance adaptés aux besoins clients, en synergie avec les autres lignes métiers du Groupe (CACIB²⁶, CAA²⁷, Amundi, CAL&F...).

²² Source : Banque de France, septembre 2019

²³ Source : Adéquation 2018

²⁴ Pour permettre à ses clients vivant dans des zones rurales d'avoir accès aux services de retrait, le Crédit Agricole a créé les Points verts. Ces espaces, situés chez les commerçants, sont devenus essentiels pour maintenir des services bancaires dans des territoires dépourvus d'agences bancaires et de distributeurs de billets.

²⁵ Activités Hors Métiers

²⁶ Crédit Agricole CIB (Corporate and Investment Bank)

Chiffres clés 2020 :

- ✓ 57,2 milliards d'euros d'encours de crédit
- ✓ 58,5 milliards d'euros d'encours de collecte Bilan
- ✓ Plus de 5,3 millions de clients.

La Banque de proximité à l'international contribue à hauteur de 5% au résultat net part du Groupe sous-jacent des pôles métiers Crédit Agricole S.A. (hors AHM²⁸) sur l'année 2020 et 13% à leurs revenus.

▪ **Gestion de l'épargne et assurances**

Crédit Agricole Assurances (CAA) est le premier bancassureur en Europe²⁹ par le chiffre d'affaires et premier assureur en France²⁹.

Les positions de CAA s'appuient sur une offre complète et compétitive, adaptée aux spécificités de chaque marché national et de chaque partenaire local, ainsi que sur la force du réseau de distribution du Groupe.

Cette ligne métier rassemble :

➤ **les activités d'assurances, particulièrement :**

- assurance-vie et assurance de personnes, exercées par Predica en France et CA Vita en Italie
- assurance de biens et de responsabilité, exercées notamment par Pacifica,
- assurance des emprunteurs, exercée par Crédit Agricole Creditor Insurance et assurances collectives exercées par Predica en France.

Chiffres clés 2020 :

- ✓ 29,4 milliards d'euros chiffre d'affaires
- ✓ 308 milliards d'euros d'encours gérés en épargne retraite
- ✓ 14,6 millions de contrats en assurance dommages

➤ **les activités de gestion d'actifs** exercées par le groupe Amundi³⁰ offrant des solutions d'épargne pour les particuliers et des solutions d'investissement pour les institutionnels.

Chiffres clés 2020 :

- ✓ 1 729 milliards d'encours sous gestion
- ✓ N°1 européen de Gestion d'actifs³¹
- ✓ Présence dans 35 pays

➤ **les activités de gestion de fortune** exercées principalement par les filiales de Crédit Agricole Indosuez Wealth Management (CA Indosuez Switzerland SA, CA Indosuez Wealth Europe, CFM Indosuez Wealth, CA Indosuez Wealth France). Suite au rapprochement entre Banca Leonardo³² et Indosuez Wealth Management finalisé en octobre 2019, Indosuez Wealth Management est devenu la marque unique pour les activités de gestion de fortune du Groupe Crédit Agricole en Italie.

²⁷ *Crédit Agricole Assurance*

²⁸ *Activités hors métiers*

²⁹ *Source : L'Argus de l'assurance*

³⁰ *Amundi est le 1^{er} gestionnaire d'actifs européen en termes d'actifs sous gestion, et se classe dans le top 10 mondial. Le Groupe gère 1 425 milliards d'euros et compte 6 plateformes de gestion principales (Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo).*

³¹ *Source : palmarès IPE "Top 400 asset managers" publié en juin 2019 sur la base des encours sous gestion de décembre 2018.*

³² *Banca Leonardo a été intégrée à ce pôle à compter du 3 mai 2018.*

Chiffres clés 2020 :

- ✓ 128 milliards d'euros d'actifs sous gestion
- ✓ 3 060 collaborateurs
- ✓ Présence dans 13 pays

▪ **Services financiers spécialisés**

Le pôle Services financiers spécialisés est présent dans 19 pays, en Europe, au Maroc et en Chine. Il y occupe des positions importantes et en croissance rapide. Il réunit les métiers du crédit à la consommation (Crédit Agricole Consumer Finance), du crédit-bail et factoring (Crédit Agricole Leasing & Factoring).

Les métiers de financements spécialisés sont placés sous le double signe de l'expertise et du développement international. Ils permettent au groupe Crédit Agricole d'être l'un des tout premiers acteurs européens en la matière, avec 88,5 milliards d'euros d'encours gérés de crédit à la consommation 31 décembre 2018 et des parts de marché significatives dans le crédit-bail, l'affacturage et le financement des énergies et territoires.

➤ **Crédits à la consommation**

Acteur majeur du crédit à la consommation en Europe, Crédit Agricole Consumer Finance propose à ses clients et partenaires (bancaires, institutionnels, de la distribution et de l'automobile) une gamme complète et multicanale de solutions de financement, d'assurance et de services.

Chiffres clés en 2020 :

- ✓ 91 milliards d'euros d'encours bruts gérés dont 21 milliards d'euros pour le Groupe Crédit Agricole
- ✓ 42 milliards d'euros d'encours automobiles
- ✓ 15 millions de clients
- ✓ indice d'engagement et de recommandation des collaborateurs au niveau record de 81% en 2020
- ✓ Présence dans 19 pays

➤ **Crédit-bail affacturage et financement des énergies et territoires**

Avec 22,5 milliards d'euros d'encours gérés dont 24% à l'international, Crédit Agricole Leasing & Factoring (CAL&F) est un acteur majeur du crédit-bail, de l'affacturage et du financement des énergies renouvelables en France et en Europe.

CAL&F accompagne les entreprises de toutes tailles aussi bien dans leurs projets d'investissement en équipements et en immobilier que dans le financement et la gestion de leur poste clients.

En crédit-bail, CAL&F propose des solutions de financements locatifs qui répondent aux besoins d'investissement et de renouvellement des équipements des entreprises.

En affacturage, CAL&F finance et gère le poste clients des entreprises, aussi bien pour leur activité quotidienne que pour leurs projets de développement en France et à l'Internationale : financement, relance et encaissement des créances commerciales, garantie contre le risque d'insolvabilité et gestion déléguée.

Via sa filiale Unifergie, CAL&F accompagne les entreprises, collectivités et agriculteurs dans le financement des projets d'énergies renouvelables, de performance énergétique et d'infrastructures publiques.

Chiffres clés 2020 :

- ✓ 1^{er} ETI³³ sur 3 financée par CAL&F en France
- ✓ Plus de 50 ans d'expérience en leasing et en affacturage
- ✓ N°2 dans le financement des énergies renouvelables en France.

³³ *Entreprise à Taille Intermédiaire*

▪ Grandes clientèles

Le pôle Grandes clientèles regroupe la banque de financement et d'investissement, se décomposant elle-même de métiers principaux pour l'essentiel réalisés par Crédit Agricole CIB ainsi que les services financiers réservés aux institutionnels réalisés par CACEIS, filiale de crédit Agricole S.A. :

➤ La banque de financement et d'investissement

Crédit Agricole CIB est la banque de financement et d'investissement du Groupe Crédit Agricole. Elle propose à ses clients, entreprises et institutions financières, une gamme étendue de produits et services dans les métiers de la banque d'investissement, des financements structurés, de la banque de transactions et du commerce international, de la banque de marché et de la syndication. Le modèle de Crédit Agricole CIB repose sur une base de clientèle majoritairement Corporate.

Le **pôle des financements structurés** a pour missions principales d'originer et de structurer des financements complexes reposant majoritairement sur des sûretés réelles, d'apporter un conseil en matière de stratégie et de montage de financements et d'assurer la supervision au niveau mondial des secteurs de l'aviation et du rail, maritime, des infrastructures, pétrole et gaz, Infrastructures & Électricité et Immobilier. En 2020, dans un contexte économique dégradé impactant fortement certains de leurs secteurs, les financements structurés ont préservé leurs positions sur leurs marchés, tout en menant une gestion active des risques.

Le **métier optimisation de la dette et distribution** est en charge pour les clients de l'origination, de la structuration et de l'arrangement des crédits syndiqués et bilatéraux à moyen et long terme.

La **banque de transactions et du commerce international** a pour missions principales d'accompagner les clients dans la gestion de leurs besoins liés au commerce international et aux garanties, dans leurs besoins de financement du fonds de roulement, en particulier à travers des solutions de rachat de créances commerciales, dans leurs besoins de solutions de cash management

La **banque de marché** couvre l'ensemble des activités de vente, structuration et trading sur les marchés de taux, change, crédit, dérivés actions ainsi que les activités de titrisation et de trésorerie et celles de banque d'investissement, conseil en fusions et acquisitions et primaire actions).

La **banque d'investissement** a pour mission principale de proposer une offre complète de solutions à forte valeur ajoutée au service des problématiques stratégiques des grands clients (opérations d'equity capital market / equity linked, de fusions acquisitions...)

Chiffres clés 2020 :

- ✓ 2^{ème} teneur de livres mondial en obligations vertes, sociales et responsables toutes devises
- ✓ 3^e teneur de livres en crédits syndiqués pour la zone EMEA³⁴
- ✓ 8 604 collaborateurs

➤ Les services financiers aux institutionnels

CACEIS³⁵ Bank pour la fonction conservation et CACEIS Fund Administration pour la fonction administration de fonds.

CACEIS propose des solutions d'asset servicing sur tout le cycle de vie des produits d'investissement et toutes les classes d'actifs : exécution, compensation, conservation, banque dépositaire, administration de fonds, solutions de middle office, change, prêt-emprunt de titres, support à la distribution des fonds et services aux émetteurs.

³⁴ Europe, Middle East & Africa : Région regroupe les pays d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique.

³⁵ CACEIS, groupe bancaire spécialiste du post-marché, accompagne les sociétés de gestion, investisseurs institutionnels, banques, fonds de private equity et real estate, brokers et entreprises, de l'exécution de leurs ordres jusqu'à la tenue de compte-conservation de leurs actifs financiers.

Chiffres clés 2020 :

- ✓ 4 198 milliards d'euros d'encours en conservation
- ✓ 2 157 milliards d'euros d'encours sous administration
- ✓ 1 585 milliards d'euros d'encours dépositaire
- ✓ 4500 collaborateurs présents dans 15 pays.

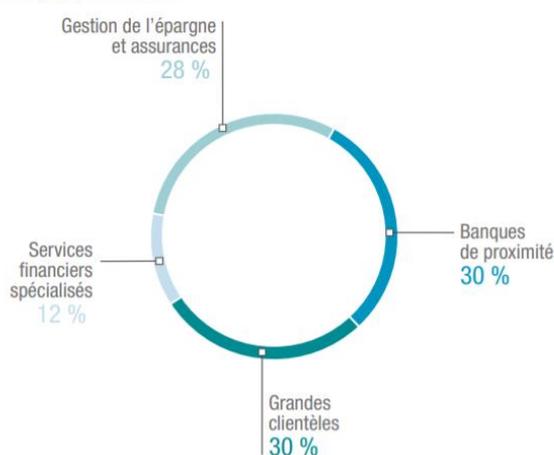
▪ Activités hors métiers

Ce pôle comprend principalement la fonction d'organe central de Crédit Agricole, la gestion Actif-Passif et la gestion des dettes liées aux acquisitions de filiales ou de participations financières. Il inclut :

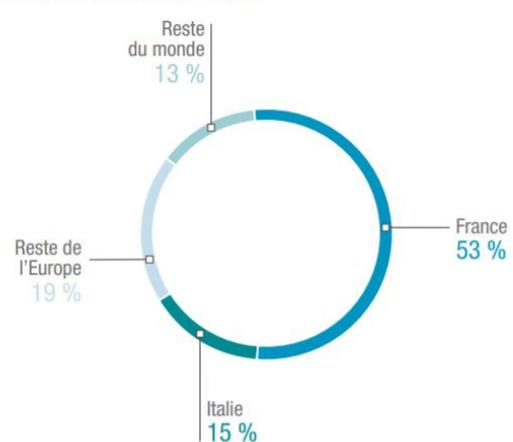
- **Crédit Agricole Capital Investissement & Finance (CACIF)** : Cette entité porte les investissements de Crédit Agricole S.A., des Caisses régionales et de LCL dans les entreprises non cotées au travers de fonds dédiés dont la majeure partie est confiée en gestion à sa filiale IDIA Capital Investissement. CACIF exerce également une activité de services via SODICA Corporate Finance, spécialisé dans les opérations de conseil en fusions-acquisitions, ingénierie financière et boursière de taille moyenne, tous secteurs confondus.
- **Crédit Agricole Immobilier** : Expert immobilier du Groupe, cette entité construit, commercialise et gère des logements et des bureaux utiles aux territoires et aux clients, en intégrant les nouvelles contraintes urbaines et environnementales.
- **Uni-Médias** : Filiale de presse de Crédit Agricole S.A., Uni-médias fait partie des huit premiers éditeurs de presse magazine en France et continue d'afficher l'une des plus fortes rentabilités du secteur avec un chiffre d'affaires de près de 93 millions d'euros.
- **Crédit Agricole Services** : Cette entité assure, pour le Groupe, les missions suivantes en matière de paiements : pilotage de la stratégie, innovation et conception des offres, animation de la distribution, exploitation des plateformes de processing, supervision des opérations, sécurité des transactions, représentation interbancaire.

Répartition du Produits Net Bancaire en 2020

Par pôle métier ⁽¹⁾



Par zone géographique



Source : Rapport financier annuel – Document d'enregistrement universel 2020

2.4 Chiffres Clés

Les principales données financières du Groupe Crédit Agricole³⁶ sont présentées dans le tableau ci-après :

| Données consolidées (en Mrds €) | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|---------------------------------|-------|-------|------------|-------|------------|
| Capitaux propres part du Groupe | 106,7 | 114,9 | 7,7% | 119,6 | 4,1% |
| Produit net bancaire | 32,8 | 33,8 | 2,9% | 33,6 | -0,6% |
| Résultat net part du Groupe | 6,8 | 7,2 | 5,2% | 4,7 | -34,7% |

Source : Site institutionnel du Crédit Agricole

Les principaux indicateurs du Crédit Agricole S.A. sur les 3 derniers exercices se présentent comme suit :

| Données consolidées (en M€) | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|--|--------|--------|------------|--------|------------|
| Produit net bancaire | 19 736 | 20 152 | 2,1% | 20 500 | 1,7% |
| Résultat Brut d'exploitation | 7 147 | 7 391 | 3,4% | 7 609 | 2,9% |
| Coût du risque | -1 081 | -1 256 | 16,2% | -2 606 | >-100% |
| Contribution des sociétés mises en équivalence | 256 | 352 | 37,5% | 413 | 17,3% |
| Résultat net | 5 027 | 5 458 | 8,6% | 3 238 | -40,7% |
| Résultat net Part du Groupe | 4 400 | 4 844 | 10,1% | 2 692 | -44,4% |
| Capitaux propres (Part du Groupe) | 58 811 | 62 920 | 7% | 65 217 | 3,7% |
| Ratio de solvabilité global | 17,2% | 16,9% | -0,3 pt | 21,1% | -0,3 pt |
| <i>ROE</i> | 8,55% | 8,67% | 0,1 pt | 4,96% | - 3,7 pts |

Source : Rapport financier annuel – Document d'enregistrement universel 2020

2.5 Conventions réglementées conclues en 2020

Les conventions conclues au cours de l'exercice 2020 et autorisées par le Conseil de surveillance sont listées ci-dessous :

Convention de prêt à durée indéterminée qualifiée en fonds propres additionnels de catégorie 1 entre Crédit du Maroc et Wafa Assurance³⁷

Dans le cadre de cette convention, établie en novembre 2020, Wafa Assurance apporte au Crédit du Maroc un prêt à durée indéterminée qualifié en fonds propres additionnels de catégorie 1 de 21 753 KMAD. Le taux d'intérêt annuel applicable est interpolé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons du Trésor Marocains, telle que publiée par Bank Al-Maghrib, conformément aux dispositions de la convention de prêt à durée indéterminée liant les deux parties.

Le paiement des intérêts comme celui du principal est à la seule initiative de Crédit du Maroc et soumis, dans certains cas, à l'autorisation préalable de Bank Al-Maghrib.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance en date du 13 novembre 2020.

Les intérêts comptabilisés par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à 43 KMAD hors taxes. L'encours du prêt à durée indéterminée au 31 décembre 2020 est de 21 753 KMAD.

Entités et personnes concernées

- Wafa Assurance, actionnaire détenant 10,7 %, soit plus de 5% du capital de Crédit du Maroc

³⁶ Crédit Agricole S.A. et Caisses régionales à 100%

³⁷ Par sa correspondance datée du 15 février 2021, la Direction de la Supervision Bancaire a entériné l'éligibilité des dettes objets des conventions de dette à durée indéterminée entre Crédit du Maroc et ses actionnaires de référence portant sur la distribution des dividendes de l'exercice 2019 décidée par l'Assemblée du 27 mars 2020 en tant que fonds propres additionnels de catégorie 1 et la possibilité qu'elles fassent l'objet d'un remboursement dans un délai inférieur à cinq années, sous réserve de l'obtention préalable de l'accord de Bank Al-Maghrib.

Convention de prêt à durée indéterminée qualifiée en fonds propres additionnels de catégorie 1 entre Crédit du Maroc et Crédit Agricole S.A.³⁷

Dans le cadre de cette convention, établie en novembre 2020, Crédit Agricole S.A. apporte au Crédit du Maroc un prêt à durée indéterminée qualifié en fonds propres additionnels de catégorie 1 de 136 116 KMAD.

Le taux d'intérêt annuel applicable est interpolé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons du Trésor Marocains, telle que publiée par Bank Al-Maghrib, conformément aux dispositions de la convention de prêt à durée indéterminée liant les deux parties.

Le paiement des intérêts comme celui du principal sont à la seule initiative de Crédit du Maroc et soumis, dans certains cas, à l'autorisation préalable de Bank Al-Maghrib.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance en date du 13 novembre 2020.

Les intérêts comptabilisés par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à 270 KMAD hors taxes. L'encours du prêt à durée indéterminée au 31 décembre 2020 est de 136 116 KMAD.

Entités et personnes concernées

- Crédit Agricole S.A, actionnaire majoritaire de Crédit du Maroc
- M. Gérard Ouvrier-Buffer, membre du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc et membre du Conseil d'Administration de Crédit Agricole S.A.
- M. Cyril Meilland, représentant permanent de Crédit Agricole S.A. au Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc.

2.6 Conventions réglementées conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie

Les conventions conclues entre Crédit du Maroc et le Groupe Crédit Agricole S.A. au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice 2020 sont répertoriées ci-dessous :

Convention entre Crédit du Maroc et Unifitel

Cette convention de prestation de services, établie en septembre 2017 et modifiée par l'avenant de 17 septembre 2019, porte sur un contrat de prestation de services dans le cadre de l'externalisation du centre relations client.

La charge relative à l'exercice 2020 s'élève à 3 613 KMAD hors taxes. Ce montant a été réglé à hauteur de 3 615 KMAD au cours de l'exercice 2020.

Entités et personnes concernées : Crédit Agricole S.A., actionnaire des deux entités.

Convention entre Crédit du Maroc et PROGICA

➤ *Convention relative aux Progiciels & Services informatiques*

Cette convention de prestations de services, établie en mars 2012, prévoit la mise en place d'un dispositif de gestion permettant de calculer les expositions sur les tiers et les groupes dans le cadre du dispositif Bâle II. La charge relative à l'exercice 2020 s'élève à 60 KMAD hors taxes, ce montant a été réglé en totalité courant l'exercice 2020.

➤ *Convention relative à MY AUDIT*

Dans le cadre de cette convention conclue en avril 2010, Crédit du Maroc utilise l'outil du groupe My Audit. Le montant facturé par Progica au titre de l'exercice 2020 s'élève à 54 KMAD hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité au cours de l'exercice 2020.

➤ *Convention relative au logiciel de cotation ANADEFI*

Dans le cadre de cette convention, établie en février 2008, Crédit du Maroc utilise le logiciel de cotation du groupe ANDEFI. Le montant facturé par PROGICA au titre de l'exercice 2020 s'élève à 174 KMAD hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité au cours de l'exercice 2020.

➤ *Convention relative à l'outil de gestion SCOPE*

Dans le cadre de cette convention, conclue en mai 2008, Crédit du Maroc utilise l'outil de gestion des contrôles permanents « SCOPE ». Le montant facturé par Progica au titre de l'exercice 2020 s'élève à 49 KMAD hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité au cours de l'exercice 2020.

➤ *Convention relative à la plateforme LDAP*

Cette convention, établie en juin 2007, porte sur l'acquisition et la maintenance de la plateforme de l'annuaire du Crédit du Maroc.

Le montant facturé par PROGICA-LDAP, au titre de l'exercice 2020, s'élève à 14 KMAD. Ce montant a été réglé en totalité courant l'exercice 2020.

Entités et personnes concernées : Crédit Agricole S.A., actionnaire des deux entités.

Convention entre Crédit du Maroc et LESICA

Cette convention de prestations de services, établie en octobre 2011, prévoit la mise en place d'un projet CRM analytique par LESICA à travers l'acquisition, le déploiement et la maintenance des licences UNICA pour Crédit du Maroc. La charge relative à l'exercice 2020 s'élève à 108 KMAD hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité au cours de l'exercice 2020.

Entités et personnes concernées :

- Crédit Agricole S.A., actionnaire des deux entités.
- M. Philippe Carayol, membre du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc et administrateur de LESICA

Convention entre Crédit du Maroc et le Groupe Crédit Agricole SA

➤ *Convention d'assistance technique et de coopération*

Dans le cadre de cette convention établie en mai 2007, Crédit Agricole S.A. apporte au Crédit du Maroc, les moyens procurés par son réseau mondial et l'appui technique de ses structures opérationnelles dans tous les domaines d'activité de la banque. Le montant facturé par le Groupe Crédit Agricole S.A. au titre de l'exercice 2020 est de 11 659 KMAD hors taxes. Les règlements réalisés au cours de l'ordre de 12 347 KMAD.

➤ *Convention de garantie*

Dans le cadre de cette convention conclue en Mai 2010, le groupe Crédit Agricole SA garantit le Crédit du Maroc auprès de Visa International à hauteur de 2 957 KUSD (soit 7 jours de compensation financière) pour les flux domestiques et internationaux. Le montant facturé par le groupe Crédit Agricole SA au titre de l'exercice 2020 s'élève à 86 KMAD hors taxes. Ce montant a été réglé à hauteur de 61 KMAD hors taxes au cours de l'exercice 2020.

Entités et personnes concernée :

- Crédit Agricole S.A., actionnaire de Crédit du Maroc.
- M. Gérard Ouvrier-Bufferet, membre du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc et membre du Conseil d'Administration de Crédit Agricole S.A.
- M. Cyril Meilland, représentant permanent de Crédit Agricole S.A. au Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc.

Convention entre Crédit du Maroc et EUROFACTOR

Dans le cadre de cette convention, conclue en juin 2008, Crédit du Maroc dispose de l'accès au site BATICA d'informations financières et juridiques d'Eurofactor sur Internet. Le montant facturé par Eurofactor au titre de l'exercice 2020 s'élève à 0,1 KMAD hors taxes, Ce montant n'a pas été réglé au cours de l'exercice 2020.

Entités et personnes concernées : Crédit Agricole S.A., actionnaire des deux entités.

Convention entre le Crédit du Maroc, Crédit Agricole SA et CEDICAM

Dans le cadre de cette convention établie en mai 2007, Crédit du Maroc utilise la plateforme Groupe SWIFT. Le montant facturé au titre de l'exercice 2020 est de 654 KMAD hors taxes. Les règlements réalisés au cours de l'exercice 2020 sont de 657 KMAD.

Entités et personnes concernées :

- Crédit Agricole S.A., actionnaire des deux entités
- M. Gérard Ouvrier-Bufferet, membre du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc et membre du Conseil d'Administration de Crédit Agricole S.A.
- M. Cyril Meilland, représentant permanent de Crédit Agricole S.A. au Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc.

Convention entre Crédit du Maroc et GECICA

Dans le cadre de cette convention, conclue en juin 2007, Crédit du Maroc adhère au contrat « Microsoft Souscription Entreprise (contrat EASL), conclu entre GECICA et Microsoft, qui lui permet d'obtenir de Microsoft des conditions préférentielles. Le montant facturé par GECICA au titre de l'exercice 2020 s'élève à 4 437 KMAD hors taxes. Ce montant n'a pas été réglé au cours de l'exercice 2020.

Entités et personnes concernées : Crédit Agricole S.A., actionnaire des deux entités.

Convention entre le Crédit du Maroc et l'Institut de Formation du Crédit Agricole Mutuel

Cette convention, établie en mars 2006, a pour objet la conception, la préparation, l'organisation et l'animation des actions de formation portant sur le management des hommes, le management commercial et la formation des formateurs. Le montant facturé par l'institut de Formation du Crédit Agricole Mutuel au titre de 2020 s'élève à 393 KMAD hors taxes. Ce montant a été réglé à hauteur de 335 KMAD hors taxes au cours de l'exercice 2020.

Entités et personnes concernées :

- Crédit Agricole., actionnaire des deux entités
- M. Marc Didier, membre du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc et Administrateur de IFCAM.

2.7 Flux entre Crédit du Maroc et le groupe Crédit Agricole au cours des trois dernières années

Les flux entre Crédit du Maroc et le Groupe CA sur les trois dernières années s'établissent comme suit :

| INTITULE | PARTIES | DATE | Produits/Charges constatés en KMAD | | | Encaissement / Décaissement en KMAD | | |
|---|---|----------------|------------------------------------|----------------|----------------|-------------------------------------|----------------|----------------|
| | | | 2020 | 2019 | 2018 | 2020 | 2019 | 2018 |
| CONVENTION LIANT CREDIT DU MAROC AUX AUTRES ENTITES DU GROUPE | | | | | | | | |
| Convention de prêt à durée indéterminée | C.A S.A. | Novembre 2020 | -270 | | | -270 | | |
| Convention de prestations de services | IFCAM | Mars 2006 | -393 | -1 375 | -1 532 | -335 | -1 167 | -491 |
| Convention de prestations de services | CAsa / CEDICAM | Mai 2007 | -654 | -731 | -853 | -657 | -544 | -853 |
| Convention d'assistance technique et de coopération | CAsa | Mai 2007 | -11 659 | -13 257 | -13 270 | -12 347 | -9 290 | -9 104 |
| Convention de garantie de Crédit du Maroc par CAsa auprès de Visa International | CAsa | Mai 2010 | -86 | -97 | -95 | -61 | -97 | -70 |
| Convention de prestations de services | PROGICA - LDAP | Juin 2007 | -14 | -13 | 0,00 | -14 | -13 | 0 |
| Convention de prestations de services | PROGICA - ANADEFI | Février 2008 | -174 | -99 | -109 | -174 | -99 | -109 |
| Convention de prestations de services | PROGICA / SILCA-SCOPE | Mai 2008 | -49 | -59 | -49 | -49 | -52 | -49 |
| Convention de prestations de services | PROGICA - My Audit | Avril 2010 | -54 | -112 | -177 | -54 | 0 | -177 |
| Convention de prestations de services | PROGICA - Progiciels & services informatiques | Mars 2012 | -60 | -62 | -71 | -60 | -62 | -71 |
| Convention de prestations de services | Progica-LDAP | Juin 2007 | -14 | -13 | 0 | -14 | -13 | 0 |
| Convention d'affiliation au contrat MICROSOFT Souscription Entreprise (EASL) | GIE GECICA | Juin 2007 | -4 437 | -4 217 | -4 024 | 0 | 0 | -4 024 |
| Convention de prestations de services | EUROFACTOR | Juin 2008 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Convention de prestations de services | LESICA | Octobre 2011 | -108 | -240 | -93 | -108 | 0 | -93 |
| Convention de prestations de services | Unifitel | Septembre 2017 | -3 613 | -3 382 | -3 598,42 | - 615 | -3 153 | -3 256 |
| Total | | | -21 585 | -23 657 | -23 872 | -14 758 | -23 657 | -23 872 |

Source : Crédit du Maroc – Chiffres issus des conventions règlementées

Les flux faisant l'objet de conventions règlementées et détaillés ci-dessus constituent les seuls flux entre Crédit du Maroc et le groupe Crédit Agricole.

Les conventions règlementées entre Crédit du Maroc et le Groupe Crédit Agricole ont généré en 2020 un montant des charges s'élevant à 21 585 KMAD. L'essentiel des charges générées au cours de l'exercice est issu de la convention de prêt entre Crédit du Maroc et Crédit Agricole SA.

Ces conventions ont conduit à des décaissements de 14 759 KMAD en 2020.

2.8 Synergie entre Crédit du Maroc et les filiales du Groupe Crédit du Maroc

Dans le cadre du projet d'entreprise « Tadjid 2022 », Crédit du Maroc fait du développement des synergies inter-métiers sa priorité pour faire du Crédit du Maroc une banque moderne, dynamique et référente sur des axes stratégiques choisis. En phase finale de son déploiement, les constats qui émergent de son exécution sont satisfaisants. Ses promesses de performance n'auraient pu être tenues sans l'accompagnement régulier du Groupe Crédit Agricole SA et son engagement.

Aujourd'hui la Banque accompagne les secteurs économiques définis comme stratégiques pour le Maroc, notamment l'automobile, l'aéronautique avec l'accompagnement de multinationales de ces secteurs, clientes du Groupe et quel que soit leur nationalité.

Des synergies fortes sont à l'œuvre dans les domaines de l'agriculture et de l'agro-industrie, où l'expertise distinctive du Groupe Crédit Agricole SA est en adéquation avec les besoins d'un secteur en mutation.

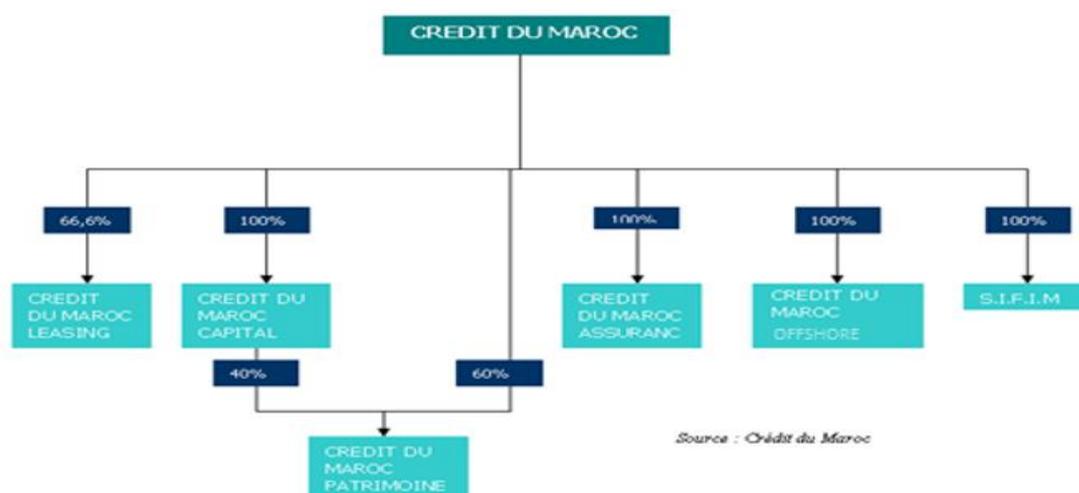
Sur le secteur des énergies renouvelables, secteur de portée stratégique pour le Royaume, Crédit du Maroc contribuera à son développement en accompagnant ses clients dans leurs projets verts (éoliens, solaires et efficacité énergétique) notamment à travers son partenariat avec Unifergie, filiale du Groupe spécialisée dans le financement de la transition énergétique.

Dans ce cadre, la banque a financé l'un des parcs éoliens privés au Maroc, à hauteur de 50 millions de dirhams pour le compte du groupe InnoVent, dans la région de Oualidia. Implanté sur un domaine de 10 hectares, le parc éolien a injecté les premiers kilowattheures sur le réseau national de l'ONEE suite à la mise en service de sa première machine de 3 MW. Il atteindra sa pleine capacité de 36 MW à la fin du premier semestre 2021.

Ce financement vert a été réalisé en synergie avec deux entités du Groupe. D'une part Unifergie en sa qualité de conseil et expert dans l'étude et la structuration de financements d'énergies renouvelables. De son côté, la Caisse régionale Nord de France, en sa qualité de banquier d'Innovent, a garanti une partie du financement.

3. Filiales du Crédit du Maroc

3.1 Organigramme



Aucune filiale du Crédit du Maroc n'est cotée à la bourse.

3.2 Activités des filiales

Crédit du Maroc Capital (CDMC)

| | | |
|---|---------------------------------|------------|
| Dénomination Sociale | Crédit du Maroc Capital S.A. | |
| Siège social | 48-58, Bd Mohamed V- Casablanca | |
| Capital en KMAD au 31/12/2020 | 10 000,00 | |
| Capital détenu en KMAD au 31/12/2020 | 9 999,50 | |
| Nombre d'actions détenues par Crédit du Maroc 31/12/2020 | 100% | |
| Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2020 | 99 995 | |
| Contribution au PNB consolidé en KMAD | 2018 | 11 288,24 |
| | 2019 | 9 273,04 |
| | 2020 | 9 743,91 |
| Montant des dividendes perçus en N par le Crédit du Maroc en KMAD au titre de N-1 | 2018 | 6 400,00 |
| | 2019 | 4 299,87 |
| | 2020 | 10 835,00 |
| Total Bilan en KMAD | 2018 | 170 073,99 |
| | 2019 | 321 349,21 |
| | 2020 | 58 197,25 |
| Situation Nette sociale en KMAD | 2018 | 18 089,55 |
| | 2019 | 24 642,00 |
| | 2020 | 18 186,15 |

Crédit du Maroc Capital (CDMC) est la société de bourse du groupe Crédit du Maroc et a pour principale activité l'intermédiation en actions et obligations sur le marché financier de la Bourse de Casablanca.

Créée en 1995, CDMC est une entité autonome avec un capital détenu à 100% par le Crédit du Maroc. La société maintient sa participation dans le capital du Crédit du Maroc Patrimoine à hauteur de 40%.

Principaux indicateurs de l'activité au 31 décembre 2020

| CDMC en KMAD (Social) | 2018 | 2019 | Var | 2020 | Var |
|-------------------------------------|--------------|---------------|----------------|--------------|----------------|
| Produits d'exploitation | 8 939 | 6 635 | -25,77% | 6 487 | -2,24% |
| Charges d'exploitation | 6 534 | 6 057 | -7,30% | 6 079 | 0,37% |
| Résultat brut d'exploitation | 2 405 | 578 | -75,96% | 407 | -29,50% |
| Résultat Financier | 2 520 | 2 538 | 0,71% | 4 334 | 70,75% |
| Résultat net | 4 238 | 10 835 | 155,68% | 4 379 | -59,58% |

Source : Crédit du Maroc

Résultats au 31.12.2020

Crédit du Maroc Capital (CDMC) a enregistré, à fin 2020, des produits d'exploitation se chiffrant à 6 487 KMAD, en baisse de -2,2% par rapport à 2019, une baisse induite par une légère régression des commissions et des produits sur prestations de services.

Les charges d'exploitation s'établissent à 6 079 KMAD et sont restées quasi stables entre les deux périodes.

Il en ressort, un résultat d'exploitation qui s'établit à 407 KMAD contre de 578 KMAD en 2019.

Le résultat financier a évolué de +70,7% pour atteindre 4 334 KMAD contre 2 538 KMAD en 2019. Une hausse induite par l'évolution des produits de cession sur titres de placement (OPCVM).

Ainsi, le résultat net à fin 2020 s'établit à 4 379 KMAD contre 10 835 KMAD en 2019, soit une baisse de -59,5% résultant d'un effet de base 2019 lié à la comptabilisation exceptionnelle d'un produit de cession d'immobilisation.

Résultats au 31.12.2019

Crédit du Maroc Capital (CDMC) a enregistré, à fin 2019, des produits d'exploitation se chiffrant à 6 635 KMAD, en baisse de -25,8% par rapport à 2018 suite au recul de l'activité sur le marché boursier.

Les charges d'exploitation ont diminué pour atteindre 6 057 KMAD, en baisse de -7,3% induite principalement par un effet de base 2018.

Il en ressort, un résultat d'exploitation qui s'établit à 578 KMAD contre de 2 405 KMAD en 2018.

Le résultat financier a évolué de +0,7% pour atteindre 2 538 KMAD contre 2 520 KMAD en 2018.

Ainsi, le résultat net à fin 2019 s'établit à 10 835 KMAD contre 4 238 KMAD en 2018, soit une hausse de + 155,7% résultant de la comptabilisation exceptionnelle d'un produit de cession d'immobilisation.

Résultats au 31.12.2018

Au titre de l'exercice 2018, Crédit du Maroc Capital (CDMC) réalise des produits d'exploitation se chiffrant à 8 939 KMAD, en baisse de -16% par rapport à 2017, suite au recul de l'activité sur le marché boursier.

Les charges d'exploitation ressortent à 6 534 KMAD, en hausse de +8,4% induite principalement par un effet de base 2017.

Il en ressort, un résultat d'exploitation qui s'établit à 2 405 KMAD contre de 4 617 KMAD en 2017. Le résultat financier a diminué de -28,2% pour atteindre 2 520 KMAD contre 3 511 KMAD en 2017.

Ainsi, le résultat net à fin 2018 s'établit à 4 238 KMAD contre 6 496 KMAD en 2017, soit une baisse de - 34,8%.

Crédit du Maroc Leasing et Factoring (CDMLF)

| | | |
|---|--|--------------|
| Dénomination Sociale | Crédit du Maroc leasing & Factoring S.A. | |
| Siège social | 203 boulevard Bourgogne - 20100 Casablanca | |
| Capital en KMAD au 31/12/2020 | 124 000,00 | |
| Capital détenu en KMAD au 31/12/2020 | 87 347,24 | |
| Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2020 | 66,67% | |
| Nombre d'actions détenues directement par le Crédit du Maroc au 31/12/2020 | 826 657 | |
| Nombre d'actions détenues par CALEF au 31/12/2020 | 413 333 | |
| Contribution au PNB consolidé en KMAD | 2018 | 54 461,26 |
| | 2019 | 57 622,73 |
| | 2020 | 59 765,08 |
| Montant des dividendes perçus en N par le Crédit du Maroc en KMAD au titre de N-1 | 2018 | 0,00 |
| | 2019 | 0,00 |
| | 2020 | 0,00 |
| Total Bilan en KMAD | 2018 | 1 830 820,00 |
| | 2019 | 2 003 471,62 |
| | 2020 | 1 736 219,90 |
| Situation nette sociale en KMAD | 2018 | 126 498,27 |
| | 2019 | 139 807 |
| | 2020 | 149 572 |

Source : Crédit du Maroc

Filiale du Crédit du Maroc et de Crédit Agricole Leasing et Factoring, Crédit du Maroc Leasing et Factoring opère à la fois dans le Financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers et dans l'activité d'affacturage.

La production leasing à fin 2020 du Crédit du Maroc Leasing et Factoring s'est située à 371 829 KMAD, en baisse de -45% par rapport à l'exercice précédent, détaillée comme suit :

| En KMAD | 2018 | 2019 | Var. | 2020 | Var. |
|-------------------------|----------------|----------------|-----------|----------------|-------------|
| Crédit-bail immobilier | 63 263 | 30 434 | -52% | 36 227 | 19% |
| Crédit-bail mobilier | 575 661 | 647 894 | 13% | 335 602 | -48% |
| Total Production | 638 924 | 678 328 | 6% | 371 829 | -45% |

Source : Crédit du Maroc

Cette baisse découle principalement des impacts directs de la crise Covid-19 sur les secteurs porteurs de l'activité leasing. Elle a été nettement ressentie au niveau :

- des financements du matériel roulant qui ont enregistré une baisse de 50% comparativement à 2019, représentant 42% de la production en 2020 contre 48% l'année précédente ;
- des financements de matériel de TP accusant un retrait de 48% par rapport à 2019 (13% et 14% de la production respectivement en 2020 et 2019).
- de la production du matériel médical qui a progressé de 14% en 2020 et a représenté 18% de la production contre 9% en 2019.

Sur l'activité factoring, le chiffre d'affaires accuse une baisse de 19% à 579 MMAD.

Les encours factoring affichent une baisse de -60,2 MMAD par rapport à décembre 2019 expliquée par la diminution de la quotité financée à 71% vs 75% en 2019.

Principaux indicateurs de l'activité au 31 décembre 2020

| CDMLF en KMAD (Social) | 2018 | 2019 | Var. | 2020 | Var. |
|-------------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|----------------|
| Produits net bancaire | 58 286 | 65 790 | 12,87% | 55 993 | -14,89% |
| Charges générales d'exploitation | 23 418 | 24 080 | 2,82% | 22 085 | -8,28% |
| Résultat brut d'exploitation | 34 868 | 41 710 | 19,62% | 33 908 | -18,71% |
| Résultat net | 11 236 | 13 309 | 18,45% | 9 765 | -26,63% |

Source : Crédit du Maroc

Résultats au 31.12.2020

Le produit net bancaire ressort à 55 993 KMAD en baisse de 15,1% par rapport à décembre 2019. Cette baisse s'explique principalement par les reports d'échéances pour l'activité Leasing compensée partiellement par la suspension des dotations aux amortissements ainsi qu'une diminution de l'assiette de financement et les charges d'intérêts pour l'activité Factoring.

Les charges générales d'exploitation ont enregistré une baisse de 8,28% expliquée principalement par l'apurement des charges à payer et la baisse de la taxe professionnelle entre les deux périodes.

Le résultat net ressort à 9 765 KMAD en baisse de 26,63% par rapport à décembre 2019, impacté principalement par le recul du PNB atténué par l'amélioration du coût risque et la baisse de l'IS entre les deux exercices.

Résultats au 31.12.2019

Le produit net bancaire ressort à 65 790 KMAD en hausse de 12,9% par rapport à décembre 2018. Cette hausse est portée par la bonne dynamique commerciale observée sur 2019 combinée au niveau du stock.

Les charges générales d'exploitation sont en évolution de 2,8%, portée principalement par la hausse des frais du personnel liée à la hausse de la masse salariale.

Le résultat net ressort à 13 309 KMAD en hausse de 18,4% par rapport à décembre 2018, porté par l'évolution du résultat d'exploitation de 7 232 KMAD minorée par une hausse du coût de risque pour 1 287 KMAD et une baisse des produits non courant pour 2 433 KMAD (effet de base 2018 lié au redressement fiscal).

Résultats au 31.12.2018

Le produit net bancaire ressort à 58 286 KMAD en diminution de -15,7% par rapport à décembre 2017. Cette baisse est due essentiellement à l'impact des loyers majorés, dont le stock a été repris sur l'exercice 2017 (+16 600 KMAD). Hors cet effet, le PNB serait en hausse de 15,6%.

Les charges générales d'exploitation sont en baisse de -14,9%, portée principalement par :

- la baisse des frais du personnel de 9,7% liée principalement à l'impact des charges à payer sur primes d'ancienneté constituées en 2017 ;
- la baisse des charges d'honoraires et frais d'actes ;
- la baisse des dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelle de -40,6% en lien avec l'amortissement du stock.

Le résultat net ressort à 11 236 KMAD en baisse de -34,9% par rapport à 2017, induite par l'effet des loyers majorés et les impôts sur les sociétés dont le calcul en 2017 a bénéficié de la prise en compte des reports déficitaires.

Crédit du Maroc Patrimoine

| | | |
|---|---------------------------------|-----------|
| Dénomination Sociale | Crédit du Maroc Patrimoine S.A. | |
| Siège social | 48-58, Bd Mohamed V- Casablanca | |
| Capital en KMAD au 31/12/2020 | 1 000,00 | |
| Capital détenu en KMAD au 31/12/2020 | 600,00 | |
| Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2020 | 60% | |
| Nombre d'actions détenues directement par le Crédit du Maroc au 31/12/2020 | 6 000 | |
| Nombre d'actions détenues par CDMC au 31/12/2020 | 4 000 | |
| Contribution au PNB consolidé en KMAD | 2018 | 14 575,53 |
| | 2019 | 16 508,83 |
| | 2020 | 19 046,76 |
| Montant des dividendes perçus en N par le Crédit du Maroc en KMAD au titre de N-1 | 2018 | 3 360,00 |
| | 2019 | 3 622,64 |
| | 2020 | 4 345,00 |
| Total Bilan en KMAD | 2018 | 14 797,00 |
| | 2019 | 11 753,68 |
| | 2020 | 13 859,18 |
| Situation Nette en KMAD | 2018 | 7 138,88 |
| | 2019 | 8 342,07 |
| | 2020 | 9 843,91 |

Source : Crédit du Maroc

Créée par Crédit du Maroc le 28 février 2004, Crédit du Maroc Patrimoine est une société de gestion agréée. Cette filiale est chargée de l'animation du réseau du Crédit du Maroc pour la promotion des produits OPCVM ainsi que de la gestion du patrimoine auprès de la clientèle haut de gamme.

Crédit du Maroc Patrimoine est détenu par Crédit du Maroc à hauteur de 60% et par Crédit du Maroc Capital à hauteur de 40%.

Crédit du Maroc Patrimoine est filiale du Crédit du Maroc à hauteur de 100%.

| CDMP en KMAD (Social) | 2018 | 2019 | Var | 2020 | Var |
|--------------------------------|--------------|--------------|---------------|---------------|---------------|
| Produit d'exploitation | 14 575 | 16 323 | 11,99% | 18 815 | 15,27% |
| Charges d'exploitation | 6 247 | 6 360 | 1,81% | 6 706 | 5,43% |
| Résultat d'exploitation | 8 328 | 9 963 | 19,63% | 12 110 | 21,55% |
| Résultat financier | 179 | 224 | 24,87% | 297 | 32,55% |
| Résultat net | 6 015 | 7 226 | 20,13% | 8 744 | 21,01% |

Source : Crédit du Maroc

Résultats au 31.12.2020

Au titre de l'exercice 2020, la filiale CDM Patrimoine affiche un produit d'exploitation de 18 815 KMAD, en hausse de +15,27% par rapport à l'exercice précédent. Cette performance est liée à la commercialisation des produits fortement margés.

Les charges d'exploitation ressortent en légère hausse de l'ordre de +5,43% à 6 706 KMAD découlant de l'évolution de la prestation variable (+0,7 MMAD) compensée partiellement par la reprise du challenge commerciale pour (-0,4 MMAD).

Le résultat net ressort à 8 744 KMAD et affiche une évolution de +21,01% par rapport à 2019.

Résultats au 31.12.2019

Au titre de l'exercice 2019, la filiale CDM Patrimoine affiche un produit d'exploitation de 16 323 KMAD, en hausse de +11,9% par rapport à l'exercice précédent. Cette performance est portée par un effet volume positif combiné à un meilleur pilotage de la stratégie de collecte.

Les charges d'exploitation ressortent en hausse de l'ordre de +1,8% à 6 360 KMAD liée principalement à l'augmentation de l'enveloppe challenge 2019 (primes versées aux commerciaux) (+ 0,1 MMAD) et l'impact de la nouvelle méthode de calcul de la prestation de service variable CDM (+ 0,2 MMAD). Ces éléments sont partiellement compensés par un effet de base 2018 au niveau des impôts et taxes de (-0,2 MMAD correspondant au règlement des Taxes Professionnelles sur exercices antérieurs).

Le résultat net ressort à 7 226 KMAD et affiche une évolution de +20,1% par rapport à 2018.

Résultats au 31.12.2018

Au titre de l'exercice 2018, la filiale CDM Patrimoine affiche un produit d'exploitation de 14 575 KMAD, en hausse de +4,4% par rapport à l'exercice précédent, expliquée par l'augmentation de l'encours cumulé sur l'année (+6,8%). Les frais de gestion induits connaissent une croissance de +3,4% due aux efforts de pilotage et d'orientation sur les produits à forte marge sur le dernier trimestre 2018.

Les charges d'exploitation ressortent en hausse de l'ordre de +9,9% à 6 247 KMAD induite par la hausse de la rémunération Crédit du Maroc relative à la convention d'assistance et de prestations de services.

Le résultat net ressort à 6 015 KMAD et affiche une évolution de +6,7% par rapport à 2017.

Crédit du Maroc Assurance

| | | |
|---|--|-----------|
| Dénomination Sociale | Crédit du Maroc Assurance S.A.R.L.A.U | |
| Siège social | 66 Bd Mohamed V –Immeuble Riad - 3ème étage- Casablanca | |
| Capital en KMAD au 31/12/2020 | 200,00 | |
| Capital détenu en KMAD au 31/12/2020 | 200,00 | |
| Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2020 | 100% | |
| Nombre de parts sociales détenues par le Crédit du Maroc 31/12/2020 | 2 000 | |
| Contribution au PNB consolidé en KMAD | 2018 | 60 240,47 |
| | 2019 | 67 121,49 |
| | 2020 | 62 000,54 |
| Montant des dividendes perçus en N par le Crédit du Maroc en KMAD au titre de N-1 | 2018 | 33 300,00 |
| | 2019 | 37 960,00 |
| | 2020 | 43 129,00 |
| Total Bilan en KMAD | 2018 | 43 142,20 |
| | 2019 | 48 952,46 |
| | 2020 | 41 902,79 |
| Situation Nette sociale en KMAD | 2018 | 39 477,48 |
| | 2019 | 44 651,48 |
| | 2020 | 40 887,35 |

Source : Crédit du Maroc

L'activité de bancassurance est le second métier de la banque. A noter qu'un changement a été opéré depuis 2016 permettant à la fois d'enrichir l'offre, de fidéliser les clients en portefeuille et d'améliorer le conseil client, avec des impacts tangibles sur la production et le chiffre d'affaires générés par l'activité.

Principaux indicateurs de l'activité au 31 décembre 2020

| CDMA en KMAD (Social) | 2018 | 2019 | Var. | 2020 | Var. |
|--------------------------------|---------------|---------------|----------------|---------------|-----------------|
| Produit d'exploitation | 60 079 | 65 731 | 9,41% | 60 904 | -7,34% |
| Charges d'exploitation | 5 488 | 2 100 | -61,74% | 2 375 | 13,13% |
| Résultat d'exploitation | 54 590 | 63 631 | 16,56% | 58 529 | -8,02% |
| Résultat financier | 165 | 427 | 159,14% | 771 | >100% |
| Résultat net | 37 932 | 43 123 | 13,68% | 39 365 | -8,71% |

Source : Crédit du Maroc

Résultats au 31.12.2020

Crédit du Maroc Assurances affiche un chiffre d'affaires de 60 904 KMAD, soit une régression de -7,34% par rapport à 2019 en raison du recul de la production et de l'augmentation de l'attrition³⁸.

Les charges d'exploitation évoluent de +13,13% et ressortent à 2 375 KMAD. Une évolution en lien avec la hausse des charges de personnel (recrutement et impact bonus).

Au final, le résultat net ressort à 39 365 KMAD en baisse de -8,71% par rapport à l'année 2019.

Résultats au 31.12.2019

Crédit du Maroc Assurances affiche un chiffre d'affaires de 65 731 KMAD, soit une progression de +9,4% par rapport à 2018 portée principalement par la bonne stratégie de vente observée depuis janvier 2019 ainsi qu'à l'impact positif du projet d'apurement (+0,8 MMAD).

³⁸ Le taux d'attrition est le pourcentage de clients perdus ou ayant changé de services ou de produits.

Les charges d'exploitation sont en baisse de -61,7% et ressortent à 2 100 KMAD. Cette baisse résulte d'un effet de base 2018 en lien avec le départ de l'ancien gérant.

Au final, le résultat net ressort à 43 123 KMAD en hausse de 13,7% par rapport à l'année 2018.

Résultats au 31.12.2018

Crédit du Maroc Assurances affiche un chiffre d'affaires de 60 079 KMAD, soit une progression de +18,5% par rapport à 2017 résultant de l'enrichissement de la gamme des produits d'assurances et la bonne dynamique commerciale dans les branches « Épargne » et « Dommage ».

Les charges d'exploitation sont en progression de +80% et ressortent à 5 488 KMAD, induite essentiellement par des éléments exceptionnels.

Au final, le résultat net ressort à 37 932 KMAD en hausse de 13,8% par rapport à l'année 2017.

Crédit du Maroc Offshore – Banque Offshore

| | | |
|---|---|------------|
| Dénomination Sociale | Crédit du Maroc Offshore - Banque Offshore S.A. | |
| Siège social | Angle Rue Moussa Ibnou Noussair & Av Med V Tanger principal | |
| Capital en KUSD au 31/12/2020 | 1 655,00 | |
| Capital détenu en KUSD au 31/12/2020 | 1 655,00 | |
| Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2020 | 100% | |
| Nombre d'actions détenues par le Crédit du Maroc au 31/12/2020 | 1 655 | |
| Contribution au PNB consolidé en KMAD | 2018 | 14 545,06 |
| | 2019 | 17 696,36 |
| | 2020 | 21 918,97 |
| Montant des dividendes perçus en N par le Crédit du Maroc en KUSD au titre de N-1 | 2018 | 0,00 |
| | 2019 | 0,00 |
| | 2020 | 0,00 |
| Total Bilan en KUSD | 2018 | 101 744,00 |
| | 2019 | 104 480,30 |
| | 2020 | 127 913,94 |
| Situation Nette sociale en KUSD | 2018 | 3 648,12 |
| | 2019 | 4 570,09 |
| | 2020 | 5 774,44 |

Source : Crédit du Maroc

Pour rappel, filiale à 100% du Crédit du Maroc, la Banque Offshore a pour principale activité le financement en devises à court et à moyen terme destiné aux sociétés non résidentes et principalement celles implantées dans la zone franche industrielle d'exportation de Tanger.

Principaux indicateurs de l'activité au 31.12.2020

| CDM Offshore en KUSD (Social) | 2018 | 2019 | Var. | 2020 | Var. |
|----------------------------------|--------------|--------------|---------------|--------------|--------------|
| Produits net bancaire | 1 566 | 1 835 | 17,14% | 2 302 | 25,5% |
| Charges générales d'exploitation | 330 | 327 | -0,95% | 337 | 3,1% |
| Résultat courant | 1 236 | 1 452 | 17,48% | 1 912 | 31,6% |
| Résultat net | 779 | 915 | 17,41% | 1 204 | 31,6% |

Source : Crédit du Maroc

Résultats au 31.12.2020

Au terme de l'exercice 2020, CDM Offshore a enregistré un PNB de 2 302 KUSD en hausse de +25,5% par rapport à fin décembre 2019. Cette évolution est induite principalement par la maîtrise des charges d'intérêt relatives aux emprunts à terme avec une baisse de (-690 KUSD) entre les deux périodes accompagné d'une légère baisse des intérêts sur crédit à la clientèle pour (-237 KUSD). Les encours à la clientèle à fin décembre 2020 ont notamment augmenté de 23,5 MUSD passant de 100,2 MUSD à 123,8 MUSD sous l'effet des déblocages intervenus.

Les charges générales d'exploitation sont restées quasi-stable entre décembre 2020 et décembre 2019 et ressortent à 337 KUSD.

Ainsi, le résultat net ressort à 1 204 KUSD en progression de +31,6% tirée principalement par l'évolution du PNB.

Résultats au 31.12.2019

Au terme de l'exercice 2019, CDM Offshore a enregistré un PNB de 1 835 KUSD en hausse de +17,1% par rapport à fin décembre 2018. Ce rebond s'explique essentiellement par l'évolution des encours à la clientèle 99 MUSD contre 60 MUSD à fin 2018 sous l'effet des déblocages intervenus. Les charges générales d'exploitation sont restées quasi-stable entre décembre 2019 et décembre 2018 et ressortent à 327 KUSD. Ainsi, le résultat net ressort à 915 KUSD en progression de +17,4%.

Résultats au 31.12.2018

Au terme de l'exercice 2018, CDM Offshore a enregistré un PNB de 1 566 KUSD en hausse de +86,7% par rapport à fin décembre 2017. Ce rebond s'explique essentiellement par :

- l'évolution des encours à la clientèle 61 MUSD contre 14 MUSD à fin 2017 sous l'effet des déblocages intervenus et du lancement de l'activité Forfaiting ;
- l'évolution des commissions de change EURO/MAD liée aux flux des investissements des clients et l'action menée par CDMOS pour améliorer ses marges sur opérations de changes.

Les charges d'exploitation ressortent en régression de -6,5% à 330 KUSD en lien avec la prime d'ancienneté versée en 2018.

Ainsi, le résultat net affiche un accroissement de 154,7% à 779 KUSD.

Société Immobilière et Financière Marocaine (SIFIM)

| | | |
|---|--|------------|
| Dénomination Sociale | Société Financière et Immobilière Marocaine S,A, | |
| Siège social | 40 boulevard du 9 avril Casablanca | |
| Capital en KMAD au 31/12/2020 | 168 320,90 | |
| Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2020 | 100% | |
| Nombre d'actions détenues par le Crédit du Maroc au 31/12/2020 | 1 683 209 | |
| Contribution au PNB consolidé en KMAD | 2018 | -3 199,50 |
| | 2019 | 3 799,73 |
| | 2020 | 4 689,93 |
| Montant des dividendes perçus en N par le Crédit du Maroc en KMAD au titre de N-1 | 2018 | 0 |
| | 2019 | 9 080,33 |
| | 2020 | 0,00 |
| Total Bilan en KMAD | 2018 | 354 815,40 |
| | 2019 | 179 217,72 |
| | 2020 | 173 026,71 |
| Situation nette en KMAD | 2018 | 178 716,10 |
| | 2019 | 165 556,10 |
| | 2020 | 159 379,03 |

Source : Crédit du Maroc

La Société Immobilière et Financière Marocaine (SIFIM) est une société de portefeuille immobilier et de transactions immobilières, détenue à 100% par le Crédit du Maroc.

SIFIM a accompagné Crédit du Maroc dans l'obtention des autorisations de construire et la formalisation des accords avec le cocontractant en charge de la réalisation de l'immeuble du siège.

Sur le plan financier, l'excédent de trésorerie né de la cession du terrain des Arènes et d'une partie des immobilisations en cours a permis le remboursement intégral des avances en comptes courants.

Le seul produit qu'elle génère aujourd'hui concerne les titres de participations détenus.

Principaux indicateurs de l'activité au 31.12.2020

| SIFIM en KMAD (Social) | 2018 | 2019 | Var. | 2020 | Var. |
|--------------------------------|----------------|---------------|-----------------|---------------|-----------------|
| Produit d'exploitation | 247 | - | >100% | - | - |
| Charges d'exploitation | 56 668 | 3 560 | >100% | 421 | -88,17% |
| Résultat d'exploitation | -56 422 | -3 560 | >100% | -421 | -88,17% |
| Résultat financier | -3 232 | 175 | -105,41% | 184 | <100% |
| Résultat net | 31 241 | -4 074 | >100% | -6 177 | <100% |

Source : Crédit du Maroc

Résultats au 31.12.2020

Au terme de l'exercice 2020, SIFIM n'a pas enregistré de produits d'exploitation.

Les charges d'exploitation ressortent à 421 KMAD en forte baisse par rapport à l'exercice 2019 induite principalement par la résiliation du contrat SM2A.

Le résultat net ressort déficitaire de -6 177 KMAD impacté par un redressement fiscal au titre de l'exercice 2018 pour 5 704 KMAD.

Résultats au 31.12.2019

Au terme de l'exercice 2019, SIFIM n'a pas enregistré de produits d'exploitation.

Les charges d'exploitation ressortent à 3 560 KMAD en forte baisse par rapport à l'exercice 2018 suite à un effet de base 2018 en lien avec le passage en perte des immobilisations en cours.

Le résultat net ressort ainsi à -4 074 KMAD contre 31 241 KMAD en 2018.

Résultats au 31.12.2018

Au terme de l'exercice 2018, les produits d'exploitation ressortent à 247 KMAD en forte hausse par rapport à l'exercice 2017.

Les charges d'exploitation ressortent à 56 668 KMAD. La baisse des charges est due principalement au passage à perte des immobilisations en cours relatives à l'ancien projet.

SIFIM dégage une plus-value de 91 MMAD principalement suite à la cession d'une partie du terrain les Arènes.

Le résultat net ainsi dégagé s'établit à 31 241 KMAD contre 2 450 KMAD en 2017.

3.3 Conventions réglementées conclues entre Crédit du Maroc et ses filiales

Les conventions conclues entre Crédit du Maroc et ses filiales au cours de l'exercice 2020 et autorisées par le Conseil de surveillance sont listées ci-dessous :

Conventions entre le Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Leasing & Factoring

➤ *Convention d'apport et de partage de risque*

Dans le cadre de cette convention conclue en mars 2003, et modifiée par l'avenant du 8 octobre 2018 et du 21 février 2019, Crédit du Maroc commercialise les contrats de crédit-bail de CDMLF par l'intermédiaire de son réseau. En contrepartie, CDMLF verse au Crédit du Maroc une commission d'apport payée au moment du déblocage de chaque opération. Par ailleurs les opérations apportées par Crédit du Maroc sont garanties par celui-ci à hauteur de 50% de l'encours. En contrepartie CDMLF verse au Crédit du Maroc une commission mensuelle sur l'encours.

La commission d'apport et la commission de garantie facturée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2020 sont respectivement de 834 KMAD et 2 184 KMAD hors taxes, pour un encours de contre garantie de 817 768 KMAD. Ces commissions ont été totalement réglées au cours de l'exercice 2020.

➤ *Convention d'assistance technique*

Cette convention établie en février 2017 et modifiée par l'avenants du 27 aout 2019 et du 2 décembre 2019, prévoit la réalisation de prestations de services en matière comptable, contrôle de gestion, gestion financière, fiscal, juridique, immobilière et logistique, informatique et ressources humaines, recouvrement amiable et contentieux et pilotages des risques. Le produit relatif à l'exercice 2020 s'élève à 1 513 KMAD hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité courant l'exercice 2020

➤ *Contrat de bail*

Cette convention, établie en février 2019 porte sur un contrat de bail selon lequel crédit du Maroc donne en location à Crédit du Maroc Leasing et Factoring les locaux sis à Casablanca, 201 boulevard Zerktouni.

Le produit relatif à l'exercice 2020 s'élève à 216 KMAD hors taxes. Ce montant n'a pas été réglé au cours de l'exercice 2020.

➤ *Convention cadre de financement – Mise en place de lignes de financement*

Cette convention, établie en janvier 2017, prévoit la mise en place d'un dispositif de lignes de crédit par Crédit du Maroc en faveur de Crédit du Maroc Leasing & Factoring.

Le montant des intérêts perçus au titre l'exercice 2020 s'élève à 38 393 KMAD hors taxes pour un encours crédits débloqués de 1 099 669 KMAD. Ce montant a été réglé au cours de l'exercice 2020.

Entités et personnes concernées :

- Crédit du Maroc, actionnaire à 66,67 % de Crédit du Maroc Leasing et Factoring.
- M. Bernard Muselet, Président du Directoire de Crédit du Maroc et Président du Conseil de surveillance de Crédit du Maroc Leasing et Factoring.
- M. Karim Diouri, membre du Directoire de Crédit du Maroc et membre du Conseil de surveillance de Crédit du Maroc Leasing et Factoring.
- M. Stéphane Clérissé, membre du Directoire de Crédit du Maroc et représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc Leasing et Factoring.

Conventions entre Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Patrimoine

➤ *Convention d'assistance technique*

Cette convention d'assistance technique établie en février 2017, Crédit du Maroc prévoit la réalisation de prestations de services en matière comptable, contrôle de gestion, gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique, informatique et ressources humaines. Le produit relatif à l'exercice 2020 s'élève à 104 KMAD hors taxes. Ce montant a été réglé au cours de l'exercice 2020.

➤ *Convention de mise à disposition*

Cette convention conclue en octobre 2017 et modifiée par l'avenant du 20 février 2019, prévoit la mise à disposition de la force de vente de la banque pour la commercialisation des OPCVM au profit de Crédit du Maroc Patrimoine. Le produit relatif à l'exercice 2020 s'élève à 5 507 KMAD hors taxes. Ce montant a été réglé à hauteur de 4 085 KMAD au cours de l'exercice 2020.

Entités et personnes concernées :

- Crédit du Maroc, actionnaire à 60 % de Crédit du Maroc Patrimoine.
- M. Bernard Muselet, Président du Directoire de Crédit du Maroc et Président du Conseil d'Administration de Crédit du Maroc Patrimoine.
- M. Karim Diouri, membre du Directoire de Crédit du Maroc et représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'administration de Crédit du Maroc Patrimoine.
- M. Stéphane Clérisse, membre du Directoire de Crédit du Maroc et représentant permanent de Crédit du Maroc Capital au Conseil d'Administration de Crédit du Maroc Patrimoine.

Convention entre le Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Offshore

➤ *Convention d'assistance technique*

Dans le cadre de cette convention établie en février 2017, Crédit du Maroc prévoit la réalisation de prestations de services en matière comptable, contrôle de gestion, gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique, informatique et ressources humaines. Le produit relatif à l'exercice 2020 s'élève à 136 KMAD hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2020.

➤ *Convention de fourniture de garantie autonome à première demande au profit de Crédit du Maroc Offshore*

Cette convention établie en juin 2018, et modifiée par l'avenant du 5 septembre 2019, prévoit la fourniture par Crédit du Maroc d'une garantie autonome à première demande au profit de Crédit du Maroc Offshore sur la totalité des encours à la clientèle. Le produit relatif à l'exercice 2020 s'élève à 476 KMAD hors taxes, pour un encours de contre garantie de 780 272 KMAD. Ce montant a été réglé en totalité au cours de l'exercice 2020.

Entités et personnes concernées :

- Crédit du Maroc, actionnaire à 100% de Crédit du Maroc Offshore.
- M. Bernard Muselet, Président du Directoire de Crédit du Maroc et représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration de Crédit du Maroc Offshore.
- M. Karim Diouri, membre du Directoire de Crédit du Maroc et Président du Conseil d'Administration de Crédit du Maroc Offshore.
- M. Stéphane Clérisse, membre du Directoire de Crédit du Maroc et administrateur de Crédit du Maroc Offshore.

Convention entre Crédit du Maroc et SIFIM

➤ *Conventions de bail*

Cette convention établie en juillet 2020, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc donne en location à SIFIM les locaux sis à Casablanca, 6^{ème} étage, 48-58 Boulevard Mohammed V. Le loyer mensuel au titre de ce contrat de bail est de 5 000 MAD de janvier à avril 2020 et de 4 166 (HT) MAD depuis le mois de mai 2020.

Le produit relatif à l'exercice 2020 s'élève à 53 KMAD hors taxes. Ce montant a été réglé à hauteur de 20 KMAD au cours de l'exercice 2020.

➤ *Convention avance en compte courant d'associés*

Cette convention établie en décembre 2018, prévoit une avance en compte courant d'associés d'un montant total de 110 000 KMAD.

Cette convention n'a produit aucun effet au titre de l'exercice 2020, l'avance en compte courant d'associés ayant été remboursée en 2019.

➤ *Convention d'assistance technique*

Dans le cadre de cette convention conclue en octobre 2017, Crédit du Maroc prévoit la réalisation de prestations de services en matière comptable, contrôle de gestion, de gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique. Le produit relatif à l'exercice 2020 s'élève à 63 KMAD hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité au cours de l'exercice de 2020.

Entités et personnes concernées :

- Crédit du Maroc, actionnaire à 100% de Crédit du Maroc SIFIM.
- M. Bernard Muselet, Président du Directoire de Crédit du Maroc et représentant permanent de Crédit du Maroc au sein du Conseil d'Administration de SIFIM.
- M. Karim Diouri, membre du Directoire de Crédit du Maroc et administrateur de SIFIM.
- M. Stéphane Clérisse, membre du Directoire de Crédit du Maroc et administrateur de SIFIM

Convention entre le Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Capital

➤ *Convention d'assistance technique*

Dans le cadre de cette convention établie en février 2017, Crédit du Maroc prévoit la réalisation de prestations de services en matière comptable, contrôle de gestion, gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique, informatique et ressources humaines.

Le produit relatif à l'exercice s'élève à 415 KMAD hors taxes. Ce montant a été réglé courant l'exercice.

➤ *Contrat de bail*

Cette convention établie en Août 2017, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc fait bail à Crédit du Maroc Capital les locaux sis à Casablanca, 4^{ème} étage 48-58 bd Mohamed V.

Le produit relatif à l'exercice 2020 s'élève à 264 KMAD hors taxes. Ce montant n'a pas été réglé au cours de l'exercice 2020.

Entités et personnes concernées :

- Crédit du Maroc, actionnaire à 100% de Crédit du Maroc Capital.
- M. Bernard Muselet, Président du Directoire de Crédit du Maroc et Président du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc Capital.

- M. Karim Diouri, membre du Directoire de Crédit du Maroc et membre du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc Capital.
- M. Stéphane Clérisse, membre du Directoire de Crédit du Maroc et représentant permanent du Crédit du Maroc au Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc Capital.

Convention entre Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Assurances

➤ *Convention d'assistance technique*

Cette convention d'assistance technique, établie en février 2017, prévoit la réalisation par Crédit du Maroc de prestations de services en matière comptable, contrôle de gestion, gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique, informatique et ressources humaines.

Le produit relatif à l'exercice s'élève à 304 KMAD hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité courant l'exercice 2020.

➤ *Contrat de bail*

Cette convention, établie en août 2017, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc donne en location à Crédit du Maroc Assurances les locaux sis à Casablanca, Immeuble Ryad, 66 bd Mohamed V.

Le produit relatif à l'exercice 2020 s'élève à 75 KMAD hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité au cours de l'exercice 2020.

Entités et personnes concernées :

Crédit du Maroc, associé unique de Crédit du Maroc Assurances.

3.4 Flux entre Crédit du Maroc et ses filiales au cours des trois dernières années

| INTITULE | PARTIES | DATE | Produits/Charges constatés en KMAD | | | Encaissement / Décaissement en KMAD | | |
|---|--------------------------|---------------|------------------------------------|---------------|---------------|-------------------------------------|---------------|--------------|
| | | | 2020 | 2019 | 2018 | 2020 | 2019 | 2018 |
| CONVENTION LIANT CREDIT DU MAROC A SES FILIALES | | | | | | | | |
| Contrat de bail | CDM Capital | Août 2017 | -264 | 263 | 0 | 0 | 263 | 0 |
| Convention d'assistance technique | | Février 2017 | 415 | 415 | 415 | 415 | 415 | 0 |
| Contrat de bail | | Décembre 2017 | 0 | -259 | -859 | 0 | -259 | 0 |
| Convention d'apport et de partage de risque | | Mars 2003 | 834 | 1 396 | 1 543 | 834 | 1 396 | 1 543 |
| | | | 2 184 | 2 069 | 1 952 | 2 184 | 2 069 | 1 952 |
| Convention cadre de financement -Mise en place du dispositif des lignes de crédit | CDM Leasing et Factoring | Janvier 2017 | 38 393 | 34 116 | 22 618 | 38 393 | 34 116 | 22 618 |
| Convention d'assistance technique | | Février 2017 | 1 513 | 881 | 881 | 1 513 | 881 | 0 |
| Contrat de bail | | Août 2017 | 0 | 936 | 240 | 0 | 0 | 0 |
| Contrat de bail | | Février 2019 | 216 | | | 0 | 0 | 0 |
| Convention d'assistance technique | CDM Assurances | Février 2017 | 304 | 304 | 304 | 304 | 304 | 0 |
| Convention d'assistance technique | CDM Offshore | Février 2017 | 136 | 136 | 136 | 136 | 136 | 0 |
| Contrat de la fourniture de garantie autonome à première demande au profit de la filiale. | | Juin 2018 | 476 | 238 | 83 | 476 | 238 | 0 |
| Convention d'assistance technique | CDM Patrimoine | Février 2017 | 104 | 104 | 104 | 104 | 104 | 0 |
| Contrat de mise à disposition | | Octobre 2017 | 5 507 | 4 731 | 4 600 | 4 085 | 4 731 | 0 |
| Convention de bail | SIFIM | Juillet 2020 | 53 | | | 53 | | |
| Convention d'assistance technique | | Octobre 2017 | 63 | 63 | 63 | 60 | 63 | 0 |
| Convention Avance en compte courant d'associés de 110 MMAD | | Décembre 2018 | 0 | 1 146 | 2 435 | 0 | 1 146 | 0 |
| Sous total | | | 49 934 | 46 539 | 34 515 | 48 557 | 45 603 | 3 387 |

Source : Crédit du Maroc – Chiffres issus des conventions règlementées

Les conventions réglementées entre Crédit du Maroc et ses filiales ont généré en 2020 des produits de 49 934 KMAD. Les produits générés proviennent principalement de la convention cadre de mise à disposition de CDM Patrimoine. Ces conventions ont conduit à un encaissement de 48 557 KMAD au titre de l'exercice 2020.

Les flux faisant l'objet de conventions règlementées et détaillés ci-dessus constituent les seuls flux entre Crédit du Maroc et ses filiales.

3.5 Synergie entre Crédit du Maroc et les filiales du Groupe Crédit du Maroc

Pour mieux satisfaire les besoins de ses clients, le Groupe Crédit du Maroc met à leur disposition toute l'expertise et le savoir-faire de ses filiales et métiers spécialisés. Véritable relais de croissance de la Banque, les filiales du Crédit du Maroc poursuivent leur développement et affichent globalement une bonne progression de leurs indicateurs d'activité. La filiale CDM Assurance enregistre des résultats en nette croissance qui confortent le positionnement du Groupe sur les métiers de la bancassurance. Les filiales CDMOS et CDML&F ont renforcé leur dynamique commerciale et ont accentué leur présence sur le marché grâce à l'accroissement des synergies avec les diverses entités du Groupe Crédit du Maroc.

Dans le cadre de son projet d'entreprise « Tadjid 2022 », la Banque continuera de faire des synergies inter-métiers sa priorité et d'opérer une évolution de son organisation dans l'optique d'améliorer son efficacité opérationnelle.

4. Participations du Crédit du Maroc au 31 décembre 2020

4.1 Présentation des principales participations du Crédit du Maroc

Atlasnet

Atlasnet est une société anonyme au capital de 8 MMAD spécialisée dans la conception et l'hébergement des sites web. Crédit du Maroc détient 31,25% du capital d'Atlasnet.

Holding Sincomar

La Holding Sincomar est une société de participation au capital de 300 KMAD détenue à hauteur de 28% par Crédit du Maroc et dont l'objet social est de prendre des participations dans des sociétés cotées ou non cotées.

Interbank et Centre Monétique Interbancaire

Interbank et Centre Monétique Interbancaire sont deux sociétés anonymes aux capitaux respectifs de 11,5 MMAD et de 98,2 MMAD créées par un consortium bancaire pour gérer toutes ses opérations monétiques (porteurs et commerçants). Elles sont détenues respectivement à 16% et 11,2% par Crédit du Maroc.

Ecoparc de Berrechid

Le Parc Industriel (PI) ECOPARC à Berrechid est prévu sur une superficie globale de 61 ha (176 lots industriels). Il s'agit du premier projet certifié HQE au niveau national. Il présente aux investisseurs opérant dans le secteur industriel un environnement adéquat pour la réalisation de leurs projets, avec des infrastructures de qualité et des avantages importants, notamment, des prix compétitifs, une offre commerciale diversifiée (location de terrains / bâtiments), ainsi qu'une connexion directe à la route nationale reliant Berrechid à Had Soualem.

Settapark

L'activité de la société est la gestion du parc industriel de Settata. En mode de gestion locative, le parc industriel de Settata proposera aux investisseurs nationaux et étrangers la location de terrains et bâtiments industriels prêts à l'emploi.

Eurochèques Maroc

Eurochèques Maroc a pour activité la gestion, le développement au Maroc de système emochèque d'encaissement de chaque tiré sur des banques étrangères affichées à la commande.

Société Immobilière Interbancaire

La société immobilière interbancaire est une société anonyme de service. Détenue à hauteur de 6.67% par Crédit du Maroc, son capital s'élève à 19 MMAD. Son activité s'étend à la promotion et construction d'immeuble.

Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie et des Dépôts Bancaires

La Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires (SGFG) a été créée en mai 2015, en vertu de la loi n° 103.12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés du 24 décembre 2014. La SGFG a pour mission de gérer, conformément aux dispositions de cette loi, le Fonds Collectif de Garantie des Dépôts et le Fonds de Garantie des Dépôts des Banques Participatives.

Ces Fonds, institués par cette loi, ont pour objectif fondamental la protection des avoirs des déposants, personnes physiques ou morales, au cas où une Banque adhérente à l'un de ces Fonds ne serait plus en mesure de restituer les dépôts et les autres fonds remboursables. Ces Fonds constituent également un important dispositif permettant de contribuer au redressement des difficultés des établissements de crédit.

Sogepib

La société de gestion et d'exploitation du parc industriel de Bouskoura, SOGEPiB, est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, dont le capital social est de 18 MMAD. Créée en 2001, la société a pour objectif la réalisation, l'aménagement, la promotion, la gestion et la commercialisation du parc industriel de Bouskoura. Le parc industriel de Bouskoura a atteint un taux d'occupation de 100%.

Sogepos

La société de gestion et d'exploitation du parc industriel d'Ouled Saleh, SOGEPOS, dont le capital social est de 35 MMAD, a été créée en 2009 dans l'objectif de réalisation, de promotion et de gestion du parc industriel d'Ouled Saleh. Le parc industriel d'Ouled Saleh a atteint un taux d'occupation de 100%.

Agram Invest

Agram Invest est un fonds d'investissement dédié à l'agroalimentaire. Le fonds a pour objectif de prendre directement ou indirectement des participations en fonds propres et de réaliser des investissements en quasi-fonds propres dans des sociétés situées au Maroc, spécialisées dans l'agroalimentaire et l'agro-industrie marocaine, de la production à la distribution.

Synthèses des participations :

Récapitulatif des participations du Groupe Crédit du Maroc au 31 décembre 2020

| | Capital Social KMAD | % du capital détenu | % droits de votes détenus |
|--------------------------------|------------------------|---------------------|------------------------------|
| Participations : | | | |
| ATLASNET | 8 000 | 31,25% | 31,25% |
| HOLDING SINCOMAR | 300 | 27,97% | 27,97% |
| ECOPARC DE BERRECHID | 55 000 | 16,36% | 16,36% |
| SETTATPARK | 40 000 | 16,32% | 16,32% |
| INTERBANK | 11 500 | 16,00% | 16,00% |
| SOGEPOS | 35 000 | 13,20% | 13,20% |
| CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE | 98 200 | 11,20% | 11,20% |
| EUROCHEQUES MAROC | 500 | 6,68% | 6,68% |

| | | | |
|---|-----------|--------|--------|
| STE IMMOBILIERE INTERBANCAIRE | 19 005 | 6,67% | 6,67% |
| STE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE DES DEPOTS BANCAIRES | 1 000 | 5,88 % | 5,88 % |
| AGRAM INVEST | 40 060 | 5,54 % | 5,54 % |
| SOGEPB | 18 000 | 5,00 % | 5,00 % |
| BOURSE DE CASABLANCA | 387 518 | 3 % | 3,00 % |
| DAR AD DAMANE | 75 000 | 0,86 % | 0,86 % |
| SMAEX | 50 000 | 4,21 % | 4,21 % |
| MAROCLEAR | 100 000 | 1,51 % | 1,51 % |
| FARAH MAGHREB | 2 889 361 | 0,04 % | 0,04 % |
| Caisse Marocaine des Marchés | | 0,01 % | 0,01 % |
| Cité II des jeunes | 1 458 | 2,79 % | 2,79 % |

Source : Crédit du Maroc

4.2 Conventions réglementées entre Crédit du Maroc et Ecoparc

Dans le cadre de cette convention, établie en juin 2020, Crédit du Maroc apporte à Ecoparc Berrechid une avance en compte courant de 1 646 KMAD. Le prêt porte intérêt à compter du jour où il est encaissé à un taux de 4 % annuel (HT)

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance en date du 30 avril 2020.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'année 2020 est de 33 KMAD hors taxes. L'encours du prêt au 31 décembre 2020 est de 1 646 KMAD.

Entités et personnes concernées :

- Crédit du Maroc, Actionnaire à hauteur de 16,36% de Ecoparc Berrechid.

5. Marché bancaire marocain

5.1 Cadre législatif et réglementaire³⁹

Les banques et, de façon générale, les établissements financiers, sont placés sous le contrôle de Bank Al-Maghrib et du Ministère des Finances, eux-mêmes placés sous la recommandation du Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne et du Conseil des Établissements de Crédit.

L'activité bancaire est régie par les prescriptions de la loi n°103-12 (loi Bancaire) relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, promulguée par le Dahir n°1-14-193 du 1er rabii I 1436 (24 décembre 2014).

Le système bancaire marocain a entamé depuis 2006 un ensemble de réformes qui se sont traduites par une refonte de la loi bancaire orientée vers la libéralisation et la modernisation du secteur ainsi que la dynamisation des marchés des capitaux. Dans ce cadre, la loi bancaire de 1967 révisée en 1993 a été remplacée par la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, promulguée par le Dahir 1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006). Cette loi vise l'élargissement des pouvoirs de Bank Al-Maghrib, lui conférant plus d'indépendance, renforçant sa réglementation et appuyant son rôle de supervision et de contrôle. Bank Al-Maghrib était ainsi habilité à octroyer ou à retirer les agréments, ou encore, à s'opposer à la nomination de personnes ne remplissant pas les conditions requises au sein des instances d'administration ou de direction des établissements de crédit. Les modalités d'application de la loi sont fixées par les circulaires du gouverneur de Bank Al-Maghrib, et aussi par les arrêtés du ministre des finances.

Depuis 2007, les banques publiques sont assujetties au processus de redressement, au même titre que les banques privées, ainsi qu'au respect de l'ensemble des règles monétaires et prudentielles. Ces règles permettent de mieux gérer les risques liés à une insuffisance des ressources liquides des banques et établissements de crédit, à une insolvabilité et à la concentration des crédits sur un seul bénéficiaire ou même groupe de bénéficiaires.

Le cadre réglementaire s'est ainsi aligné sur les standards internationaux, notamment avec l'entrée en vigueur, en 2007, des dispositions de Bâle II et sur les normes comptables internationales (IFRS). Ces dernières sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2008.

Depuis, Bank Al-Maghrib a édicté plusieurs textes régissant notamment le contrôle interne, la gouvernance, la conformité, le plan de continuité d'activité et les dispositifs de gestion des risques, de concentration, de taux d'intérêt et de liquidité. Ces textes visent à aligner les pratiques bancaires sur les standards internationaux et à renforcer la capacité des institutions de crédit à gérer les risques.

Par ailleurs, depuis le déclenchement de la crise financière en 2008, Bank Al-Maghrib a cherché renforcer son dispositif de veille et de surveillance prudentielle. En effet, la Banque Centrale a recommandé aux banques davantage d'exhaustivité et de fréquence des reportings sur les expositions aux crédits. En parallèle, Bank Al-Maghrib a invité le management des établissements bancaires à rehausser le niveau de vigilance et à faire preuve d'une plus grande implication dans la gestion des risques, notamment ceux liés aux activités à l'international.

Sur le plan micro-prudentiel, Bank Al-Maghrib s'est efforcé de renforcer les assises financières des établissements de crédit et à permettre une meilleure gestion des opérations de croissance interne et externe. Ainsi, Bank Al-Maghrib a décidé en avril 2012 de relever à 9% le niveau minimum du Tier I et de rehausser à 12% le ratio de solvabilité. Cette mesure, entrée en vigueur à partir de fin juin 2013, est venue renforcer la résilience du système bancaire et conforter sa position dans la perspective de la mise en œuvre de l'une des composantes essentielles de la réforme de Bâle III, portant sur les fonds propres. Cette réforme met l'accent sur l'adéquation des fonds propres au profil de risque et sur l'évaluation de la qualité des actifs des banques et de leurs pratiques de gouvernance.

Sur le plan macro-prudentiel, Bank Al-Maghrib a inscrit ses actions de supervision dans une perspective plus large de stabilité financière. En effet, la Banque Centrale réalise notamment des stress tests pour évaluer la résilience du système bancaire à différents chocs financiers.

³⁹ Source : *Rapports annuel 2019 de Bank Al-Maghrib sur la supervision bancaire et site institutionnel de Bank Al Maghrib*

En 2015, la nouvelle loi bancaire, référencée loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, a été publiée au bulletin officiel en mars 2015. Cette loi est venue renforcer le cadre de supervision du système bancaire et permettre l'émergence de nouveaux services et acteurs bancaires, réviser le cadre institutionnel par l'élargissement des attributions et composition du Comité des établissements de crédit, renforcer la réglementation prudentielle ainsi que la mise en place d'un cadre de surveillance macro-prudentielle et de gestion des crises systémiques.

Les principaux apports de la nouvelle loi bancaire ont porté sur les sujets suivants :

- l'élargissement du périmètre de la supervision bancaire : Supervision intégrale des Associations de Micro-Crédit et Banques offshore y compris agrément, réglementation, traitement des difficultés et application des sanctions ;
- l'introduction des banques participatives et du cadre régissant l'activité de banques participatives, exercée à travers une banque dédiée ou par une banque conventionnelle dans le cadre de fenêtres ;
- le renforcement des règles relatives à la gouvernance bancaire : introduction des administrateurs indépendants, consécration des comités d'audit et institution d'un comité risque émanant de l'organe d'administration ;
- la mise en place d'un nouveau dispositif de surveillance macro-prudentielle couvrant l'ensemble du secteur financier : Institution d'un Comité inter-autorités chargé de la coordination des actions de ses membres, l'évaluation des risques systémiques et la mise en œuvre de toutes mesures pour les prévenir et en atténuer les effets ;
- La mise en conformité de la loi bancaire avec d'autres textes législatifs par sa mise en adéquation avec la loi sur la protection du consommateur, celles de lutte contre le blanchiment et sur la concurrence, et celle relative à la protection des données privées ;
- le renforcement du régime de traitement des difficultés des établissements de crédit à travers l'élargissement des instruments juridiques pour le traitement des difficultés d'établissements de crédit et l'introduction d'une procédure d'urgence, si les circonstances le nécessitent ;
- la consolidation du cadre de protection de la clientèle des services bancaires et le renforcement du système de garantie des dépôts ; et
- la mise en conformité de la loi bancaire avec d'autres textes législatifs.

En application des dispositions de la loi bancaire régissant les relations entre les établissements de crédit et leur clientèle, Bank Al-Maghrib fixe :

- les règles encadrant les modalités d'affichage des conditions appliquées par les établissements de crédit à leurs opérations, notamment en matière de taux d'intérêt débiteurs et créditeurs, de commissions et de régime de dates de valeur ;
- les conditions d'établissement des relevés de compte bancaires transparents et la communication des récapitulatifs des commissions appliquées ;
- les conditions minimales des conventions d'ouverture de comptes de dépôts devant protéger les droits des clients.

En Juillet 2017, le conseil de gouvernement a examiné et adopté deux projets de décrets relatifs aux Sukuk et au Takaful, présentés par le ministre de l'Economie et des Finances. Ce dernier, a également adopté le projet de décret 2.17.180 complétant le décret 2.08.530 du 17 Rajab 1431 (30 juin 2010) portant application de la loi 33.06 sur la titrisation des actifs.

Le Conseil de gouvernement a également adopté le projet de loi n°40-17 portant statut de Bank Al-Maghrib, présenté par le ministre de l'Economie et des Finances. Ce projet consacre la refonte du statut de Bank Al-Maghrib à travers l'élargissement de ses missions à la contribution à la prévention du risque systémique et au renforcement de la stabilité financière. Le texte prévoit ainsi d'attribuer à la banque centrale une autonomie totale en lui conférant le pouvoir de définir l'objectif de stabilité des prix, qui devient son objectif principal, et de conduire la politique monétaire en toute indépendance.

Sur le plan de la consolidation des comptes, Bank Al-Maghrib a accompagné les établissements de crédit, dans le cadre du chantier d'adoption de la norme comptable internationale « IFRS 9 » portant sur les instruments financiers et dont l'entrée en vigueur est fixée au 1er janvier 2018.

Au cours de l'exercice 2019, la Bank Al-Maghrib a finalisé de nouvelles réglementations dans le domaine de la finance participative, de l'intégrité financière et de la protection du consommateur :

- Elle a continué d'accompagner le développement de l'industrie de la finance participative et poursuivi le parachèvement du cadre contractuel et réglementaire. Dans le cadre des initiatives lancées au niveau national au cours du 4^{ème} trimestre 2019 pour l'amélioration de l'accès des TPE au financement bancaire, Bank Al-Maghrib a engagé une réforme, entrée en vigueur en 2020, visant à amender la réglementation en vigueur à travers l'introduction d'un facteur de soutien prudentiel destiné à réduire les exigences en fonds propres au titre du risque de crédit, requises des établissements de crédit au titre du financement des TPE.
- Bank Al-Maghrib a modifié et complété en 2019 la circulaire relative au devoir de vigilance incombant aux établissements de crédit et organismes assimilés. Elle a également publié deux directives portant respectivement sur l'approche fondée sur les risques ainsi que sur les modalités d'identification et de connaissance des relations d'affaires, des bénéficiaires, des effectifs et des clients occasionnels. Elle a aussi élaboré un guide relatif aux exigences applicables aux Associations de Micro-Crédit (AMC) en matière de LCB/FT⁴⁰, afin de renforcer la compréhension de leurs obligations en matière de devoir de vigilance et les aider à appliquer les mesures nationales édictées à ce sujet.
- Bank Al-Maghrib a continué d'œuvrer pour le renforcement de la protection de la clientèle et son ancrage dans les priorités stratégiques des établissements assujettis. Dans ce cadre, elle a fixé les règles de délivrance des mainlevées sur garantie visant notamment à optimiser leur délai de traitement et réduire le nombre de différends y afférents. Dans le prolongement de ses actions visant à renforcer la concurrence bancaire, elle a édicté une nouvelle directive portant sur la mobilité bancaire. Elle a, par ailleurs, établi une convention de coopération avec le Conseil de la Concurrence, conclue début 2020, à l'effet de renforcer l'action conjointe des deux autorités.

5.2 Principales évolutions réglementaires

| Année | Evolutions réglementaires |
|-------|--|
| 2018 | <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'entrée en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2018, de la norme comptable internationale « IFRS 9 » portant sur les instruments financiers. La norme introduit un nouveau modèle de provisionnement basé sur les pertes de crédits attendues, selon lequel les banques sont tenues de provisionner l'ensemble de leurs créances, dès l'octroi du crédit, même celles qui ne présentent aucun signe de détérioration, de façon à prémunir une éventuelle insolvabilité du client. ▪ L'octroi par le Comité des Etablissements de Crédit, en 2018, de l'agrément pour l'exercice de l'activité d'établissement de paiement au Maroc. Les sociétés Wafacash, Maroc Traitement de Transaction « M2T », Cash Plus et NAPS, sont agréées, soit en qualité de société intermédiaire en matière de transfert de fonds ou en tant que société de financement spécialisée dans la gestion de moyens de paiement, à étendre leurs activités à l'ouverture de comptes de paiement et l'offre de services de paiement adossés à ces comptes. Le Comité des Etablissements de Crédit a également émis un avis favorable pour autoriser la société Maymouna Services Financiers, filiale du groupe Saraya holding, à exercer en tant qu'établissement de paiement. ▪ L'introduction en 2018 d'un régime de change flexible, basé sur une bande horizontale (+/-2,5%), à l'intérieur de laquelle le dirham peut fluctuer librement en fonction de l'offre et la demande sur le marché interbancaire des changes. Bank Al-Maghrib interviendra sur le marché uniquement si nécessaire afin de défendre |

⁴⁰ Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

l'intervalle ciblé.

2019

- Entrée en vigueur de la nouvelle norme sur les contrats de location IFRS 16, qui remplace la norme IAS 17, obligatoire pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2019. Cette norme entraîne un changement important dans le traitement comptable des contrats de location chez les preneurs ;
- Première application de l'IFRIC 23 à partir de janvier 2019 clarifiant l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs d'impôts en situation d'incertitude dans les traitements fiscaux ;
- Finalisation de nouvelles réglementations dans le domaine de la finance participative, de l'intégrité financière et de la protection du consommateur de la part de Bank Al-Maghrib qui concernent notamment :
 - L'accompagnement du développement de l'industrie de la finance participative et la poursuite du parachèvement du cadre contractuel et réglementaire. Dans ce cadre, BAM a délivré à la Caisse Centrale de Garantie (CCG) un agrément à l'effet d'exercer, à travers une fenêtre dédiée, les activités de la garantie participative et a œuvré à faciliter l'élaboration des contrats produits de financement et d'épargne et leur labellisation par le Conseil Supérieur des Oulémas. Le dispositif réglementaire de cette activité a été également complété par l'élaboration de la circulaire sur le fonctionnement du fonds de garantie des dépôts des banques participatives.
 - Bank Al-Maghrib a modifié et complété en 2019 la circulaire relative au devoir de vigilance incombant aux établissements de crédit et organismes assimilés. Elle a également publié deux directives portant respectivement sur l'approche fondée sur les risques ainsi que sur les modalités d'identification et de connaissance des relations d'affaires, des bénéficiaires, des effectifs et des clients occasionnels. Elle a aussi élaboré un guide relatif aux exigences applicables aux Associations de Micro-Crédit (AMC) en matière de LCB/FT⁴⁰, afin de renforcer la compréhension de leurs obligations en matière de devoir de vigilance et les aider à appliquer les mesures nationales édictées à ce sujet.
 - Bank Al-Maghrib a continué d'œuvrer pour le renforcement de la protection de la clientèle et son ancrage dans les priorités stratégiques des établissements assujettis. Dans ce cadre, elle a fixé les règles de délivrance des mainlevées sur garantie visant notamment à optimiser leur délai de traitement et réduire le nombre de différends y afférents.

2020

- Lancement du programme intégré d'appui et de finances des entreprises « Programme INTELAKA » pour le financement et l'accompagnement des petites entreprises et des porteurs de projets par la Caisse Centrale de Garantie (CCG) et ce, dans le cadre de la mise en œuvre des Orientations Royales. Ce nouveau programme a pour objectif de faciliter l'accès au financement des jeunes porteurs de projets, des auto-entrepreneurs et des micro-entreprises.
- Elargissement de la bande de fluctuation du dirham de $\pm 2,5\%$ à $\pm 5\%$ par rapport à un cours central fixé par Bank Al-Maghrib sur la base d'un panier de devises composé de l'euro (EUR) et du dollar américain (USD) à hauteur, respectivement, de 60% et 40%.
- L'instauration de mesures d'accompagnement adoptées par Bank Al-Maghrib face au Covid-19 et qui concernent notamment :
 - L'assouplissement des conditions de provisionnement par la Banque Centrale, en rapport avec la norme IFRS9. En effet, l'instance de régulation a permis aux banques d'alléger le processus de constatation des provisions, afin de réduire l'impact sur les

bénéfices ;

- La baisse du taux directeur de 2,25% à 2% en mars puis de 2% à 1,5% en juin ;
- Le report des échéances de crédits pour les particuliers et les entreprises ;
- L'accompagnement des banques au niveau des règles prudentielles, des exigences en fonds propres et de provisionnement des créances ;
- La libération intégrale du compte de réserve au profit des banques et appui au refinancement des banques participatives et des associations de microcrédit.
- Le lancement des nouvelles distributions de crédit dans le cadre de Damane Oxygène et Damane Relance qui sont garantis par l'Etat à hauteur de 80% ou plus. Les banques ne supportent pas la totalité du prêt en cas de défaillance du client et le risque s'en trouve donc amoindri. Et même si des clients se sont orientés vers les banques pour bénéficier de prêts, sans bénéficier de la garantie de la CCG, ceux-ci ne concernent que les crédits de trésorerie et nullement des prêts lourds de fonctionnement.

2021

Bank Al-Maghrib a introduit courant 2021 de nouvelles circulaires et directives en vue de renforcer le cadre réglementaire et prudentiel bancaire. Ce dispositif comprend :

- La directive du Wali de Bank Al-Maghrib n° 2/W/2021 relative à la gestion du risque de taux d'intérêt inhérent au portefeuille bancaire ;
- La directive du Wali de Bank Al-Maghrib n° 3/W/2021 relative au processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes ;
- La directive du Wali de Bank Al-Maghrib n° 4/W/2021 relative aux opérations de dation en paiement et de vente à réméré ;
- La directive du Wali de Bank Al-Maghrib n° 5/W/2021 relative au dispositif de gestion des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement ;
- La directive du Wali de Bank Al-Maghrib n° 6/W/2021 relative aux modalités d'application à l'échelle du groupe des mesures de vigilance ;
- La circulaire n° 1/W/2021 modifiant et complétant la circulaire du Wali de Bank-Al Maghrib n°26/G/2006, telle que modifiée, relative aux exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, marché et opérationnels des établissements de crédit, selon l'approche standard ;
- La circulaire n° 2/W/2021 modifiant et complétant la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n°14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit ;
- La circulaire n° 3/W/2021 modifiant et complétant la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n°9/W/2018, relative aux exigences en fonds propres portant sur les risques de crédit, marché et opérationnels des banques participatives, selon l'approche standard ;
- La circulaire n° 4/W/2021 modifiant et complétant la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n°10/W/2018 relative aux fonds propres des banques et sociétés de financement participatives ;
- La circulaire n° 5/W/2021 modifiant et complétant la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n° 15/G/2013 relative au ratio de liquidité des banques ;
- La circulaire n° 6/W/2021 relative au ratio de levier des banques ;
- La circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n° 7/W/2021 relative à la mesure du risque de taux d'intérêt inhérent au portefeuille bancaire.

Les exercices de stress test effectués par Bank Al-Maghrib sur la base des projections économiques de juin 2020, font ressortir à cette date la résilience du secteur bancaire face aux chocs simulant une détérioration des

conditions macroéconomiques en lien avec l'impact de la crise sanitaire, de leurs expositions intra-financières et de celles émanant de leurs filiales implantées à l'étranger. En effet, les coussins dont disposent les banques leur permettent d'absorber ces chocs et de préserver ainsi la continuité de l'offre de services financiers. En 2019, les banques marocaines affichaient un ratio moyen de solvabilité, sur base sociale, de 15,6% et un ratio moyen de fonds propres de catégorie 1 de 11,5%, largement supérieurs aux minima réglementaires de 12% et 9% respectivement. Toutefois, le risque de concentration sur les grands débiteurs auquel sont exposées les banques continue, dans le contexte de la pandémie Covid-19, de faire l'objet d'un suivi particulier.

En conséquence, compte tenu du scénario macroéconomique retenu en juin 2020, les résultats du macro stress test ressortir à cette date la capacité des banques à respecter les exigences réglementaires. Se référant aux conclusions tirées par Bank Al-Maghrib, le choc pandémique devrait se solder par une baisse du ratio de fonds propres de base moyen des principales banques, de près de 110 bps, passant de 10,3% à 9,2% entre 2019 et 2021. Rappelons que cet exercice de macro stress test ne prend pas en compte les éventuelles mesures qui seraient prises à l'avenir pour mitiger l'impact de la crise sur la solvabilité des banques qu'il s'agisse de mesures portant sur le renforcement des fonds propres ou sur l'optimisation des risques.

5.3 Règles prudentielles

Afin de renforcer la solidité du système bancaire marocain et de le mettre au niveau des standards internationaux, des règles prudentielles ont été réaménagées. L'ensemble de ces règles peut être décliné à travers les principaux points suivants :

| Ratio | Définition | Taux |
|--|--|---------------------------|
| Ratio Tier1 | Rapport entre les fonds propres de catégorie 1 d'une banque et le total des risques de marché et de crédit pondérés | ⇒ 9% |
| Ratio de solvabilité | Rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature | ⇒ 12% |
| Coefficient minimum de liquidité | Rapport entre d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés. | ⇒ 100% |
| Ratio de liquidité des banques (LCR) | Rapport entre le montant des actifs liquides de haute qualité et les sorties nettes de trésorerie, sur les 30 jours calendaire. | ⇒ 100% |
| Ratio de division des risques | Rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque. | ⇒ ≤ 20% |
| Règles relatives à la classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions | Les créances en souffrance sont réparties en 3 catégories selon leur degré de risque : Les créances pré-douteuses, douteuses et contentieuses. Les provisions doivent être constatées déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés. | ⇒ 20% ; 50% ou 100% |

5.4 Autorités de régulation et/ou de contrôle

▪ Ministère des Finances :

Dans le cadre de ses attributions, le Ministère des Finances est en charge des questions financières et monétaires, y compris les politiques des crédits et de finances extérieures.

Par ailleurs, il assure la tutelle financière des entreprises et établissements publics ou à participation étatique et, le cas échéant, contribue dans une large mesure à leur transfert au secteur privé, dans les cadres, législatif et réglementaire du processus de privatisation.

En matière financière, le ministère définit les conditions des équilibres financiers et assure les tutelles réglementaires et techniques des établissements et intermédiaires financiers.

▪ **Bank Al-Maghreb :**

Bank Al-Maghrib est la banque centrale qui assure le système bancaire marocain. Dans le but d'assurer la stabilité des prix, BAM arrête et met en œuvre les instruments de politique monétaire et intervient sur le marché monétaire en utilisant les instruments appropriés. Elle veille au bon fonctionnement du marché monétaire et à l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à l'exercice et au contrôle de l'activité des établissements de crédit et organismes assimilés.

▪ **Conseil National du crédit et de l'épargne :**

Le Conseil national du crédit et de l'épargne débat de toute question intéressant le développement de l'épargne ainsi que de l'évolution de l'activité des établissements de crédit. Il formule des propositions au gouvernement dans les domaines qui entrent dans sa compétence. Il peut constituer en son sein des groupes de travail pour mener toutes études qu'il juge utiles ou qui peuvent lui être confiées par le ministre chargé des finances ou le gouverneur de Bank Al-Maghrib.

Il peut demander à Bank Al-Maghrib et aux administrations compétentes de lui fournir toute information utile à l'accomplissement de sa mission. Le Conseil national du crédit et de l'épargne est présidé par le ministre chargé des finances. Le secrétariat du Conseil est assuré par Bank Al-Maghrib.

Le Conseil national du crédit et de l'épargne est composé de représentants de l'administration, et des organismes à caractère financier, de représentants des chambres professionnelles et des associations professionnelles et de personnes désignées par le Premier ministre en raison de leur compétence dans le domaine économique et financier. Sa composition et ses modalités de fonctionnement sont fixées par décret.

5.5 Faits marquants du secteur

- Bank Al-Maghrib maintient en 2018 le taux directeur à 2,25% ;
- En janvier 2018, adoption du régime de change flexible : Bank Al-Maghrib interviendra sur le marché uniquement si nécessaire afin de défendre l'intervalle ciblé ;
- En septembre 2019 Bank Al-Maghrib a décidé de maintenir le taux directeur à 2,25% mais a réduit le taux de la réserve monétaire obligatoire de 4% à 2% compte tenu des besoins importants de liquidités.
- La baisse par Bank Al-Maghrib de son taux directeur de 25 points de base en mars 2020 à 2,00% suivi d'une réduction de 50 points de base en juin 2020 à 1,50% ;
- La suppression par Bank Al-Maghrib en juin 2020 du taux de la réserve obligatoire des banques, qui passe ainsi de 2% à 0%.

Mesures de Bank Al-Maghrib pour atténuer l'effet de la pandémie du Covid-19 :

Depuis le déclenchement de la crise engendrée par la propagation de la pandémie du Covid-19, les autorités ont mis en place un dispositif de suivi de l'évolution de la situation économique et sociale, ainsi qu'un plan d'action pour atténuer l'impact de cette pandémie.

Bank Al-Maghrib a instauré plusieurs mesures pour faciliter le financement de l'économie et renforcer la capacité du système bancaire à répondre aux besoins des entreprises et des ménages :

- baisse par la Banque Centrale de son taux directeur de 25 points de base en mars 2020 à 2,00% ;
- réduction de la Banque Centrale, de son taux directeur de 50 points de base passant 2% et à 1,5% lors du Conseil du 16 juin 2020 ;
- activation de l'ensemble des instruments de refinancement disponibles en dirhams et en devises ;
- élargissement de son programme de refinancement de la TPME.

La Banque a décidé également d'octroyer des refinancements en devises, garantis par un collatéral éligible en devises et en dirhams, de réaliser des opérations de swaps de change des devises contre le dirham.

Sur le plan prudentiel, et afin de renforcer davantage la capacité de prêts des banques, Bank Al-Maghrib a décidé d'alléger certaines règles. En particulier, et selon le communiqué du 16 juin 2020⁴¹, il a permis aux banques :

- d'utiliser, en cas de nécessité, au cours du 2^{ème} trimestre 2020, les coussins de liquidité, constitués sous forme d'actifs liquides de haute qualité en deçà du ratio minimum du LCR fixé à 100% ;
- de surseoir au provisionnement des crédits qui feront l'objet d'un moratoire par les banques ;
- de relâcher, sur une période de 12 mois, du coussin de fonds propres de conservation à hauteur de 50 pbs ramenant les ratios minimums réglementaires à 8,5% pour le ratio de fonds propres de catégorie 1 et 11,5% pour le ratio de fonds propres de solvabilité ;
- Libération intégrale du compte de réserve au profit des banques qui passe ainsi de 2% à 0%.

5.6 Activité du secteur bancaire⁴²

Le secteur bancaire joue un rôle clef dans l'économie marocaine. À travers ses deux principales activités, collecte de l'épargne et allocation des crédits, il est le moteur du financement du développement de l'économie nationale.

D'après le dernier rapport annuel sur la Supervision bancaire de Bank Al-Maghrib, le secteur bancaire comprend 90 établissements de crédit et organismes assimilés répartis entre 19 banques conventionnelles dont 3 dotées d'une fenêtre participative, 5 banques participatives, 27⁴³ sociétés de financement, 6 banques offshore, 12⁴⁴ associations de microcrédit, 19⁴⁵ établissements de paiement spécialisés en matière de transfert de fonds, la Caisse Centrale de Garantie (CCG) et la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG).

L'actionnariat étranger au niveau du secteur bancaire est demeuré majoritaire au niveau de 7 banques et 7 sociétés de financement. Le nombre d'établissements à actionnariat majoritairement public est resté stable à 5 banques et 4 sociétés de financement.

La population des établissements de crédit cotés en bourse, en 2019, a été réduite à 10 établissements, dont six banques, suite à l'absorption-fusion de deux sociétés de crédit à la consommation cotées. Ces établissements représentent 36,7% de la capitalisation boursière.

Sur le plan transfrontalier, un groupe bancaire a procédé en 2019 à l'acquisition de 3 banques situées respectivement à Madagascar, au Cameroun et au Congo portant le réseau des 3 groupes bancaires marocains à l'étranger à 48 filiales et 15 succursales présentes dans 35 pays, dont 27 en Afrique, 7 en Europe et une en Asie.

Dans un contexte de digitalisation des services bancaires et d'usage croissant de la technologie, le rythme d'évolution du réseau bancaire a continué à décélérer de 0,6% en 2019, contre 1,8% en 2018. Le nombre de guichets bancaires s'est ainsi établi à 6.539, soit seulement 35 agences additionnelles dont 33 sont ouvertes par les banques participatives.

Dans la zone offshore de Tanger, les banques disposent de 5 filiales et une succursale, sans changement par rapport aux années précédentes.

Pour ce qui est des banques et fenêtres participatives, celles-ci ont vu leur réseau d'agences et espaces dédiés progresser à 133 agences contre 100 en 2018. La moitié de ce réseau se situe au niveau de la région de Casablanca-Settat et Rabat-Salé-Kénitra.

⁴¹ Communiqué de presse – réunion du conseil de Bank Al-Maghrib.

⁴² Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur la supervision bancaire sur l'exercice 2019.

⁴³ Une baisse du nombre de sociétés de financement (-1 par rapport à 2018) suite à la mise en liquidation d'une société de cautionnement en raison de la non-viabilité de son business model.

⁴⁴ Une baisse du nombre d'associations de micro-crédit (-1 par rapport à 2018) au retrait d'agrément à une association de micro-crédit.

⁴⁵ Une hausse du nombre des établissements de paiement (+6 par rapport à 2018) suite à l'octroi d'agrément à 6 établissements de paiement. 4 de ces établissements de paiement ont nouvellement entamé leur activité courant 2019 et un autre n'a pas encore démarré son activité.

Pour sa part, le réseau des établissements de paiement s'est renforcé de 34% pour s'établir à 6.024 points de vente, répartis en 987 agences propres et 5.037 mandataires.

L'année 2019 a été marquée par une décélération de la croissance économique nationale à 2,5%, conséquence de la diminution de 5,8% de la valeur ajoutée agricole parallèlement à une légère accélération du rythme du PIB non agricole à 3,5%.

Dans le cadre de cette conjoncture, les crédits bancaires enregistrent à fin 2019 une augmentation de +5,6% par rapport à la même période de 2018. Cette bonne tenue est redevable principalement à la hausse des crédits de trésorerie de +12,1% suivie des crédits à l'équipement qui progressent de +4,3%, des crédits aux particuliers qui augmentent de +2,8% et dans une moindre mesure des crédits aux promoteurs immobiliers qui enregistrent une hausse de +2,3%.

Les dépôts de la clientèle affichent une hausse de +2,7% à fin 2019. Cette performance tient compte de l'augmentation des ressources à vue de +5,5% et de la hausse des comptes d'épargne de +4,6%. Les dépôts à terme affichent, en revanche, une baisse de -5,4%. Hors dépôts à terme, les ressources évoluent de +4,4%.

Les créances en souffrance affichent, quant à elles, une hausse de +5,6% à fin décembre 2019. De son côté, le taux de contentieux du secteur bancaire se stabilise à 7,8%. Par ailleurs, le taux de couverture ressort à 68,9% en hausse de +75 bps par rapport à la même période de 2018.

Le coefficient de liquidité à court terme (LCR) dégagé par les banques présente un niveau moyen de 159%, reflétant ainsi un niveau de liquidité confortable pour les banques au regard du minimum réglementaire qui est de 100%.

Le secteur bancaire se montre résilient en 2020 malgré les impacts de la crise sanitaire Covid-19.

Dans le cadre de cette conjoncture, les crédits bancaires enregistrent à fin 2020 une augmentation de +4,5% par rapport à la même période de 2019. Cette bonne tenue est redevable principalement à la hausse des crédits de trésorerie de +16,6% suivie des crédits immobiliers qui enregistrent une hausse de +1,1%.

Les dépôts de la clientèle affichent une hausse de +5,3% à fin 2020. Cette performance tient compte de l'augmentation des ressources à vue de +10,5% et de la hausse des comptes d'épargne de +1,9%. Les dépôts à terme affichent, en revanche, une baisse de -11,7%. Hors dépôts à terme, les ressources évoluent de +8,6%.

Les créances en souffrance affichent, quant à elles, une hausse de +15,9% à fin décembre 2020 contre +5,6% seulement une année auparavant. De son côté, le taux de contentieux du secteur bancaire se stabilise à 8,7%. Par ailleurs, le taux de couverture ressort à 67,5% en baisse de -137 bps par rapport à la même période de 2019.

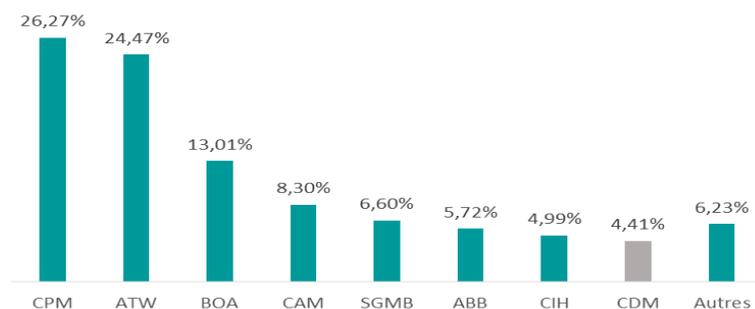
Dépôts de la clientèle

L'activité bancaire se caractérise par une forte concentration. En effet, en termes des dépôts collectés auprès de la clientèle, cinq banques monopolisent près de 80% de ces ressources. La BCP et ATW accaparent une part de marché près de 51%, suivies de Bank Of Africa qui en capte 13,01%. Crédit du Maroc collecte, quant à elle, 4,41% du total des ressources des banques commerciales au titre de 2020.

Au 31 décembre 2020, les dépôts de la clientèle représentent 87,8% des ressources des banques commerciales. Les parts de marché des ressources clientèle des principaux acteurs bancaires sont reprises comme suit :

Parts de marché des ressources à la clientèle des banques commerciales au 31 décembre 2020

| En MMAD | 2020 | Part en % |
|-------------------------------|---------------|-------------|
| CPM | 262 657 | 26,27% |
| ATW | 244 692 | 24,47% |
| BOA | 130 138 | 13,01% |
| CAM | 82 955 | 8,30% |
| SGMB | 66 023 | 6,60% |
| ABB* | 57 196 | 5,72% |
| CIH | 49 886 | 4,99% |
| CDM | 44 142 | 4,41% |
| Autres | 18 712 | 6,23% |
| Total Dépôts Clientèle | 999 93 | 100% |



Source: Statistiques GPBM

*AL Barid Bank

Crédits à la clientèle

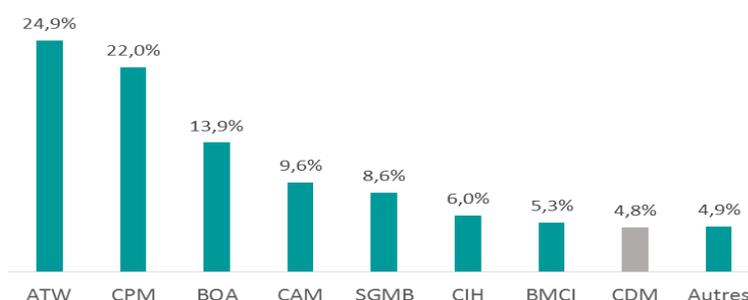
En termes d'emplois, les cinq plus grandes banques ont octroyé près de 80% des crédits à l'économie au titre de 2020. ATW et CPM occupent les premières positions en matière de distribution des crédits à la clientèle avec des parts de marché respectives de 24,88% et de 22,02%, suivies de BOA qui en détient 13,92%. Crédit du Maroc polarise 4,77% des crédits distribués à la clientèle.

Au 31 décembre 2020, les crédits à la clientèle représentent 95% des ressources des banques commerciales.

Les parts de marché des principaux acteurs bancaires sur le marché marocain se présentent comme suit :

Parts de marché des crédits à la clientèle des banques commerciales au 31 décembre 2020

| En MMAD | 2020 | Part en % |
|--------------------------------|----------------|-------------|
| ATW | 229 815 | 24,9% |
| BCP | 203 317 | 22,0% |
| BOA | 128 519 | 13,9% |
| CAM | 88 727 | 9,6% |
| SGMB | 78 990 | 8,6% |
| CIH | 55 804 | 6,0% |
| BMCI | 49 037 | 5,3% |
| CDM | 44 084 | 4,8% |
| Autres | 45 239 | 4,9% |
| Total Crédits Clientèle | 923 532 | 100% |



Source : Statistiques GPBM

Présentation des autres agrégats⁴⁶

Évolution des Ressources

Selon les indicateurs relevés par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM), les dépôts de la clientèle des banques commerciales⁴⁷, sur la période 2018 – 2020, ont évolué comme suit :

| Ressources en MMAD | 2018 | | 2019 | | Var. | 2020 | | Var. |
|--|------------------|--------------|------------------|--------------|-----------------|------------------|--------------|--------------|
| | En valeur | % | En valeur | % | | En valeur | % | |
| Dettes envers les Stés de financement | 3 897 | 0,4% | 3 423 | 0,3% | -12,2% | 4 013 | 0,4% | 17,2% |
| Dépôt de la clientèle | 925 252 | 89,0% | 950 042 | 87,5% | 2,7% | 999 939 | 87,9% | 5,3% |
| Comptes chèques | 409 848 | 39,4% | 427 918 | 39,4% | 4,4% | 469 096 | 41,2% | 9,6% |
| Comptes courants | 148 255 | 14,3% | 160 653 | 14,8% | 8,4% | 181 211 | 15,9% | 12,8% |
| Comptes d'épargne | 158 291 | 15,2% | 165 553 | 15,2% | 4,6% | 168 638 | 14,8% | 1,9% |
| Dépôt à terme | 164 436 | 15,8% | 155 637 | 14,3% | -5,4% | 137 426 | 12,1% | -11,7% |
| Autres dépôts et comptes créditeurs | 44 423 | 4,3% | 40 282 | 3,7% | -9,3% | 43 569 | 3,8% | 8,2% |
| Emprunts Fin. Extérieurs | 5 291 | 0,5% | 8 769 | 0,8% | 65,7% | 12 483 | 1,1% | 42,4% |
| Titres de créances émis (1) | 60 879 | 5,9% | 73 963 | 6,8% | 21,5% | 67 401 | 5,9% | -8,9% |
| Dettes subordonnées | 43 127 | 4,1% | 47 027 | 4,3% | 9,0% | 51 373 | 4,5% | 9,2% |
| Créances titrisées | 1 129 | 0,1% | 2 983 | 0,3% | >100% | 2 783 | 0,2% | -6,7% |
| Total Ressources | 1 039 574 | 100% | 1 086 208 | 100% | 4,5% | 1 137 992 | 100% | 4,8% |

Source : Statistiques GPBM

(1) Certificats de dépôt + emprunts obligataires émis + autres titres de créances émis

Revue analytique 2020 - 2019

Au titre de l'année 2020, l'ensemble des ressources collectées par les banques commerciales s'est établi à 1 138 Mrds MAD, soit une hausse de 4,8% par rapport à fin décembre 2019. Cette évolution provient essentiellement de l'augmentation des dépôts de la clientèle, dont l'encours, à fin décembre 2020, a cru de 5,3% (+50 Mrds DH).

La structure des ressources présente une prédominance des dépôts de la clientèle à 87,8%, en légère hausse en comparaison avec 2019.

En outre, la ventilation des dépôts de la clientèle fait ressortir une progression de la contribution des ressources non rémunérées en 2020. Ceci s'explique notamment par une performance des comptes chèques en croissance de 9,6% (soit 41,2% du total ressources) ainsi que par la croissance des comptes courants de 12,8%, représentant 15,9% du total des ressources.

Les emprunts financiers extérieurs s'établissent à 12,5 Mrds MAD à fin 2020, en hausse de 42,4% par rapport à 2019.

Les titres de créances émis connaissent une baisse de 8,9% (-6,5 Mrds MAD) pour s'établir à 67,4 Mrds MAD suite à la baisse des certificats de dépôt sur l'année.

Les dettes subordonnées, quant à eux, consolident leur part dans le total des ressources des banques commerciales à 51,3 Mrds MAD, soit une croissance de 9,2%.

⁴⁶ Les indicateurs retenus correspondent aux agrégats sociaux des banques

⁴⁷ Les banques comprises dans la définition « banque commerciale » sont : Al Barid Bank, Arab bank, AWB, Bank Al Amal, BOA, BMCI, CPM, CAM, CDG capital, CDM, CFG Group, CIH, Citi Bank, FEC, La Caixa, Media Finance, Sabadell, SG, UMB.

Revue analytique 2019 - 2018

Au titre de l'exercice 2019, les ressources du système bancaire affichent une hausse de 4,5% par rapport à l'exercice précédent et se sont établies à 1 086 Mrds MAD. Cette progression est principalement justifiée par la hausse des dépôts de la clientèle de 2,7% sur la période pour s'établir à 950,9 Mrds MAD.

L'ossature des ressources du secteur bancaire reste essentiellement dominée par les dépôts de la clientèle, représentant 87,5% des ressources. Ce poste est principalement composé par des comptes chèques (39,4%), des dépôts à terme (15,2%), des comptes d'épargne (14,3%) et des comptes courants (14,8%).

La part des titres de créances émis est en hausse de 21,5% (+13,1 Mrds MAD) pour s'établir à 74 Mrds MAD.

Au 31 décembre 2020, la ventilation des dépôts des principales banques se présente comme suit :

| Ressource MMAD | Dettes envers les Sociétés de Financement | Dépôts de la clientèle | Emprunts Financiers Extérieurs | Titres de créance émis | Dettes subordonnées | Créances Titrisées | Total |
|----------------|---|------------------------|--------------------------------|------------------------|---------------------|--------------------|------------------|
| ATW | 815 | 244 692 | 3 425 | 11 664 | 15 450 | 0 | 276 046 |
| BOA | 325 | 130 138 | 2 953 | 7 495 | 9 400 | 0 | 150 311 |
| BMCI | 88 | 43 538 | 0 | 5 310 | 2 250 | 0 | 51 187 |
| CPM | 1 537 | 262 657 | 3 029 | 0 | 10 500 | 2 406 | 280 130 |
| CAM | 2 | 82 955 | 1 364 | 7 416 | 4 500 | 0 | 96 237 |
| CDM | 50 | 44 142 | 302 | 1 300 | 1 908 | 0 | 47 702 |
| CIH | 883 | 49 886 | 4 | 7 370 | 3 500 | 376 | 62 019 |
| SGMB | 163 | 66 023 | 0 | 10 822 | 2 100 | 0 | 79 108 |
| Autres | 149 | 75 907 | 1 406 | 16 024 | 1 765 | 0 | 95 252 |
| Total | 4 013 | 999 939 | 12 483 | 67 401 | 51 373 | 2 783 | 1 137 992 |

Source : Statistiques GPBM

Évolution des Crédits

Les crédits distribués par le système bancaire ont évolué comme suit sur la période 2018 – 2020 :

Evolution des ressources des banques commerciales

| Emplois en MMAD | 2018 | | | Var. | 2019 | | | Var. | 2020 | | | Var. |
|--|----------------|--------------|--|--------------|----------------|--------------|--|--------------|----------------|--------------|--|--------------|
| | En valeur | % | | | En valeur | % | | | En valeur | % | | |
| Créances brutes sur stés de financement | 58 181 | 6,5% | | -0,5% | 55 065 | 5,9% | | -5,4% | 53 730 | 5,5% | | -2,4% |
| Comptes ordinaires des Stés de financement | 2 209 | 0,2% | | -32,5% | 4 222 | 0,4% | | 91,1% | 3 709 | 0,4% | | -12,2% |
| Valeurs reçues en pension JJ et à terme | 200 | 0,0% | | | 769 | 0,08% | | | 500 | 0,1% | | |
| Comptes et prêts de trésorerie à terme | 14 210 | 1,6% | | 10,1% | 10 284 | 1,1% | | -27,6% | 9 751 | 1,0% | | -5,2% |
| Prêts financiers | 41 503 | 4,6% | | -1,8% | 39 736 | 4,2% | | -4,3% | 39 770 | 4,1% | | 0,1% |
| Créances en souffrance brutes | 58,7 | 0,0% | | -0,3% | 53,711 | 0,0% | | -8,5% | 0,1 | 0,0% | | -99,8% |
| Créances brutes sur la clientèle | 836 975 | 93,5% | | 6,9% | 883 781 | 94,1% | | 5,6% | 923 532 | 94,5% | | 4,5% |
| Comptes chèques débiteurs | 6 713 | 0,7% | | 25,4% | 6 715 | 0,7% | | 0,0% | 6 646 | 0,7% | | -1,0% |
| Comptes courants débiteurs | 75 462 | 8,4% | | 1,2% | 76 038 | 8,1% | | 0,8% | 72 043 | 7,4% | | -5,3% |
| Crédits de trésorerie | 95 247 | 10,6% | | 9,6% | 106 795 | 11,4% | | 12,1% | 124 572 | 12,7% | | 16,6% |
| Crédit à l'équipement | 200 604 | 22,4% | | 4,0% | 209 237 | 22,3% | | 4,3% | 208 014 | 21,3% | | -0,6% |
| Crédits à la consommation | 53 281 | 6,0% | | 5,7% | 55 293 | 5,9% | | 3,8% | 52 720 | 5,4% | | -4,7% |
| Crédits immobiliers | 263 345 | 29,4% | | 2,1% | 269 844 | 28,7% | | 2,5% | 272 738 | 27,9% | | 1,1% |
| Autres crédits | 76 758 | 8,6% | | 46,4% | 90 602 | 9,7% | | 18,0% | 106 533 | 10,9% | | 17,6% |
| Créances en souffrance brutes | 65 566 | 7,3% | | 5,6% | 69 256 | 7,4% | | 5,6% | 80 266 | 8,2% | | 15,9% |
| Total Emplois | 895 157 | 100% | | 6,4% | 938 845 | 100% | | 4,9% | 977 262 | 100% | | 4,1% |

Source : Statistiques GPBM

Revue analytique 2020 - 2019

Au titre de l'exercice 2020, le total des crédits à l'économie a affiché une progression de 4,1% par rapport à fin 2019 pour s'établir à 977,3 Mrds MAD. Cette amélioration est attribuable à l'augmentation des créances brutes sur la clientèle, dont l'encours, à fin décembre 2020, a cru de 4,5% (+40 Mrds DH).

La croissance des créances sur la clientèle est principalement liée à la progression de 16,6% des crédits de trésorerie à 124,6 Mrds MAD et des autres crédits de 17,6% à 106,5 Mrds MAD.

Les crédits à l'équipement sont en légère baisse de 0,6% à 208 Mrds MAD, avec une contribution de 21,3% au total des créances brutes sur la clientèle.

Les créances sur la clientèle représentent 94,5% de la structure des emplois du système bancaire à fin 2020.

Les créances en souffrance brutes ressortent en progression de 15,9% en 2020 à 80,3 Mrds MAD, représentant près de 8,2% des emplois.

Au terme de 2020, le taux de contentieux du secteur passe à 8,7% contre 7,8% en 2019.

Revue analytique 2019 - 2018

Au titre de l'exercice 2019, les crédits à l'économie se sont élevés à 938,8 Mrds MAD, en progression de 4,9%, compte tenu de l'effet combiné de (i) la hausse des créances brutes sur la clientèle de 5,6% pour atteindre 883,7 Mrds MAD et (ii) de la baisse des créances sur les sociétés de financement de 5,4% pour ressortir à 55 Mrds MAD.

L'évolution enregistrée par les créances brutes sur la clientèle est imputable à :

- La progression de 12,1% des crédits de trésorerie (+12,5 Mrds MAD) à 106,8 Mrds MAD ;
- La hausse de 2,5% des crédits immobiliers (+6,5 Mrds MAD), affichant un solde de 269,8 Mrds MAD, ce poste présente 30,5% du total des créances brutes sur la clientèle ;
- La hausse de 4,3% des crédits à l'équipement à 209,2 Mrds MAD, avec une contribution de 23,7% au total des créances brutes sur la clientèle.

Les créances sur la clientèle représentent 94,1% de la structure des emplois du système bancaire à fin 2019.

Les créances sur les sociétés de financement ont enregistré une baisse de 5,4% à 55,1 Mrds MAD suite à la baisse des comptes et prêts de trésorerie aux sociétés de financement et des prêts financiers, respectivement de 27,6% et de 4,3%.

Les créances en souffrance brutes ressortent en progression de 5,6% en 2019 à 69,3 Mrds MAD, représentant 7,8% des emplois.

Au terme de l'année 2019, le taux de contentieux du secteur s'est établi à 7,8%, en quasi-stagnation par rapport à fin décembre 2018.

Au 31 décembre 2020, la ventilation des crédits octroyés par les principales banques se présente comme suit :

| Emplois MMAD | Créances Brutes sur les Sociétés de Financement | Créances Brutes sur la Clientèle | Dont créances en souffrance brutes sur la clientèle | Total |
|--------------|---|----------------------------------|---|----------------|
| ATW | 17 394 | 229 815 | 14 878 | 247 209 |
| BOA | 6 182 | 128 519 | 10 409 | 134 702 |
| BMCI | 3 803 | 49 037 | 6 670 | 52 840 |
| CPM | 17 975 | 203 317 | 19 991 | 221 292 |
| CAM | 603 | 88 727 | 7 488 | 89 330 |
| CDM | 2 442 | 44 084 | 4 108 | 46 526 |
| CIH | 1 146 | 55 804 | 3 919 | 56 950 |
| SGMB | 4 026 | 78 990 | 10 847 | 83 016 |
| Autres | 159 | 45 239 | 1 956 | 45 398 |
| Total | 53 730 | 923 532 | 80 266 | 977 262 |

Source : Statistiques GPBM

Le taux de contentieux du secteur a évolué comme suit sur la période 2018 – 2020 :

| En MMAD | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|-------------------------------------|-------------|-------------|------------|-------------|---------------|
| Créances sur la clientèle | 836 975 | 883 781 | 5,6% | 923 532 | 3,4% |
| Créances en souffrance brutes | 65 566 | 69 256 | 5,6% | 80 266 | 9,8% |
| Taux de contentieux secteur* | 7,8% | 7,8% | - | 8,7% | 0,9 pt |

Source : Statistiques GPBM

* Taux de contentieux du secteur = créances en souffrance brutes/créances clients

▪ Évolution des engagements hors bilan du Système bancaire

Les engagements hors bilan concernent les engagements de financement ou de garanties donnés ou reçus par les banques en faveur de leur clientèle ou d'autres intermédiaires financiers. Il s'agit notamment de crédits documentaires à l'import ou à l'export, des accreditifs, avals, cautions de marchés, cautions de douanes, et autres obligations cautionnées.

L'évolution des engagements hors bilan donnés des acteurs sur le marché bancaire marocain se présentent comme suit sur la période considérée :

Evolution des engagements au 31 décembre 2020

| En MMAD | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|--|----------------|----------------|--------------|----------------|--------------|
| Engagements de financement donnés | 157 808 | 153 441 | -2,8% | 164 161 | 7,0% |
| Engagements de garantie donnés | 153 611 | 145 647 | -5,2% | 149 842 | 2,9% |
| Engagements Hors Bilan donnés | 311 418 | 299 088 | -4% | 314 003 | 5,0% |
| Engagements de financement reçus | 3 461 | 4 353 | 25,8% | 2 998 | -31,1% |
| Engagements de garantie reçus | 87 932 | 78 316 | -10,9% | 101 069 | 29,1% |
| Engagements Hors Bilan reçus | 91 393 | 82 669 | -9,5% | 104 067 | 25,9% |

Source : Statistiques GPBM

Revue analytique 2020 - 2019

Au titre de l'exercice 2020, les engagements hors bilan donnés par le secteur bancaire ont connu une progression de 5% par rapport au 31 décembre 2019, à 314 Mrds MAD. Cette évolution est due essentiellement à la hausse des engagements de financement donnés de 7% sur la période.

En parallèle, les engagements hors bilan reçus ressortent hausse de 25,9% s'établissant à 104 Mrds MAD, recouvrant un retrait des engagements de financement reçus de 31,1% à 2,9 Mrds MAD conjuguée à une hausse de 29% des engagements de garantie reçus à 101 Mrds MAD.

Revue analytique 2019 - 2018

Au titre de l'exercice 2019, les engagements hors bilan donnés totalisent 299,1 Mrds MAD contre 311,4 Mrds MAD au titre de 2018, soit une baisse de 4%. Cette situation est expliquée par l'effet conjugué de la baisse des engagements de financements donnés et des engagements de garanties données, respectivement de 2,8% et 5,2%.

Concernant les engagements reçus à fin 2019, ces derniers ressortent en baisse de près de 9,5% à 83 Mrds MAD en raison de l'effet conjugué de l'appréciation de 25,8% des engagements de financement reçus ainsi que de la baisse de 10,9% des engagements de garantie reçus.

Les engagements donnés et reçus des principaux acteurs sur le marché bancaire marocain, au 31 décembre 2020, se présentent comme suit :

Ventilation des engagements des principales banques au 31 décembre 2020

| En MMAD | BCP | AWB | BOA | BMCI | SGMB | CDM | Autres Système Bancaire | Total |
|--|---------------|----------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-------------------------------|----------------|
| Engagements de financement donnés | 32 326 | 78 643 | 10 325 | 6 809 | 4 597 | 4 419 | 27 042 | 164 161 |
| dont E.F. en faveur des EC | 462 | 2 565 | 418 | - | - | - | 149 | 3 594 |
| Engagements de garantie donnés | 23 499 | 70 210 | 13 231 | 12 111 | 12 483 | 8 002 | 10 306 | 149 842 |
| dont E.G. d'ordre des EC | 8 575 | 14 733 | 3 709 | 5 909 | 3 263 | 4 298 | 4 114 | 44 601 |
| Engagements Hors Bilan donnés | 55 825 | 148 853 | 23 556 | 18 920 | 17 080 | 12 421 | 37 347 | 314 003 |
| <i>Part des Engagements donnés</i> | <i>17,78%</i> | <i>47,40%</i> | <i>7,50%</i> | <i>6,03%</i> | <i>5,44%</i> | <i>3,96%</i> | <i>11,89%</i> | <i>100,00%</i> |
| Engagements de financement reçus | 68,7 | - | - | - | - | - | 2 926 | 2 998 |
| Engagements de garantie reçus | 23 668 | 17 694 | 18 484 | 5 228 | 13 032 | 2 980 | 15 271 | 101 069 |
| Engagements Hors Bilan reçus | 23 737 | 17 694 | 18 484 | 5 228 | 13 032 | 2 980 | 18 197 | 104 067 |
| <i>Part des Engagements reçus</i> | <i>22,81%</i> | <i>17,00%</i> | <i>17,76%</i> | <i>5,02%</i> | <i>12,52%</i> | <i>2,86%</i> | <i>19,56%</i> | <i>100,00%</i> |

Source : Statistiques GPBM

Les engagements hors bilan donnés par des banques commerciales au titre de l'exercice 2020 se sont établis à 314 Mrds MAD. ATW occupe la première place en termes d'engagements donnés (part de marché de 47,4%), suivie par la BCP (part de marché de 17,78%). Crédit du Maroc polarise une part de marché de 3,96%.

Pour les engagements reçus au 31 décembre 2020, le cumul des parts de marché des quatre plus grandes banques commerciales du pays en matière d'engagements reçus (AWB, CPM, BOA et SGMB) s'élève à près de 70,1%. La part de marché du Crédit du Maroc demeure faible en termes d'engagements reçus.

▪ **Évolution des principaux indicateurs du système bancaire**

L'évolution des principaux indicateurs sur la période allant de 2018 - 2020 se présente comme suit :

| En MMAD | 2018 | 2019 | Var 19/18 | 2020 | Var 20/19 |
|--|--------|--------|-----------|--------|-----------|
| Produit Net Bancaire | 47 176 | 49 506 | 5% | 49 468 | 0% |
| Charges générales d'exploitation | 23 818 | 24 772 | 4% | 24 664 | 0% |
| Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance | -5 557 | -5 968 | 7,4% | -8 970 | 50% |
| Autres dotations nettes des reprises aux provisions | -2 250 | -1 231 | -45,3% | -3 523 | >100% |
| Résultat Net | 11 148 | 12 044 | 8% | 6 837 | -43% |

Source : Statistiques GPBM

Revue analytique 2020 - 2019

A fin décembre 2020, le produit net bancaire du secteur s'établit à 49 468 MMAD, en baisse de 0,08% (-38 MMAD) par rapport à fin 2019.

Les dotations nettes des reprises aux provisions ont enregistré une baisse de 50% par rapport à l'année 2019, et ressortent à -8,9 Mrds MAD.

Le résultat net ressort à 6 Mrds de dirhams, en accroissement de 8% par rapport à fin 2019.

Revue analytique 2019 - 2018

Au terme de l'exercice 2019, le produit net bancaire des banques commerciales ressort une progression de 4,94% (+2,3 Mrds MAD) par rapport à une année auparavant, en s'établissant à 49,5 Mrds MAD.

Les charges générales d'exploitation ont enregistré une hausse de 4% par rapport à l'année 2018, et ressortent à 24,8 Mrds MAD.

Les dotations nettes des reprises aux provisions sont en hausse de 7,4% en s'établissant à 5,9 Mrds MAD.

Le résultat net ressort à 12 Mrds de dirhams, en accroissement de 8% par rapport à 2018.

6. Activités du Crédit du Maroc

6.1 Organisation

L'organisation du Crédit du Maroc vise à placer le client au centre des préoccupations de la Banque, dans une optique de cross-selling et afin d'assurer un service conforme aux meilleurs standards.

Au cours de l'année 2020, la Banque opère une évolution de son organisation afin de la mettre en adéquation avec les orientations du nouveau projet d'entreprise et d'atteindre les priorités et les ambitions y définies. Les principes d'organisation s'articulent principalement autour des piliers suivants :

- Faire de la relation et de l'expérience client une priorité ;
- Concentrer les forces commerciales sur la relation client ;
- Développer les synergies entre les métiers et les marchés ;
- Placer le développement humain au cœur des actions.

Au niveau du réseau commercial, une organisation régionale est mise en place. Celle-ci couvre tous les métiers : 304 agences de proximité, 9 directions régionales, 9 centres d'affaires, 10 espaces Maskane (spécialisés dans le crédit immobilier), 12 espaces Arreda (destinés à l'activité participative), 10 espaces Banque Privée. Dotée de fonctions supports renforcées dans la maîtrise des risques, de structures de contrôle interne et d'animation, la région dispose de moyens et d'expertises permettant de mieux servir les clients et favoriser les synergies entre les métiers de la Banque.

Au niveau du siège, une organisation par marché est mise en place, en ligne avec la stratégie de la Banque afin de définir la politique de développement pour chaque marché. Cette organisation est basée sur un marketing multicanal unifié, pour assurer le marketing opérationnel, la gestion de la relation clients et le développement du multicanal.

Afin d'accompagner le développement de la Banque et de ses métiers, la macro organisation du Crédit du Maroc s'articule autour de 3 métiers principaux. La complémentarité entre ces différentes activités constitue pour Crédit du Maroc un atout commercial majeur et un gage de solidité financière.

6.1.1 Directions métiers / opérationnelles

6.1.1.1 Direction Réseau

La Direction Réseau offre à ses clients particuliers, professionnels et micro-entreprises une large gamme de produits et services, dans le cadre d'un réseau couvrant l'ensemble du territoire national. Son rôle, ses responsabilités et sa gouvernance sont organisés autour des principales directions suivantes :

- Directions régionales

La Direction Réseau est organisée en directions régionales, au nombre de neuf⁴⁸, ayant la responsabilité de réseaux étendus d'agences particuliers (résidents et MRE) et professionnels, couvrant l'ensemble du territoire qui assure ainsi une étroite proximité avec la clientèle.

- Direction de l'Animation commerciale

Les principales missions de cette direction se déclinent comme suit :

- Accompagner la mise en marché opérationnelle des actions commerciales et processus ;
- Assurer l'interface réseaux avec la direction des marchés et autres fonctions support ;
- Accompagner la montée en compétences des commerciaux via le monitorat, l'animation d'ateliers et la diffusion régulière d'informations ;
- Coordonner l'animation des conventions de partenariat sur le territoire ;

⁴⁸ Les directions régionales : Oriental, Marrakech, Sud, Casa-est, Fes-Meknes, Rabat-Kenitra, Casa-centre, Nord, Casa-ouest.

- Optimiser l'efficacité globale en intégrant dans ses propres actions les dispositifs d'animation des filiales et partenaires.

- **Direction de la banque privée**

Crédit du Maroc a développé un savoir-faire en matière de Banque Privée et a adapté en permanence sa stratégie et son modèle organisationnel de manière à se conformer aux meilleures pratiques internationales en la matière. Fidèle au modèle du Groupe Crédit Agricole S.A, Crédit du Maroc adopte une approche patrimoniale de sa Banque Privée. Le modèle économique est construit autour des éléments suivants :

- une équipe d'experts formés aux spécificités de sa clientèle. Le conseiller bancaire, véritable partenaire, suit l'évolution de la situation personnelle et professionnelle de ses clients, analyse leurs investissements et s'assure qu'ils correspondent parfaitement à leur projet patrimonial. Le déploiement d'une équipe experte s'intègre dans la politique de proximité et d'Excellence Relationnelle appliquée par la Banque Privée permettant ainsi d'accompagner les clients du Groupe qui souhaitent investir au Maroc ou sont à la recherche de solutions de gestion patrimoniale à l'international ;
- un réseau plus étendu et plus étoffé qui respecte la spécificité de chaque région. Aujourd'hui implantée à Casablanca et à Rabat, la Banque Privée du Crédit du Maroc a une ambition de couverture nationale. Elle s'appuiera à terme sur 3 agences dédiées et une dizaine d'espaces à travers tout le royaume. L'objectif est de mettre la Banque Privée au service du réseau de proximité, des Centres d'Affaires et de la Grande Entreprise, avec une offre destinée aux dirigeants et aux cadres supérieurs des entreprises. Cette démarche de cross-selling, associée à un taux de recommandation élevé et à une meilleure capillarité du réseau de distribution permettra au Crédit du Maroc de se positionner sur le marché du haut de gamme ;
- une offre produit diversifiée qui épouse parfaitement les exigences de cette clientèle privilégiée, ce qui implique un travail de concert avec les autres métiers, marchés et fonctions supports notamment dans le domaine de l'épargne, l'assistance premium, l'assurance et des produits de placement.

- **Centre de Relation Client (CRC)**

Développé en partenariat avec Unifitel, le CRC compte désormais une quinzaine de conseillers disponibles au téléphone 6/7j pour venir en aide, répondre aux interrogations et proposer des produits pertinents à l'ensemble des clients du Crédit du Maroc, répartis sur le territoire national.

6.1.1.2 La Direction Corporate

La direction Corporate du Crédit du Maroc constitue une plate-forme globale pour répondre aux besoins de financement et d'investissement des entreprises et constitue un axe majeur de développement. Elle regroupe des banquiers conseils et des experts en Corporate Finance et en solutions de financement. La direction s'appuie sur la forte synergie entre les métiers et la force de vente. Les métiers corporate représentent l'ensemble des expertises dédiées aux clients Entreprises : le Leasing, le Factoring, le Trade Finance, le Cash Management, les Financements verts structurés...

La Direction Corporate est organisée de telle sorte à s'aligner avec les orientations du Plan Moyen Terme 2022, intégrant aussi bien les clients de la Grande Entreprise et ceux des PME / PMI.

Cette organisation répond à des ambitions fortes :

- la pleine exploitation des gisements de croissance sur le marché de la PME, pour améliorer le taux de pénétration de la Banque et élargir la base clients, tout en diversifiant les risques de contrepartie ;
- l'intensification de la relation avec la grande entreprise, par le biais des expertises métier et secteur ;
- l'accompagnement de la clientèle du groupe à travers tout le réseau, en synergie avec le développement des multinationales ;
- la volonté de créer une filière commerciale Entreprises qui diffuse les best practices, en matière de maîtrise des risques, d'approche client, d'animation, de formation, et crée des passerelles d'évolution ;

- l'animation et le développement des synergies entre l'ensemble des entités du Crédit du Maroc ;
- le développement des financements à moyen et long terme, à travers un pool d'expertises, la promotion des financements verts, les partenariats et les syndications avec des banques partenaires.

Ainsi la direction est structurée autour de 7 directions :



- Les Directions Entreprises régionales

Il s'agit de 3 directions qui couvrent l'ensemble du territoire marocain :

- La Direction Nord, Rabat Nord ;
- La Direction Casa Sud-Centre, Oriental ;
- La direction Sud.

Ces directions Entreprises régionales ont pour mission d'exploiter le potentiel de développement sur le marché de l'entreprise (PME, ETI) dans leurs zones respectives, en ligne avec les axes prioritaires définis dans le PMT et les secteurs relais de croissance. Elles représentent la Banque, auprès des instances régionales de développement des entreprises, et de promotion des investissements. Elles travaillent en étroite synergie avec les directions régionales de la Banque.

- Les Directions Grandes Entreprises

Elles sont composées de 3 directions :

- La Direction des Entreprises publiques, Institutionnels, et Promotion Immobilière a pour mission de redynamiser les relations de la Banque avec les entreprises publiques en lien avec la stratégie sur ce secteur, d'augmenter l'intensité relationnelle avec les institutionnels majeurs du pays, et de développer le financement de la promotion immobilière, dans le respect des normes d'intervention et de la stratégie risques.
- La Direction des Multinationales a pour mission de développer les fonds de commerce des clients filiales de multinationales, en lien avec la grande clientèle des entités du Crédit Agricole, avec l'objectif d'être systématiquement dans le premier cercle de banquiers de ces clients et de promouvoir l'essor du groupe à l'international à travers le dispositif du desk international.
- La Direction de la Grande Clientèle Corporate a pour mission de développer son fonds de commerce en respectant des regroupements sectoriels, permettant d'entretenir une expertise différenciante sur ces secteurs d'activité, d'assurer une plus large représentativité de la Banque particulièrement auprès de la clientèle à forte valeur ajoutée et de développer les synergies et les ventes croisées avec les différents métiers.

- La direction Développement Corporate

La Direction Développement Corporate a pour mission d'accompagner l'ensemble des directions commerciales grandes entreprises et PME sur le volet des financements, de l'animation et des contrôles. Elle a également pour mission d'assurer le développement des activités d'ingénierie financière et de la finance verte, ayant pour but de développer les financements structurés notamment dans le cadre du partenariat, autour du financement des énergies renouvelables, et l'efficacité énergétique. Les activités de conseil en opérations de marché sont également dans les missions de cette entité, à destination de la clientèle stratégique de la Banque.

Par ailleurs, les marchés des capitaux et les filiales Crédit du Maroc Leasing & Factoring et la filiale Offshore du Crédit du Maroc sont également supervisées au niveau de la Direction Corporate.

Les principaux indicateurs, en capitaux moyens mensuels, de la Direction Corporate Banking sur la période 2018 – 2020 sont les suivants :

| Rubrique | 2018 ⁴⁹ | 2019 ⁴⁹ | Var. | 2020 | Var. |
|--------------------------|--------------------|--------------------|------|--------|------|
| Total Ressources en MMAD | 4 548 | 4 479 | -2% | 4 619 | 3% |
| Total Emplois en MMAD | 22 595 | 23 187 | 3% | 22 765 | -2% |

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2020 - 2019⁴⁹

A l'issue de l'exercice 2020, l'encours des ressources de la direction Corporate Banking est en hausse de 3% par rapport à l'exercice 2019 s'élevant à 4 619 MMAD. Cette évolution est portée par l'augmentation de 3,5% des ressources à vue qui représentent 93% du total Ressources contre 92% en 2019.

L'encours des emplois ressort, quant à lui, en baisse à 22 765 MMAD expliquée par :

- le recul des encours des crédits d'équipement passant de 7 392 à 7123 MMAD soit une variation de -422 MMAD, un repli sur les crédits à la promotion immobilière de -168 MMAD et également une baisse des crédits accordés aux sociétés de financement de 291 MMAD ;
- A l'inverse, la hausse de l'encours des crédits court terme de 4,9% passant de 9 827 à 10 312 MMAD (+485 MMAD) permet d'atténuer la baisse des emplois.

Revue analytique 2019 - 2018

| Rubrique | 2018* | 2019* | Var. |
|--------------------------|--------|--------|------|
| Total Ressources en MMAD | 3 256 | 3 515 | 8% |
| Total Emplois en MMAD | 20 735 | 20 898 | 0,8% |

Source : Crédit du Maroc

*Chiffres issus de l'ancien périmètre (avant la nouvelle organisation).

A l'issue de l'exercice 2019, l'encours des ressources de la direction Grande Entreprise est en hausse de 8% par rapport à l'exercice 2018 affichant un solde de 3 515 MMAD, cette évolution est portée par l'augmentation de 23% des ressources à vue qui représentent 95% du total Ressources contre 84% en 2018.

L'encours des emplois ressort, quant à lui, en légère augmentation à 20 898 MMAD expliqué par :

- La hausse de l'encours des crédits court terme de 1,6% passant de 8 647 à 8 789 MMAD soit une variation de +142 MMAD grâce au bon comportement tout au long de l'année sur les crédits court terme ; Et par la progression des crédits accordés aux sociétés de financement qui ont évolué de +147 MMAD ;
- Cette hausse des encours a été atténuée par le recul des encours des crédits d'équipement passant de 6 653 à 6 567 MMAD soit une variation de -86 MMAD et un léger repli sur les crédits à la promotion immobilière de -5 MMAD malgré la tendance baissière sur ce secteur.

⁴⁹ Chiffres et données tenant compte de la nouvelle organisation. Les chiffres et données relatifs analysant l'évolution 2019/2018 et 2018/2017 sont ceux de l'ancienne organisation.

- **Marché des capitaux**

La direction regroupe les fonctions de salle des marchés du Crédit du Maroc. Elle traite notamment :

- Produits de taux et de change, structuration financière ;
- Produits de financement et d'investissement : crédits spots, financement en devises, placement dans des opérations de pension, acquisition sur le marché primaire et secondaire, commercialisation des Bons du trésor et de titres de créances.

En particulier, la salle des marchés est composée de deux desks :

- le Desk change qui assure les cotations au comptant et la couverture des opérations clientèles à terme ainsi que la gestion des positions en devises ;
- le Desk obligataire a pour mission de :
 - participer, en tant qu'Intermédiaire en Valeur du Trésor, aux adjudications du Trésor sur le marché primaire des Bons du Trésor, assure les cotations sur le marché secondaire dans le but de servir la clientèle investisseurs ;
 - commercialiser les certificats de dépôt à la clientèle des investisseurs ;
 - placer auprès des clients investisseurs la dette obligataire privée émise au primaire par les clients du Crédit du Maroc, ou par l'ALM de la Banque.

Par ailleurs le desk Trésorerie est en charge de la gestion des positions cash en dirhams et en devises du Crédit du Maroc et intervient sur les marchés monétaires, obligataires et de change (prêt-emprunt, dépôts à terme, pensions livrées, obligations, swaps de change, etc...)

Les principaux indicateurs de la salle des marchés et de la trésorerie sont les suivants :

| Rubrique en MMAD | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|--|--------------|--------------|-------------|--------------|--------------|
| Résultat net Activité Change | 132,3 | 133,5 | 0,9% | 151,4 | 13,4% |
| Résultat net Activité Trésorerie Devises | 19,5 | 18 | -7,7% | 26,9 | 49,4% |
| Résultat net Activité Trésorerie Dirhams | 14,3 | 12,1 | -15,4% | 12,8 | 5,8% |
| Résultat net Activité Obligataire | 8,3 | 11 | 32,5% | 13,7 | 24,5% |
| PNB Global | 174,4 | 174,6 | 0,1% | 204,8 | 17,3% |

Source : *Crédit du Maroc*

Revue analytique 2020 - 2019

Le PNB de gestion des activités des marchés des capitaux affiche une progression de 17,3% en 2020 comparativement à 2019, pour s'établir à 204,8 MMAD.

Le résultat de l'activité change est en hausse de 13,4% malgré la baisse des volumes import/export au Maroc en raison de la crise sanitaire depuis mars 2020. Ceci est dû à une résilience de l'activité commerciale du Crédit du Maroc avec ses clients et à une hausse des marges notamment en raison du manque de liquidité en devises qui s'est produit en mars et avril 2020.

Le résultat de l'activité obligataire est en hausse de 24,5% en raison du maintien de l'activité commerciale du Crédit du Maroc avec ses clients investisseurs et de la baisse de la courbe des taux (notamment due aux deux baisses du taux directeur opérées par Bank al-Maghreb), ce qui a accru la valeur du stock des obligations.

La salle des marchés constate donc une hausse du PNB de gestion à 165 MMAD, soit +14% par rapport à 2019.

Le résultat de l'activité trésorerie Devises est en forte hausse de 49,4% en 2020 en raison de l'optimisation du coût de la ressource provenant principalement des dépôts à vue de la clientèle qui ont connu une hausse importante particulièrement en USD.

Le résultat de l'activité trésorerie Dirhams affiche une légère augmentation de 5,8% à 12,8 MMAD contre 12,1 MMAD en 2019, en raison d'une réallocation des placements vers les titres d'émetteurs privés, dans un contexte de taux bas, et une libération totale de la réserve monétaire obligatoire qui a permis de disposer de liquidité supplémentaire.

Le résultat global de l'activité Trésorerie à fin décembre 2020 a donc enregistré un bond de 32% comparativement à la même période de 2019.

Revue analytique 2019 - 2018

Le PNB de la Direction des Marchés des Capitaux affiche est quasi stable en 2019 comparativement à 2018, pour s'établir à 174,6 MMAD.

Au cours de l'année 2019, le déficit de liquidités du système bancaire s'est amélioré et s'est répercuté positivement sur les flux et sur les marges des activités de change et de l'obligataire (32,7%).

La hausse de 0,9% du résultat net de change s'explique par l'augmentation des volumes clients et des revenus commerciaux. La progression de 32,5% des résultats obligataires résulte à la fois d'une demande clientèle en hausse associée à l'augmentation des marges et de la baisse de la courbe des taux favorisant l'accroissement de valeur du Stock.

Le résultat net de l'activité trésorerie Devises ressort en baisse en 2019 en raison de la baisse des taux en euro.

Le résultat net de l'activité Dirhams affiche également une baisse de 15,4% à 12,1 MMAD contre 14,3 MMAD au 31 décembre 2018.

Malgré un léger recul du P&L sur la partie MAD (-15,8%), le résultat global de l'activité Trésorerie à fin Juin 2020 a enregistré un bond de 79% comparativement à la même période de 2019 tiré essentiellement par la bonne performance des opérations en EUR et USD dont le résultat a quasiment triplé en une année.

6.1.2 Fonctions support

En plus des directions opérationnelles décrites ci-dessus, des directions support complètent l'organisation du Crédit du Maroc, dont :

- La Direction Marché & Expérience Client

Dans le cadre du Plan Moyen Terme, Crédit du Maroc poursuit sa transformation en faisant évoluer l'organisation de la Direction Marchés et Expérience Client. L'enjeu de cette transformation consiste à mettre la satisfaction client au cœur de la stratégie de développement de la Banque et à accroître la connaissance client pour mieux anticiper ses besoins évolutifs.

La Direction des Marchés et Expérience Client sera organisée autour des quatre directions suivantes :

- la Direction Data & Innovation, en charge du développement de la connaissance des marchés et des clients ;
- la Direction des Marchés, direction ayant pour mission d'élaborer les stratégies de développement des Marchés Particuliers, Professionnels, Agri-Agro & Entreprises, les décliner en plans opérationnels et piloter leur mise en œuvre ;
- la Direction Expérience Client, direction ayant pour mission de garantir une expérience client conforme aux attentes évolutives des clients de la Banque et piloter la satisfaction client sur l'ensemble de la chaîne de valeur ;
- la Direction Pilotage Marketing, en charge du pilotage de l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action commerciale avec une véritable recherche d'efficacité.

Cette nouvelle organisation a pour objectif de :

- accompagner la stratégie de transformation de la Banque dans le cadre du PMT 2020 ;
- renforcer le rôle de la Data Client dans la fidélisation et la satisfaction Clients et servir le projet de développement Crédit du Maroc ;

- améliorer l'expérience client à travers des parcours optimisés, fluides, personnalisés et sur l'ensemble des canaux ;
- mettre en œuvre les leviers et les actions pour le développement des fonds de commerce de la Banque et l'accroissement de la valeur sur les marchés/activités Golden Choices ;
- innover et développer l'expertise offres et services en s'appuyant notamment sur le savoir-faire du Groupe.

- **Direction Transformation**

Au cours de 2019, la Banque a opéré une évolution de son organisation dans l'optique d'améliorer son efficacité opérationnelle, en créant une direction en charge des projets de Transformation la Banque (la refonte du Système d'Informations, la transformation digitale, le nouveau modèle d'agence 100% humain et 100% digital et la construction d'un nouveau siège).

Cet ajustement organisationnel en cohérence avec le plan de développement « Tajdid 2022 » de la Banque reflète l'attachement aux orientations du Groupe : l'accroissement significatif de l'efficacité commerciale, le renforcement de l'efficacité opérationnelle, l'excellence des ressources humaines et l'amélioration du profil risque de la Banque. La transformation des métiers, la digitalisation des pratiques, la numérisation des process, la digitalisation de la relation client sont les enjeux qui animent l'activité de la direction Transformation qui regroupe les fonctions support suivantes : Organisation et transformation, Systèmes d'Information Groupe, CISO le Digital, Etudes et solutions métiers...

- **Direction du Capital Humain**

Cette direction est en charge de la gestion des ressources humaines du groupe Crédit du Maroc. Elle s'occupe également des relations sociales, de l'Université du Crédit du Maroc, de la rémunération et pilotage budgétaire.

- **Direction Service Client et Assurances**

Cette direction regroupe l'ensemble des activités de back-office comprenant les Services Bancaires à la Clientèle et les activités de bancassurances du Crédit du Maroc.

La direction a fait évoluer son organisation pour répondre aux enjeux forts de transformation de la relation clients par :

- son alignement avec les orientations du PMT « Tajdid 2022 », en investissant sur le développement des « Golden Choices » et l'accompagnement des projets stratégiques : Nouveau Modèle de Distribution, Le Siège des Arènes, la transformation du SI OCSIGEN et le Digital... ;
- la sécurisation du fonctionnement de la Banque, visant à réduire le risque opérationnel sur les processus clés, à renforcer le contrôle sur les métiers clés et à mettre en œuvre un pilotage des projets transverses pour un déploiement sécurisé ;
- le développement de l'orientation client des fonctions support pour en faire un axe de différenciation majeure et mettre la Banque en capacité d'anticiper et d'appuyer les transformations de la relation client en cours dans le réseau commercial ;
- la transformation et l'optimisation des processus, en érigeant la qualité de service rendu aux clients comme axe de différenciation concurrentielle.

- **Direction Crédit Recouvrement**

Les principales missions assignées à cette direction sont les suivantes :

- La veille au respect de la politique risque de la Banque ;
- Traiter via sa plate-forme les dérogations sur dépassements reçues au quotidien ;
- Réaliser le contrôle a priori de la conformité de l'instruction des dossiers de crédits ;
- Réaliser le recouvrement à l'amiable sur le marché des particuliers et professionnels.

- **Direction Finances Groupe**

Cette direction regroupe les fonctions support suivantes : la Comptabilité Générale, la gestion financière le Contrôle de Gestion Groupe, la stratégie et planification. Elle est également en charge de la gestion des filiales CDMC et CDMP.

- **Direction de la Conformité**

La Direction Conformité Groupe a pour principale mission de veiller au respect des normes, règles et dispositions législatives ou réglementaires ainsi que les normes professionnelles et déontologiques à travers la mise en place et l'entretien des dispositifs adéquats (Lutte Anti-Blanchiment et contre le financement du terrorisme, gestion des embargos, lutte contre la fraude et contre la corruption, veille réglementaire, conformité des produits, déontologie etc...)

- **Direction de la Communication**

La Direction de la communication regroupe l'ensemble des communications de la Banque, à savoir la communication interne, la communication financière, la communication client, la communication institutionnelle, le sponsoring et l'événementiel.

6.2 Principaux produits commercialisés par Crédit du Maroc

Crédit du Maroc est une Banque universelle et généraliste qui s'adresse à tous les segments de clients : particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises.

La Banque propose une large palette de produits et services à destination de sa clientèle tout en conservant son positionnement de premier plan dans le financement de l'immobilier.

Sa stratégie de développement marketing est orientée sur une volonté d'offrir à l'ensemble des clients des services sur tous les canaux avec un objectif d'amélioration au quotidien de la satisfaction client.

L'affiliation au groupe Crédit Agricole France confère un atout majeur de par l'ouverture à l'international et une approche globale, riche d'expertises.

Crédit du Maroc propose des offres sur mesure qui répondent à tous les besoins de ses clients Retail et Corporate. En effet, les solutions de la Banque s'étendent à l'ensemble des services de banque au quotidien, les financements, l'épargne, la bancassurance, la gestion d'actifs, le leasing et factoring. Chaque catégorie de clientèle relève d'une grande importance, d'où l'adoption d'une approche par segment avec des stratégies dédiées.

- **Marché des Particuliers**

Crédit du Maroc a placé le développement du fonds de commerce au cœur de sa stratégie commerciale avec une volonté de renforcer son positionnement en tant que banque partenaire qui accompagne les jeunes actifs, la clientèle intermédiaire et la clientèle haut de gamme dans leurs besoins évolutifs.

Le financement des ménages est toujours érigé en axe stratégique avec l'ambition de devenir la banque partenaire sur cet univers de besoin. Plusieurs progrès sont à noter sur cette thématique dont la refonte continue des processus ainsi que le lancement d'offres et de campagnes adaptées.

Un plan de sollicitation client renforcé ciblant 100% de la clientèle est déployé tout au long de l'année pour accompagner les clients particuliers de très près et les accompagner dans la réalisation de leurs projets.

Les principaux produits commercialisés et spécifiques à la clientèle particulière sont déclinés comme suit :

▪ **Les packages :**

| | |
|--------------------------|--|
| Global Plus | <p>Solution packagée regroupant un ensemble de produits et services adaptés aux besoins de la clientèle des salariés et fonctionnaires. Ce package est décliné en 4 formules, offrant les produits suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un compte chèque ; ▪ Une carte bancaire au choix : « cdmPass », « cdmSilver », « Titanium » ou « Platinum » ; ▪ Le service « Banque Directe » en consultation pour le suivi à distance des opérations ; ▪ Le service « 3D Secure » pour les achats sur les sites marchands marocains affiliés à Maroc Télécommerce ; ▪ Le service « e-Relevés » permettant au client d'accéder à ses relevés bancaires en ligne ▪ L'exonération des opérations courantes suivantes en fonction de la formule choisie : frais de tenue de compte, remises de chèque, établissement chèque BAM, prélèvement automatique (eau, électricité, téléphone), frais de mise en place d'un virement permanent, délivrance d'attestation solde guichet, retraits auprès des GAB confrères. |
| Mozaïc Ados | <p>Offre regroupant un ensemble de produits et services adaptés aux besoins de la clientèle adolescente entre 11-17 ans. Ce package offre les produits et services suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un compte sur carnet rémunéré, sans obligation de durée, permettant la constitution d'une épargne combinant rémunération et disponibilité ; ▪ Une carte « Mozaïc » de retrait, à débit immédiat ; ▪ Le service Banque Directe en consultation pour le suivi des opérations bancaires ; ▪ Consultation du solde et relevé des 10 dernières opérations ; ▪ Le retrait d'argent se fait uniquement depuis les GAB Crédit du Maroc. |
| Mozaïc Free | <p>Offre pour la clientèle jeune proposant les produits suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un compte chèque ; ▪ Une carte « Mozaïc » : carte à puce sécurisée avec 3 visuels au choix ; ▪ Le service Banque Directe transactionnel pour suivre ses opérations bancaires et réaliser ses transactions en ligne sans se déplacer en agence, avec le code multimédia ; ▪ Le service e-Relevés pour accéder à ses relevés bancaires en ligne. ▪ Des avantages extra-bancaires. |
| Mozaïc Action | <p>Offre proposant les produits et services du Mozaïc Free ainsi que la gratuité des opérations courantes suivantes : Frais de tenue de compte, remises illimitées de chèques, 2 virements externes/mois, prélèvements automatiques (téléphone, eau/électricité), chargement de la dotation touristique sur la carte.</p> |
| Contrat Confiance Jaliya | <p>Solution packagée regroupant un ensemble de produits et services adaptés aux besoins de la clientèle MRE. Ce package offre les produits suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un compte chèque ; ▪ Une carte cdmPass ou cdm Silver, valables sur les comptes chèque MRE, ou une carte Mastercard internationale valable sur les comptes chèque en dirhams convertibles MRE ; ▪ Le service Banque Directe (en consultation) permettant à son souscripteur d'accéder, via le réseau internet, à tous ses comptes ouverts chez Crédit du Maroc ; ▪ Le service e-relevés (au choix du client) permettant de consulter en ligne, télécharger et imprimer ses documents bancaires et ses relevés de compte ; ▪ Le service « 3D Secure » sécurisant les achats sur les sites marchands marocains affiliés à Maroc Télécommerce grâce à un code multimédia confidentiel ; |

| | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gratuité des opérations courantes suivantes : Frais de tenue de compte, remises de chèque libellés et déposés au Maroc auprès de l'agence domiciliataire du compte, virements ponctuels et permanents inter Crédit Du Maroc, frais de port de lettres ; ▪ Gratuité du service prélèvement automatique Jaliya Transfert (sauf frais de change). |
|--|---|

▪ Les cartes :

| | |
|--|--|
| Carte cdmPASS | Carte de retrait et de paiement (TPE et en ligne) à débit immédiat. Elle est utilisée au Maroc et à l'étranger dans le cadre de la dotation touristique. |
| Carte cdmSilver | Carte de retrait et de paiement (TPE et en ligne) à débit immédiat, valable au Maroc et à l'étranger dans le cadre de la dotation touristique. Elle permet une souplesse en termes d'utilisation grâce à des plafonds plus élevés. |
| Carte Titanium | Carte de retrait et de paiement (TPE et en ligne) à capacité plus étendue et offrant des avantages extra bancaires. Elle est à débit immédiat et à usage domestique et international dans le cadre de la dotation touristique. |
| Carte Platinum | Carte de retrait et de paiement (TPE et en ligne), destinée à la clientèle haut de gamme. Elle offre des capacités de retrait et de paiement, au Maroc et à l'étranger dans le cadre de la dotation touristique, plus importantes et offre une panoplie de services extra bancaires. |
| Carte Mastercard International | Carte de retrait et de paiement (TPE et en ligne), à débit immédiat, adossée aux comptes en dirhams convertibles. Elle peut être utilisée au Maroc et à l'étranger. De nombreux services extra bancaires sont associés à la carte. |
| Carte Mastercard International Devises | Carte de retrait et de paiement (TPE et en ligne), à débit immédiat, adossée aux comptes en devises. Elle est valable uniquement à l'étranger et offre aussi des avantages extra bancaires. |
| Carte e-Buy | Carte de paiement destinée exclusivement à régler les achats en ligne sur les sites marchands internationaux. |
| Carte Daba | Carte prépayée rechargeable permettant retraits et paiements au Maroc à hauteur du plafond autorisé. |
| Carte INFINITE | Carte très haut de gamme de retrait et de paiement à usage international, mise à la disposition des clients Banque Privée du crédit du Maroc. |

▪ Crédit Immobilier :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Crédit Immobilier Sakane Standard | Formule de financement immobilier qui permet de financer les besoins les plus larges des clients, en matière d'accès à la propriété et en multi-usage (Résidence principale, secondaire, professionnel, patrimoine, terrain et construction). Le taux proposé est un taux fixe ou un taux variable plafonné. |
| Crédit Immobilier Ard | Formule de crédit immobilier permettant le financement d'acquisition de terrain en zone urbaine destiné à la construction. |
| Prêt Mozaïc Immo Jeunes Actifs | Offre de Prêt immobilier destinée aux jeunes actifs et permettant de financer l'acquisition, la construction, la rénovation ou l'extension d'un logement neuf ou ancien, à titre de résidence principale ou secondaire. |
| Crédit Imtilak | Crédit garanti par le « Fond de Garantie Logement Education Formation » et destiné à financer les besoins du personnel de l'enseignement public et de la formation des cadres pour l'acquisition d'un bien à usage d'habitation principale, à des conditions avantageuses. |
| Damane Sakane – Fogaloge | Prêt pour le financement de l'acquisition de logements ou de terrains et/ou leur construction, en faveur de la classe moyenne et des Marocains Résidant à l'Etranger « MRE ». |
| Damane Sakane – Fogarim | Prêt destiné à financer le logement au profit des populations à revenus modestes ou non |

| | |
|--|--|
| | réguliers (logement possédant un titre foncier). |
|--|--|

▪ **Crédit à la Consommation :**

| | |
|--|---|
| CDM SARI | Prêt personnel multi usages, destinées aux salariés, fonctionnaires, retraités et futurs retraités. Il s'agit d'un crédit sans garantie plafonné à 200 KMAD et destiné à répondre aux besoins de financement des ménages sur une durée allant jusqu'à 84 mois. |
| CDM SARI – Crédit Auto sans garantie | Formule de financement dédiée à l'acquisition d'un véhicule de tourisme neuf acquis auprès d'un concessionnaire présent sur le territoire national. Cette offre de crédit sans garantie est plafonnée à 300 KMAD et destinée aux salariés, fonctionnaires, retraités et futurs retraités. |
| Crédit Mounassib | Prêt personnel multi usages, sans garantie et sans limitation de montant et destiné à répondre aux besoins de financement des ménages sur une durée allant jusqu'à 84 mois. |
| Crédit Mounassib Patrimonial | Formule de prêt personnel souple, adaptée à des besoins de financement pour des cibles de clientèle disposant de capacité d'endettement très élevée. |
| Crédit Mozaïc Conso Jeunes Actifs | Prêt personnel multi usages, sans garantie et à répondre aux besoins de financement des jeunes actifs sur une durée allant jusqu'à 84 mois. |

Univers de l'épargne et du placement

Crédit du Maroc accompagne ses clients dans la réalisation de leurs projets, dans le placement de leurs économies ou dans leur recherche de performance, en leur proposant une offre d'épargne et de placement diversifiée et adaptée à leur besoin, à leur horizon de placement et à leur appétence au risque du marché.

▪ **Epargne :**

| | |
|--------------------------------|--|
| Compte sur carnet | Compte d'épargne à vue rémunéré et réglementé, sans obligation de délai, combine rémunération connue à l'avance et liquidité. Le plafond maximal est de 400 000 MAD, avec une retenue à la source sur les intérêts perçus trimestriellement. |
| Compte sur carnet MRE | Compte de dépôt à vue rémunéré, destiné exclusivement à la clientèle MRE. Ce compte, matérialisé par un carnet, permet de constituer progressivement une épargne avec un plafond de 400 000 MAD avec une retenue fiscale retenue avec justificatif. |
| Dépôt à terme | Compte d'épargne avec blocage de liquidités sur une durée déterminée 3,6, 9 ou 12 mois avec une rémunération connue à l'avance par le client en fonction de la durée de souscription. |
| Bon de caisse | Formule de placement rémunérée sur une période déterminée de 3,6 ou 12 mois |
| Plan d'épargne Action (PEA) | Compte espèces associé à un compte titres permettant la constitution d'un portefeuille de valeurs cotées et l'exonération de l'impôt sur les plus-values réalisées sur les opérations achats et vente de titres. |
| Pack Tawfir | Pack regroupant un ensemble de produits et services adaptés aux besoins de la clientèle majeure : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un compte sur carnet rémunéré, sans obligation de durée, permettant la constitution d'une épargne combinant rémunération et disponibilité ; ▪ Une carte de retrait « TAWFIR », à débit immédiat ; ▪ Le service Banque Directe en consultation pour le suivi des opérations bancaires ; ▪ Le retrait d'argent se fait uniquement depuis les GAB Crédit du Maroc. |

▪ **Placement :**

| | |
|------------------|--|
| Liberis Retraite | Solution d'assurance permettant la constitution progressive d'un capital pour préparer la retraite dans les meilleures conditions. Liberis Retraite s'inscrit dans le cadre fiscal de l'assurance vie, |
|------------------|--|

| | |
|----------------------------|---|
| | qui permet de bénéficier d'avantages fiscaux à l'entrée et à la sortie, dès le 8ème anniversaire du contrat et dès le 50ème anniversaire du souscripteur |
| Liberis Education | Solution d'assurance qui permet la constitution progressive d'un capital permettant de se préparer à financer les études supérieures des enfants ou leur entrée dans la vie active. |
| Liberis Epargne | Solution d'assurance permettant de constituer une épargne progressive par des versements périodiques et complémentaires, avec un rendement attractif dans un cadre fiscal avantageux. |
| Liberis Patrimoine | Assurance vie capitalisation qui permet de faire fructifier un capital à moyen et long terme et la distribution d'un rendement annuel dès la publication des résultats par la compagnie. Elle garantit également un capital complémentaire en cas de décès accidentel. Liberis Patrimoine est garanti par la compagnie d'assurances SAHAM Assurance. |
| Liberis Patrimoine Premium | Solution d'assurance destinée aux clients du Crédit du Maroc Haut de gamme de la Banque Privée. Elle permet de bénéficier d'une fiscalité avantageuse avec une exonération totale de l'IR pour les contrats ayant plus que 8 ans, un placement rentable, et une solution pour la transmission de patrimoine en désignant des bénéficiaires en cas de décès. |
| CDM CASH | OPCVM destiné aux particuliers et entreprises désirant placer leurs excédents de trésorerie à très court terme. L'objectif de gestion du fonds est d'assurer la stabilité quotidienne du capital et la liquidité aux porteurs de parts. |
| CDM Liquidités | OPCVM destiné aux particuliers et entreprises désirant faire fructifier leurs disponibilités en attente d'un réinvestissement. L'objectif de gestion du fonds est d'offrir une performance supérieure aux rendements des Bons du Trésor à court terme, en exposant à un niveau de risque limité. |
| CDM Génération | OPCVM destiné aux particuliers et entreprises désirant faire fructifier leur épargne à moyen-long terme. L'objectif de gestion du fonds est d'offrir une performance supérieure aux rendements des Bons du Trésor à moyen-long terme, en conservant un niveau de risque modéré. |
| CDM Optimum | OPCVM destiné aux particuliers et entreprises désirant optimiser leur épargne à moyen-long terme. L'objectif de gestion est de profiter du dynamisme du marché actions, tout en protégeant à la baisse les rendements grâce à la poche obligataire. |
| CDM Trésor Plus | OPCVM destiné aux particuliers et entreprises souhaitant valoriser leur épargne à long terme. L'objectif de gestion du fonds est de surperformer à long terme le marché actions représenté par l'indice de référence, en contrepartie d'un risque contrôlé à travers un processus robuste. |
| CDM Profil Sérénité | FCP dans la catégorie des OPCVM obligataires à moyen-long terme, qui permet de rémunérer un capital en visant un rendement supérieur à celui des Bons du trésor à moyen terme, tout en conservant un niveau de risque maîtrisé, sous réserve de respecter l'horizon de placement recommandé. Il est destiné aux particuliers et entreprises désirant faire fructifier à moyen et long terme leur épargne et excédents de trésorerie. |
| CDM Profil Equilibre | FCP dans la catégorie des OPCVM diversifiés, destiné aux particuliers et entreprises désirant faire fructifier à moyen et long terme leur épargne et excédents de trésorerie. Il permet de rémunérer un capital en visant un rendement supérieur à celui du marché obligataire, sous réserve de respecter l'horizon de placement recommandé. La gestion du fonds est basée sur la recherche d'un équilibre dans les pondérations entre actions et obligations, tout en s'attachant à une bonne maîtrise du risque. |
| CDM Profil Dynamisme | FCP dans la catégorie des OPCVM actions, destiné aux particuliers et entreprises désirant faire fructifier à long terme leur épargne et excédents de trésorerie. Il permet de rémunérer un capital à long terme en visant un rendement élevé, supérieur à celui du marché boursier, sous réserve de respecter l'horizon de placement recommandé. |
| CDM Sécurité Plus | FCP dans la catégorie des OPCVM monétaires, destiné aux particuliers et entreprises désirant faire fructifier à très court terme leur épargne et excédents de trésorerie. |

| | |
|--------------------|---|
| | Il permet de rémunérer un capital avec un rendement supérieur au marché monétaire tout en visant la protection du capital investi. |
| CDM Expansion | SICAV dans la catégorie des OPCVM actions, destiné aux particuliers et entreprises désirant faire fructifier à long terme leur épargne et excédents de trésorerie. L'objectif est de rechercher à long terme une performance élevée supérieure à l'indice des valeurs les plus liquides de la bourse des valeurs de Casablanca. |
| CDM Monétaire Plus | OPCVM destiné aux particuliers et entreprises désirant placer leurs excédents de trésorerie à très court terme. La politique d'investissement du fonds vise un rendement régulier. Le fonds est principalement investi en titres de maturité inférieure ou égale à 365 jours et en placements monétaires. La gestion du fonds est plutôt prudente et reste autour d'une sensibilité en milieu de fourchette. |
| CDM Oblig Plus | OPCVM destiné aux particuliers et entreprises désirant faire fructifier leurs disponibilités en attente d'un réinvestissement. L'objectif est de surperformer l'indice de référence à travers une gestion dynamique du portefeuille avec une pondération cible plus importante en titres privés (bancaires & quasi-bancaires) offrant une bonne prime de risque ce qui permettra de booster le rendement du fonds. |
| CDM Obligations | OPCVM destiné aux entreprises désirant faire fructifier leur épargne à moyen-long terme. L'objectif est d'offrir une performance supérieure à celle de l'indice de référence en investissant sur le marché obligataire. |

Univers Bancassurance :

En termes de produits d'assurances, Crédit du Maroc confirme son positionnement en tant que banque assureur en mettant à disposition de ses clients des contrats d'assurance et des offres d'assistance performants.

▪ Gamme des produits d'Assistance :

| | |
|----------------------------|---|
| Liberis Assistance Monde | Produit d'assistance destiné aux clients CDM résidant au Maroc qui souhaitent bénéficier des prestations d'assistance médicale, technique, juridique ou en cas décès au Maroc et à l'étranger. |
| Liberis Assistance Premium | Produit d'assistance destiné aux clients CDM haut de gamme, résidant au Maroc qui souhaitent bénéficier des prestations d'assistance médicale, technique, juridique, d'assistance en cas de décès, à domicile, et en cas de vol ou perte des moyens de paiement au Maroc et à l'étranger avec des plafonds de prestation très attachants. |
| ISAAF Mondial Assistance | Produit destiné à la clientèle MRE, qui offre une assistance permanente au Maroc et à l'étranger avec une gamme diversifiée de prestations : assistance en cas de décès, assistance médicale, assistance technique et assistance juridique |

▪ Gamme des produits « dommage » :

| | |
|--------------------|---|
| Liberis Pro | Produit d'assurance destiné aux professionnels contre les risques qui peuvent porter atteinte au bon fonctionnement de leur activité. Il couvre les dommages causés aux biens mobiliers et immobiliers ainsi que les responsabilités encourues au cours de l'exercice de l'activité. |
| Liberis Carte | Solution d'assurance contre l'utilisation frauduleuse des moyens de paiement perdus ou volés, le vol des espèces retirées suite à une agression, la perte ou de vol des pièces administratives et des clés et le vol sur la personne chargée du transport de fonds entre le local professionnel et l'agence Crédit du Maroc (exclusivement pour les professionnels) |
| Liberis Habitation | Produit d'assurance qui couvre les préjudices subis à la suite d'un sinistre. Le produit couvre les biens (bâtiments et contenu) en cas de survenance d'évènements garantis, tels que l'incendie, le vol, le dégât des eaux... Il couvre tant les responsabilités que les frais, pertes et honoraires |

engagés suite à un sinistre et tient compte des contraintes de budget et besoins de chaque client.

Gamme des produits de prévoyance :

| | |
|-----------------------------|--|
| Liberis Compte | Solution d'assurance qui permet de se protéger ainsi que ces proches contre les soucis financiers liés aux aléas de la vie en versant un capital en cas de décès aux proches et d'assurer une protection financière de l'assuré en cas de survenance d'une invalidité Absolue et Définitive. |
| Liberis Santé International | Produit d'assurance santé complète qui assure une prise en charge jusqu'à 100% des frais d'hospitalisation et des traitements en cas de maladie grave, avec la possibilité de choisir les établissements de soins au Maroc et à l'étranger |
| Liberis Protection Accident | Garantie individuelle ou familiale qui permet de faire face aux accidents de la vie, à la survenance d'un décès accidentel, ou d'une invalidité et à l'engagement de frais médicaux et d'hospitalisation suite à la survenance d'un accident |
| Liberis Vie | Solution permettant de garantir le paiement à l'adhérent du capital assuré en cas d'invalidité Absolue et Définitive et aux bénéficiaires ou ayants droits, du capital assuré en cas de décès de l'adhérent. |
| LIBERIS Emprunteur | Solution d'assurance qui propose une protection de l'emprunteur et de sa famille en cas de décès, d'IAD ⁵⁰ ou d'ITT ⁵¹ de l'adhérent, grâce au versement du capital restant dû. Cette solution d'assurance couvre également contre les risques liés à des problèmes d'échéances d'emprunt, et elle préserve le bien acheté en cas d'évènements provoquant la perte de revenus. |

Marché des professionnels :

Crédit du Maroc a l'ambition de devenir une banque de référence sur ce marché en anticipant et répondant aux besoins de ses clients professionnels. La stratégie sur ce marché est renforcée par une forte présence sur le terrain par le parrainage d'événements communautaires (Ordres de métiers, médecins, architectes...), la conclusion de partenariats avec des conseils professionnels, et des conseillers professionnels exclusivement dédiée à cette communauté. En matière d'organisation distributive, en plus des Directeurs d'Agences, et des conseillers professionnels sont exclusivement dédiés à cette communauté cible.

Crédit du Maroc propose les produits suivants :

▪ Packages & Monétique :

| | |
|----------------------|--|
| Pack Global Business | <p>Offre packagée adaptée à l'ensemble des clients professionnels et TPE (hors professions libérales) regroupant un ensemble de produits et services, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une carte multi compte ; ▪ Le service « Banque Directe » en consultation pour le suivi à distance des opérations ; ▪ L'exonération des opérations courantes : remises de chèque, prélèvements, virements... <p>En fonction de l'utilisation des opérations courantes, deux formules sont proposées aux clients : Formule Confort (formule limitée) et Formule Privilège (formule illimitée)</p> |
| Pack Global PROLIB | <p>Le Pack Global PROLIB est une solution adaptée à l'ensemble des professions libérales regroupant un ensemble de produits et services adaptés à leurs besoins, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une carte multi compte ; ▪ Le service « Banque Directe » en consultation pour le suivi à distance des opérations ; ▪ L'exonération des opérations courantes : remises de chèque, prélèvements, virements... |

⁵⁰ Indemnités Absolue et Définitive

⁵¹ Incapacité Temporaire de Travail

| | |
|--|--|
| | En fonction de l'utilisation des opérations courantes, deux formules sont proposées aux clients : Formule Confort (formule limitée) et Formule Privilège (formule illimitée). |
| Cartes Business Pro & Business Pro Premium | <p>Carte de retrait et de paiement, à débit immédiat, valable au Maroc et à l'étranger. Cette carte est destinée à couvrir les dépenses professionnelles locales et à l'international avec une sécurité optimale des transactions et une couverture complète des risques en cas d'utilisation frauduleuse.</p> <p>La Carte Business Pro Premium offre en plus aux clients des plafonds plus élevés, un service de cash-back et des accès exclusifs aux lounges dans les aéroports.</p> |

▪ **Financement :**

| | |
|----------------------|---|
| Lease Auto | Technique financière qui permet à une entreprise (crédit-preneur) de demander à une société de financement (crédit-bailleur), d'acquérir pour son compte un véhicule (roulant) professionnel. Cette démarche s'établit dans le cadre d'un contrat de location à durée déterminée, moyennant des redevances ou loyers. |
| Lease Immo | Technique financière qui permet à une entreprise (crédit-preneur) de demander à une société de financement (crédit-bailleur), d'acquérir pour son compte, un bien immobilier, et ce, dans le cadre d'un contrat de location à durée déterminée et moyennant des redevances ou des loyers. |
| Lease Equip | Technique financière qui donne la possibilité à une entreprise (crédit-preneur) de demander à une société de financement (crédit bailleur) de bien vouloir acquérir pour son compte, un équipement pour le mettre à sa disposition. Cette démarche s'établit dans le cadre d'un contrat de location à durée déterminée et moyennant des redevances ou des loyers. |
| Starter ProLib Santé | Solution pour financer la 1 ^{ère} installation des professionnels libéraux de santé et l'ensemble des investissements liés au démarrage de leurs activités professionnelles : achat de matériel médical, aménagement du cabinet, besoins en fonds de roulement, achat d'un véhicule ... |
| Damane oxygène | Produit de financement de trésorerie avec une couverture CCG à 95% du montant du crédit. |
| Damane relance | Crédit moyen/long terme amortissable destiné à couvrir le BFR (besoin en fonds de roulement) de reprise de l'activité avec la possibilité de coupler Damane Relance à Damane Oxygène. |
| Damane Intelak | Solution pour accompagner les entrepreneurs et porteurs de projet dans la réalisation de leur projet dans le cadre du programme intégré d'appui et de financement des entreprises. Cette offre est destinée aux entrepreneurs avec une ancienneté inférieure à 5ans et un CA inférieur à 10 MMAD. |

▪ **Assurance :**

| | |
|-----------------------------|--|
| Liberis PRO | Contrat d'assurance Dommage qui couvre les professionnels contre les risques qui peuvent porter atteinte au bon fonctionnement de leur activité. |
| Liberis Santé International | Contrat d'assurance qui couvre les frais d'hospitalisation au Maroc et à l'étranger, Il donne au client le libre choix du pays et de l'établissement de soins. Il lui donne également la possibilité de choisir entre 3 niveaux de franchises afin qu'il puisse bénéficier de la formule qui convient le plus à ses besoins et à son budget. Le client bénéficie dans le cadre de ce contrat d'une couverture en mode tiers payant auprès des établissements de soins conventionnés. |

Marché Agri/ Agro :

Crédit du Maroc poursuit le renforcement de son positionnement en tant que partenaire des opérateurs du secteur agricole pour les accompagner avec des solutions adaptées à leurs besoins dans le cadre d'une approche éco systémique depuis l'amont agricole jusqu'à l'aval agro-industriel tout au long de la chaîne de valeur en capitalisant sur l'expérience et la connaissance du groupe Crédit Agricole. En plus de la gamme d'offre CDM en termes de services bancaires, placement, couverture et financement privé, Crédit du Maroc propose à ses clients agri agro des produits spécifiques adaptés à leurs besoins.

▪ Packages & Monétique :

| | |
|--|--|
| Global Filaha | Solution regroupant un ensemble de produits et services pour répondre aux besoins des clients selon deux formules Confort ou Privilège. Cette solution permet de profiter aussi des services de banques à distance, de notification par SMS, de paiements nationaux et internationaux additionnels et d'exonérations sur des opérations courantes. |
| Carte Business Pro Carte Business Pro Premium | Carte de retrait et de paiement, à débit immédiat, valable au Maroc et à l'étranger. Cette carte est destinée à couvrir les dépenses professionnelles locales et à l'international avec une sécurité optimale des transactions et une couverture complète des risques en cas d'utilisation frauduleuse. Elle offre en plus aux clients des plafonds plus élevés, un service de cash-back et des accès exclusifs aux lounges dans les aéroports |
| Carte MasterCard International | Carte de retrait et de paiement, On Line, à débit immédiat, pouvant être utilisée : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Au Maroc, elle permet le retrait d'espèces auprès des GAB Crédit du Maroc et confrères, le règlement des achats auprès des commerçants affiliés au réseau Mastercard International et possédant un TPE (Terminal de Paiement Electronique), le paiement en ligne sur les sites marchands et le règlement des factures sur GAB ▪ A l'étranger, elle permet le retrait et le paiement des achats. |

▪ Financement :

| | |
|-----------------------|---|
| Global Agri developpe | Solution pour accompagner les opérateurs du secteur agricole pour la réalisation de leurs projets de développement et ou de modernisation. |
| Global Agri machine | Solution pour accompagner les opérateurs du secteur agricole pour la réalisation de leurs projets de mécanisation agricoles via des partenaires de références. |
| Greenenergy | Solution pour accompagner les professionnels pour le financement de leurs projets de réduction de la consommation d'énergie ou d'énergies renouvelables |
| Intilak Agri | Solution pour accompagner les entrepreneurs du secteur agricole pour la réalisation de leur projet dans le cadre du programme intégré d'appui et de financement des entreprises. Elle est destinée aux entrepreneurs avec une ancienneté inférieure à 5 ans et un CA inférieur à 10 MMAD. |

Marché Corporate :

Crédit du Maroc se mobilise pour ses clients « Entreprises » et opte pour une approche sectorielle, qui consiste à s'adresser à toutes les parties prenantes et acteurs des secteurs les plus résilients. L'écosystème automobile, fut une première expérience réussie dans la mise en œuvre de cette approche. Une approche similaire est déployée pour l'écosystème agricole et agroalimentaire, l'aéronautique et les énergies renouvelables.

Crédit du Maroc propose aux entreprises PME et Large Corporate différents produits dont principalement :

▪ **Les packages :**

| | |
|----------------------|---|
| Pack Cdm Entreprises | Offre adaptée regroupant à la fois un ensemble de produits et services mais également des exonérations sur les opérations courantes. |
| Pack Trade Export | Offre optimisant la gestion quotidienne de l'activité de l'entreprise exportatrice tant au niveau local qu'à l'export. |
| Pack Trade Import | Offre optimisant la gestion quotidienne de l'activité de l'entreprise importatrice tant au niveau local qu'à l'import. Il englobe une offre complète. |
| Pack Evidence | Offre optimisant la gestion quotidienne de l'activité de l'entreprise au niveau local. |

▪ **Banque à distance :**

| | |
|-----------------|--|
| Cdm e-Documents | Outil permettant l'accès à distance des documents bancaires. Il garantit l'accès à l'historique de plusieurs mois et la possibilité d'en disposer à tout moment sous divers formats : duplicata sous format papier, PDF ou JPEG. |
| Cdm e-Corporate | Outil permettant de consulter les soldes des comptes de l'entreprise, d'imprimer des relevés bancaires, ou encore d'avoir accès à distance 24h/24 et 7j/7. |

▪ **Monétique :**

| | |
|--|---|
| Nouvelle carte Exécutive | Carte de retrait et de paiement, à débit immédiat, valable au Maroc et à l'étranger. Elle fonctionne en mode "OnLine" et "OffLine", avec ou sans contrôle sur la position du compte suivant la typologie des clients. Elle est destinée à couvrir les dépenses professionnelles des cadres dirigeants des entreprises en local et à l'international. |
| Carte MasterCard International | Carte de retrait et de paiement, On Line, à débit immédiat, pouvant être utilisée : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Au Maroc, elle permet le retrait d'espèces auprès des GAB Crédit du Maroc et confrères, le règlement des achats auprès des commerçants affiliés au réseau Mastercard International et possédant un TPE (Terminal de Paiement Electronique), le paiement en ligne sur les sites marchands et le règlement des factures sur GAB. ▪ A l'étranger, elle permet le retrait et le paiement des achats. |
| Carte MasterCard International Devises | Carte de retrait et de paiement, On Line, à débit immédiat, pouvant être utilisée uniquement à l'étranger pour les : <ul style="list-style-type: none"> ▪ retraits GAB à l'étranger ; ▪ paiements TPE auprès du réseau de commerçants affiliés au réseau Mastercard à l'étranger ; ▪ paiements en ligne en devise sur les sites marchands étrangers. |
| Carte Daba Daba Charika | Carte prépayée et rechargeable en agence, parfaitement sécurisée par l'utilisation d'un code PIN aussi bien pour les retraits sur GAB que pour les paiements TPE auprès des commerçants au Maroc |
| Carte cdm Corporate | Carte prépayée online à débit immédiat, destinée aux entreprises, permettant le chargement d'une somme prédéfinie par l'entreprise sur la carte utilisable par ses collaborateurs, pour des transactions de type paiement ou retrait au Maroc ou/et à l'étranger, sans donner l'accès au compte courant de l'entreprise. |

▪ Commerce international :

| | |
|--|---|
| Crédit documentaire | Engagement pris par la banque d'un importateur de payer un montant défini en échange de la livraison des marchandises et documents énumérés y afférents (preuve de l'expédition des marchandises ou de la réalisation des services) dans un délai déterminé. |
| Remise documentaire | Mode de paiement à l'international qui permet à un exportateur d'autoriser un importateur à prendre possession des documents d'expédition seulement après avoir réglé la facture correspondante. |
| Virement International | Solution simple et fiable pour régler les importations à l'étranger ou encaisser le produit des exportations. |
| Lettre de Crédit Stand-by | Technique financière hybride qui se rapproche d'une part du crédit documentaire par la remise obligatoire de documents conformes pour qu'elle se réalise, d'autre part d'une garantie de paiement. |
| Garanties bancaires internationales | Engagement bancaire irrévocable destiné à indemniser le bénéficiaire en cas de défaillance d'un de ses partenaires étrangers, à l'import comme à l'export. |
| Change Spot /à Terme/ Change à Terme Unique/Flexible | Les entreprises ayant une activité à l'international ont recours au marché des changes pour pouvoir acheter ou vendre des devises étrangères. Elles peuvent également se prémunir contre la variation du cours de change qui peut avoir un impact direct sur leur résultat. |
| Préfinancement à l'exportation | Ligne de crédit préfinancement du cycle de production à l'exportation. |
| Mobilisation de créances nées à l'étranger | Avance de trésorerie permettant de garantir le financement du cycle d'exportation et de reconstituer la trésorerie avant le règlement des clients étrangers |
| Cdm e-Trade | Solution de service sur Internet dédiée à la gestion des opérations internationales de crédit documentaire, de remise documentaire et de transfert à l'international. |
| Cdm e-Swift | Solution qui permet de suivre en temps réel l'ensemble des opérations internationales. |

▪ Financement :

| | |
|---------------------------------------|---|
| Avance sur le Marché Public (AMP) | Crédit accordé par la banque au maître d'œuvre (l'entreprise adjudicataire d'un marché public), lui permettant de couvrir ses besoins de trésorerie liés aux délais de règlement du donneur d'ordre (Administration publique), à différents stades de la réalisation du marché. |
| Billets de trésorerie | Titres de créances négociables permettant aux entreprises d'effectuer des emprunts à court terme auprès d'autres entreprises par l'intermédiaire de leur banque et de bénéficier ainsi de conditions très proches du marché monétaire, sans exigence de garanties ou de contreparties. |
| Cautions et garanties administratives | Les EPS permettent aux entreprises qui en bénéficient de les aider dans la gestion de leur trésorerie. Ils se présentent sous diverses formes : la caution provisoire, la caution définitive, la caution de retenue de garantie et la caution de restitution d'acomptes ou d'avances |
| Crédit d'enlèvement | Solution, considéré comme une caution bancaire ou un engagement par signature (EPS) qui facilite la tâche de l'opérateur dans le retrait et la vente de ses marchandises. La mise en jeu du crédit d'enlèvement se fait uniquement en cas de non règlement par le client des droits de douane au terme du délai convenu. |
| Crédit d'investissement | Offre permettant d'accompagner les clients dans le financement du projet. Qu'il s'agisse de la création de l'entreprise, de l'extension de capacité de production, de la modernisation des processus de fabrication, le projet de l'entreprise est réalisable avec un financement couvrant jusqu'à 100% du montant de l'investissement. |

| | |
|-------------------------------|--|
| Crédit de trésorerie | Lignes de financement données par la banque à l'entreprise sous différentes formes : avances sur marchandises, escompte de papier commercial, mobilisation des créances nées à l'étranger en Dirhams, facilité de caisse et découvert... |
| Escompte de Papier Commercial | Opération par laquelle la banque avance à son client le montant d'une créance représentée par un effet de commerce (LCN), sous déduction d'agios, calculés sur la base du montant de la LCN, du taux conventionné avec le client et délai séparant la date de la remise de la date d'échéance de la LCN à escompter. |

Crédit du Maroc propose également les produits de leasing et de factoring pour ce segment de marché.

▪ **Financement Covid-19 :**

| | |
|--------------------------------------|--|
| Damane Relance / Relance TPE | Crédit moyen terme amortissable destiné au financement des dépenses de relance et de reprise de l'activité d'entreprises affectées par la crise Covid-19 sous forme de besoin de fonds de roulement. |
| Damane Relance promotion immobilière | Crédit moyen/long terme Relance destiné au financement des besoins nécessaires à l'achèvement des projets immobiliers en cours initiés par des entreprises de promotion immobilière impactées négativement par la crise du Covid-19. |
| Damane Relance Hôtellerie | Crédit amortissable moyen/long terme Relance destiné au financement du besoin en fonds de roulement des établissements d'hébergement touristiques impactés négativement par la crise Covid-19. |
| Damane Oxygène | Découvert exceptionnel accordé aux entreprises impactées par la crise Covid-19 |

7. Analyse de l'activité commerciale du Crédit du Maroc

Pendant l'année 2020, marquée par le contexte inédit de la crise sanitaire, Crédit du Maroc a confirmé son engagement en tant qu'acteur économique responsable et s'est mobilisé pour préserver la santé de ses collaborateurs, accompagner ses clients en proximité et continuer à agir dans l'intérêt de la société.

En cohérence avec le plan de relance national, Crédit du Maroc a mis en place, à partir du troisième trimestre 2020, un plan d'actions adapté pour accompagner ses clients particuliers, professionnels et entreprises dans la réalisation de leurs projets et a ainsi contribué à la relance de la consommation des ménages et de la production des entreprises.

Dans ce cadre, les entreprises touchées par la crise ont pu bénéficier du report du règlement des échéances des crédits moyen terme et leasing et des nouveaux produits entrant dans le dispositif de la Société nationale de garantie et de financement de l'entreprise (ex Caisse Centrale de Garantie).

La banque a également consolidé son engagement dans le cadre du programme intégré d'appui et de financement des entreprises, lancé suite aux Hautes Orientations Royales et baptisé Intelaka, pour accompagner les porteurs de projets.

7.1 Dispositifs d'accompagnement des clients durant la crise sanitaire Covid-19

Au regard de la situation liée au Covid-19, Crédit du Maroc s'est pleinement mobilisé pour ses clients et la société marocaine, dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène, afin d'assurer la continuité de ses activités et de garantir le meilleur accompagnement pour ses clients et l'ensemble des citoyens.

Les actions commerciales du Crédit du Maroc se sont articulées autour des axes suivants :

7.1.1 Accompagnement des clients particuliers pour faire face à la crise sanitaire

Afin de maintenir la proximité relationnelle avec les clients, l'ensemble des équipes du Crédit du Maroc a rapidement réagi et s'est pleinement engagé, tout au long de l'année 2020 auprès de sa clientèle par le déploiement de solutions qui répondent à leurs besoins durant cette période :

- lancement d'un dispositif d'information multicanal Covid-19 auprès de ses clients pour leur apporter toute l'information utile ainsi que les recommandations en lien avec les mesures de précaution en vigueur au Maroc (les nouveaux horaires des agences et du Centre de Relations Client, la gratuité des virements ...) ;
- déploiement d'un plan de sollicitation client ciblant 100% de la clientèle des particuliers pour renforcer la proximité relationnelle, accompagner au mieux les clients et faire la promotion des usages digitaux afin d'éviter les déplacements en agence ;
- mise en place, sur le volet financement, d'un dispositif de report d'échéances des crédits habitat et des crédits à la consommation afin d'accompagner les ménages fortement impactés par la crise. Ce dispositif, construit en cohérence avec les orientations du Comité de Veille Economique (CVE), a permis aux clients particuliers qui ont subi une perte de revenus de bénéficier d'un report de leurs échéances de prêt. Plus de 16 000 reports ont été accordés pour un montant total de 3,7 Mrds MAD pour les encours et de 80 MMAD pour les échéances reportées.

7.1.2 Mis en place d'un plan de relance adapté pour accompagner les clients particuliers dans la réalisation de leurs projets

Crédit du Maroc s'est pleinement inscrit dans la volonté de redynamisation du financement, impulsée par le plan de relance national pour redynamiser la consommation des ménages dès la sortie du confinement.

- ***Une dynamisation du crédit à la consommation***

Une campagne crédit à la consommation a été lancée du 1^{er} juillet au 30 septembre autour de la thématique, vacances d'été et rentrée scolaire. Cette campagne, visant à accompagner les clients dans leurs besoins en financement, a mis en avant une offre de différé pouvant aller jusqu'à six mois, en adéquation avec le contexte de sortie de la crise sanitaire.

Dans ce contexte difficile, les parts de marché du crédit à la consommation à fin décembre 2020 s'élèvent à 6,93% Vs. 7,30% en décembre 2019, soit une baisse de -37 points de base.

- ***Une relance de la production du crédit immobilier***

Un temps fort crédit habitat a démarré en juillet 2020 appuyé par une offre de taux très attractive et visant à accompagner les clients dans l'accès à la propriété. Cette initiative a contribué à dynamiser la production du crédit habitat sur le 3^{ème} trimestre et a permis de constituer également un potentiel de dossiers pour la fin de l'année.

Les parts de marché crédit habitat s'élèvent, à fin décembre 2020, à 6,59% Vs. 6,71% en décembre 2019, soit un repli de -12 points de base, dans un marché de plus en plus concurrentiel.

- ***Plusieurs temps forts et plusieurs offres promotionnelles***

Crédit du Maroc a lancé une nouvelle opération pour développer son fonds de commerce et relancer la dynamique commerciale autour de la conquête. L'opération « 100 jours de la base client » a permis de créer une émulation collective et de dynamiser les nouvelles entrées en relation.

Dans le but de dynamiser l'encours des cartes et de développer la qualité de l'équipement, Crédit du Maroc a lancé, sur le 2^{ème} semestre, un temps fort dédié à l'équipement en cartes.

Crédit du Maroc a également lancé au mois de décembre, en partenariat avec Visa, une campagne portant sur le « e-commerce pour promouvoir les paiements en ligne et rassurer sur la sécurité d'utilisation de ce canal. Un large dispositif de communication a été déployé sur les canaux de la Banque (site institutionnel, GAB et agences), sur les réseaux sociaux et sur le web à travers un plan média dédié.

Enfin, Crédit du Maroc a participé à l'opération « les e-Exclusives de Mastercard » lancée par son partenaire Mastercard avec des sites e-commerce de renom.

- ***Lancement du nouveau mode de paiement***

En novembre 2020, Crédit du Maroc a lancé le paiement sans contact sur ses cartes bancaires donnant la possibilité aux clients d'effectuer des transactions de paiement sans introduction de la carte dans le TPE et sans saisie du PIN pour les transactions inférieures ou égales à 400 MAD. Cette nouvelle option permet aux clients d'éviter la manipulation du cash et l'utilisation des TPE. Il s'agit d'un geste barrière important dans le contexte de la crise sanitaire.

- ***Une mobilisation pour accompagner les clients sur le volet assurance***

Crédit du Maroc s'est inscrit pleinement dans le plan d'accompagnement de ses clients, dès le début de la crise sanitaire, en introduisant de la souplesse dans le traitement assurantiel du report des échéances de crédit. Cette souplesse s'est illustrée par la mise en place d'un processus de traitement fluide et d'un examen numérique des demandes des clients. Cet appui s'est poursuivi sur la phase de relance de l'économie nationale entamée dès le troisième trimestre de l'année 2020.

- ***Accompagnement des clients dans le cadre des opérations de régularisation spontanée au titre des avoirs et liquidités détenus à l'étranger***

Suite à la prorogation du délai accordé aux personnes concernées par la souscription de la déclaration et le paiement de la contribution libératoire en devises au 31 décembre 2020, Crédit du Maroc a déployé un dispositif visant à accompagner ses clients pour les assister dans la réalisation de leurs déclarations, dans des conditions garantissant le respect de l'anonymat et de la confidentialité. Un dispositif de formation des collaborateurs a été déployé avec l'Office des changes ainsi qu'un événement clients co-organisé avec Saham Assurance.

7.1.3 Dispositif d'accompagnement des professionnels - TPE - agriculteurs

Crédit du Maroc a montré une forte agilité au courant de 2020 pour adapter son plan d'actions en faveur des clients professionnels et agriculteurs. Il s'est mobilisé pour accompagner ses clients pour affronter cette crise à travers l'intensification du plan relationnel (prise de contact au moins deux fois durant cette période) afin de les accompagner avec des solutions adaptées à leurs besoins, à savoir :

- une première campagne de reports des échéances des crédits moyen et long terme et des crédits leasing pour une durée de 3 mois avec un processus simplifié et une deuxième campagne de report pour les secteurs qui sont restés à l'arrêt après la levée du confinement général ;
- le lancement de l'offre Damane Oxygène, qui consiste en une ligne de fonctionnement, garantie à hauteur de 95% par la Caisse Centrale de Garantie et qui permet de couvrir les dépenses vitales pour l'entreprise. Ainsi, plus de 331 dossiers Damane Oxygène ont été octroyés pour un montant de 94 MMAD.
- la mise en avant des solutions de banque à distance avec notamment la gratuité des virements via l'application My CDM, jusqu'au 30 juin 2020.

▪ *Le programme intégré d'appui et de financement des entreprises*

Lancé suite aux orientations royales, le programme intégré d'appui et de financement des entreprises, baptisé Intelaka, a pour objectif d'accompagner la création des entreprises et les activités en démarrage.

Crédit du Maroc, via une pleine adhésion à cette dynamique, a mis en place un dispositif dédié pour accompagner les porteurs de projets et répondre à leurs besoins de financement dans le cadre de ce programme. Ce dispositif a inclus la signature des conventions de partenariats avec des réseaux et incubateurs, des actions d'animation terrain et de sourcing auprès des organismes (ANAPEC, CRI) ainsi que l'accompagnement des équipes commerciales avec la mise en place d'outils et de guides dédiés.

Une large communication auprès des clients et prospects du Crédit du Maroc a également été déployée. Après une pause pendant la crise Covid, cette offre, réactivée en fin d'année, a permis d'accorder plus de 100 dossiers ont été accordés pour un montant total de 67 MMAD à fin décembre 2020.

▪ *Un dispositif dédié aux professions libérales de santé*

Les professionnels de la santé ont été fortement impactés par la crise. Ils ont été contraints de baisser, voire d'arrêter momentanément, leur activité. Afin de les accompagner, Crédit du Maroc a lancé le dispositif PROLIB santé pour répondre concrètement aux besoins de cette clientèle, notamment, en termes de banque au quotidien, assurance...

▪ *Soutien des clients via un plan de relance*

En cohérence avec le plan de relance national, Crédit du Maroc, a lancé l'offre Damane Relance TPE pour accompagner les clients professionnels et les agriculteurs via le financement de leurs besoins en fonds de roulement. Ce plan a également été déployé avec pour objectif de redynamiser l'activité commerciale post confinement et s'est articulé autour d'un dispositif de conquête, d'accompagnement des clients en financement en mettant en avant les offres Damane Relance et Intelaka, d'un plan de sollicitation client et d'un dispositif d'animation et de pilotage. Dans le cadre de ce plan de relance, 351 dossiers Damane Relance TPE ont été accordés pour un montant total de 171 MMAD à fin décembre 2020.

7.1.4 Dispositifs pour accompagner les clients entreprises

Crédit du Maroc a mis en place un dispositif d'accompagnement des clients entreprises touchés par la crise sanitaire. Ce dispositif leur a permis de bénéficier du report du règlement des échéances des crédits moyen terme et leasing et de la prorogation des lignes de fonctionnement.

Par ailleurs, Crédit du Maroc a accompagné ses clients connaissant des difficultés de trésorerie via l'offre Damane Oxygène pour répondre à leurs besoins en termes de lignes de crédits additionnelles, et l'offre « Damane Oxygène Promotion Immobilière », adossée à une garantie CCG, dédiée aux entreprises opérant dans le secteur de la promotion immobilière et dont la trésorerie a été impactée par la baisse de l'activité. Ainsi, plus de 131 dossiers Damane Oxygène ont été octroyés pour un montant total de 321 MMAD.

S'inscrivant dans les nouvelles mesures prises par le Comité de Veille Economique (CVE), Crédit du Maroc a accompagné ses clients en finançant la relance de leur activité via deux offres de financement entrant dans un dispositif CCG « Damane Relance » et « Relance TPE ». Ces produits permettent un financement des dettes nées de l'arrêt induit par la crise sanitaire.

Par ailleurs, Crédit du Maroc a réaffirmé son engagement envers les secteurs fortement impactés par la crise, via l'accompagnement des entreprises du secteur touristique et de l'hôtellerie, en leur proposant les différentes mesures lancées dans le cadre des contrats programmes gouvernementaux.

Dans la poursuite de la stratégie d'accompagnement des secteurs vitaux au Maroc, la campagne « Santé Entreprises », lancée en décembre 2020, a permis de réaffirmer l'engagement du Crédit du Maroc en tant que banque partenaire des entreprises par un dispositif dédié aux acteurs opérant dans le secteur de la santé.

7.2 Analyse de de la performance commerciale

7.2.1 Produits

Au terme de l'exercice 2020, le stock des cartes parvient à afficher une hausse de +1,5%. Cette progression est portée par les cartes CDM Pass, E-Buy et Tawfir.

Par ailleurs, les souscriptions en cartes accusent un repli de -26,6% avec toutefois une reprise du niveau de la production depuis le 3^{ème} trimestre 2020 grâce au plan de relance. Au niveau de l'usage, le volume des paiements au Maroc a progressé de +2,0% pour les cartes Crédit du Maroc dans un marché qui évolue de +4,0%. A ce niveau, la part de marché est quasi-stable à 6%.

De son côté, le e-commerce du Crédit du Maroc a connu une très bonne performance avec une progression de +41,0% dans un marché qui progresse de 29%. Dans ce contexte, la part de marché du Crédit du Maroc se hisse à 7,0% en lien avec le développement des paiements en ligne.

Au terme de l'exercice 2020, le stock des packages a enregistré une hausse de +4,8% malgré une baisse de -26,2% de la production. Cette dernière a toutefois été marquée par une reprise de la dynamique d'équipement dès le 3^{ème} trimestre 2020 et ce dans le cadre du plan de relance.

Au cours de l'année 2020, la proportion des clients équipés par CDMNet a atteint 70% du parc. Les clients équipés en E/M banking transactionnel a progressé de +13% et les virements en ligne ont augmenté de +143%. De son côté, le taux d'usage a progressé de +25%.

Dans ce contexte, 73 633 contrats CDMNet consultation ont été convertis en transactionnel en 2020. Ces performances sont liées à l'assouplissement du processus de souscription au transactionnel ainsi qu'à la mise en place de la gratuité d'accès au service.

Au niveau du Centre de Relations Client, le nombre des appels entrants a enregistré une hausse de +49% alors que les appels sortants ont accusé une baisse de -16%. Dans le même sillage, le nombre de rendez-vous positionnés en agence par le Centre de Relations Client a affiché une baisse de -31%.

Par ailleurs, le volume d'opportunités digitales générées sur les canaux affiche une baisse significative en raison de la crise sanitaire.

Sur la bancassurance, la production de la bancassurance a connu, à fin décembre 2020, une baisse annuelle de -50,1% et ce malgré une reprise sensible de l'activité dès le mois de septembre 2020.

Le stock des contrats ressort en baisse maîtrisée de -5,4% en lien avec la reprise de production sur les quatre derniers mois. Néanmoins, le maintien du niveau d'attrition ne permet pas de redresser la tendance baissière.

Par ailleurs, la baisse des primes est principalement portée par la branche épargne. Hors cette branche, les primes annuelles se stabilisent comparativement à 2019.

Dans contexte, le taux d'équipement ressort à fin 2020 à 64,7%.

7.3 Evolution des indicateurs d'exploitation⁵² du Crédit du Maroc

L'évolution des principaux indicateurs sur la période 2018 - 2020 se présente comme suit :

| En MMAD | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|---|---------|---------|------------|--------|------------|
| Produit Net Bancaire | 2 168,4 | 2 254 | 4% | 2 246 | -0,4% |
| Charges générales d'exploitation | 1 198,9 | 1 261,6 | 5,2% | 1 225 | -2,9% |
| Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance | -154 | -195,7 | 27,1% | -377,6 | 92,9% |
| Autres dotations nettes des reprises aux provisions | -211,7 | -27,6 | -87% | -255,8 | >10% |
| Résultat Net | 330,5 | 406,3 | 22,9% | 99 | -75,6% |

Source : Crédit du Maroc

7.3.1 Evolution des crédits

Sur la période 2018 - 2020, l'encours global des crédits du Crédit du Maroc a évolué comme suit :

| Créances nettes (Social) en MMAD | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|---|---------------|---------------|--------------|---------------|--------------|
| Crédits de trésorerie | 9 895 | 10 462 | 5,7% | 11 418 | 9,1% |
| Part | 22,1% | 21,8% | -0,3 pt | 23,7% | 1,9 pt |
| Crédits à la consommation | 3 660 | 4 045 | 10,5% | 3 654 | -9,7% |
| Part | 8,2% | 8,4% | 0,2 pt | 7,6% | -0,8 pt |
| Crédits à l'équipement | 6 023 | 6 272 | 4,1% | 5 496 | -12,4% |
| Part | 13,4% | 13,1% | -0,4 pt | 11,4% | -1,7 pt |
| Crédits immobiliers | 15 907 | 16 423 | 3,2% | 15 929 | -3% |
| Part | 35,5% | 34,2% | -1,3 pt | 33% | -1,2 pt |
| Autres crédits | 2 118 | 3 015 | 42,4% | 3 458 | 14,7% |
| Part | 4,7% | 6,3% | 1,5 pt | 7,2% | 0,9 pt |
| Intérêts courus à recevoir | 312 | 324 | 3,9% | 338 | 4,3% |
| Part | 0,7% | 0,7% | - | 0,7% | - |
| Créances en souffrance | 644 | 680 | 5,6% | 998 | 46,8% |
| Part | 1,4% | 1,4% | - | 2,1% | 0,7 pt |
| Créances sur la clientèle | 38 560 | 41 222 | 6,9% | 41 291 | 0,2% |
| Part | 86,1% | 85,8% | -0,3 pt | 85,6% | -0,3 pt |
| Créances acquises par affacturage | 695 | 685 | 6,9% | 623 | -9,1% |
| Part | 1,6% | 1,4% | -0,1 pt | 1,3% | -0,1 pt |
| Créances sur les Ets de crédit à vue | 898 | 2 794 | >100% | 1 423 | -49,1% |
| Créances sur les Ets de crédit à terme | 4 634 | 3 339 | -28% | 4 928 | 47,6% |
| Créances sur les Ets. de crédit et assimilés | 5 532 | 6 132 | 10,9% | 6 351 | 3,6% |
| Part | 12,4% | 12,8% | 0,4 pt | 13,2% | 0,4 pt |
| Total Crédits | 44 786 | 48 038 | 7,3% | 48 265 | 0,5% |

Source : Crédit du Maroc - Comptes sociaux

Revue analytique 2020 - 2019

Crédit du Maroc continue d'accompagner le développement de l'économie marocaine avec des emplois quasi-stables s'affichant, à fin décembre 2020, à 48 265 MMAD. Cette évolution s'explique principalement par les éléments conjugués suivants :

- La quasi-stabilité de l'encours des créances sur la clientèle à près de 41 291 MMAD qui découle des évolutions suivantes :

⁵² Les chiffres sont issus des États Financiers sociaux du Crédit du Maroc.

- l'augmentation des crédits de trésorerie de 9,1% (+956 MMAD) par rapport à 2019 expliquée principalement par les hausses des comptes courants, des prêts spots en MAD à la clientèle et des nouveaux prêts Damane Oxygène compensant en partie la baisse des crédits à l'importation.
 - la baisse de 12,4% des crédits à l'équipement (-776 MMAD) pour atteindre 5 495 MMAD à fin 2020 ;
 - la baisse de 1,2% des crédits immobiliers qui sont passés de 16 423 MMAD en 2019 à 15 929 MMAD en 2020.
 - l'augmentation de 14,7% des autres crédits, dont l'encours à fin 2020 s'élève à 3 458 MMAD.
- l'augmentation de 3,6% des créances sur les établissements de crédit et assimilés qui se sont établis à 6 351 MMAD à fin 2020. Cette évolution est consécutive à la forte hausse de 47,6% de l'encours des créances à terme qui a été atténuée par le recul de l'encours des créances à vue de 49,1% sur la période considérée.

Au niveau de la banque de détail, les crédits aux particuliers se stabilisent à fin décembre 2020 et restent proches de leur niveau de 2019 malgré la baisse de la production.

La part de marché globale du Crédit du Maroc est en recul de -22 bps à 4,8% par rapport à 2019. La part de marché du crédit à l'habitat se situe à 6,6% en baisse de -12 points de base malgré une légère évolution des encours. La part de marché sur le crédit à la consommation baisse de -37 pbs pour s'établir à 6,9%.

S'agissant du segment des entreprises, Crédit du Maroc enregistre une nette progression sur les crédits court terme portée notamment par une plus forte utilisation des lignes de fonctionnement et par les offres garanties par la Caisse Centrale des Garanties liées à la crise sanitaire. Les crédits à la promotion immobilière et les crédits à l'équipement enregistrent, quant à eux, des baisses respectives de -9,2% et -10,0%.

En 2020, les crédits à la clientèle constituent 85,6% du total des crédits. Leur part se déprécie de 0,3 pts par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est liée à la baisse de la part des crédits à l'équipement qui s'est établi à 11,7% du total des créances en 2020.

Revue analytique 2019 - 2018

Au 31 décembre 2019, l'encours des crédits du Crédit du Maroc s'élève à 48 038 MMAD, en hausse de 7,3% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse trouve son origine notamment dans la combinaison des éléments suivants :

- l'accroissement de l'encours des créances sur la clientèle 6,9%, soit (+2 662 MMAD) pour s'établir à 41 22 MMAD, porté notamment par :
- l'augmentation de 3,2% des crédits immobiliers sous l'effet des crédits à l'habitat (+749 MMAD dont +260 MMAD sur Mourabaha immobilier) ;
 - l'évolution à la hausse de 42,4% des autres crédits pour atteindre 3 015 MMAD, résultat de l'accélération de l'activité de la fenêtre participative ;
 - la hausse de 5,7% (soit +567 MMAD) des crédits de trésorerie dont l'encours à fin 2019 s'élève à 10 462 MMAD. Les principales hausses ont concerné les comptes courants, l'escompte du papier commercial, les préfinancements et mobilisations à l'exportation ;
 - la progression de 10,5% (soit +385 MMAD) des crédits à la consommation et ce malgré un marché des plus concurrentiels. Ces résultats sont essentiellement le fruit d'une offre pertinente et d'une stratégie de communication efficace et ont permis au Crédit du Maroc de proposer à ses clients et prospects une offre compétitive sur une durée limitée.
- la baisse des créances acquises par affacturage de 1,4% pour s'établir, à fin 2019, à 685 MMAD ;

- la hausse de 10,9% des créances envers les établissements de crédit et assimilés qui s'établissent à fin décembre 2019 à 6 132 MMAD. Cette hausse est drainée, essentiellement, par les créances à vue qui ressortent à 2 794 MMAD (soit +1 896 MMAD), ayant contrebalancé le recul des créances à terme à 3 339 MMAD (soit -1 296 MMAD).

Les créances sur la clientèle représentent 85,8% du total de l'encours en 2019 contre 86,1% en 2018 en contraction de 0,3 pt par rapport à l'exercice précédent. Les créances sur les établissements de crédit représentent 12,8% du total de l'encours en 2019 contre 12,4% en 2018 en hausse de 0,4 pt sur la période.

➤ Répartition des créances sur la clientèle par secteur d'activité

Par segment de clientèle, la structure des créances sur la cliente du Crédit du Maroc se présente comme suit :

| Montants en MMAD (social) | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|------------------------------------|---------------|---------------|-------------|---------------|------------|
| Secteur public | 3 156 | 2 750 | -12,9% | 2 365 | -14% |
| <i>Part</i> | 8% | 6,6% | -1,5 pt | 5,6% | -0,9 pt |
| Secteur privé | 36 098 | 39 157 | 8,5% | 39 548 | 1,0% |
| <i>Part</i> | 92% | 93,4% | 1,6 pt | 94,4% | 1,0 pt |
| <i>Entreprises financières</i> | 1 502 | 2 620 | 74,5% | 2 343 | -10,6% |
| <i>Part</i> | 3,8% | 6,3% | 2,4 pts | 5,6% | -0,7 pt |
| <i>Entreprises non financières</i> | 16 719 | 17 422 | 4,2% | 18 190 | 4,4% |
| <i>Part</i> | 42,6% | 41,6% | -1 pt | 43,4% | 1,8 pt |
| <i>Autre clientèle</i> | 17 877 | 19 115 | 6,9% | 19 016 | -0,5% |
| <i>Part</i> | 45,5% | 45,6% | 0,1pt | 45,4% | -0,2 pt |
| Créances sur la clientèle * | 39 255 | 41 907 | 6,8% | 41 913 | - |

Source : Crédit du Maroc

* Y compris les créances acquises par affacturage

Revue analytique au 2020 - 2019

La ventilation des crédits par secteur d'activité laisse apparaître le fort engagement du Crédit du Maroc dans le secteur privé.

Dans le détail, l'encours des entreprises financières marque une régression de 10,6% entre 2019 et 2020 représentant 5,6% des créances sur la clientèle.

Le segment « Autre Clientèle » affiche un encours de 19 016 MMAD, en dépréciation de 0,5% par rapport à 2019 et une part stable dans le total des créances sur la clientèle de 45,4%.

Le segment des entreprises non financières, ressort quant à lui en hausse de 4,4%, représentant 43,4% du total des créances sur la clientèle en 2020. Sa part est en progression de 1,8 pt.

Pour sa part, la contribution du secteur public au total des crédits à la clientèle accuse une contraction de 14% à fin décembre 2020 allégeant sa part de 0,9 pt.

Revue analytique 2019 - 2018

A l'issue de l'exercice 2019, l'encours du secteur privé affiche une hausse de 8,5% par rapport à 2018 pour s'établir à 39 157 MMAD, représentant 93,4% du total Créances sur la clientèle.

Les créances du secteur privé se caractérisent par une prédominance des entreprises non financières à 17 422 MMAD dont l'encours progresse de 4,2%. Leur part dans le total des créances sur la clientèle a accusé un léger retrait 1 point de base passant de 42,6% à 41,6% au profit des entreprises financières.

Le segment « Autre clientèle » affiche un encours de 19 115 MMAD en hausse de 6,9% par rapport à 2018. Ce poste concerne principalement les particuliers et les commerçants. Les entreprises non financières représentent 41,6% du total des créances sur la clientèle avec un encours de 17 422 MMAD en accroissement de 4,2%. Leur part est quasi stable par rapport à 2018, représentant 45,6% des créances sur la clientèle.

Pour sa part, la contribution du secteur public au total des crédits à la clientèle ressort quant à elle, sur la période étudiée, à 6,6% en 2019 avec un encours de 2 750 MMAD.

7.3.2 Evolution des dépôts

L'encours des dettes du Crédit du Maroc a évolué sur la période considérée comme suit :

| Montants en MMAD | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|---|---------------|---------------|--------------|---------------|---------------|
| Comptes à vue créditeurs | 27 055 | 29 216 | 8% | 30 904 | 5,8% |
| <i>Part</i> | 62,2% | 63,7% | 1,5 pt | 67,8% | 4,1 pts |
| Comptes d'épargne | 9 477 | 9 788 | 3,2% | 9 859 | 0,7% |
| <i>Part</i> | 21,8% | 21,3% | -0,4 pt | 21,6% | 0,3 pt |
| Dépôts à terme | 3 753 | 3 102 | -17,4% | 2 119 | -31,7% |
| <i>Part</i> | 8,6% | 6,8% | -1,9 pt | 4,6% | -2,1 pts |
| Autres comptes créditeurs | 981 | 949 | -3,3% | 1 332 | 40,3% |
| <i>Part</i> | 2,3% | 2,1% | -0,2 pt | 2,9% | 0,9 pt |
| Dettes envers la clientèle sur produits participatifs | - | 23 | - | 30 | 31,8% |
| <i>Part</i> | - | 0,1% | 0,1pt | 0,1% | 0 pt |
| Intérêts courus à payer | 105 | 85 | -19,1% | 89 | 5,1% |
| <i>Part</i> | 0,2% | 0,2% | -0,1 pt | 0,2% | - |
| Dépôts de la clientèle | 41 372 | 43 163 | 4,3% | 44 332 | 2,7% |
| <i>Part</i> | 95,1% | 94,1% | -0,7 pt | 97,3% | 3,4 pts |
| A vue | 358 | 735 | >100% | 575 | -21,9% |
| A terme | 1 781 | 1 975 | 10,9% | 664 | -66,4% |
| Dettes envers les Ets. de crédits et assimilés | 2 140 | 2 710 | 26,7% | 1 238 | -54,3% |
| <i>Part</i> | 4,9% | 5,9% | 1 pt | 2,7% | -3,2 pts |
| Total dettes | 43 511 | 45 873 | 5,4% | 45 571 | -0,7% |

Source : Crédit du Maroc - Comptes sociaux

Revue analytique au 2020 - 2019

Au terme de l'exercice 2020, le Crédit du Maroc génère des ressources bilan à près de 45 571 MMAD, en baisse de 0.6% (-272 MMAD) par rapport à fin décembre 2019. Cette dépréciation résulte principalement des effets conjugués suivants :

- les dettes envers la clientèle se sont établies, à fin décembre 2020, en hausse de 2,8% (+1,2 Mrds MAD) comparativement 2019. Cette progression s'explique par :
 - l'augmentation constatée sur les comptes à vue créditeurs de 5,8% (+1,7 Mrds MAD), reflète l'épargne de précaution des particuliers et entreprises. Cette évolution est soutenue par une stratégie de collecte offensive sur le second semestre de l'année, notamment en ressources bilan et qui a permis au Crédit du Maroc d'atteindre ses objectifs en ressources à vue ;
 - la hausse de 71 MMAD des comptes d'épargne pour s'établir à plus de 9 859 MMAD à fin 2019 ;
 - le repli des dépôts à terme de 37,7% en 2020, compte tenu de la politique tarifaire défensive ;
 - la progression des « Autres comptes créditeurs » de 40,3% par rapport à l'exercice 2019 ;
 - l'accroissement des dettes envers la clientèle sur produits participatifs de 31,8% comparativement à l'exercice 2019.
- les dettes envers les établissements de crédit et assimilés présentent une baisse de 54,3%, expliquée principalement par la dégradation enregistrée au niveau des dettes à terme (-1 311 MMAD). Ces ressources ne représentent que 2,7% de la structure des dettes, en recul par rapport à leur niveau de 5,9% en 2019.

S'agissant de la structure des dépôts de la clientèle, elle fait état de la prédominance des comptes à vue créditeurs qui représentent 67,8% du total des ressources contre 63,7% en 2019, soit une consolidation de leur poids de 4,1 pts.

Les comptes d'épargne représentent 21,6% de l'encours des ressources en légère hausse de 0,7 pt comparativement à l'exercice précédent.

Pour leur part, les dépôts à terme voient leur part reculer de 2,1 pts à fin 2020 pour se situer à 4,6%.

Les ressources non rémunérées ont progressé de 8,4% et représentent 72,7% de l'encours global des ressources clientèle.

Les ressources rémunérées ont baissé de 9,9% et sont marquées par la baisse des dépôts à terme, la hausse des comptes d'épargne et la baisse des valeurs données en pensions.

Revue analytique 2019 - 2018

Au 31 décembre 2019, les dépôts de la clientèle ont marqué une progression de 4,3% à 43 163 MMAD en comparaison avec 2018. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- le rebond des comptes à vue créditeurs de 8% à 29 216 MMAD ;
- la hausse des comptes d'épargne de 3,2% à 9 788 MMAD ;
- la baisse des dépôts à terme de 17,4% à 3 102 MMAD.

Par ailleurs, les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ont progressé de 26,7% (+570 MMAD) pour s'établir au 31 décembre 2019 à 2 710 MMAD, portées par la croissance des dettes à terme.

La structure des dépôts de la clientèle présente une prédominance des dettes envers la clientèle qui représentent plus de 94% du total des dettes.

La part des ressources non rémunérées ressort en hausse de 1,5 pt pour représenter 63,7% des dettes.

La part des comptes d'épargne se situe, quant à elle, à 21,3% en retrait de -0,4 pt par rapport à 2018.

Pour leur part, les dépôts à terme représentent 6,8% avec une part en baisse de 1,9 pt.

Par ailleurs, les dettes envers les établissements de crédit et assimilés à vue représentent 5,9% du total des dettes, soit une évolution de +1 point de base par rapport à 2018.

➤ Répartition des dépôts de la clientèle par secteur d'activité

Par segment de clientèle, la structure des dépôts du Crédit du Maroc a évolué comme suit :

| Montants en MMAD | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|------------------------------------|---------------|---------------|-------------------|---------------|-------------------|
| Secteur public | 234 | 356 | 52,1% | 606 | 70,4% |
| Part | 0,6% | 0,8% | 0,3 pt | 1,4% | 0,5 pt |
| Secteur privé | 41 138 | 42 807 | 4,1% | 43 276 | 2,1% |
| Part | 99,4% | 99,2% | -0,3 pt | 98,6% | -0,5 pt |
| <i>Entreprises financières</i> | 213 | 536 | >100% | 80 | -85% |
| Part | 0,5% | 1,2% | 0,7 pt | 0,2% | -1,1 pt |
| <i>Entreprises non financières</i> | 8 255 | 9 415 | 14,1% | 9 387 | -0,3% |
| Part | 20% | 21,8% | 1,9 pt | 21,2% | -0,6 pt |
| <i>Autre clientèle</i> | 32 670 | 32 856 | 0,6% | 34 259 | 4,3% |
| Part | 79% | 76,1% | -2,8 pts | 77,3% | 1,2 pt |
| Dépôts de la clientèle | 41 372 | 43 163 | 4,3% | 44 332 | 2,7% |

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique au 2020 - 2019

En termes de structure du portefeuille client, la contribution du secteur privé demeure prépondérante à 98,6% totalisant des dépôts à 43 276 MMAD.

La catégorie « Autre clientèle », constituée des comptes chèque et comptes courants créditeurs, des comptes d'épargne et des comptes à terme, ressort à 34 259 MMAD en progression de 4,3% par rapport à 2019. Sa

contribution est prépondérante dans la structure du portefeuille client du Crédit du Maroc avec une part de 77,3% en 2020, en hausse de 1,2 pt par rapport à l'exercice précédent.

Les dépôts des entreprises non financières accusent une légère baisse de 0,3% en 2020, à 9 387 MMAD. Leur part dans la structure des dépôts s'est consolidée de 21,2% comparativement à 2019.

Pour leur part, les dépôts du secteur public enregistrent une augmentation de 70,4% par rapport à l'exercice précédent. Toutefois, leur part ne représente que 1,4% de la collecte clientèle en 2020.

Revue analytique 2019 - 2018

La ventilation des dépôts de la clientèle fait ressortir l'importance du secteur privé qui représente en moyenne 99,4% des dettes clientèle du Crédit du Maroc sur la période 2017-2019. Dans le détail, le secteur « autre clientèle » constitué de la clientèle des particuliers (commerçants, professions libérales) affiche une évolution de 0,6% pour s'établir à 32 856 MMAD représentant ainsi 76,1% du total des dépôts de la clientèle.

Pour leur part, les dépôts des entreprises non financières enregistrent une amélioration de l'ordre de 14,1% à 9 415 MMAD et représentent ainsi une part de 21,8% des dépôts globaux de la clientèle.

La part du secteur public dans le total des dettes envers la clientèle affiche une hausse de 0,5 point, soit 232 MMAD sur la période.

7.3.3 Evolution des créances en souffrance

L'évolution des créances en souffrance et provisions correspondantes se présente comme suit :

| <i>Montants en MMAD</i> | 2018 | | 2019 | | 2020 | |
|-------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | Créances | Provisions* | Créances | Provisions* | Créances | Provisions* |
| Créances pré-douteuses | 146 | 18 | 297 | 42 | 385 | 40 |
| Créances douteuses | 615 | 490 | 475 | 404 | 670 | 509 |
| Créances compromises | 2 711 | 2 320 | 2 749 | 2 394 | 3 057 | 2 564 |
| TOTAL | 3 472 | 2 828 | 3 520 | 2 840 | 4 111 | 3 113 |

Source : Crédit du Maroc

* Y compris agios réservés

Au cours des trois dernières années, Crédit du Maroc a renforcé la couverture des créances en souffrance par des provisions, en ligne avec la politique de gestion des risques de la banque et d'assainissement du portefeuille des créances.

A l'issue de l'exercice 2020, l'encours des créances en souffrance s'affiche à 4 111 MMAD en hausse (+18,4%) par rapport à fin décembre 2018. Cette évolution résulte principalement des créances pré-douteuses qui ont plus que doublé entre 2018 et 2020.

7.3.4 Evolution des engagements par signature

➤ Évolution des engagements par signature donnés

L'évolution des engagements donnés par signature se présente comme suit :

| <i>Montants en MMAD</i> | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 19/20 |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|-------------|
| Engagements par signature en faveur de la clientèle | 8 796 | 8 191 | -6,9% | 8 125 | -0,8% |
| Engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers | 4 581 | 3 827 | -16,5% | 4 298 | 12,3% |
| Total engagements par signature donnés | 13 377 | 12 018 | -10,2% | 12 425 | 3,4% |

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2019 - 2020

À l'issue de l'exercice 2020, les engagements par signature donnés affichent une progression de 3,4% pour se situer à près de 12 424 MMAD suite aux éléments conjugués suivants :

- la hausse de l'encours des engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers de 12,3% (+471 MMAD) ;

- la baisse de l'encours des engagements en faveur de la clientèle de 0,8% à près de 8 125 MMAD.

En termes de structure des engagements, les engagements par signature en faveur de la clientèle affichent une part de 65,4% du total des engagements par signature au titre de l'exercice 2020. Celle des engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers ressort en progression de 2,7 pts par rapport à 2019, à 34,6%.

Revue analytique 2019 - 2018

Au titre de l'exercice 2019, les engagements par signature donnés ressortent en baisse de 10,2% pour s'établir à 12 018 MMAD. Cette évolution trouve son origine dans la baisse notable des engagements par signature en faveur de la clientèle de l'ordre de 6,9% à 8 191 MMAD. L'évolution constatée sur ces engagements résulte de l'effet combiné des baisses sur les lignes de crédits confirmées et sur les Crédoc et acceptations et de la baisse des engagements de garantie d'ordre de la clientèle liés principalement à la baisse des cautions et avals.

La contraction des engagements par signature en faveur des intermédiaires financiers, en 2019, s'explique principalement par le repli des réémissions des cautions internationales.

➤ Évolution des engagements par signature reçus

L'évolution des engagements donnés par signature se présente comme suit :

| <i>Montants en MMAD</i> | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|---|--------------|--------------|---------------|--------------|-----------------|
| Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés | 1 622 | 1 252 | -22,8% | 2 979 | >100% |
| Autres titres à recevoir | - | - | - | - | - |
| Total engagements par signature reçus | 1 622 | 1 252 | -22,8% | 2 979 | >100% |

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique au 2020 - 2019

A l'issue de l'exercice 2020, Crédit du Maroc a doublé son encours des engagements par signature reçus affichent à 2 979 MMAD. Ces derniers sont constitués exclusivement d'engagements de garantie reçus d'établissement de crédit et assimilés.

Revue analytique 2019 - 2018

Au titre de l'exercice 2019, les engagements par signature reçus d'Établissements de Crédit accusent un recul de -22,8% à 1 252 MMAD résultant de la baisse de la garantie reçue du Groupe Crédit Agricole S.A.

Section V - INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

1. Approche RSE

1.1 Politique RSE du Crédit du Maroc

Depuis 2015, Crédit du Maroc s'est inscrit dans la lignée de la politique du Groupe Crédit Agricole S.A., en faisant le choix d'une démarche RSE formalisée et en l'intégrant dans ses enjeux stratégiques en ce qu'elle contribue pleinement à l'amélioration de la performance au quotidien.

Crédit du Maroc a mené depuis une démarche collaborative auprès de l'ensemble de ses parties prenantes (clients, collaborateurs, investisseurs, sous-traitants, partenaires...), en s'appuyant sur son socle de valeurs, à savoir la proximité, la responsabilité, la solidarité, la loyauté et l'utilité. Cette démarche de progrès est portée au plus haut niveau de l'entreprise et se matérialise à travers les 3 ambitions suivantes :

- Favoriser un comportement éthique, responsable et transparent ;
- Viser l'excellence relationnelle et opérationnelle avec les clients et les collaborateurs ;
- Hisser le niveau de confiance vis-à-vis des parties prenantes de la Banque.

Crédit du Maroc a retenu 17 enjeux pertinents pouvant avoir un impact sur la performance RSE et permettre la réalisation de ses ambitions.

Ambition n°1 : Favoriser un comportement éthique, responsable et transparent

- Créer de la valeur de façon pérenne et durable par le développement de produits et services responsables
- Mettre en place une politique achat et une relation responsable avec les fournisseurs
- Maîtriser notre empreinte environnementale directe et préserver la nature
- Valoriser notre image de marque par la contribution aux missions de la Fondation Crédit du Maroc



Ambition n°2 : Viser l'excellence relationnelle et opérationnelle avec nos clients et nos collaborateurs

- Protéger les intérêts de nos clients, de nos prospects et plus particulièrement ceux qui sont en situation de vulnérabilité
- Développer une relation de proximité et responsable avec nos clients
- Favoriser le développement de carrière des collaborateurs et renforcer leur cohésion en s'appuyant sur la charte managériale
- Garantir l'équité et promouvoir la mixité
- Lutter contre les exclusions et promouvoir l'employabilité des personnes en situation de handicap
- Améliorer le climat de travail en promouvant la participation des collaborateurs
- Poursuivre le dialogue avec nos partenaires sociaux dans le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective
- Fidéliser et attirer les talents de haut niveau par l'optimisation des conditions de travail



Ambition n°3 : Hisser le niveau de confiance vis-à-vis de nos parties prenantes

- Agir en cohérence avec les valeurs et la culture du Groupe
- Renforcer la bonne gouvernance, saine et éclairée
- Garantir l'éthique dans les affaires et dans les opérations
- Consolider notre gestion des risques en incluant l'ensemble des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance
- Dialoguer et promouvoir nos engagements à l'égard de l'ensemble de nos parties prenantes



Ces enjeux sont détaillés dans le rapport ESG⁵³ publié annuellement sur le site institutionnel de la Banque, conformément aux exigences de l'AMMC. Le rapport comprend également des indications sur des éléments extra-financiers tels que les aspects de gouvernance, de gestion des ressources humaines, des relations avec les fournisseurs et les pratiques vis-à-vis de l'environnement.

En 2020, année particulièrement marquée par la crise sanitaire, Crédit du Maroc a poursuivi sa démarche RSE en développant plusieurs actions et engagements et en organisant de nombreux événements.

⁵³ Environnementale, Sociale et Gouvernementale. Dernière publication du Rapport ESG en Février 2020

1.2 Actions du Crédit du Maroc et de sa Fondation face à la Covid-19

▪ *Fonds spécial dédié à la gestion de la lutte contre la pandémie*

Crédit du Maroc s'est pleinement inscrit dans l'élan national voulu et initié par sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, et a consacré 85 millions de dirhams au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus (Covid-19). Crédit du Maroc s'est ainsi mobilisé aux côtés des pouvoirs publics pour faire face aux dépenses sanitaires exceptionnelles du Royaume et soutenir les secteurs d'activité en difficulté et affirme ainsi son engagement en tant qu'opérateur économique responsable dans le cadre de cette crise inédite.

Par ailleurs, et afin de simplifier la contribution des clients et prospects à l'effort national contre cette pandémie, une page dédiée a été mise en ligne sur le site institutionnel de la banque les invitant à abonder le fonds spécial.

▪ *Cellule d'écoute psychologique et accompagnement des collaborateurs*

Dans le cadre de sa politique sociale et conformément à ses engagements RSE visant l'amélioration du bien-être de ses collaborateurs, Crédit du Maroc a mis en place en décembre 2019 une cellule d'écoute et de soutien psychologique incarnant ainsi la dimension protectrice de la banque à l'égard de ses collaborateurs.

Le partenariat conclu entre Crédit du Maroc et le Centre International de Psychologie du Travail a pour objectif d'accompagner, en toute confidentialité, les collaborateurs qui le souhaitent, et ce, au travers de consultations téléphoniques menées par des psychologues confirmés.

Cette cellule d'écoute trouve tout son sens en période de crise pour apporter le soutien et l'aide nécessaires aux collaborateurs pour les aider à mieux l'appréhender. Aussi, dès le début du confinement sanitaire, Crédit du Maroc a pris des mesures rapides vis-à-vis de ses collaborateurs pour atténuer les effets déstabilisants de cette pandémie, et, en lien avec le Centre International de Psychologie du Travail, a mis en place des webinaires sur la thématique « Gestion des situations difficiles dans le contexte actuel ».

▪ *Actions en régions*

Les collaborateurs en régions ont fait preuve de dévouement et se sont fortement mobilisés pour contribuer au rayonnement de la banque et à son engagement RSE.

Ainsi, face à la pénurie des réserves de sang, vingt-six collaborateurs de la direction régionale Sud ont participé à une opération de don de sang durant le mois de ramadan.

Par ailleurs, les directions régionales de Tanger et de Marrakech, ont fait don, respectivement, de 35 000 et 20 000 masques (FFP2 et chirurgicaux) au profit des hôpitaux de la ville.

▪ *Modules d'accompagnement de l'Université Crédit du Maroc*

Dans le cadre de ses actions tendant au bien-être au travail, Crédit du Maroc à travers l'Université Crédit du Maroc a lancé, le 22 avril 2020, un programme de digital learning, ayant pour objectif d'accompagner et de soutenir les collaborateurs.

Ce dispositif, alliant classes virtuelles, webinaires, séries de capsules vidéo pédagogiques et ateliers santé et bien-être, a rencontré un vif succès auprès des équipes avec plus de 500 collaborateurs inscrits et 38 sessions réalisées.

▪ *Dons aux CHU*

La Fondation Crédit du Maroc a mis à disposition du corps médical, 200 litres de gel hydro-alcoolique, 2000 masques-visières et 2000 combinaisons médicales aux CHU Moulay Youssef et Benmsik.

Preuve de la mobilisation et de la solidarité des équipes, ce sont des collaborateurs bénévoles du Crédit du Maroc qui se sont chargés d'emballer, de dispatcher et de livrer le matériel aux établissements hospitaliers, dans le strict respect des gestes barrières pour la santé et la sécurité de tous.

▪ *Dons d'ordinateurs*

Parce que l'éducation est à la base de tout progrès, et que la période de confinement fragilise la continuité pédagogique des structures d'accueil qui ne disposent pas toujours des équipements adéquats pour la mener à bien, la Fondation Crédit du Maroc a organisé des opérations de don d'ordinateurs et de connexions internet pour permettre aux pensionnaires de SOS Villages d'Enfants d'accéder à l'enseignement à distance.

Au total, ce sont huit villages situés principalement à Aït Ourir, Salé, Imzouren, soit près d'une centaine d'enfants qui ont bénéficié de ces équipements pour pouvoir poursuivre sereinement leur scolarité.

Afin d'accompagner les associations partenaires à assurer la continuité de leurs actions, Crédit du Maroc a également fait don de 71 ordinateurs au profit des associations suivantes :

- INSAF (Institut National de Solidarité avec les Femmes en Détresse) dans le cadre du programme d'accompagnement socio-économique des mères célibataires en situation vulnérable ;
- ESPOD (Espace Point de Départ) afin d'accompagner la conversion des jeunes vers le formel et l'entrepreneuriat féminin dans le cadre du programme « Khatwa » ;
- Startup Tbibcom en faveur du Service d'Hématologie et d'Oncologie Pédiatrique de l'Hôpital 20 Août 1953 pour assurer les consultations à distance.

▪ *Distribution des ftours*

La Fondation Crédit du Maroc s'est mobilisée auprès de ceux qui se trouvent en première ligne contre cette pandémie. Ainsi, en partenariat avec « La Buvette du Maroc », plus de 2 000 ftours ont été servis durant tout le mois de Ramadan au CHU de Benmsik (personnel hospitalier et patients atteints de la Covid-19).

▪ *Collectif FRIGAL : l'innovation pour contrer la propagation de la COVID-19*

La Fondation Crédit du Maroc a soutenu l'initiative du collectif FRIGAL formé de jeunes entrepreneurs, qui, dans un élan citoyen, ont décidé de s'unir pour innover et créer des visières de protection 100% marocaines au profit du personnel soignant des hôpitaux marocains.

La Fondation Crédit du Maroc a ainsi alloué une subvention de 50 000 dirhams à ce collectif leur permettant d'industrialiser la fabrication de ces visières et d'en augmenter la cadence de production, passant de 1 000 unités à 10 000 unités par jour, pour une moyenne mensuelle de 240 000 visières de protection.

▪ *Congés solidaires*

Le contexte sanitaire de la Covid-19 a conduit Crédit du Maroc à déclencher son Plan de Continuité d'Activité (PCA) pour permettre d'assurer les services essentiels à ses clients, tout en minimisant les interactions sociales, à travers une adaptation de l'organisation du travail par une combinaison de présentiel, de télétravail et de congés confinement.

Les congés confinement ont été supportés à la fois par la banque et par les collaborateurs concernés dans un effort conjoint.

Le Directoire du Crédit du Maroc a décidé de garantir aux collaborateurs ayant fait l'objet de congés confinement d'une remise à zéro des soldes négatifs ainsi qu'une période de congés d'une semaine, soit six jours ouvrables, à consommer avant le 31 décembre 2020.

Un appel au don de congés a également été lancé auprès des collaborateurs sur la base du volontariat et de manière anonyme. Ainsi, ce sont 408,5 jours de congés qui ont pu être collectés et qui ont bénéficié à 185 collaborateurs leur permettant ainsi de disposer de 8,5 jours de repos à consommer avant le 31 décembre 2020.

▪ *Accompagnement des enfants des collaborateurs*

Crédit du Maroc n'a pas oublié les enfants des collaborateurs en leur offrant un moment de détente et de culture. Ainsi, ces derniers ont pu bénéficier de la mise à disposition de collections de livres ludiques et

pédagogiques en version digitale. Pendant six semaines, les enfants ont ainsi pu pénétrer dans différents univers et mieux comprendre le monde qui les entoure à travers des histoires variées, proposées en plusieurs langues. Lancée par l'éditeur marocain et partenaire du Crédit du Maroc, cette initiative ludique et agréable a pu égayer leurs journées.

1.3 Responsabilité sociétale de l'entreprise –RSE-

Crédit du Maroc, à l'instar de sa maison-mère, Crédit Agricole S.A., est résolument engagé dans son écosystème pour être un opérateur financier solide et responsable qui soutient l'économie, l'entrepreneuriat et l'innovation et a pour ambition de devenir un acteur reconnu en matière de responsabilité sociétale et de développement durable. Pour confirmer son engagement, le Projet Sociétal constitue le troisième pilier de son plan stratégique « Tajdid 2022 », en synergie avec les Projets « Clients » et « Humain ». Le projet Sociétal traduit l'intégration des enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux au cœur de la mise en action stratégique du Groupe, en cohérence avec sa raison d'être : « Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société ». Le projet Sociétal se décline autour de deux grands engagements : (i) agir en tant qu'entreprise inclusive et (ii) accompagner la transition énergétique et les initiatives écologiques.

▪ *Engagement environnemental*

Crédit du Maroc entreprend de réduire son empreinte carbone et d'accompagner les projets verts de ses clients particuliers et entreprises.

En ce qui concerne ses émissions carbone, Crédit du Maroc procède, depuis 2019, au calcul des gaz à effet de serre de la banque et de l'ensemble de ses filiales. Cet exercice annuel, réalisé en collaboration avec le cabinet international Eco-Act, vise à identifier les actions de réductions prioritaires à mettre en œuvre. Parallèlement, la composante environnementale et l'efficacité énergétique ont été intégrées dans la conception et la construction du nouveau siège social « Les Arènes ».

Pour accompagner ses clients dans le financement des énergies vertes, Crédit du Maroc s'est associé à la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) pour le programme « Chaîne de valeur verte ». Ce programme vise à soutenir des investissements verts portés par des PME participant à certaines chaînes de valeurs et/ou leurs écosystèmes. Il accompagne également les agriculteurs pour le financement de leurs équipements de pompage solaire nécessaire à l'irrigation de leurs exploitations, les projets de financement de construction de centrales solaires et éoliennes et tous projets permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des entreprises.

Par ailleurs, Crédit du Maroc adhère à la politique charbon et stratégie climat du groupe Crédit Agricole SA. Celle-ci se traduit, notamment, par une réduction progressive de l'exposition du portefeuille et un engagement à communiquer sur la part charbon de son portefeuille.

Cet engagement environnemental oblige Crédit du Maroc envers ses parties prenantes et envers la société et invite la Banque à travailler chaque jour conformément à sa raison d'être.

▪ *Empreinte carbone*

Dans le cadre de sa politique RSE et dans le but de mettre en lumière les efforts entrepris pour maîtriser sa consommation et d'accroître la transparence des indicateurs communiqués, Crédit du Maroc, a entrepris, depuis 2019, le projet de calculer annuellement son empreinte carbone ainsi que celle de l'ensemble de ses filiales.

Des actions prioritaires ont été menées sur la mobilité durable et l'efficacité énergétique.

Ce projet, inscrit dans le plan stratégique « Tajdid 2022 », est l'occasion pour la banque d'afficher son engagement fort vers une démarche écologique durable.

Les résultats de la collecte font ressortir que les émissions de gaz à effet de serre du groupe Crédit du Maroc ont globalement totalisé 22.342 TeqCO₂ en 2020 contre 25.460 TeqCO₂ en 2019, soit une baisse de 12 %. Cette réduction des émissions est à constater à la lumière d'une baisse des émissions de 10 % pour l'année

2019 par rapport à 2018. Ainsi, la tendance baissière des émissions de CO2 confirme la justesse des moyens mis en œuvre et met en exergue la vigilance instaurée par Crédit du Maroc pour atteindre ses engagements.

▪ **La semaine RSE**

La RSE revêt une importance stratégique pour Crédit du Maroc qui en a fait l'un des piliers de son projet d'entreprise « Tajdid 2022 ». La RSE est en effet au cœur du fonctionnement et du développement à long terme de la banque en droite ligne avec le Groupe Crédit Agricole S.A.

Pour permettre aux collaborateurs de s'imprégner et de s'approprier la stratégie RSE déployée par la banque, Crédit du Maroc a organisé la semaine RSE du 14 au 18 septembre 2020. Une semaine de sensibilisation riche en informations et en éclairages, avec une thématique par jour, pour comprendre notamment toute la dimension RSE de la banque, en quoi elle consiste, comment se structure sa démarche et comment elle se traduit concrètement.

Afin de permettre aux collaborateurs présents et futurs de prendre connaissance des informations partagées pendant la semaine RSE, un module d'ancrage a été implémenté sur l'application de e-learning MY CAMPUS.

▪ **Adhésion au Global Compact**

En juillet 2020, Crédit du Maroc a intégré le Global Compact, la plus importante initiative internationale d'engagement volontaire en matière de développement durable. Une consécration qui vient confirmer l'engagement du Crédit du Maroc pour une croissance durable.

Cette initiative vise à inciter les entreprises et organisations à s'engager et à promouvoir dix principes relatifs au respect des droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

A travers cette adhésion, Crédit du Maroc poursuit son engagement sociétal et affirme une nouvelle fois son implication dans la construction d'un environnement éthique et responsable des affaires.

▪ **Mécénat de compétence**

En tant que banque citoyenne et solidaire, Crédit du Maroc a mis en place le dispositif de mécénat de compétence : un appel à bénévolat auprès des collaborateurs du Crédit du Maroc pour mettre à disposition leurs expertises en faveur d'associations ou de startups.

Avec un volume horaire de mobilisation n'excédant pas trois demi-journées par an, chaque collaborateur peut postuler spécifiquement aux missions de mécénat publiées.

▪ **Trophée « Top Performers 2020 » de Vigeo Eiris**

En octobre 2020, le cabinet Vigeo Eiris - agence de notation sociale et environnementale internationale, filiale de Moody's - a décerné le trophée « Top Performers 2020 » en Responsabilité Sociale et Environnementale au Crédit du Maroc pour sa performance générale, et en particulier sur le critère « Equilibre des pouvoirs, respect des compétences et efficacité du Conseil d'Administration ». Cette distinction confirme l'engagement du Crédit du Maroc à défendre et à promouvoir les principes universels de RSE.

▪ **Quiz éthique**

Dans le but d'ancrer davantage les principes du Code de conduite, le Groupe Crédit Agricole S.A. a entrepris une action de sensibilisation sur l'éthique et a organisé, dans ce sens, du 7 au 31 décembre 2020, un quiz en ligne intitulé « l'éthique et vous ? ». Ce quiz, destiné à l'ensemble des collaborateurs des seize entités FReD, dont Crédit du Maroc, a pour objectif (i) d'acculturer sur l'éthique de manière ludique et non contraignante, en sensibilisant sur les bons comportements et les bonnes pratiques à adopter dans le cadre d'une situation donnée et (ii) de permettre l'identification et la mise en place d'actions de progrès.

1.4 La Fondation Crédit du Maroc

La Fondation Crédit du Maroc, dont la mission est l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité, intervient sur quatre axes : l'inclusion financière, l'inclusion sociale, l'entrepreneuriat et la promotion de la culture.

1.4.1 Inclusion financière

- ***Mécénat de compétence : session de formation au profit des entrepreneurs suivis par Bidaya sur les dispositifs de financement***

Le 23 octobre 2020, dans le cadre de son partenariat avec l'incubateur Bidaya, la Fondation Crédit du Maroc a organisé, au profit des jeunes startups suivis par Bidaya, un webinar sur les dispositifs de financement des TPE. Cette action de formation, menée grâce au dispositif du mécénat de compétence, est une réelle opportunité pour ces entrepreneurs de découvrir les possibilités de financement qui s'offrent à eux et de bénéficier de l'expertise, du conseil et de l'accompagnement des équipes du Crédit du Maroc.

Au total, ce sont près de 70 jeunes entrepreneurs qui ont pris part à cette formation et ont pu ainsi recevoir toute l'information et les précisions nécessaires pour bien choisir leur financement, préparer leurs dossiers, et identifier les avantages et les inconvénients de chaque solution par rapport à leurs activités. La séance de formation a été clôturée par une série de questions réponses à laquelle les experts du Crédit du Maroc ont eu le plaisir de répondre.

- ***Convention de partenariat avec la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc***

Crédit du Maroc entreprend de nombreuses actions en faveur de l'égalité des chances et de l'éducation pour tous. Ainsi, le 13 octobre 2020, Crédit du Maroc et sa Fondation ont signé une convention avec la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM), partenaire historique de la banque, et son école ESA de Casablanca (ex-EFA).

Dans le cadre de ce partenariat, la Fondation Crédit du Maroc prend en charge 50% des frais de scolarité de deux bacheliers méritants issus d'un milieu défavorisé. Les deux boursiers bénéficieront également d'un programme de mentoring du Crédit du Maroc afin de les accompagner dans le développement de leur parcours d'apprentissage.

1.4.2 Inclusion sociale

- ***#Ftourlikoum 2020***

A l'occasion du mois sacré du Ramadan, la Fondation Crédit du Maroc a lancé, pour la quatrième année consécutive, sa campagne solidaire #FtourLikoum au bénéfice des populations en situation de précarité sous la thématique « On n'est jamais aussi heureux que dans le bonheur qu'on donne. Donner, c'est recevoir ! ».

Consciente de l'impact fort de la conjoncture actuelle sur les populations les plus défavorisées, la Fondation Crédit du Maroc a débloqué en 2020 la somme de 100 000 dirhams.

Cette action solidaire a été également ouverte à la contribution volontaire des collaborateurs du Crédit du Maroc.

Grâce à ces actions et en sus des opérations de distribution des 2.000 ftours sus-évoqués, 562 paniers solidaires, constitués de produits d'hygiène et de denrées alimentaires, ont été distribués dans les sept régions d'implantation de la banque, dont 62 paniers issus des dons des collaborateurs.

- ***Semaine Solidaire : rentrée scolaire 2020 - 2021***

Dans le cadre de ses rendez-vous solidaires, la Fondation Crédit du Maroc a lancé la deuxième campagne pour la rentrée scolaire 2020-2021 qui s'est déroulée du 25 août au 24 septembre 2020.

Cette campagne solidaire a consisté en l'achat par la Fondation Crédit du Maroc de 600 cartables et de fournitures scolaires. Ces cartables ont été offerts aux associations partenaires en faveur des enfants en situation de précarité.

Par ailleurs, la Fondation Crédit du Maroc a fait appel à la générosité de ses collaborateurs pour offrir leurs anciens livres – encyclopédies, dictionnaires, Bescherelles, histoires, romans, BD, recueils, magazines et revues jeunesse, livres éducatifs ... –, afin de constituer une bibliothèque solidaire. Grâce à leur générosité, une bibliothèque dotée de 300 livres a pu être offerte à l'association INSAF.

- ***Hiver solidaire***

La Fondation Crédit du Maroc a lancé sa campagne interne annuelle baptisée « Solidarité Hiver » du 22 décembre 2020 au 21 janvier 2021.

Ce rendez-vous annuel est l'occasion pour les collaborateurs de faire don des vêtements chauds pour les offrir aux enfants, adolescents et jeunes adultes encadrés par l'association SOS Villages d'Enfants.

Des bacs de collecte ont été mis à disposition des collaborateurs au niveau des bâtiments centraux et des directions régionales afin d'y déposer, dans le respect des gestes barrières, leurs dons.

1.4.3 Promotion de l'entrepreneuriat

- ***Prix « Start your project with Fondation Crédit du Maroc & Bidaya »***

Après le succès de la première édition, la Fondation du Crédit du Maroc en partenariat avec Bidaya, incubateur social Green Tech au Maroc du Groupe SOS Pulse, a lancé pour la deuxième année consécutive le prix « Start Your Project with Fondation Crédit du Maroc & Bidaya », un concours annuel dont le but est de récompenser les entrepreneurs les plus méritants porteurs de projets créateurs de valeur sociale et/ou soutenant la création d'emploi dans les secteurs du développement durable.

En sus des trois prix habituellement décernés, la Fondation Crédit du Maroc a innové cette année en dédiant un prix nouveau, celui des collaborateurs du Crédit du Maroc.

Après une phase de votes des collaborateurs pour définir les six finalistes et à l'issue de la séance de présentation réalisée en ligne, le jury a délibéré pour sélectionner les trois projets les plus méritants qui parviennent à concilier pérennité économique et impact social positif et qui se verront donc accompagner dans leur démarche de développement. Ainsi, le prix de l'Entrepreneuriat Social a été décerné à la startup Diyafa pour son projet à fort impact social ; et la startup Lombrisol a raflé les trois prix : le prix de l'Entrepreneuriat Environnemental, le coup de cœur du jury et le prix des collaborateurs du Crédit du Maroc.

Pour rappel, la Fondation Crédit du Maroc offre un soutien financier de 25.000 dirhams à chacun des lauréats afin de pouvoir lancer et développer son activité, et Crédit du Maroc met en place un programme de mentoring avec des experts de la banque et une offre bancaire adaptée.

1.4.4 Promotion de la culture

- ***Fondation Ténor pour la Culture – Programme Mazaya***

Par le biais de la formation au métier de musicien professionnel, le programme Mazaya entend lutter contre la précarité et l'exclusion sociale de jeunes issus de milieux défavorisés.

Depuis 2018, la Fondation Crédit du Maroc s'est engagée à prendre en charge deux enfants en versant une contribution financière annuelle de 100 000 dirhams sur une durée de cinq années.

2. Capital humain

2.1 Politique RH du Crédit du Maroc

Le développement du capital humain fait partie intégrante du plan de transformation de la Banque à horizon 2022. A ce titre, Crédit du Maroc a mis en place une gestion transparente, équitable et performante au service de ses collaborateurs, à travers l'encouragement de la mobilité interne, le déploiement d'un nouveau système de classification, la refonte du dispositif de rémunération et le développement de la formation continue.

2.1.1 Développement des compétences des collaborateurs

Le développement des compétences est au cœur des priorités du Crédit du Maroc dans le contexte de transformation et de l'évolution des métiers. La Banque a ainsi créé l'Université du Crédit du Maroc. Organisme de formation interne, il permet de suivre des formations liées à l'appropriation du poste de travail, aux évolutions réglementaires et technologiques, tout en formant les collaborateurs aux différentes postures professionnelles (coaching, monitorat, e-learning...)

Considérant que la performance sociale est un levier de la performance économique, Crédit du Maroc mise sur le développement de carrière de ses collaborateurs. Ceci passe par :

- une montée en compétence grâce aux différentes formations dispensées ;
- une gestion de carrière avec un gestionnaire RH dédié à chaque entité de la banque ;
- des mobilités internes facilitées au sein du groupe et de ses filiales.

En 2020, l'Université du Crédit du Maroc a poursuivi son engagement de développement des compétences des collaborateurs afin de renforcer leur efficacité personnelle et professionnelle, au travers des programmes de formation suivants :

▪ *Formation en présentiel*

Au titre de 2020, l'Université du Crédit du Maroc a mis en place un ensemble de formations en présentiel visant à améliorer l'expertise des collaborateurs, à travers les programmes filières métiers : conseillers clientèle particulier, conseillers d'accueil, directeurs d'agence et conseillers clientèle professionnelle.

Déployé depuis octobre 2019, le dispositif d'accompagnement des managers de la Banque s'est poursuivi en 2020 au travers des formations du cycle managérial « Management de la performance » et « Leadership d'excellence » avec comme objectif l'homogénéisation des pratiques managériales au Crédit du Maroc.

▪ *Formations en mobile learning*

L'Université du Crédit du Maroc a innové en 2020 et se positionne comme précurseur par le lancement de MyCAMPUS, la première application de mobile learning dans le secteur bancaire au Maroc. MyCAMPUS est une application de formation de dernière génération, disponible sur mobile, tablette et ordinateur, en mode online ou offline, qui permet aux collaborateurs du Crédit du Maroc d'apprendre plus sur leurs métiers, de consolider leurs acquis et d'enrichir leurs connaissances.

Aussi, l'Université du Crédit du Maroc a conçu plusieurs modules de formation, notamment, un module de connaissance du Groupe Crédit du Maroc et du Groupe Crédit Agricole S.A, un module d'ancrage de la stratégie RSE, ou encore des modules liés au management et au travail à distance, etc.

En outre, un championnat de l'excellence relationnelle a été déployé sur MyCAMPUS pour l'ensemble des collaborateurs du réseau, en deux déclinaisons « collaborateurs et managers », et traitant trois thématiques principales : l'accueil physique, l'accueil téléphonique et le mail-attitude.

▪ *Formations en e-learning*

La mise en conformité réglementaire étant au cœur des priorités du Crédit du Maroc, plusieurs formations réglementaires ont été déployées à partir de la plateforme pédagogique de l'Université Crédit du Maroc « Moodle ». Cette plateforme a été mise à la disposition de l'ensemble des collaborateurs depuis leur domicile ou depuis leurs bureaux, leurs ordinateurs personnels ou professionnels, leurs smartphones ou leurs tablettes.

- **Formations en classes virtuelles à travers des modules d'accompagnement**

Dans le cadre de ses actions ciblant le bien-être au travail, Crédit du Maroc a lancé en avril 2020, à travers son Université, un programme de digital learning, ayant pour objectif d'accompagner et de soutenir les collaborateurs durant le confinement.

Ce dispositif, alliant classes virtuelles, webinaires, séries de capsules vidéo pédagogiques et ateliers santé et bien-être, a rencontré un vif succès auprès des équipes avec plus de 500 collaborateurs inscrits, 38 sessions réalisées et un taux de satisfaction de 88%.

Le programme de digital learning s'est décliné comme suit :

- 18 classes virtuelles pour accompagner la continuité de l'activité : Avec un objectif d'accompagner les collaborateurs pour acquérir de nouvelles compétences dans le cadre de la nouvelle organisation de travail, ces classes ont porté sur des thématiques autour de l'animation des réunions à distance, la gestion du stress ou encore la motivation des équipes en mode télétravail.
- 10 webinaires : programmés tout au long de la période de confinement, sur la thématique « gestion des situations difficiles dans le contexte actuel », les collaborateurs du Crédit du Maroc ont eu l'occasion de partager collectivement leurs craintes et leurs attentes, et de bénéficier ainsi de conseils d'experts qui les ont aidés à mieux gérer cette situation et à appréhender le futur de manière sereine.
- Une série de vidéos micro-learning : sessions d'apprentissage pour accompagner les collaborateurs afin de mieux vivre cette période inédite sur différents thèmes : adoption des gestes barrières, conseil pour la réussite du télétravail, la motivation, confinement et bien-être.
- 10 ateliers de Corporate Yoga & Méditation, ont embarqué les collaborateurs, le temps d'un atelier d'1h30, pour mieux gérer le stress et prendre du recul grâce à des techniques simples et pratiques de Yoga et de méditation.

D'autres classes virtuelles ont été organisées : une formation à la méthode agile pour les équipes de la Direction Transformation et une autre pour les collaborateurs du réseau Corporate portant sur l'accompagnement des décideurs de l'entreprise « avant et après le déconfinement ».

- **Formation diplômante en partenariat avec le GPBM**

L'Exécutif Master en Management Bancaire a été mis en place par le GPBM en partenariat avec l'Université Internationale de Rabat (UIR). Ce master est une formation diplômante, visant à acquérir une expertise bancaire et une posture managériale, répondant aux exigences du métier.

- **Travaux de préparation du plan de formation liés au Nouveau Modèle de Distribution**

L'Université Crédit du Maroc a entamé les travaux de construction du plan de formation pour accompagner le projet du Nouveau Modèle de Distribution, à travers la réalisation de plusieurs ateliers dédiés.

Ces ateliers, tenus avec les entités concernées, ont abouti au recensement des besoins spécifiques de ce projet et à la définition de cinq thématiques principales qui serviront à donner du sens au projet et à accompagner les collaborateurs du réseau.

2.1.2 Développement RH

Lors du premier trimestre 2020, Crédit du Maroc a participé au Forum Horizons Maroc organisé le dimanche 1^{er} février à Paris. Les équipes ressources humaines et métiers ont pu aller à la rencontre des candidats. Ainsi, plus de 70 candidats ont été reçus et de nombreux profils ont été short-listés en lien avec les besoins de recrutement de la banque.

Par ailleurs, dans le cadre du partenariat avec l'EM Lyon business school et afin de faire connaître les métiers de la banque, un événement a été organisé en mars 2020 au sein du Campus de l'école à Casablanca. Cette rencontre a été animée par le membre du directoire en charge du pôle développement et a porté sur la thématique relative à « la diversité des métiers de la finance et de la banque au Crédit du Maroc ».

En juillet 2020, Crédit du Maroc a été présent au salon virtuel en ligne « Recrut'Expo », forum de recrutement pour les entreprises marocaines. Dans ce cadre, plus de 1 500 personnes ont visité le stand virtuel de Crédit du Maroc, de nombreuses candidatures ont été reçues et des entretiens ont été réalisés à distance.

L'équipe développement RH a également participé au Carrefour du Manager, en décembre 2020, organisé par l'Institut supérieur de commerce et d'administration des entreprises (ISCAE) avec la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) via une plateforme virtuelle dédiée.

Au total 105 recrutements externes ont été réalisés sur l'année 2020, les nouvelles recrues ont été accompagnées par l'équipe développement RH ainsi que par leurs managers.

Afin d'accompagner le déploiement du projet Nouveau Modèle de Distribution, la direction des ressources humaines a mis en place un dispositif d'accompagnement de carrière dédié aux collaborateurs du réseau, dont l'objectif principal est l'orientation des collaborateurs selon leur profil et leur potentiel au travers d'entretiens de carrière RH.

Sur un autre registre, et en cohérence avec son engagement d'entreprise inclusive, la première commission handicap et diversité a été tenue le 25 novembre 2020. L'objectif de cette première rencontre a été de définir les rôles des acteurs, de désigner le référent Handicap et d'établir les actions à suivre pour la mise en œuvre de la politique Handicap.

2.1.3 Dispositif de prévention de la crise sanitaire

▪ Forte mobilisation de l'équipe RH et des instances représentatives du personnel

L'équipe RH du Crédit du Maroc a fait preuve d'une forte mobilisation en période de crise sanitaire. Dès l'apparition du patient Zéro au Maroc, Crédit du Maroc a adopté une vigilance toute particulière au travers de la mise en place de plusieurs mesures de prévention pour protéger ses collaborateurs contre les risques spécifiques liés au Covid-19. Une nouvelle organisation du travail a été mise en place dont le principe directeur était le maintien des activités essentielles et la protection des collaborateurs.

Dans ce cadre, le dispositif « Plan de Continuité de l'Activité » a été déployé à la fois en présentiel et à distance. Pour les collaborateurs des fonctions support, des mesures spécifiques concernant les congés de confinement ont été adoptées. Pour le réseau de distribution, toutes les agences ont été maintenues ouvertes avec un système de rotation hebdomadaire qui a permis d'adapter le dimensionnement des équipes présentes.

Dans tous les locaux de la banque, une campagne de communication et d'affichage des mesures barrières a été déployée. Par ailleurs, plus de 250 000 masques, 6 000 litres de gel hydro-alcoolique ainsi que des produits désinfectants pour les postes de travail ont été distribués aux collaborateurs.

Afin de soutenir les collaborateurs pendant la période de confinement, une plateforme d'assistance RH a été mise en place pour répondre à leurs interrogations. Le rôle de cette cellule de soutien psychologique a, également, été renforcé pendant cette période, afin d'offrir aux collaborateurs dans le besoin, des séances d'écoute les aidant à surmonter les effets psychologiques de la crise.

Les instances représentatives du personnel ont, de leur côté, été mises à contribution pour le contrôle et le respect des mesures mises en place, à travers les visites de sites et la tenue de plusieurs réunions du comité d'entreprise et du comité hygiène et sécurité ayant permis d'optimiser l'ensemble des dispositifs mis en place par Crédit du Maroc pendant cette période sensible.

Egalement, dans le cadre des mesures prises par Crédit du Maroc suite à la crise sanitaire, la Banque a limité les recrutements aux postes critiques. Dans ce contexte, les dossiers de recrutement ainsi que les mobilités en cours ont été finalisés à distance en limitant les déplacements et en assurant les entretiens en visioconférence. Pour les intégrations prévues au cours du deuxième trimestre 2020, les recrutements ont été confirmés et les intégrations ont été assurées dans le strict respect des mesures de sécurité. Dans ce cadre, 18 recrutements externes ont été réalisés sur cette période, les nouvelles recrues ont été accompagnées par l'équipe Développement RH ainsi que de leurs managers.

Lors de l'intégration, certains nouveaux collaborateurs n'ont pas pu rejoindre leur poste de travail et ont ainsi bénéficié du dispositif congé de confinement mis en place par la Banque.

- ***Plan de reprise du travail***

A l'issue de la période de confinement général, le plan de reprise du travail du Crédit du Maroc a été déclenché. Ce plan a apporté de nouvelles mesures de prévention pour permettre la reprise en présentiel des collaborateurs dans les meilleures conditions de sécurité, notamment, l'adaptation des horaires de travail pour permettre une meilleure gestion des flux des collaborateurs, l'installation de séparations au niveau de certains open-spaces et la prise de température pour accéder aux locaux de la banque.

Par ailleurs, face à la recrudescence des cas Covid-19, un dispositif de traitement des cas contact a été élaboré par le service de la médecine du travail du Crédit du Maroc. Inspiré et mis à jour régulièrement par les protocoles du ministère de la santé. Il a pour objectif de préserver la santé des collaborateurs du Crédit du Maroc et de prévenir le risque de contamination au sein de ses locaux.

- ***Dispositif médecine de travail***

Une attention particulière a été accordée aux personnes vulnérables qui ont, après avis du médecin de travail, bénéficié de congés de confinement. Un suivi téléphonique régulier de leur situation a été assuré par les assistantes sociales du Crédit du Maroc.

La même approche a été adoptée pour les collaborateurs présentant des symptômes grippaux ou ayant eu un contact avec des cas suspects ou confirmés Covid-19. Les reprises du travail pour ces collaborateurs ont été soumises à des visites médicales effectuées par les médecins du travail du Crédit du Maroc.

2.1.4 Indice d'Engagement et de Recommandation

Le Groupe Crédit Agricole a lancé pour la 5ème année consécutive, l'enquête Indice d'Engagement et de Recommandation (IER) du 29 septembre au 20 octobre 2020.

Cette nouvelle édition s'inscrit dans le cadre du projet d'entreprise « Tajdid 2022 », en écho au plan moyen terme du Groupe et plus particulièrement au Projet Humain. En lien avec la crise sanitaire, ce projet vise à renforcer l'engagement ainsi que la responsabilité individuelle et collective pour réaliser les objectifs du Crédit du Maroc, créer plus de valeur ajoutée aux clients et améliorer les performances de l'entreprise.

Crédit du Maroc a enregistré un taux de participation de 86% contre 87% l'an dernier. Cette participation massive permettra de remonter les axes d'amélioration et d'identifier des pistes de progrès qui seront traduites par des plans d'actions concrets.

Le score d'engagement a progressé de 3 points cette année et de 9 points depuis 2017 pour atteindre 77%, en ligne avec les résultats du Groupe : 76% pour le Groupe Crédit Agricole et 77% pour l'ensemble des banques de proximité à l'international (BPI).

Les rubriques enregistrant la plus forte progression sont :

- la fierté d'appartenance au Groupe Crédit Agricole qui progresse de 2 points cette année et de 13 points depuis 2017 ;
- la compréhension et l'adhésion à la stratégie du Groupe et de l'entreprise, où Crédit du Maroc enregistre une progression de notoriété sur les trois composantes du projet d'entreprise : le Projet Client, le Projet Humain et le Projet Sociétal.

Cette dynamique positive témoigne de la confiance des collaborateurs en Crédit du Maroc dans ce contexte très inédit de crise sanitaire. Elle s'explique aussi par le lancement du projet d'entreprise « Tajdid 2022 » qui vise au travers du pilier Humain, à répondre aux attentes exprimées par les collaborateurs lors des éditions précédentes.

2.1.5 Rémunération et avantages

Dans un contexte où la rémunération est considérée comme un des leviers de motivation des salariés, Crédit du Maroc s'est engagé depuis 2018 à revoir sa politique de rémunération. L'objectif est de construire une politique de rémunération adaptée, motivante et innovante en lien avec les pratiques du marché, de la communiquer de façon simple et pédagogique afin de donner de la visibilité aux collaborateurs sur le package de rémunération global au Crédit du Maroc et d'en valoriser toutes ses composantes.

Aujourd'hui la banque réaffirme que l'évolution de rémunération des salariés est basée sur les compétences mises en application, l'expérience professionnelle et l'expertise dans la fonction occupée.

La banque garantit un niveau de classification et un niveau de rémunération à l'embauche identique entre les femmes et les hommes, à niveaux de formation et d'expérience et de compétences équivalents. Ces rémunérations évolueront dans les mêmes conditions, sur la base de compétences et performances.

Ainsi, Crédit du Maroc a mis en place une grille de job grading permettant de classer les emplois de la banque avec un niveau de rémunération fixe et variables pour tous les collaborateurs.

La partie variable est basée sur des critères factuels et mesurables liés à la performance annuelle.

Notons que dans le cadre de la politique sociale de la Banque, les collaborateurs bénéficient de prêts et avances à taux bonifiés.

2.1.6 Politique sociale

La politique sociale menée par Crédit du Maroc concerne, en plus des prêts et avances au personnel, la couverture médicale, la médecine préventive (vaccination contre la grippe), le Fonds de solidarité (bourse d'études, maladies non couvertes par l'assurance, maladie longue durée sans solde) les centres de vacances et colonie de vacances, la prise en charge de collaborateurs pour le pèlerinage à la Mecque...

2.1.7 Intéressement et participation du personnel

L'adossement du Crédit du Maroc au groupe Crédit Agricole lui a permis de bénéficier des offres de participation dans les augmentations de capital de Crédit Agricole S.A. réservées aux salariés du groupe.

Ainsi les salariés du Crédit du Maroc et de ses filiales ont participé à sept augmentations de capital du Crédit Agricole S.A. depuis 1999. Les dernières opérations sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

| Années | Nature de l'opération | Montant Global de l'Opération | Montant alloué au Maroc | Nombre de souscripteurs | Taux de souscription au Maroc ⁵⁴ |
|--------|---|-------------------------------|-------------------------|-------------------------|---|
| 2007 | Augmentation de capital du Crédit Agricole SA | 450 M Euros | 3,5 MMAD | 265 | 15% |
| 2010 | Augmentation de capital du Crédit Agricole SA | 250 M Euros | 2,1 MMAD | 106 | 4,88% |
| 2011 | Augmentation de capital du Crédit Agricole SA | 200 M Euros | Néant ⁵⁵ | - | - |
| 2016 | Augmentation de capital du Crédit Agricole SA | 175 M Euros | 0,3 MMAD | 19 | 0,76% |
| 2018 | Augmentation de capital ⁵⁶ du Crédit Agricole SA | 96 M Euros | - | - | - |
| 2019 | Augmentation de capital du Crédit Agricole SA | 96 M Euros | 0.34 MMAD | 14 | 0,55% |

Source : Crédit du Maroc

⁵⁴ Nombre de souscripteurs sur Total collaborateurs éligibles

⁵⁵ L'opération d'augmentation de capital menée par le Groupe Crédit Agricole en 2011 et qui a concerné les salariés du Crédit du Maroc ne s'est pas concrétisée compte tenu des fluctuations importantes du cours de bourse avant l'ouverture de la période de souscription. Toutefois, il est à noter qu'un plan d'intéressement du personnel a été décidé fin 2011 par voie d'attribution gratuite de 60 actions Crédit Agricole SA en faveur des salariés du Groupe.

⁵⁶ L'offre d'augmentation de capital menée par le Groupe Crédit Agricole en mai 2018 n'a concerné que les salariés des entités ayant leur siège social (i) en France ou (ii) en Allemagne, Espagne, États-Unis d'Amérique, Hong Kong, Italie, Japon, Luxembourg, Monaco, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Singapour et Suisse, dès lors qu'elles sont détenues directement ou indirectement à au moins 50%. Le Crédit du Maroc est exclu du périmètre de ladite offre.

En droite ligne avec le plan Ambition Stratégique 2020, une augmentation de capital a été réservée, en 2016 et renouvelée en 2019, aux salariés des entités du groupe Crédit Agricole S.A France. L'offre a été déployée au sein du Crédit du Maroc pour les salariés éligibles selon les conditions définies. Ces opérations ont permis aux salariés du Crédit du Maroc de renforcer leur appartenance au groupe Crédit Agricole France.

2.2 Évolution des effectifs du Crédit du Maroc

L'évolution récente des effectifs du Groupe Crédit du Maroc se présente comme suit :

| En nombre de personnes | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|------------------------|--------------|--------------|---------------|--------------|---------------|
| Banque* | 2 507 | 2 539 | 1,28% | 2 488 | -2,01% |
| Siège | 769 | 798 | 3,77% | 794 | -0,50% |
| Réseau | 1 738 | 1 741 | 0,17% | 1 694 | -2,70% |
| Filiales | 55 | 51 | -7,27% | 51 | - |
| Total | 2 562 | 2 590 | 1,09% | 2 539 | -1,97% |

Source : Crédit du Maroc *y compris les ANAPEC

Revue analytique au 2020 - 2019

A fin décembre 2020, l'effectif global du groupe Crédit du Maroc ressort à 2 539 collaborateurs pour l'ensemble du groupe (2 453 collaborateurs pour Crédit du Maroc, hors effectif ANAPEC⁵⁷ et 51 pour les filiales), en baisse de -2% par rapport au 31 décembre 2019.

Cette diminution est principalement due à la baisse de l'effectif au niveau du réseau de la banque (-47 collaborateurs) pour atteindre 1 694 collaborateurs au 31 décembre 2020.

Quant aux filiales, l'effectif est resté stable entre décembre 2019 et décembre 2020.

Revue analytique 2019 - 2018

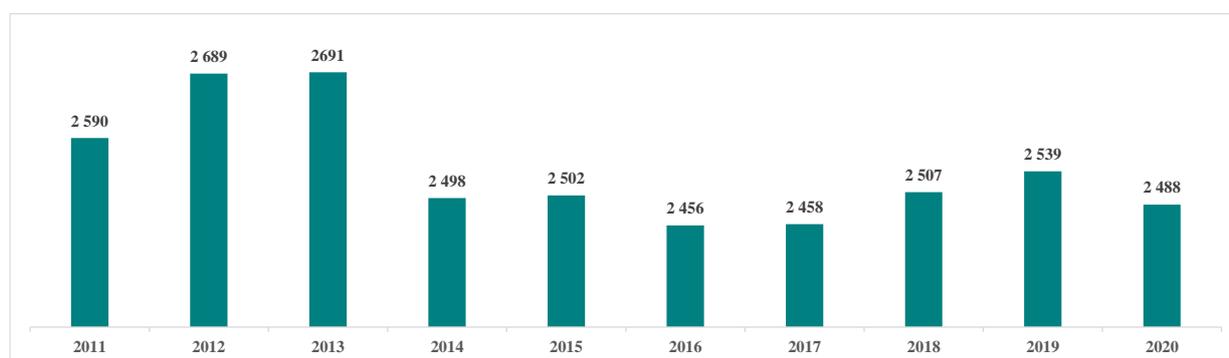
A fin décembre 2019, l'effectif global du groupe Crédit du Maroc ressort à 2 590 collaborateurs pour l'ensemble du groupe (2 473 collaborateurs pour Crédit du Maroc, hors effectif ANAPEC⁵⁸ et 51 pour les filiales), soit une évolution à la hausse de 1,09% par rapport au 31 décembre 2018.

Cette évolution est principalement due à la hausse de l'effectif au niveau du siège de la banque (+29 collaborateurs) pour atteindre 798 collaborateurs au 31 décembre 2019.

Les effectifs du réseau ont poursuivi leur progression pour atteindre 1741 collaborateurs.

Quant aux filiales, elles ont enregistré en 2019 une baisse d'effectif de -7,27% (-4 personnes) en comparaison à l'exercice précédent.

Évolution de l'effectif du Crédit du Maroc depuis 2011



Source : Crédit du Maroc *Y compris les ANAPEC

⁵⁷ L'effectif ANAPEC s'élève à 35 collaborateurs au 31.12.2020.

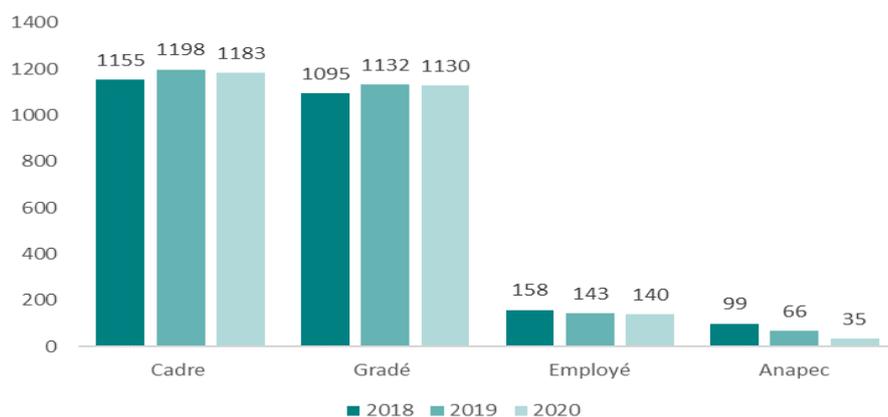
⁵⁸ L'effectif ANAPEC s'élève à 66 collaborateurs au 31.12.2019.

En 2020, l'effectif global du Crédit du Maroc est composé à 47,6% de cadres dont la part se consolide dans le total des effectifs du Crédit du Maroc par rapport à 2019 (47,2%).

| En nombre de personnes | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|----------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------|
| Effectif permanent* | 2 507 | 2 539 | 1,28% | 2 488 | -2,01% |
| Cadres | 1 155 | 1 198 | 3,72% | 1 183 | -1,25% |
| Non cadres | 1 352 | 1 341 | -0,81% | 1 305 | -2,68% |

Source : Crédit du Maroc *Y compris les ANAPEC

La catégorie des non-Cadres, majoritaire, est composée de gradés, d'employés et ANAPEC, dont l'évolution se présente comme suit :



Source : Crédit du Maroc – Rapport ESG

➤ Évolution de la structure effective du Crédit du Maroc

Depuis 2018, l'évolution de la structure des effectifs du Crédit du Maroc évolue comme suit :

| Données sociales | 2018 | 2019 | 2020 |
|-------------------------------|------|------|------|
| Recrutement | 165 | 216 | 70 |
| Recrutement ANAPEC | 72 | 50 | 33 |
| Titularisation ANAPEC | 59 | 58 | 53 |
| Démission | 139 | 181 | 107 |
| Retraite | 26 | 19 | 18 |
| Retraite anticipée | 5 | 0 | 0 |
| Licenciement et révocation | 11 | 14 | 15 |
| Détachement et fin de contrat | 4 | 7 | 6 |
| Fin de contrat ANAPEC | 7 | 13 | 5 |

Source : Crédit du Maroc

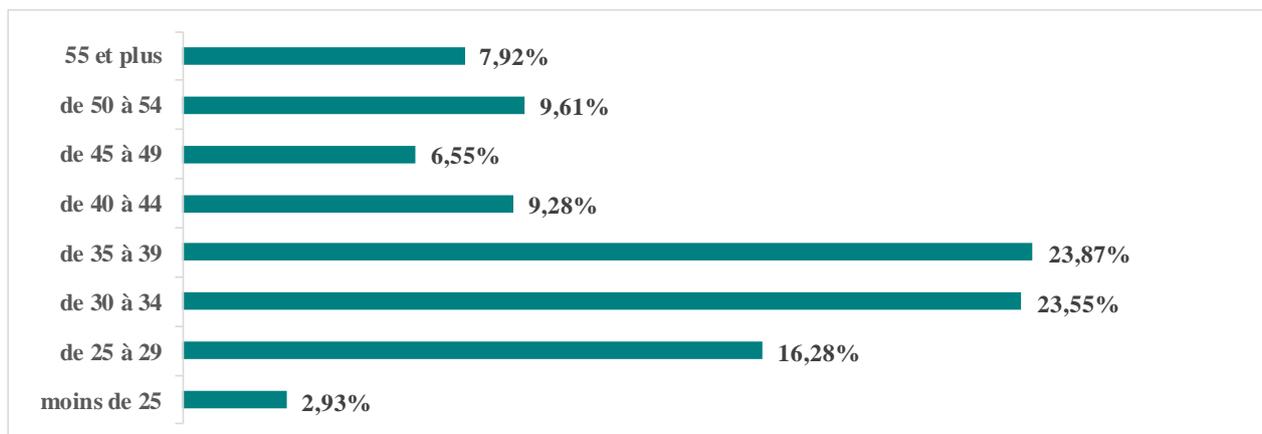
La politique de recrutement adoptée par Crédit du Maroc s'inscrit dans la continuité de la stratégie des Ressources Humaines de la Banque. Les priorités portent sur l'anticipation des besoins et l'accompagnement du réseau en termes de Ressources Humaines dans le cadre de la politique de croissance interne menée.

Les recrutements 2020 enregistrent une baisse de plus de -67.6% par rapport à l'exercice précédent. La banque a recours à des prestataires externes. Dans ce cadre, on dénombre, au terme de l'exercice 2020, 33 personnes ANAPEC recrutés et 53 ANAPEC ont été titularisées durant le même exercice.

Egalement, les démissions ont connu une diminution passant de 181 démissions en 2019 à 107 démissions en 2020, soit -40,9%. Ainsi, le Turnover annuel s'établit à 4,2% au 31 décembre 2020 contre 7,2% en 2019.

➤ Répartition de l'effectif par tranche d'âge

La répartition par âge des effectifs de la banque, au 31 décembre 2020, se présente comme suit :



Source : Crédit du Maroc

La pyramide d'âge du Crédit du Maroc est marquée par la prédominance de la tranche d'âge supérieure à 35 ans représentant plus de 57% de l'effectif global.

➤ Répartition de l'effectif par tranche d'âge et par genre

Au 31 décembre 2020, la répartition par tranche d'âge et par genre des effectifs de la banque se présente comme suit :

| Répartition par tranche d'âge | Homme | Femme | Total |
|-------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| moins de 25 | 32 | 41 | 73 |
| de 25 à 29 | 192 | 215 | 407 |
| de 30 à 34 | 307 | 279 | 586 |
| de 35 à 39 | 334 | 258 | 592 |
| de 40 à 44 | 133 | 98 | 231 |
| de 45 à 49 | 111 | 52 | 163 |
| de 50 à 54 | 174 | 66 | 240 |
| 55 et plus | 140 | 56 | 196 |
| Total | 1 423 | 1 065 | 2 488 |

Source : Crédit du Maroc

Au 31 décembre 2020, l'effectif féminin représente 43% de l'effectif global de la Banque.

La parité Homme/Femme est indicateur suivi par la banque pour la mise en place d'une politique visant à assurer une meilleure représentativité des femmes dans l'entreprise et pour garantir une égalité des chances dans le traitement des candidatures.

➤ Indicateurs RH

| | 2018 | 2019 | 2020 |
|-------------------------------------|------|------|------|
| Nombre de représentant du personnel | 120 | 120 | 120 |
| Nombres d'accidents de travail | 21 | 25 | 24 |
| Litiges sociaux | 22 | 26 | 11 |

Source : Crédit du Maroc

Les litiges sociaux des trois dernières années concernent principalement des affaires liées à des licenciements pour fautes graves (Détournement de fonds, abandon de poste ou non-respect des dispositions du code de déontologie du Crédit du Maroc).

La Banque n'a enregistré aucun jour de grève au titre de la période 2018 - 2020.

Section VI - STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT ET MOYENS TECHNIQUES

1. Stratégie de développement

1.1 Plan de développement

Crédit du Maroc inscrit son plan de développement moyen terme au travers de projets d'entreprise pluriannuels au service d'une croissance durable.

Le projet d'entreprise « CAP 2020 », dont l'impulsion a été donnée en 2014, a touché à sa fin en 2019.

Il a porté ses fruits sur les 4 volets (commercial, ressources humaines, opérationnel, profil risque et conformité) et a laissé derrière lui un bilan qui peut se résumer comme suit :

Sur le volet commercial, Crédit du Maroc a axé ses efforts sur l'augmentation de l'efficacité de son dispositif de conquête et de fidélisation :

A travers la transformation de son schéma distributif via l'organisation de son réseau d'agences, la montée en charge de la ligne monitorat et le renforcement des conseillers spécialisés, la banque a fait progresser notablement son fonds de commerce et ses parts de marché sur les crédits aux particuliers.

Sur le marché des entreprises, une nouvelle dynamique a été donnée aux PME et aux métiers spécialisés venant en appui à la force de vente. Toujours pour satisfaire cette même clientèle, Crédit du Maroc a consolidé sa position de Banque Référence sur l'International.

Par ailleurs, Crédit du Maroc a réussi à couvrir de nouveaux besoins et usages par le développement de la Bancassurance représentant aujourd'hui son 2ème métier, par la digitalisation du parcours client et le lancement de sa nouvelle offre de fenêtre participative ARREDA.

Sur le volet des ressources humaines, Crédit du Maroc a œuvré pour le développement des compétences et l'accompagnement de ses collaborateurs. L'Université du Crédit du Maroc est au cœur de cette stratégie avec un plan de formation continue au service de la performance et de l'excellence relationnelle. D'autre part, CAP2020 a permis d'accélérer les recrutements, de consolider la gestion des carrières et de mettre en place un nouveau modèle de rémunération variable.

Sur le volet opérationnel, l'accent a été mis sur la transformation de plusieurs processus clés pour augmenter la satisfaction client : la gestion de la relation client, le crédit habitat, les moyens de paiement et les successions ; réalisations permettant une optimisation notable de l'expérience client.

Enfin sur le plan financier, le plan moyen terme 2020 a permis une maîtrise du profil de risque et des indicateurs financiers.

, Crédit du Maroc affiche une amélioration constante de son profil de risque notamment grâce à une gestion rigoureuse et anticipative, à l'application des nouvelles règles prudentielles et un renforcement de sa politique de recouvrement.

La Banque a également réussi à mieux orienter la structure de son PNB avec un renforcement de la marge sur commissions et a consolidé son résultat net notamment grâce à une meilleure maîtrise des charges.

Fort de ces réalisations et s'inscrivant dans la continuité de CAP2020, Crédit du Maroc a lancé en 2020 son nouveau projet d'entreprise 2020-2023 co-construit avec les collaborateurs. Dans ce cadre et en cohérence avec le Groupe Crédit Agricole S.A, Crédit du Maroc a adopté la raison d'être « Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société », la mission ou vocation unique qui éclaire dans la durée les enjeux de développement et oriente les décisions.

Le nouveau projet d'entreprise, baptisé Tajdid, fait écho à cette raison d'être et répond à l'ambition majeure du Crédit du Maroc qui est de devenir la banque préférée de ses clients plaçant ainsi la satisfaction client comme priorité absolue de tous. Cette ambition se traduit par rejoindre le Top 3 de l'Indice de Recommandation Client (IRC) sur le marché des particuliers en 2023.

Ce projet s'articule autour de cinq orientations stratégiques :

Trois orientations stratégiques sont en commun avec celles du PMT de la maison mère, le groupe Crédit Agricole en France, à savoir le « Projet Client », le « Projet Humain » et le « Projet Sociétal » :

- le Projet Client : "Faire de la satisfaction client la priorité absolue de tous" et qui porte l'ambition de devenir "la banque préférée de ses clients"
- le Projet Humain va de pair avec le projet Client car ce sont les femmes et les hommes du CDM qui incarnent l'excellence relationnelle : "Faire du CDM « the best place to work » qui permet d'exprimer et de développer le potentiel de chacun"
- le Projet Sociétal, parce que Crédit du Maroc s'engage dans l'intérêt de la société et qu'il est essentiel de donner du sens à notre mission : "Agir en tant que banque verte responsable et inclusive".

Les deux autres orientations stratégiques, propres au Crédit du Maroc, servent de socle transversal à ces trois Projets :

- l'installation de nouvelles « fondations » à travers la transformation du Système d'Information, la construction d'un nouveau siège, le déploiement d'un Nouveau Modèle de Distribution et l'accélération sur le digital.
- la pérennisation des « Incontournables » que représentent la solidité financière, la conformité, l'amélioration du profil risque et de la performance opérationnelle ; pour garantir un développement durable du Crédit du Maroc.

Pendant l'année 2020, malgré le contexte et les impacts de la crise sanitaire, Crédit du Maroc a poursuivi la mise en œuvre de son projet d'entreprise et a réalisé une avancée majeure dans la transformation de ses quatre fondations :

- la poursuite de la construction du nouveau siège « les Arènes », symbole de la transformation du Crédit du Maroc au-delà du projet immobilier, avec la finalisation des travaux de gros œuvre en 2020 ;
- le lancement du changement de système d'information, avec le choix de la solution du nouveau « core banking system ». Ce programme vise à mettre les processus métiers, les fonctionnalités et services client aux meilleurs standards du marché, faciliter les transformations futures, notamment digitales, améliorer le « time to market » et assurer la fiabilité des opérations de la demande du client jusqu'à son exécution ;
- le démarrage de la mise en œuvre du nouveau modèle de distribution, programme de transformation globale qui changera profondément la manière d'interagir avec les clients et la façon de travailler en agence. Une étape importante a été franchie en 2020 avec la définition du schéma cible du réseau d'agences ;
- l'accélération sur le digital pour répondre aux attentes accrues des clients sur les services d'e-banking, de mobile banking ou encore de paiement mobile, et à celles des collaborateurs avec notamment le déploiement de nouveaux outils collaboratifs.

Sur le Projet Client, les réalisations 2020 ont porté essentiellement sur le renforcement du modèle centré client à travers des initiatives clés, parmi lesquelles :

- le déploiement d'un plan de sollicitation ciblant 100% de la clientèle qui a permis de contacter plus de 300 000 clients pour les accompagner au mieux notamment en cette période de crise ;
- l'ancrage de la voix du client au cœur des plans d'actions via d'une part, un dispositif structuré d'écoute des clients au travers d'enquêtes du niveau de recommandation à l'échelle de la banque (IRC stratégique), au niveau d'une agence (IRC agence) ou encore en lien avec un parcours ciblé (IRC événement) et d'autre part, via un programme annuel de formation à l'excellence relationnelle.

Ainsi, Crédit du Maroc renforce la proximité avec les clients et se place au quotidien dans une démarche d'amélioration continue au profit de la satisfaction client.

Sur le premier trimestre de l'année 2021, les avancées du Projet Client se sont poursuivies sur les principaux enjeux :

- le développement qualitatif et quantitatif de la base client à travers un dispositif de conquête renforcé sur tous les marchés :
 - sur le corporate : sourcing externe et accélération des synergies avec le Groupe Crédit Agricole France et intra Crédit du Maroc (ex. synergie corporate et réseau retail permettant d'enrichir la base client avec les dirigeants des entreprises non clients à titre personnel) ;
 - sur le retail, et plus précisément les jeunes actifs, l'élargissement de la base (via le sourcing) et l'enrichissement de l'offre dédiée bancaire et para bancaire.
- la poursuite de l'ancrage du modèle centré client (déjà entamé en 2020) notamment par la mise en place du passeport des basics de la relation client : guide des bonnes pratiques relationnelles et opérationnelles visant à harmoniser les postures au sein du réseau ;
- l'efficacité opérationnelle au service de la satisfaction client, notamment le plan de bataille continu contre les irritants client ;
- le renforcement de la pertinence relationnelle par un accompagnement plus personnalisé des clients et la principalisation de la relation avec l'enjeu de devenir le banquier principal des clients (équipement et flux, crossselling...) ;
- le développement de la relation omnicanale notamment via l'accélération sur le digital.

1.2 Partenariats stratégiques

Crédit du Maroc fait partie du groupe Crédit Agricole S.A et dans ce cadre profite d'un partenariat privilégié avec différentes entités du groupe. Ces partenariats sont axés sur l'assistance technique, le partage d'expertise dans les différentes lignes métiers de la banque, l'organisation, la stratégie commerciale,...

Crédit du Maroc vise à profiter du savoir-faire d'un réseau mondial et de l'expertise développée par les lignes métiers du groupe à travers le monde. Depuis 2017, plusieurs exemples de synergies avec le groupe ont été mis en œuvre :

- L'organisation revues de portefeuilles : Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Banque de proximité à l'international et Crédit du Maroc pour le développement du segment « multinationales » ;
- la participation du Crédit du Maroc au Club des Directeurs Marchés des Entreprises (DME) des Caisses régionales du Crédit Agricole ;
- Dans le segment des clients Entreprises, Crédit du Maroc développe une collaboration active avec les lignes métiers CACIB en vue d'offrir aux clients entreprises du Crédit du Maroc des produits innovants (Crédits Acheteurs, Financements structurés, Produits de couverture,...).

En juin 2017, Crédit du Maroc et la Fondation Grameen Crédit Agricole ont signé un accord de coopération portant sur le développement de la microfinance et pour la lutte contre la pauvreté par le refinancement des activités d'institutions de microfinance (IMF) marocaines. L'objectif de la Fondation est de contribuer au développement du secteur de la microfinance au Maroc, un secteur en croissance appréciable depuis ces dernières années.

La banque a également officialisé en 2020 son partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) afin de promouvoir l'offre « Green Value Chain » (GVC) destinée au financement des chaînes de valeur vertes des PME-PMI. À travers cette coopération, Crédit du Maroc ambitionne ainsi de renforcer son positionnement en faveur de l'essor du secteur des énergies vertes.

1.3 Projets de transformation

La solidification des « fondations » du Crédit du Maroc est l'une des 5 orientations stratégiques du projet d'entreprise du Crédit du Maroc « Tajdid 2022 ». Elle est constituée de 4 fondations qui sont au cœur de la transformation impulsée par « Tajdid 2022 » : le système d'informations « Ocsigen », le nouveau siège « les Arènes », le nouveau modèle de distribution « Tahfiz » et l'accélération sur le digital.

Malgré le contexte de crise sanitaire, Crédit du Maroc a poursuivi la mise en œuvre de ces programmes en ligne avec le planning initial. La Banque a réalisé une avancée majeure dans la transformation de chacune de ces quatre fondations.

1.3.1 Ocsigen

Le programme Ocsigen a pour objectif de transformer le système d'informations du Crédit du Maroc en installant notamment un nouveau « core banking system ». L'enjeu est de mettre les processus métiers, les fonctionnalités et services client aux meilleurs standards du marché, de faciliter les transformations futures, notamment digitales, d'améliorer le « time to market » et d'assurer la fiabilité des opérations de la demande du client jusqu'à son exécution.

La phase opérationnelle, ayant démarré à la mi-mars, s'articule autour de trois chantiers :

- la refonte de la chaîne crédit ;
- la fiabilisation des flux comptables ;
- le déploiement d'un nouveau core banking system dont le choix a été validé.

1.3.2 Les Arènes :

Il s'agit de la construction du nouveau siège du Crédit du Maroc en plein centre de Casablanca. Ce nouveau bâtiment permettra de regrouper les collaborateurs du siège sur un seul et même site et ainsi renforcer les synergies entre les métiers au profit du client, améliorer l'expérience collaborateur et ancrer l'image d'une banque moderne. En 2020, un jalon important a été franchi avec la finalisation du gros œuvre.

1.3.3 Le nouveau modèle de distribution

Dans le cadre de son projet d'entreprise 2022, Crédit du Maroc a initié la transformation de son modèle de distribution à travers la mise en place d'un programme de transformation baptisé TAHFIZ qui changera profondément la manière d'interagir avec les clients et la façon de travailler en agence.

Ce programme prévoit de nombreuses évolutions visant à améliorer l'expérience client et collaborateur, à sécuriser davantage le fonctionnement des agences, à positionner l'agence au cœur du modèle relationnel et à développer les canaux alternatifs et à distance.

Ces évolutions s'inscrivent dans le cadre d'une feuille de route pluriannuelle élaborée sur 4 ans (entre 2020 et 2023) avec des investissements importants qui seront réalisés pour améliorer significativement la qualité de service dans les agences du Crédit du Maroc, pour développer l'ensemble du dispositif multicanal (dont le digital) et faire monter en compétences et en expertise l'ensemble des collaborateurs pour une meilleure expérience client.

En 2020, l'étude du maillage réseau du Crédit du Maroc et l'élaboration du schéma cible ont été finalisés.

1.3.4 L'accélération sur le digital :

Ce projet majeur vise à répondre aux attentes accrues des clients sur les services d'e-banking, de mobile banking ou encore de paiement mobile ; et à celles des collaborateurs avec notamment le déploiement de nouveaux outils collaboratifs.

2. Stratégie d'investissements

En termes d'investissement, Crédit du Maroc a engagé sur l'année 2020 un montant total de 368 MMAD, porté essentiellement par les investissements immobiliers, informatiques et le projet du nouveau siège.

Les investissements déployés par Crédit du Maroc sur la période 2018 – 2020 sont ventilés comme suit :

| En KMAD | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|--|----------------|----------------|---------------|----------------|--------------|
| Immobilisations incorporelles | 167 098 | 136 646 | -18,2% | 253 926 | 85,8% |
| - Droit au bail | - | - | - | - | - |
| - Autres immobilisations incorporelles d'exploitation | 167 098 | 136 646 | -18,2% | 253 926 | 85,8% |
| Immobilisations corporelles | 190 778 | 75 310 | -60,5% | 114 412 | 51,9% |
| - Immeubles d'exploitation | 138 395 | 24 446 | - | 48 800 | 99,6% |
| . Terrain d'exploitation | - | - | - | - | - |
| . Immeubles d'exploitation. Bureaux | 138 395 | 24 446 | - | 48 800 | 99,6% |
| . Immeubles d'exploitation. Logements de fonction | - | - | - | - | - |
| - Mobilier et matériel d'exploitation | 23 846 | 32 581 | 36,6% | 37 879 | 16,3% |
| . Mobilier de bureau d'exploitation | 3 174 | 6 593 | >100% | 3 387 | -48,6% |
| . Matériel de bureau d'exploitation | 3 473 | 3 709 | 6,8% | 913 | -75,4% |
| . Matériel de bureau Telecom | 3 276 | 3 220 | -1,7% | 4 284 | 33% |
| . Matériel Informatique | 13 663 | 16 316 | 19,4% | 25 888 | 58,7% |
| . Matériel roulant rattaché à l'exploitation | - | - | - | - | - |
| . Autres matériels d'exploitation | 261 | 2 743 | >100% | 3 406 | 24,2% |
| - Autres immobilisations corporelles d'expl. | 27 351 | 15 628 | -42,9% | 26 431 | 69,1% |
| - Immobilisations corporelles hors exploitation | 1 185 | 2 656 | >100% | 1 301 | -51% |
| . Terrains hors exploitation | 0 | - | - | - | - |
| . Immeubles hors exploitation | 0 | - | - | - | - |
| . Mobiliers et matériel hors exploitation | 213 | 1 659 | >100% | 418 | -74,8% |
| . Autres immobilisations corporelles hors exploitation | 972 | 996 | 2,5% | 883 | -11,3 |
| Montant des acquisitions au cours de l'exercice | 357 877 | 211 956 | -40,8% | 368 337 | 73,8% |

Source : Crédit du Maroc

En 2020, les investissements effectués par la Banque ont enregistré une hausse de 73,8% par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 368 MMAD suite à la hausse combinée des immobilisations incorporelles et corporelles respectivement à 254 MMAD à 114 MMAD.

2.1 Immobilier

La direction de l'immobilier a réalisé des investissements de l'ordre de 46,4 MMAD en 2020 contre 49 MMAD en 2019, soit un recul de -5% en raison essentiellement de l'impact de la crise sanitaire et de l'interaction avec les autres chantiers du projet d'entreprise « Tajdid 2022 », notamment, le Nouveau Modèle de Distribution (NMD) et le projet du nouveau siège « les Arènes ».

Ces investissements ont porté sur 4 types de projets :

- **Les projets de construction**

Ces projets ont pour objectifs majeurs d'assurer de meilleures conditions pour recevoir les clients, en phase avec l'engagement d'excellence relationnelle du Crédit du Maroc, de renforcer les synergies entre les métiers et de veiller au bien-être et au confort des collaborateurs. Les projets de construction de l'année 2020 ont porté sur :

- la construction du siège régional de Fès-Meknès pour un total de 22 MMAD. Le site permettra d'héberger une agence, la direction régionale ainsi que les métiers spécialisés. Le projet se poursuivra en 2021 avec un budget de 18 MMAD.
- l'aménagement de la nouvelle direction régionale de Marrakech située dans le site « M Avenue » pour un total de 11 MMAD. Le site hébergera une agence, la direction du groupe d'agences, la direction régionale et le centre d'affaires.
- **Les travaux d'aménagement**

Les investissements de l'année 2020 portant sur la mise à niveau des agences bancaires ont concerné des travaux ciblés visant à améliorer la sécurité et le bien-être des collaborateurs en agence. Ils ont été limités compte tenu de l'impact de la crise sanitaire.

Par ailleurs, en raison du futur déménagement au nouveau siège « Les Arènes », les investissements relatifs au siège actuel et aux annexes de la banque ont été réduits en 2020 à 1,5 MMAD. Ils ont porté principalement sur des actions de redistribution des espaces suite aux réorganisations internes et de renforcement de la sécurité des bâtiments.

- **Les projets de mise à niveau**

Les investissements, portant sur la mise à niveau des locaux techniques et le remplacement des onduleurs, permettent d'assurer une bonne continuité des services en agence (suite aux perturbations des réseaux électriques) et de respecter une charte d'aménagement tenant compte des exigences réglementaires et de sécurité du Groupe et des régulateurs. Un budget de 4,2 MMAD a été consacré à ces investissements en 2020.

En outre, pour faire face à la crise sanitaire Covid-19, un investissement de 0,5 MMAD a été dédié à la protection des collaborateurs, à travers la mise en œuvre de plans de distanciation, la création d'espaces d'accueil et d'isolement et la mise à disposition des équipements nécessaires au respect des mesures sanitaires (caméras thermiques, hygiaphones en plexiglass, ...).

- **Les projets concernant les locaux hors exploitation**

En 2020, les investissements immobiliers portant sur les locaux hors exploitation ont porté sur un montant de 5 MMAD.

2.2 Systèmes d'Information (SI)

2.2.1 Stratégie de développement

Crédit du Maroc dispose d'un Système d'Information (SI) permettant de gérer la relation avec les clients, les opérations quotidiennes et les échanges avec les différents partenaires et organismes de tutelle (Bank Al-Maghrib, Office des Changes, Maroclear, etc...).

Constitué en grande partie de progiciels, le SI du Crédit du Maroc est bâti autour d'une architecture technique centralisée lui permettant d'avoir une visibilité en temps réel sur les différents flux initiés dans les points de vente ou sur les canaux directs.

Dans le cadre d'une politique volontariste de développement de son Système d'information et pour faire bénéficier sa clientèle des dernières avancées en matière de sécurité des transactions, de qualité de prestations et de performance des équipements informatiques, Crédit du Maroc s'est engagé depuis quelques années dans une démarche de transformation de son SI afin d'accompagner les ambitions stratégiques et commerciales de la banque.

Crédit Du Maroc a bâti un ambitieux plan de transformation avec « Tajdid 2022 » autour de trois projets majeurs : Projet Client, Projet Humain et Projet Sociétal. Sur la même lancée, la Direction des Systèmes d'Information Groupe (DSIG) a construit sa vision IT aussi bien sur les principes ancrés dans la culture d'entreprise CDM que sur les impératifs liés à l'évolution et aux aléas de l'environnement bancaire.

Aujourd'hui, de par le contexte sanitaire Covid-19 et de par l'impact métier de la course au Digital, la Direction des Systèmes d'Information Groupe a plus que jamais pris connaissance des enjeux Client, Métier et Financier, et s'inscrit dans une dynamique de transformation où chaque brique de la chaîne de valeur IT revêt désormais une importance capitale.

La nouvelle vision IT priorise 4 axes de développement, au service des objectifs de la Banque :

- **Sécurisation des SI et des services client**

Les nouvelles orientations de la Banque ont nécessité une réorientation du Programme d'Amélioration de la Production (PAP) et son intégration dans une fonction plus globale de sécurisation et d'amélioration de la production IT ;

Le nouveau plan de sécurisation et d'amélioration du fonctionnement du SI vise trois objectifs majeurs :

- Mettre en place une démarche d'amélioration continue de la production IT, orientation client ;
- Améliorer la disponibilité et la performance des services informatiques fournis ;
- Disposer d'une production agile et flexible pour pourvoir aux orientations digitales de la Banque.

Le PAP affiche une bonne avancée sur les différents chantiers à travers la finalisation de plusieurs actions, notamment, la mise en place d'outils et de processus renforcés de supervision technique, la livraison du premier lot de la cartographie des traitements batch, le déploiement de la phase pilote du chantier de l'industrialisation des tests et la mise en place du processus de release management (train de version) pour un premier lot.

- **Adaptation de l'organisation**

La DSIG a mis en place une organisation avec des filières favorisant la synergie IT/Métier.

- **Industrialisation des processus IT**

La DSIG met le focus sur l'amélioration continue des processus IT et des dispositifs de pilotage et de contrôle ;

- **Modernisation et approche qualité**

Depuis 2017, la DSIG a mis en place une architecture technique moderne basée sur les standards du marché ainsi qu'un nouveau socle de développement digitale.

Plusieurs dispositifs et solutions innovantes et qualitatives au service des Métiers et des clients de la Banque ont été développés sur ce nouveau socle technologique.

2.2.2 Les projets majeurs

Les réalisations SI de l'année 2020 témoignent du maintien de la dynamique de transformation du Système d'Information du Crédit du Maroc, en dépit du contexte sanitaire et des projets imposés pour contrer les effets de la pandémie Covid-19.

L'année 2020 a vu le déploiement en production de plusieurs grands projets et l'accélération des grands programmes de transformation et d'amélioration lancés en 2019.

Le programme de refonte du système d'information baptisé OCSIGEN s'est achevée avec la validation du choix de la solution TEMENOS pour remplacer le Core Banking CDM, la solution Evolan pour la mise à niveau de la chaîne de valeur Crédit, et cinq solutions techniques pour la fiabilisation des chaînes comptables.

Par ailleurs, Crédit du Maroc complète la refonte des principaux systèmes d'informations métiers qui composent le système d'information de la Banque avec la finalisation, en 2020, de l'étude de refonte du processus de recouvrement et le lancement de l'étude de refonte de l'outil salle de marché avec l'appui de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank et d'un cabinet spécialisé.

De son côté, le programme PAP d'amélioration de la production informatique a été lancé suite à la finalisation des travaux de cadrage. Plusieurs réalisations ont été concrétisées tout au long de l'année.

▪ **Plusieurs réalisations au service des Métiers**

En synergie avec les différentes lignes métiers, l'année 2020 atteste l'aboutissement de nombreux projets structurants parmi lesquels :

- le lancement Nouvelle plateforme e-learning LMS de formation des collaborateurs ;
- le déploiement de l'outil groupe Baccarat d'escalade et de partage de l'information (OFAC) ;
- l'automatisation des traitements et échanges des droits de communications & ATD avec la DGI ;
- l'adaptation des horaires agences.
- la mise en place de l'outil de centralisation des souscriptions de la Bourse des Valeurs de Casablanca (BVC) ;
- la montée de version de la solution CDM E-Trade, e-banking dédié aux opérations internationales ;
- le lancement Projet SCCI des chèques irréguliers avec Bank Al-Maghrib.

▪ **De nouveaux produits**

Plusieurs nouveaux produits et dispositifs ont également été lancés, à savoir le produit IMTILAK de la fondation Mohammed 6, l'offre DAMANE INTILAK ;le nouveau dispositif RNSEM pour les garanties et les sûretés mobilières, l'offre DAMANE Oxygène pour les porteurs de projets, les cartes contactless (paiement sans contact) et l'OPCVM à taux programmé en plus de l'amélioration des rapports de solvabilité pour les professions libérales, de l'automatisation des souscriptions relatives aux produits d'assurance Liberis ADE.

▪ **Transformation digitale**

Pour optimiser l'expérience client et renforcer l'approche digitale de la Banque, Crédit du Maroc a déployé progressivement, en 2019, la solution DIVA de numérisation des chèques sur la région de Casablanca.

En outre, l'amélioration du parcours client s'est également renforcée grâce à la solution de délivrance des codes cartes par SMS qui vient remplacer l'ancienne solution PIN par e-mail.

Les efforts se poursuivent sur le digital au service des collaborateurs et des clients avec la généralisation de la nouvelle application mobile et le démarrage des travaux de mise en œuvre des projets cash management et web retail. S'ajoutent à ces nouveautés, le démarrage de la nouvelle solution e-banking pour le CDM offshore ainsi que l'ouverture de l'e-banking Arreda non transactionnel pour les clients de la fenêtre participative.

En 2020, le développement du digital s'est poursuivi avec la mise en pilote des projets d'enrichissement de l'offre cash management qui permettra de satisfaire les échanges de flux bidirectionnels avec les clients corporate de manière automatisée et « Web Banking » avec la nouvelle fonctionnalité de paiement des factures très grands remettants ;

▪ **Optimisation et sécurisation du fonctionnement du SI**

Crédit du Maroc a mis en place plusieurs initiatives au cours de l'année 2020 ciblant l'optimisation du fonctionnement du Système d'Information et l'amélioration des services de support utilisateurs, parmi lesquelles :

- le renforcement des équipements de sécurité et de partage de la charge entre les serveurs d'application ;

- le renforcement de la sécurité avec l'installation et la mise en production d'une nouvelle solution de chiffrement des messages SWIFT échangés avec le groupe ;
- la fiabilisation du dispositif KYC, des entrées en relation, des données clients et du système de facturation.

2.2.3 Une dynamique de transformation maintenue, en dépit de la crise

La crise Covid-19 et ses répercussions n'ont pas altéré le déroulement des chantiers de transformation du système d'information entamés par Crédit du Maroc.

Le programme de refonte du système d'information baptisé OCSIGEN, démarré à la mi-mars est à la phase opérationnelle dont le principal chantier est le choix de la solution TEMENOS pour le nouveau Core Banking System (Système d'Information de la banque) : La phase de choix de solution s'est achevée avec le choix de la solution TEMENOS.

Section VII - SITUATION FINANCIÈRE DU CRÉDIT DU MAROC - COMPTES CONSOLIDÉS IFRS

Avertissement :

En application de la circulaire n° 56/G/2007 émise par Bank Al-Maghrib en date du 08 octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « États financiers consolidés », les états financiers consolidés du Crédit du Maroc sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS.

La consolidation des comptes a été effectuée selon les normes IAS-IFRS pour les exercices clos au 31 décembre 2018, 2019 et 2020.

Les comptes consolidés IFRS des exercices clos au 31 décembre 2018, 2019 et 2020 ont été certifiés par les commissaires aux comptes.

1. Indicateurs financiers consolidés du Crédit du Maroc

Les principaux indicateurs du Crédit du Maroc sur la période 2018-2020 se présentent comme suit :

| <i>Consolidé IFRS (Montants en MMAD)</i> | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|--|----------|----------|------------|----------|------------|
| Produit net bancaire | 2 303,1 | 2 402,5 | 4,3% | 2 381,3 | -0,9% |
| Résultat d'Exploitation | 752,2 | 789,8 | 5% | 339,6 | -57% |
| Résultat Net | 594,0 | 512,2 | -13,8% | 195,5 | -61,8% |
| Résultat Net Part du Groupe | 589,2 | 508,8 | -13,6% | 190,3 | -62,6% |
| Prêts et créances sur la clientèle | 41 013 | 44 199 | 7,8% | 43 897,4 | -0,7% |
| Dettes envers la clientèle | 41 376,8 | 43 805,5 | 5,9% | 44 524,6 | 1,6% |
| Total Bilan | 55 896,6 | 59 159,5 | 5,8% | 57 913,5 | -2,1% |

Source : Crédit du Maroc – Comptes consolidés

A fin décembre 2020, l'analyse des principaux indicateurs d'exploitation du Crédit du Maroc entre 2018 et 2020 fait ressortir ce qui suit :

- une diminution de 0,9% du produit net bancaire à 2,3 Mrds MAD en décembre 2020 contre 2,4 Mrds MAD en décembre 2019, en raison de la baisse de l'activité liée au contexte de crise ;
- une baisse de 57% du résultat d'exploitation à 0,3 Mrd MAD ;
- une baisse de 61,8% du résultat net part du groupe à 0,2 Mrd MAD, accentuée par la hausse du coût du risque en 2020.

L'analyse des principaux indicateurs bilanciels fait ressortir :

- une baisse de 0,7% des crédits à la clientèle à 43,9 Mrds MAD sur la période ;
- une progression de 1,6% des dépôts de la clientèle qui totalisent 44,5 Mrds MAD au titre de l'exercice 2020 suite à la hausse des ressources à vue et des ressources d'épargne ;
- un recul limité du total bilan à 57,9 Mrds MAD en diminution de 2,1% entre 2019 et 2020.

Au titre de l'exercice 2019, le produit net bancaire a progressé de 4,3% pour s'établir à 2,4 Mrds MAD, au moment où le résultat net part du groupe a baissé de 13,6% pour s'établir à 0,5 Mrd MAD.

Le total bilan s'élève à 59,2 Mrds MAD, en progression de 5,8% en 2019. Respectivement les crédits à la clientèle et les dépôts de la clientèle ont augmenté de 7,8% et 5,9% en 2019, s'établissant à 44,2 Mrds MAD et 43,8 Mrds MAD.

2. Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020

Audit des états de synthèse

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Crédit du Maroc et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2020, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 5 721 318 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 195 532 KMAD. Ces états ont été établis par le Directoire le 18 février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Appréciation du risque de crédit relatif aux encours à la clientèle

Risque identifié

Le groupe Crédit du Maroc comptabilise des dépréciations au titre des pertes attendues sur les encours sains (Bucket 1), les encours dégradés (Bucket 2) ainsi qu'au titre des risques avérés de perte sur les encours en défaut (Bucket 3).

Ces dépréciations sont évaluées sur la base des dispositions de la norme IFRS 9 – Instruments financiers.

L'évaluation des pertes de crédit attendues sur les encours à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :

- déterminer les critères de classement des encours en Bucket 1, Bucket 2 et Bucket 3,
- estimer les pertes attendues en fonction du Bucket,
- établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans l'estimation des pertes attendues.

Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux comptes consolidés.

Au 31 décembre 2020, les dépréciations pour pertes attendues concernant les prêts et créances à la clientèle s'élèvent à MMAD 4 051, dont :

- MMAD 528 de dépréciations relatives aux actifs sains et dégradés,
- MMAD 3 523 de dépréciations relatives aux actifs en défaut.

Les dépréciations pour pertes attendues sur les engagements hors bilan à la clientèle s'élèvent à MMAD 254.

Compte tenu de l'importance des zones de jugement entrant dans l'évaluation du risque de crédit, du recours à de nombreux paramètres et hypothèses dans les modèles de calcul des pertes attendues et des enjeux d'anticipation du risque de crédit liés à la crise de la Covid-19, nous avons considéré que l'estimation des pertes de crédit attendues sur la clientèle constitue un point clé de l'audit.

Réponse d'audit

Nous avons examiné le dispositif mis en place par la Direction des risques du Groupe Crédit du Maroc pour classer les engagements par Bucket et pour évaluer le montant des dépréciations comptabilisées afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme à la normes IFRS9 et aux principes décrits dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe Crédit du Maroc et testé les contrôles clés manuels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la revue des portefeuilles, l'identification des en cours dégradés ou des contreparties en défaut et à l'évaluation des pertes attendues.

Nous avons également pris connaissance des principales conclusions des comités spécialisés chargés du suivi des créances sensibles ou dégradées.

Concernant le calcul des dépréciations, nous avons notamment :

- examiné et vérifié les modalités d'identification par la Direction des risques de la dégradation significative du risque de crédit (« SICR »). Nous avons porté une attention particulière aux secteurs impactés par la crise Covid-19 ainsi qu'aux contreparties ayant bénéficié de moratoires,
- vérifié le calcul des dépréciations, sur la base d'un échantillon,
- rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité,
- apprécié le bien fondé des hypothèses utilisées par la Direction, en particulier pour l'estimation des flux futurs de recouvrement, au regard notamment des garanties sur les dossiers de crédit significatifs en Bucket 3,
- apprécié les analyses menées par la Direction et la méthodologie retenue pour déterminer les ajustements post-modèle appliqués dans le cadre de l'anticipation du risque lié à la Covid-19.

Nous avons enfin examiné l'information donnée en annexe des comptes consolidés au titre du risque de crédit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 26 février 2021

Les commissaires aux comptes

Mazars Audit et Conseil
Abdou Souleye DIOP
Associé

PwC
Leila Sijelmassi
Associée

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 27 mars 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de Crédit du Maroc, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 6 760 168 KMAD dont un bénéfice net de 99 010 KMAD. Ces états ont été arrêtés par le directoire le 18 février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Crédit du Maroc au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle

Risque identifié

Crédit du Maroc comptabilise des provisions pour dépréciation en couverture du risque de crédit sur les engagements sur la clientèle.

Ces provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect des dispositions du Plan comptable des établissements de crédit (PCEC) et de la circulaire de Bank Al-Maghrib 19/G/2002 relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères minima.

L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert :

- l'identification des engagements en souffrance et des créances sensibles,
- l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.

Au 31 décembre 2020, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 3 113 ; il ramène les créances à la clientèle à un montant net de MMAD 41 291.

Compte tenu du jugement et des estimations entrant dans l'évaluation des provisions en couverture du risque de crédit et de l'importance des crédits à la clientèle, nous avons considéré que l'évaluation des provisions y afférentes constitue un point clé de l'audit.

Réponse d'audit

Nous avons examiné le dispositif mis en place par la Direction des risques de la Banque pour classer les créances et évaluer le montant des dépréciations comptabilisées afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme aux dispositions du PCEC et de la circulaire 19/G/2002.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par Crédit du Maroc et testé les contrôles clés manuels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la revue des portefeuilles, l'identification des encours sensibles ou en défaut et au calcul des provisions.

Nous avons également pris connaissance des principales conclusions des comités spécialisés chargés du suivi des créances sensibles ou dégradées.

Concernant le calcul des provisions, nous avons notamment :

- apprécié la correcte classification des créances dans les catégories appropriées,
- testé les provisions, sur la base d'un échantillon, pour les engagements en souffrance et les créances sensibles,
- rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité.

Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque, prévue par la loi.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la banque ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous n'avons pas d'observations à formuler au terme de ces vérifications.

Casablanca, le 26 février 2021

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil

Abdou Souleye DIOP

Associé

PwC

Leila Sijelmassi

Associée

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc), comprenant le bilan au 31 décembre 2019, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 5 567 835 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 512 181 KMAD.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Crédit du Maroc constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 18 février 2020

Les commissaires aux comptes

PwC Maroc
Mohamed RQIBATE
Associé

Mazars Audit et Conseil
Abdou SOULEYE DIOP
Associé

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Crédit du Maroc, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 6 706 547 KMAD dont un bénéfice net de 406 322 KMAD.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Crédit du Maroc au 31 décembre 2019, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 18 février 2020

Les commissaires aux comptes

PwC Maroc
Mohamed RQIBATE
Associé

Mazars Audit et Conseil
Abdou SOULEYE DIOP
Associé

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc), comprenant le bilan au 31 décembre 2018, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 5 174 958 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 593 982 KMAD.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Crédit du Maroc constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2018, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note exposant les effets dus à la première application d'IFRS 9 « Instruments financiers »

Casablanca, le 15 février 2019

Les commissaires aux comptes

PwC Maroc
Mohamed RQIBATE
Associé

Mazars Audit et Conseil
Abdou SOULEYE DIOP
Associé

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints du Crédit du Maroc, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 6 387 279 KMAD dont un bénéfice net de 330 535 KMAD.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Crédit du Maroc au 31 décembre 2018, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 15 février 2019

Les commissaires aux comptes

PwC Maroc
Mohamed RQIBATE
Associé

Mazars Audit et Conseil
Abdou SOULEYE DIOP
Associé

3. Principaux faits marquants

La situation à fin décembre 2020 est marquée par l'émergence et l'expansion de la pandémie Covid-19. En conséquence le Maroc a édicté des mesures d'atténuation de la propagation. Ces mesures ont induit une baisse de l'activité économique qui a provoqué des difficultés financières pour les entreprises de certains secteurs ainsi que des baisses de revenus pour les ménages exposés.

Le Maroc a, par ailleurs, mis en place des mesures exceptionnelles pour accompagner les entreprises et les ménages et préserver les capacités de production et de travail dans la perspective d'une reprise économique à court terme. La situation consolidée au cours de la période tient compte des impacts de la participation du Crédit du Maroc au fonds de solidarité Covid-19 dont le montant s'élève à 85 MMAD, ainsi que des dépréciations pour risque de contrepartie sur les acteurs économiques exposés.

Les arrêtés de 2019 sont marqués par l'entrée en vigueur de la norme IFRS 16 Contrats de location et de l'interprétation IFRIC 23 incertitudes relatives aux traitements fiscaux.

3.1 Principes de la norme IFRS 16

La norme IFRS 16 remplace la norme IAS 17 et toutes les interprétations liées.

La principale évolution apportée par la norme IFRS 16 concerne la comptabilité des locataires.

IFRS 16 impose un modèle visant à comptabiliser au bilan tous les contrats de location, avec la reconnaissance :

- au passif d'une dette locative représentative des engagements sur toute la durée du contrat,
- et à l'actif un droit d'utilisation à amortir.

L'IFRS16 modifie la comptabilisation des contrats de location simple, ce qui se traduit par une augmentation de la taille du bilan à l'actif et au passif, et une redistribution du résultat entre PNB (Marge Nette d'intérêt) et frais généraux (amortissement) :

- Comptabilisation des dotations aux amortissements suite à l'activation des droits d'utilisation au niveau de l'actif ;
- Comptabilisation des charges d'intérêts relatifs à la dette locative ;
- Reprise de la charge locative.

Le Groupe Crédit du Maroc a finalisé le choix des options structurantes liées à l'interprétation de la norme, et a choisi la solution informatique du Groupe CAS pour permettre le traitement de données de l'ensemble des contrats de location.

Le Groupe opte pour l'application de la méthode rétrospective modifiée en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale à la date de transition (1^{er} janvier 2019). En conséquence, le Groupe n'enregistre pas d'impact sur ses capitaux propres au titre de sa première application.

Le Groupe a choisi d'utiliser les deux exemptions relatives à la comptabilisation proposées par la norme pour les contrats suivants :

- Contrats de location à court terme,
- Contrats de location portant sur des biens de faible valeur à neuf.

Les durées appliquées dépendent de la nature des contrats :

- Bail commercial : La durée prend en compte la durée exécutoire ainsi que les options de renouvellement du contrat. La durée retenue généralement pour ces contrats est de 9 ans.
- Véhicules en LLD : La durée prend en compte la durée exécutoire, sans prendre en compte l'option de renouvellement. La durée retenue est la durée du contrat.

Le taux d'actualisation appliqué pour l'évaluation de la dette locative pour les contrats de location simples est le taux marginal d'endettement, qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur les durées équivalentes à celle des dettes locatives.

Impact de la norme IFRS 16

Contrats de location - Actifs au titre de droits d'utilisation : variation (preneur)

| <i>(En milliers MAD)</i> | 01/01/2019 | 31/12/2019 | Augmentations (acquisitions) | Diminutions (cessions) | 31/12/2020 |
|-----------------------------------|----------------|----------------|---------------------------------|---------------------------|----------------|
| Immobilier | | | | | |
| Valeur brute | 104 547 | 135 996 | 15 829 | - 3 483 | 148 342 |
| Amortissements et dépréciations | - | - 21 465 | - 22 425 | 3 483 | - 40 406 |
| Total Immobilier | 104 547 | 114 531 | - 6 596 | - | 107 935 |
| Mobilier | | | | | |
| Valeur brute | 3 628 | 3 723 | 10 598 | - 1 991 | 12 330 |
| Amortissements et dépréciations | - | - 1 905 | - 2 015 | 1 991 | - 1 929 |
| Total Mobilier | 3 628 | 1 818 | 8 593 | - | 10 401 |
| Total Droits d'utilisation | 108 175 | 116 349 | 1 987 | - | 118 336 |

Source : Crédit du Maroc

Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)

| <i>(En milliers MAD)</i> | 31/12/2020 | 31/12/2019 |
|---|------------------|------------------|
| Immobilisations corporelles | 1 352 088 | 1 320 549 |
| <i>dont : Droits d'utilisation des contrats de location</i> | <i>118 336</i> | <i>116 349</i> |

Source : Crédit du Maroc

Passifs au titre de la dette locative

| <i>(En milliers MAD)</i> | 31/12/2020 | 31/12/2019 |
|--|------------------|------------------|
| Comptes de régularisation et autres passifs | 1 433 184 | 1 467 942 |
| <i>dont : Dettes locatives</i> | <i>121 816</i> | <i>118 337</i> |

Source : Crédit du Maroc

Détail des charges de contrats de location

| <i>(En milliers MAD)</i> | 31/12/2020 | 31/12/2019 |
|--|--------------------|--------------------|
| Intérêts et charges assimilées | - 423 533 | - 503 298 |
| <i>dont : Charges d'intérêts sur dettes locatives</i> | <i>- 4 350</i> | <i>- 4 632</i> |
| Charges générales d'exploitation | - 1 170 110 | - 1 152 627 |
| <i>dont : Charges relatives aux contrats de location court terme et de faible valeur</i> | <i>- 3 913</i> | <i>- 3 802</i> |
| Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles | - 149 896 | - 138 981 |
| <i>dont : Dotations aux amortissements sur droits d'utilisation</i> | <i>- 24 440</i> | <i>- 24 076</i> |

Source : Crédit du Maroc

Au 31 décembre 2020, la mise en œuvre de la norme IFRS16 a conduit à la constatation des droits d'utilisation d'un montant de 118 336 KMAD.

Les dettes locatives du Crédit du Maroc s'élèvent à 121 816 KMAD en décembre 2020.

3.2 Précisions apportées par IFRIC 23

L'IFRIC 23 clarifie les dispositions d'IAS 12 « impôt sur le résultat » et précise la manière dont les risques relatifs aux incertitudes liées aux impôts sur le résultat doivent être présentés dans les comptes annuels et est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

Le Groupe Crédit du Maroc a adopté les choix et les options normatives liés à cette interprétation. Il a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

Impact de la norme IFRIC 23

L'impact de la norme IFRIC 23 a été comptabilisé au niveau du compte Passif "IS à payer" en contrepartie des capitaux propres.

3.3 Impact FTA de la norme IFRS9

Les arrêtés de 2018 sont marqués par l'entrée en vigueur de la norme IFRS9 Instruments financiers.

Le passage à la norme IFRS 9 entraîne trois types d'évolutions :

- des évolutions relatives aux catégories et modalités de classement des instruments financiers ;
- des évolutions relatives à l'évaluation des instruments financiers liées à ces reclassements ;
- des provisions basées sur le principe de pertes attendues et de forward looking.

Par dérogation aux principes généraux de la norme IAS 8, la norme IFRS 9 permet une première application de manière rétrospective, sans retraitement de la période comparative de l'exercice N-1.

Pour les commentaires repris dans cette partie du document de référence, les rubriques du bilan sont comparées au bilan d'ouverture au 01/01/2018 selon la norme IFRS9. Les rubriques du compte de résultat sont comparées aux agrégats de juin 2017 sans retraitement de ces derniers selon la nouvelle norme.

L'arrêté de l'exercice 2017 est marqué par la mise à jour des paramètres de calcul des provisions individuelles et collectives au 4^{ème} trimestre. A l'exception de cet affinement, les options normatives, tout comme les autres paramètres des retraitements, n'ont subi aucune modification par rapport à 2016.

A l'instar de l'année 2016, les impacts 2017 de l'activité abandonnée relative aux représentations et à la succursale à l'étranger sont classés dans des rubriques spécifiques au niveau du bilan et du compte de résultat conformément à l'IFRS 5.

Depuis le 1er janvier 2018, le Groupe Crédit du Maroc applique la norme IFRS 9 sur les instruments financiers. Cette norme étant d'application rétrospective, les impacts liés aux nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers et de dépréciation du risque de crédit ont été pris intégralement en compte dans les fonds propres. L'option d'étalement des impacts IFRS 9 sur les capitaux propres FTA (First Time Adoption) n'a pas été appliquée par le Groupe Crédit du Maroc. En conséquence, l'impact de la première application est été totalement enregistré aux capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2018.

La phase 3 de la norme IFRS 9 ne s'applique pas non plus car le Groupe ne pratique pas de comptabilité de couverture.

Pour anticiper l'amendement IFRS 9, des dispositions transitoires ont été consenties par la banque afin de pouvoir inscrire, en une seule fois, au niveau des capitaux propres, les impacts IFRS 9 dès son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018. Les comptes consolidés du Groupe Crédit du Maroc au 31 décembre 2018 tels que présentés au niveau du document de référence sont en conformité avec la norme IFRS 9.

La norme IFRS 9 permet une première application rétrospective sans l'obligation de retraiter les états financiers de la période comparative 2017. En conséquence, les actifs et passifs relatifs aux instruments financiers 2017 sont comptabilisés et évalués selon l'application de la norme IAS 39 telle que décrite dans les principes et méthodes comptables présentés dans les états financiers 2017.

Tableau de passage des catégories comptables sous IAS 39 vers IFRS 9 (En KMAD)

Le Crédit du Maroc affiche un impact brut FTA de -242 millions de dirhams sur les fonds propres au titre de la nouvelle application de la norme IFRS9 en termes de provisionnement des créances. Cet impact a été anticipé au travers du renforcement des provisions collectives sur les trois dernières années.

| Actifs financiers | 31/12/2017 | 01/01/2018 | | | | | | | | | |
|---|------------------------------|--|---|----------------|--|-----------------------------------|--|--|------------------------------------|-------------------|---------------|
| | IAS 39 | Reclassements au titre d'IFRS 9 | | | | | | | | | |
| | Valeur au bilan selon IAS 39 | Banques Centrales, Trésor public, Services des chèques postaux | Actifs financiers à la juste valeur par résultat | | | Instruments dérivés de couverture | Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres | | Actifs financiers au coût amorti | | |
| Actifs financiers détenus à des fins de transaction | | | Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat | | Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables | | Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables | Prêts et créances sur les établissements de crédit | Prêts et créances sur la clientèle | Titres de dettes | |
| Banques Centrales, Trésor public, Services des chèques postaux | 1 061 141 | 1 061 141 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Actifs financiers à la juste valeur par résultat | 2 096 433 | - | 2 096 433 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Actifs financiers détenus à des fins de transaction | 2 096 433 | - | 2 096 433 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Instruments dérivés de couverture | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| IAS 39 | | | | | | | | | | | |
| Actifs disponibles à la vente | 4 691 145 | - | - | 153 096 | - | - | 4 538 049 | - | - | - | - |
| Prêts et créances sur les établissements de crédit | 3 129 347 | - | - | - | - | - | - | - | 3 081 214 | - | 48 133 |
| Prêts et créances sur la clientèle | 39 334 824 | - | - | - | - | - | - | - | - | 39 333 906 | 917 |
| Titres détenus jusqu'à l'échéance | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Soldes comptables selon les critères de valorisation d'IAS 39 | 50 312 890 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Retraitement de la valeur comptable au titre d'IFRS 9 | - | -643 | - | - | - | - | -12 287 | - | -6 782 | -213 048 | - |
| 01/01/2018 Soldes comptables selon les critères de valorisation d'IFRS 9 | - | 1 060 498 | 2 096 433 | 153 096 | - | - | 4 525 762 | - | 3 074 432 | 39 120 858 | 49 050 |

Source : Crédit du Maroc

Rapprochement entre le solde de clôture des dépréciations constituées selon IAS 39 et le solde d'ouverture des corrections de valeur pour pertes constituées selon IFRS 9 (En KMAD)

| Dépréciations sur actifs financiers | | 31/12/2017 | 01/01/2018 | | | | | | | | | |
|--|------------------|-------------------------------------|--|---|-------------------------------------|---|--|--|--|------------------------------------|------------------|--|
| | | IAS 39 - Montant de la dépréciation | IFRS 9 - Reclassement des montants de dépréciations | | | | | | | | | |
| | | | Banques Centrales, Trésor public, Services des chèques postaux | Actifs financiers à la juste valeur par résultat | | | | Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres | | Actifs financiers au coût amorti | | |
| | | | | Actifs financiers détenus à des fins de transaction | Autres actifs financiers à la juste | Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option | Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables | Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables | Prêts et créances sur les établissements de crédit | Prêts et créances sur la clientèle | Titres de dettes | |
| Banques Centrales, Trésor public, Services des chèques postaux | | | | | | | | | | | | |
| Actifs disponibles à la vente | 4 941 | | | 4 941 | | | | | | | | |
| Prêts et créances sur les établissements de crédit | | | | | | | | | | | | |
| Prêts et créances sur la clientèle | 3 805 820 | | | | | | | | 3 805 820 | | | |
| Titres détenus jusqu'à l'échéance | | | | | | | | | | | | |
| Soldes comptables de dépréciations selon les dispositions d'IAS 39 | 3 810 761 | | | | | | | | | | | |
| Retraitements des dépréciations selon IFRS 9 | | 643 | | - 4 941 | | 12 287 | | 6 782 | 213 048 | | | |
| 01/01/2018 Soldes comptables de dépréciations selon les dispositions d'IFRS 9 | | 643 | - | - | - | 12 287 | - | 6 782 | 4 018 868 | - | | |

| Ventilation des dépréciations des actifs financiers sous IAS 39 | 31/12/2017 | |
|---|---------------------------|-----------------------------|
| | Dépréciations collectives | Dépréciations individuelles |
| Soldes comptables de dépréciations selon les dispositions d'IAS 39 | 211 443 | 3 594 377 |

| Actifs financiers : Répartition des dépréciations par buckets sous IFRS 9 | 01/01/2018 | | |
|---|----------------|----------------|------------------|
| | Bucket 1 | Bucket 2 | Bucket 3 |
| Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres | 12 287 | - | - |
| Titres de dettes | 12 287 | | |
| Actifs financiers au coût amorti | 131 890 | 300 026 | 3 594 377 |
| Prêts et créances sur les établissements de crédit | 7 425 | | |
| Prêts et créances sur la clientèle | 124 465 | 300 026 | 3 594 377 |
| Titres de dettes | | | |
| Total | 144 177 | 300 026 | 3 594 377 |

Source : Crédit du Maroc

4. Évolution de la rentabilité du Groupe - Comptes consolidés IFRS

4.1 Périmètre de consolidation

Le Groupe Crédit du Maroc est consolidé en normes IAS/ IFRS depuis 2004, en tant que filiale, dans les comptes du Crédit Agricole S.A.

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Crédit Du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IFRS, Crédit Du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle.

Par exception, les entités ayant un impact non significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités dont le Groupe Crédit du Maroc détient des participations directes ou indirectes.

Ainsi, sur la période 2018- 2020, le périmètre de consolidation du Groupe Crédit du Maroc n'a pas enregistré de mouvement.

Périmètre de consolidation sur la période 2018- 2020

| Dénomination | Capital Social (KMAD) | Capital Social (KUSD) | % de contrôle | % d'intérêts | Méthode de consolidation |
|-------------------------------------|-----------------------|-----------------------|---------------|--------------|--------------------------|
| Crédit du Maroc | 1 088 121 | | 100% | 100% | E.C. |
| Crédit du Maroc Capital | 10 000 | | 100% | 100% | I.G. |
| Crédit du Maroc Patrimoine | 1 000 | | 100% | 100% | I.G. |
| Crédit du Maroc Leasing & Factoring | 124 000 | | 66,66% | 66,66% | I.G. |
| Crédit du Maroc Assurances | 200 | | 100% | 100% | I.G. |
| Crédit du Maroc Offshore | - | 1 655 | 100% | 100% | I.G. |
| S.I.F.I.M. | 168 321 | | 100% | 100% | I.G. |

E.C. : Établissement consolidant

I.G. : Intégration globale

Source : Crédit du Maroc – Comptes consolidés IFRS

4.2 Contribution des filiales au PNB et RNPG du Groupe au 31 décembre 2020

| Dénomination | Capital Social (KMAD) | Capital Social (KUSD) | % de contrôle | % d'intérêts | Méthode de consolidation | Contribution au PNB consolidé IFRS (KMAD) | | | Contribution au RNPG IFRS (KMAD) | | |
|-------------------------------------|-----------------------|-----------------------|---------------|--------------|--------------------------|---|------------|-------------|----------------------------------|------------|------------|
| | | | | | | 31/12/2018 | 31/12/2019 | 31/12/2020 | 31/12/2018 | 31/12/2019 | 31/12/2020 |
| Crédit du Maroc | 1 088 121 | | 100% | 100% | E.C. | 2 101 134 | 2 179 373 | 2 157 573,8 | 493 921 | 374 858 | 64 191,1 |
| Crédit du Maroc Capital | 10 000 | | 100% | 100% | I.G. | 7 317 | 67 126 | 62 004,3 | 912 | 43 956 | 39 973,8 |
| Crédit du Maroc Patrimoine | 1 000 | | 100% | 100% | I.G. | 14 578 | 5 641 | 5 976,8 | 11 600 | 4 892 | 679,9 |
| Crédit du Maroc Leasing & Factoring | 124 000 | | 66,66% | 66,66% | I.G. | 105 440 | 110 830 | 110 082,1 | 62 840 | 63 302 | 63 566,3 |
| Crédit du Maroc Assurances | 200 | | 100% | 100% | I.G. | 60 243 | 16 511 | 19 049,2 | 38 637 | 12 957 | 15 193,3 |
| Crédit du Maroc Offshore | - | 1 655 | 100% | 100% | I.G. | 14 545 | 5 338 | 4 689,9 | 7 505 | 163 | -2 858,7 |
| S.I.F.I.M. | 168 321 | | 100% | 100% | I.G. | -203 | 17 696 | 21 919,0 | -26 244 | 8 680 | 9 569,9 |

Source : Crédit du Maroc – Comptes consolidés IFRS

4.3 Analyse du compte de résultat consolidé

Le compte de résultat consolidé du Crédit du Maroc se présente comme suit, sur les trois derniers exercices :

| <i>Consolidé IFRS (Montants en MMAD)</i> | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|--|----------------|----------------|---------------|----------------|---------------|
| Intérêts et produits assimilés | 2 298,0 | 2 356,7 | 2,6% | 2 283,1 | -3,1% |
| Intérêts et charges assimilés | 508,2 | 503,3 | -1% | 423,5 | -15,8% |
| Marge d'intérêt | 1 789,8 | 1 853,4 | 3,6% | 1 859,6 | 0,3% |
| Commissions perçues | 443,5 | 463,9 | 4,6% | 414,7 | -10,6% |
| Commissions servies | 42,8 | 44,6 | 4,3% | 29,1 | 34,7% |
| Marge sur commissions | 400,7 | 419,3 | 4,6% | 385,5 | -8,1% |
| Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat | 191,5 | 214,5 | 12% | 212,3 | -1% |
| Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres | 0,1 | 0,1 | 18,9% | 14,0 | >100% |
| Produits des autres activités | 8,9 | 7,6 | -13,8% | 11,5 | 50,0% |
| Charges des autres activités | 88,0 | 92,5 | 5,1% | 101,6 | -89,0% |
| Produit net bancaire | 2 303,1 | 2402,5 | 4,3% | 2 381,3 | -0,9% |
| Charges générales d'exploitation | 1 136,8 | 1 152,6 | 1,4% | 1 170,1 | 1,5% |
| Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles | 112,7 | 138,9 | 23,3% | 149,9 | 7,9% |
| Résultat Brut d'Exploitation | 1 053,5 | 1 110,9 | 5,4% | 1 061,3 | -4,5% |
| Coût du risque | -301,3 | -321,1 | 6,6% | -721,7 | >100% |
| Résultat d'Exploitation | 752,2 | 789,8 | 5,0% | 339,6 | -57% |
| Gains ou pertes nets sur autres actifs | 142,9 | 33,6 | -76,50% | -0,1 | >-100% |
| Résultat avant Impôt | 895,1 | 823,4 | -8,0% | 339,6 | -58,8% |
| Impôts sur les bénéfices/Impôts différés | 301,1 | 311,2 | 3,3% | 144,0 | -53,7% |
| Résultat net | 594,0 | 512,2 | -13,8% | 195,5 | -61,8% |
| Intérêts minoritaires | 4,8 | 3,4 | -29,9% | 5,2 | 54,6% |
| Résultat Net Part du groupe | 589,2 | 508,8 | -13,6% | 190,3 | -62,6% |

Source : Crédit du Maroc

4.3.1 Produit net bancaire

➤ Evolution et structure du PNB

L'évolution du produit net bancaire du Crédit du Maroc se présente comme suit sur la période considérée :

| <i>Consolidé IFRS (Montants en MMAD)</i> | 2018 | 2019 | Var 19/18 | 2020 | Var 20/19 |
|--|----------------|----------------|--------------|----------------|--------------|
| Intérêts et produits assimilés | 2 298,0 | 2 356,7 | 2,6% | 2 283,1 | -3,1% |
| Intérêts et charges assimilés | 508,2 | 503,3 | -1,0% | 423,5 | -15,8% |
| Marge d'intérêt | 1 789,8 | 1 853,4 | 3,6% | 1 859,6 | 0,3% |
| Commissions perçues | 443,5 | 463,9 | 4,6% | 414,7 | -10,6% |
| Commissions servies | 42,8 | 44,6 | 4,3% | 29,1 | -34,7% |
| Marge sur commissions | 400,7 | 419,3 | 4,6% | 385,5 | -8,1% |
| Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat | 191,5 | 214,5 | 12,0% | 212,3 | -1,0% |
| Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres | 0,1 | 0,1 | - | 14,0 | >100% |
| Gains ou pertes nets sur actifs fin. disponibles à la vente | - | - | - | - | - |
| Résultat des activités de marché | 191,6 | 214,6 | 12,0% | 226,3 | 5,4% |
| Produits des autres activités | 8,9 | 7,6 | -13,8% | 11,5 | 51,3% |
| Charges des autres activités | 88,0 | 92,5 | 5,1% | 101,6 | 9,8% |
| Produit net bancaire | 2 303,1 | 2 402,5 | 4,3% | 2 381,3 | -0,9% |
| <i>Marge d'intérêt en pourcentage du PNB</i> | 77,7% | 77,1% | -0,6 pt | 78,1% | 0,9 pt |
| <i>Marge sur commissions en pourcentage du PNB</i> | 17,4% | 17,5% | 0,1 pt | 16,2% | -1,3 pt |
| <i>Marge des activités de marché en pourcentage du PNB</i> | 8,3% | 8,9% | 0,6 pt | 9,5% | 0,6 pt |

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2020 - 2019

Au 31 décembre 2020, le produit net bancaire affiche un léger repli de 0,9% (-21,2 MMAD) pour s'établir à 2 381,3 MMAD. Principalement liée à l'activité de banque de détail, cette baisse est imputable aux éléments suivants :

- la baisse de la marge sur commissions de 8,1% à 385,5 MMAD, représentant 16,2% du PNB consolidé. Cette baisse est liée notamment à la baisse des flux en agence et des flux monétiques en lien avec le confinement et au recul de l'activité import/export ;
- l'accroissement de la marge d'intérêts de 0,3% à 1 859,6 MMAD, représentant 78,1% du PNB consolidé du Crédit du Maroc à fin décembre 2020 (contre 77,1% à fin décembre 2019). Cette évolution est portée par la bonne orientation des capitaux gérés et l'optimisation du coût de la ressource ;
- la progression de 5,4% du résultat des activités de marché, qui s'établissent à près de 226,3 MMAD grâce à la bonne tenue de l'activité change. Le résultat des activités de marché représente 9,5% du PNB consolidé.

Revue analytique 2019 - 2018

Au titre de l'exercice 2019, le produit net bancaire consolidé du Crédit du Maroc a enregistré une progression de 4,3% par rapport à 2018, pour s'établir à près de 2 402,5 MMAD. Cette évolution résulte des éléments conjugués suivants :

- la croissance de la marge d'intérêt de 3,6% par rapport à l'exercice 2018, pour se situer à plus de 1 853,4 MMAD à fin 2019. Cette amélioration résulte d'une hausse des intérêts et produits assimilés

(+2,6%) combinée à une baisse des intérêts et charges assimilées (-1%). La contribution de cette marge au PNB s'élève à 77,1% à fin 2019.

- la hausse de la marge sur commissions de 4,6% (soit +19 MMAD) pour s'établir à plus de 419 MMAD à fin 2019, suite notamment à la hausse des commissions perçues de 4,6%. Cette marge contribue ainsi à hauteur de 17,5% à la formation du PNB consolidé ;
- la hausse du résultat des activités de marché de 12% (+23 MMAD) à 214,6 MMAD. Cette variation s'explique essentiellement par une baisse de 1,2 MMAD des gains de change, la hausse du résultat sur activité trading sur titres de 17 MMAD et la variation de juste valeur et gains sur OPCVM détenus ;
- la baisse des produits des autres activités de 13,8% par rapport à fin 2018, conjuguée à une progression des charges des autres activités (+5,1%) qui se sont établies à 92,5 MMAD à fin 2019.

➤ Evolution de la marge d'intérêts

La déclinaison de la marge d'intérêt se présente comme suit :

| Consolidé IFRS (Montants en MMAD) | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var.20/19 |
|---|----------------|----------------|--------------|----------------|---------------|
| Sur les actifs financiers au coût amorti | 2 170,2 | 2 233,4 | 2,9% | 2 166,5 | -3,0% |
| Opérations avec les établissements de crédit | 101,6 | 95,2 | -6,3% | 87,2 | -8,4% |
| Opérations avec la clientèle | 1 986,3 | 2 049,7 | 3,2% | 1 991,4 | -2,8% |
| Opérations de location-financement | 82,4 | 88,4 | 7,3% | 88,0 | -0,5% |
| Sur les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres | 117,0 | 113,6 | -2,9% | 105,2 | -7,2% |
| Titres de dettes | 117,0 | 113,6 | -2,9% | 105,5 | -7,2% |
| Autres intérêts et produits assimilés | 10,7 | 9,7 | -9,5% | 11,2 | 15,0% |
| Produits d'intérêts | 2 298,0 | 2 356,7 | 2,6% | 2 283,1 | -3,1% |
| Sur les passifs financiers au coût amorti | 351,5 | 351,9 | 0,1% | 296,2 | -15,8% |
| Opérations avec les établissements de crédit | 38,2 | 48,6 | 27,2% | 23,3 | -52,0% |
| Opérations avec la clientèle | 313,3 | 303,3 | -3,2% | 272,8 | -10,0% |
| Autres intérêts et charges assimilées | 156,7 | 151,4 | -3,4% | 127,4 | -15,8% |
| Charges d'intérêts | 508,2 | 503,3 | -1,0% | 423,5 | -15,8% |
| Marge d'intérêts | 1 789,8 | 1 853,4 | 3,6% | 1 859,6 | 0,3% |

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2020 - 2019

A fin 2020, la marge d'intérêt ressort en légère augmentation de 0,3% (+6,2 MMAD) par rapport à 2019. Cette évolution est liée essentiellement à une baisse des charges d'intérêts plus importante que celle produits d'intérêts.

En effet, l'exercice enregistre une baisse des charges d'intérêts de 15,8% à fin 2020. Cette variation a été impactée essentiellement par la baisse des rémunérations sur les comptes d'épargne.

La baisse des produits d'intérêts de de 3,1% à 2 283 MMAD est générée essentiellement par la baisse de 2,8% (-58,4 MMAD) des opérations avec la clientèle qui s'établissent à 1 991,4 MMAD en 2020, représentant 87% du total des produits d'intérêt, contre 2 049,7 MMAD en 2019. En effet, les produits d'intérêts ont été impactés par la baisse des taux d'intérêt directeurs et des effets prix sur les crédits de trésorerie (prêts garantis par l'Etat à des taux dégradés).

Les produits sur opérations interbancaires ont diminué de 8,4% en s'affichant à 87,2 MMAD en décembre 2020 en lien avec ratio de liquidité de la banque qui se maintient à un niveau confortable sur l'année.

Revue analytique 2019 - 2018

Au terme de l'exercice 2019, la marge d'intérêt du Crédit du Maroc a enregistré une hausse de 3,6% profitant d'une hausse des volumes combinés à une optimisation continue du coût des ressources.

Ainsi son évolution résulte de :

- la hausse des produits d'intérêts de 2,6% (+59 MMAD) à plus de 2 356 MMAD, sous l'effet de l'augmentation de 3,2% des opérations avec la clientèle qui s'établissent à 2 049,7 MMAD en 2019, représentant 87% du total des produits d'intérêt, contre 1 986,3 MMAD en 2018. Les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres ont subi une baisse de près de 3% en s'affichant à 113,6 MMAD en 2019 contre 117 MMAD en 2018.
- la baisse des charges d'intérêts de 1% (-5 MMAD) pour s'établir à plus de 503 MMAD à fin 2019. Cette variation a été impactée essentiellement par la baisse des charges d'intérêts sur les opérations avec la clientèle, suite à la baisse des intérêts sur les DAT (dépôts à termes) pour 11 MMAD.

La contribution des filiales à la marge d'intérêt, au titre de la période 2018 - 2020, se présente comme suit :

| En MMAD | 2018 | % MNI | 2019 | % MNI | Var ⁽¹⁾ 19/18 | 2020 | % MNI | Var ⁽¹⁾ 20/19 |
|-------------------|----------------|-------------|----------------|-------------|--------------------------|----------------|-------------|--------------------------|
| CDM | 1 680,3 | 93,9% | 1 736,7 | 93,7% | -0,2 pt | 1 742,3 | 93,7% | - |
| CDMLF | 102,4 | 5,7% | 108,1 | 5,8% | 0,1 pt | 103,5 | 5,6% | -0,3 pt |
| CDMOS | 7,2 | 0,4% | 8,6 | 0,5% | 0,1 pt | 13,8 | 0,7% | 0,3 pt |
| Groupe CDM | 1 789,8 | 100% | 1 853,4 | 100% | - | 1 859,6 | 100% | - |

Source : Crédit du Maroc

(1) Variation des parts en points de base

Entre 2018 et 2020, la marge d'intérêt émane principalement de la banque, qui représente en 2020, 93,7% de la marge d'intérêts du Groupe.

➤ Evolution de la marge sur commissions

L'évolution de la marge sur commissions du Crédit du Maroc se présente comme suit :

| Consolidé IFRS (en MMAD) | 31/12/2018 | | | 31/12/2019 | | | 31/12/2020 | | |
|--|--------------|-------------|--------------|--------------|-------------|--------------|--------------|-------------|--------------|
| | Produits | Charges | Net | Produits | Charges | Net | Produits | Charges | Net |
| Sur opérations avec la clientèle | 66,2 | - | 66,2 | 67 | - | 67 | 62,4 | - | 62,4 |
| Sur opérations sur titres | - | - | - | - | - | - | 0,1 | - | 0,1 |
| Sur opérations de change | 5,7 | 7,1 | -1,3 | 6,7 | 8,6 | -1,8 | 4,1 | 2,5 | 1,6 |
| Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers | 347,2 | 33,4 | 313,7 | 362,5 | 33,7 | 328,8 | 318,1 | 24,3 | 293,7 |
| Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues | 24,4 | 2,3 | 22,1 | 27,6 | 2,3 | 25,3 | 30,1 | 2,3 | 27,8 |
| Produits nets des commissions | 443,5 | 42,8 | 400,7 | 463,9 | 44,6 | 419,3 | 414,7 | 29,1 | 385,5 |

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2020 - 2019

A fin 2020, la marge sur commissions s'est dépréciée de 8,1% (-33,8 MMAD) comparativement à fin 2019, en lien avec la diminution de l'activité liée à la crise sanitaire et le ralentissement de l'activité des métiers spécialisés.

La déclinaison de la marge sur commissions est portée principalement par le recul des commissions perçues du Crédit du Maroc (-49,2 MMAD) comparativement à l'exercice 2019, notamment suite à la baisse des flux en agence et des flux monétiques en lien avec le confinement et au recul de l'activité import/export.

Les principales évolutions concernent les commissions monétiques et les commissions sur prestations de services (opérations de caisse, actes et contentieux, port de lettres...).

Les commissions servies, quant à elles, ont connu une baisse de 15,5 MMAD en 2020 sous l'effet des charges sur moyens de paiement (-10,7%) et des commissions sur opérations de change.

La marge sur commission représente 16,2% du PNB du groupe Crédit du Maroc en baisse de 1,3 pt par rapport à l'exercice précédent.

Revue analytique 2019 - 2018

Au terme de l'exercice 2019, la marge sur commissions du Crédit du Maroc s'accroît de 4,6% à près de 419 MMAD (+19 MMAD) du fait de l'élargissement de la base clientèle, de la hausse du taux d'équipement produit ainsi que la bonne performance des métiers spécialisés. Cette amélioration se traduit principalement par les éléments suivants :

- la hausse des commissions sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers de 4,8% (+15 MMAD) pour s'établir à 328,8 MMAD à fin 2019 ;
- la hausse des commissions sur opérations avec la clientèle de 1,2%.

Il y a lieu de préciser que (i) les commissions sur opérations avec la clientèle représentent près de 16% des commissions sur opérations, (ii) tandis que les produits sur moyens de paiement représentent plus de 78% des commissions sur prestation.

Les commissions servies enregistrent une hausse de 1,9 MMAD portée principalement par les commissions sur opérations de change virement.

Les filiales ont contribué à hauteur de 7 MMAD à l'évolution de la marge sur commissions et concernent principalement :

- CDMA pour près de 5,9 MMAD suite à la hausse de l'activité ;
- CDMP pour 1,9 MMAD ;
- CDMC pour -1,8 MMAD ;
- CDMO pour 0,8 MMAD.

La contribution des filiales du Crédit du Maroc dans la marge sur commissions se présente comme suit :

| En MMAD | 2018 | % COM | 2019 | % COM | Var ⁽¹⁾ 19/18 | 2020 | % COM | Var ⁽¹⁾ 20/19 |
|-------------------|--------------|-------------|--------------|-------------|--------------------------|--------------|-------------|--------------------------|
| CDM | 318,8 | 79,6% | 330,5 | 78,8% | -0,7 pt | 299,2 | 77,6% | -1,2 pt |
| CDMA | 60,1 | 15,0% | 66,0 | 15,7% | 0,8 pt | 60,9 | 15,8% | 0,1 pt |
| CDMC | 6,9 | 1,7% | 5,1 | 1,2% | -0,5 pt | 5,4 | 1,4% | 0,2 pt |
| CDMP | 14,4 | 3,6% | 16,3 | 3,9% | 0,3 pt | 18,8 | 4,9% | 1 pt |
| CDMOS | 0,5 | 0,1% | 1,3 | 0,3% | 0,2 pt | 1,52 | 0,3% | - |
| Groupe CDM | 400,7 | 100% | 419,3 | 100% | - | 385,5 | 100% | - |

Source : Crédit du Maroc

(1) Variation des parts en points de base

Entre 2018 et 2020, la contribution du Crédit du Maroc dans la marge sur commissions est majoritaire à une part de 77,6% en 2020, suivie par celle de CDM Assurance (15,8% en 2020).

➤ **Résultat des activités de marché**

Le produit net bancaire a également bénéficié de la performance du résultat de marché qui se renforce en 2020 de 5,4% à 226,3 MMAD.

| Consolidé IFRS (Montants en MMAD) | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|--|--------------|--------------|------------|--------------|-------------|
| Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat | 191,5 | 214,5 | 12% | 212,3 | -1% |
| Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres | 0,1 | 0,1 | 18,9% | 14 | >100% |
| Résultat des activités de marché | 191,6 | 214,6 | 12% | 226,3 | 5,4% |

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2020 - 2019

Au terme de l'exercice 2020 le résultat des activités de marché ressort en hausse de 5,4% (+11,7 MMAD) pour atteindre à 226,3 MMAD, malgré les effets de la crise sanitaire. Cette croissance est portée par :

- la bonne tenue de l'activité de change (+11,7 MMAD) ;
- la hausse des gains nets sur titres à la juste valeur par résultat suite à des cessions de titres de placement ;
- la variation à la juste valeur et gains sur OPCVM détenus.

De son côté, le résultat sur activité trading sur titres a accusé un retrait de 10,7 MMAD.

Revue analytique 2019 - 2018

La hausse du résultat des opérations de marché en 2019 s'explique principalement par les effets conjugués suivants :

- la baisse du gain de change de 1,2 MMAD ;
- l'amélioration de 17 MMAD du résultat sur l'activité trading sur titres de la salle de marché du Crédit du Maroc ;
- la variation à la juste valeur et gains sur OPCVM détenus.

➤ Autres activités bancaires

Les autres activités bancaires ont évolué comme sur la période considérée :

| <i>Consolidé IFRS (Montants en MMAD)</i> | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|--|--------------|--------------|-------------------|--------------|-------------------|
| Produits des autres activités | 8,9 | 7,7 | -13,8% | 11,5 | 50% |
| Charges des autres activités | 88,0 | 92,5 | 5,1% | 101,6 | 9,9% |
| Résultat des autres activités | -79,1 | -84,8 | 7,3% | -90,1 | 6,2% |

Source : *Crédit du Maroc*

Revue analytique 2020 - 2019

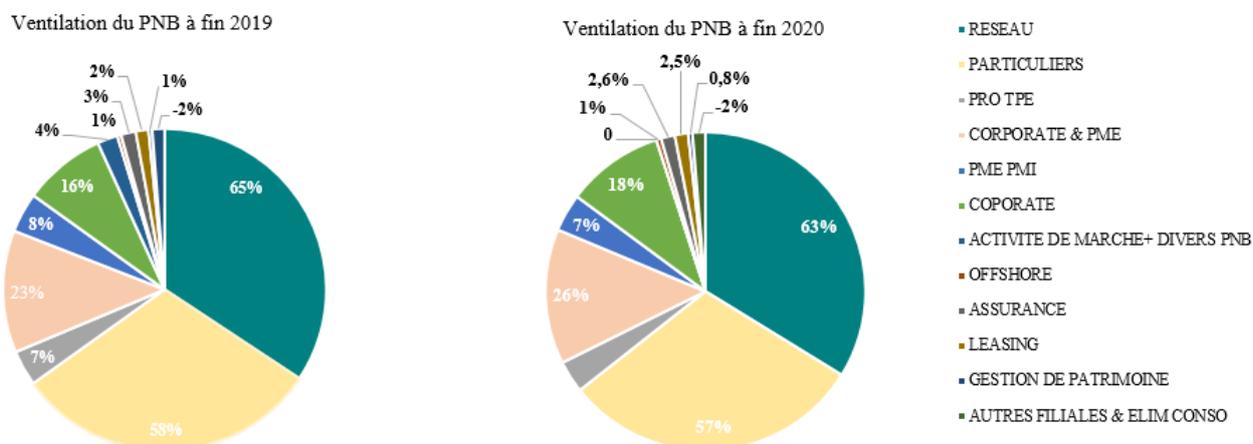
Le résultat des autres activités bancaires du Crédit du Maroc se dégrade de 6,2% pour s'établir à -90,1 MMAD. Cette variation s'explique essentiellement par la croissance des produits des autres activités de 50% liée à la comptabilisation d'une plus-value de cession sur une opération de Crédit-bail, conjuguée à une progression des charges des autres activités de 9,9%. Ces charges sont impactées par la cotisation versée au fonds d'appui au financement des entrepreneurs (Intilaka).

Revue analytique 2019 - 2018

Au 31 décembre 2019, la baisse de près de 6 MMAD du résultat des autres activités du Crédit du Maroc s'explique principalement par la hausse des charges liées à la hausse des cotisations versées au fonds de garantie des dépôts, comparativement à 2018.

Ventilation du PNB du Groupe Crédit du Maroc par pôle d'activité

Les diagrammes suivants présentent la ventilation du PNB par pôles d'activité du groupe Crédit du Maroc.



Éliminations = somme des retraitements par pôle d'activité

Par pôle d'activité, le PNB consolidé du Groupe Crédit du Maroc est généré majoritairement par la Banque de détail et l'activité Corporate. Son évolution sur une année glissante est marquée par une stabilité globale avec les principales variations suivantes :

- l'amélioration de la contribution du marché des particuliers grâce à la très bonne performance commerciale sur les crédits aux particuliers ;
- la baisse de contribution des activités de marché et « divers PNB ».

Contribution des filiales dans le produit net bancaire consolidé

Au titre de la période considérée, le tableau suivant présente la contribution des principales filiales du CDM :

| En MMAD | 2018 | % PNB | 2019 | % PNB | Var. 19/18* | 2020 | % PNB | Var. 20/19* |
|-------------------|----------------|-------------|----------------|-------------|-------------|---------------|-------------|-------------|
| CDM | 2 101,1 | 91,2% | 2 179,4 | 90,7% | -0,5 pt | 2 157,6 | 90,6% | -0,1 pt |
| CDMA | 60,2 | 2,6% | 67,1 | 2,8% | 0,2 pt | 62 | 2,6% | -0,2 pt |
| CDMC | 7,3 | 0,3% | 5,6 | 0,2% | -0,1 pt | 6 | 0,3% | - |
| CDMLF | 105,4 | 4,6% | 110,8 | 4,6% | 0,0 pt | 110,1 | 4,6% | - |
| CDMP | 14,6 | 0,6% | 16,5 | 0,7% | 0,1 pt | 19 | 0,8% | 0,1 pt |
| SIFIM | -0,2 | -0,01% | 5,3 | 0,2% | 0,2 pt | 4,7 | 0,2% | - |
| CDMOS | 14,5 | 0,6% | 17,7 | 0,7% | 0,1 pt | 21,9 | 0,9% | 0,2 pt |
| Groupe CDM | 2 303,1 | 100% | 2 402,5 | 100% | - | 2381,3 | 100% | - |

Source : Crédit du Maroc

*Variation des parts en points de base

Crédit du Maroc demeure le principal contributeur au PNB consolidé du Groupe avec une part de 90,6%, une contribution quasi-stable comparativement à 2019, suivi de CDM Leasing & Factoring avec une part de 4,6% au PNB consolidé et CDM Assurance avec près de 2,6%.

➤ Les charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation du Crédit du Maroc sont ventilées comme suit :

| Consolidés IFRS (Montants en MMAD) | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|--|----------------|----------------|-------------|----------------|-------------|
| Charges de personnel | 700,5 | 741,5 | 5,9% | 763 | 2,9% |
| Impôts et Taxes | 45,3 | 74,8 | 65,2% | 25,4 | -66% |
| Loyers | 58,5 | 36,7 | -37,2% | 40,8 | 11,2% |
| Honoraires | 11,1 | 12,9 | 16,6% | 28,1 | >100% |
| Frais d'entretien, d'électricité & eau, personnel, intérim | 72,8 | 68,9 | -5,4% | 58,6 | -14,9% |
| Transport, mission et réception, publicité | 61,9 | 64,4 | 4,0% | 48 | -25,5% |
| Frais postaux & Telecom, recherche & Doc, Conseil. | 50,0 | 48,8 | -2,3% | 51,2 | 4,9% |
| Diverses autres charges externes | 136,3 | 98,5 | -27,7% | 151 | 53,2% |
| Autres charges générales d'exploitation | 5,2 | 11,6 | >100% | 7,1 | -39,1% |
| Dotations nettes aux provisions pour engagements de retraite et obligations similaires | 2,9 | 6,6 | >100% | 9,5 | 44,3% |
| Logiciels informatiques produits | -7,7 | 12,1 | 58,7% | -12,5 | 2,9% |
| Charges générales d'exploitation | 1 136,8 | 1 152,6 | 1,4% | 1 170,1 | 1,5% |

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2020 - 2019

A fin 2020, les charges générales d'exploitation s'établissent à 1 170,1 MMAD, soit une progression de 1,5% (+17,5 MMAD). Cette évolution est marquée principalement par :

- des hausses des frais du personnel de 2,9% (+21,6 MMAD) et engagements sociaux compte tenu de la hausse de la masse salariale et des charges relatives à la médecine de travail, atténuée par la baisse des charges de formation ;
- une hausse des honoraires (+15,2 MMAD) liée aux honoraires des cabinets de conseils dans le cadre de l'accompagnement au Plan Moyen-Terme ;
- une hausse sur les diverses charges externes liée à la contribution du Crédit du Maroc au fonds de soutien Covid-19 pour 85 MMAD, compensée par des baisses sur d'autres charges en lien avec la crise sanitaire, notamment les frais de publicité, les frais de réunions, le transport et déplacements, les fournitures de bureau, ainsi que des économies réalisées sur les prestations WAFASALAF et les frais d'assistance groupe et les prestations informatiques ;
- une baisse sur les impôts et taxes de 66% pour atteindre 25,4 MMAD au titre de l'exercice 2020. Cette variation découle essentiellement d'un effet de base 2019 relatif au contrôle fiscal ;
- une hausse des charges locatives de près de 11,2%, induite par la hausse des redevances relatives aux outils informatiques.

Hors cet effet exceptionnel (contribution au fonds de soutien Covid-19, les charges générales d'exploitation évoluent de manière maîtrisée.

Revue analytique 2019 - 2018

À fin 2019, les charges générales d'exploitation ont progressé de +1,4% par rapport à l'exercice 2018 pour s'établir à près de 1 152 MMAD en raison de l'augmentation de près de 6% des charges du personnel.

La variation des frais du personnel et engagements sociaux est due principalement à la charge liée aux augmentations GPBM⁵⁹, mesures individuelles et primes exceptionnelles.

Ces charges ont été également impactées par la hausse des impôts et taxes compte tenu du règlement des redressements IR en 2018 et le règlement en 2019 du redressement fiscal (retraitements de l'IR et TVA) pour

⁵⁹ Augmentations salariales s'inscrivant dans le cadre des négociations avec le Groupement professionnel des banques marocaines (GPBM)

43,4 MMAD et par les impacts de l'application de la norme IFRS 16 relative aux contrats de location simple induisant la baisse des charges locatives et la hausse des dotations aux amortissements.

Les contributions aux charges générales d'exploitation les plus significatives concernent le Crédit du Maroc. Les contributions des autres filiales restent relativement faibles.

4.3.2 Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation du Crédit du Maroc évolue comme suit sur la période considérée :

| <i>Consolidé IFRS (montants en MMAD)</i> | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|---------------|
| Produit net bancaire (1) | 2 303,1 | 2 402,5 | 4,3% | 2 381,3 | -0,9% |
| Charges générales d'exploitation (2) | 1 136,8 | 1 152,6 | 1,4% | 1 170,1 | 1,5% |
| Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles (3) | 112,7 | 138,9 | 23,3% | 149,9 | 7,9% |
| Résultat brut d'exploitation | 1 053,5 | 1 110,9 | 5,4% | 1 061,3 | -4,5% |
| <i>Coefficient d'exploitation ((2) + (3)) / (1)</i> | <i>54,3%</i> | <i>53,8%</i> | <i>-0,5 pt</i> | <i>55,4%</i> | <i>1,7 pt</i> |

Source : *Crédit du Maroc*

Revue analytique 2020 - 2019

Au 31 décembre 2020, le résultat brut d'exploitation s'établit à près 1 061,3 MMAD, accusant une baisse de 4,5% par rapport à l'exercice 2019.

Cette baisse s'explique essentiellement par une augmentation de 2,2% (+28,4 MMAD) des charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations, accentuée par une baisse de 0,9% du PNB (-21,2 MMAD).

Les dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles sont en hausse de 7,9%, en phase avec le plan d'investissement.

Il en résulte un coefficient d'exploitation de 55,4% à fin 2020.

Le coefficient d'exploitation s'accroît de 53,8% à fin 2019 à 55,4%, soit une hausse de +1,7 pt de base. Retraité du don, le coefficient d'exploitation ressort à 51,9%, en amélioration de 1,9 pt de base par rapport à 2019.

Revue analytique 2019 - 2018

Au titre de l'exercice 2019, le résultat brut d'exploitation a affiché une hausse de 5,4% à 1 110,9 MMAD. Cette hausse résulte principalement d'un accroissement du PNB de 4,3% (+99 MMAD) malgré une augmentation relativement importante des dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles de 23,3% pour s'établir à 139 MMAD à fin 2019. Cette hausse est principalement due à la première application d'IFRS 16 (augmentation des dotations).

Le coefficient d'exploitation se situe en conséquence à 53,8% à fin 2019, en amélioration de 50 points de base par rapport à 2018.

4.3.3 Coût du risque

L'année 2020 a été marquée par :

- une hausse du taux du coût du risque IFRS principalement due au contexte Covid-19 et à la conjoncture économique défavorable en découlant
- une hausse des créances en souffrance de 3 987 MMAD à 4 470 MMAD et un taux de créances douteuses et litigieuses également en hausse provenant essentiellement du marché Retail. Ce dernier est responsable de plus de 50% des créances en souffrance
- une campagne de radiation au titre de l'année 2020 à 123 MMAD.

A fin 2020, le détail du coût du risque prend en compte l'application de la norme IFRS 9 tel que présenté ci-dessous :

| Consolidé IFRS (Montants en MMAD) | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|--|----------------|---------------|------------------|---------------|------------------|
| Dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2) | -18,95 | - 18,0 | -4,9% | -135,6 | >100% |
| Bucket 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir | 16,12 | 19,5 | 21,1% | -39,3 | >-100% |
| <i>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par CP recyclables</i> | 7,53 | - 0,1 | >-100% | -15,9 | >100% |
| <i>Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti</i> | 9,2 | 23,2 | >100% | -22,4 | >-100% |
| <i>Engagements par signature</i> | -0,6 | -3,5 | >100% | -1,0 | -71,9% |
| Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie | -35,07 | - 37,6 | 7,1% | -96,3 | >100% |
| <i>Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti</i> | -30,59 | 3,5 | >-100% | -89,3 | >-100% |
| <i>Engagements par signature</i> | -4,49 | -41,1 | >100% | -7,0 | -83% |
| Dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3) | - | - | | | |
| Bucket 3 : Actifs dépréciés | 473,64 | - 35,6 | >-100% | -394,5 | >100% |
| <i>Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti</i> | 470,15 | - 15,7 | >-100% | -395,6 | >100% |
| <i>Engagements par signature</i> | 3,49 | - 19,9 | >-100% | 1,2 | >-100% |
| Autres actifs | -72,27 | - 79,1 | 9,5% | -30,3 | 61,7% |
| Risques et charges | -92,92 | - 26,0 | -72% | -32,9 | 26,6% |
| Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions | 289,51 | -158,7 | >-100% | -593,3 | >100% |
| Pertes sur prêts et créances irrécouvrables | -620,41 | -200,0 | 67,8% | -141,1 | -29,4% |
| Récupérations sur prêts et créances | 29,58 | 37,5 | 26,8% | 12,7 | -66,1% |
| <i>comptabilisés au coût amorti</i> | 29,58 | 37,5 | 26,8% | 12,7 | -66,1% |
| Coût du risque de crédit | -301,3 | -321,1 | 6,6% | -721,7 | >100% |

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2020 - 2019

Le coût du risque enregistré à fin 2020 une augmentation de +400 MMAD pour se situer à -721,7 MMAD. Cette hausse provient essentiellement, de l'intégration des impacts de la crise Covid-19 dont une part de provisionnement des encours sains (suite à la hausse des impayés des clients particuliers générés après la période moratoire accordée par la Banque pendant la crise sanitaire,).

A noter les évolutions suivantes :

- l'augmentation des dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions qui se chiffrent à -593,3 MMAD à fin 2020. Elles sont constituées des dotations suivantes :
 - des dépréciations sur actifs sains pour 135,6 MMAD (pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir (Bucket 1) et pertes de crédit attendues pour la durée de vie (Bucket 2) ;
 - des dépréciations des actifs de la Banque pour -394,5 MMAD relatifs aux instruments de dettes comptabilisés au coût amorti. (Bucket 3) ;
 - augmentation des dotations pour autres actifs et des provisions pour risques et charges, respectivement de 61,7% et 26,6% ;
- la diminution de 58,8 MMAD des pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées par rapport à l'exercice précédent. Cette variation provient des radiations de certaines créances de la Banque.

Grâce à sa politique prudente de provisionnement, Crédit du Maroc voit son taux de couverture s'accroître de 2,6 pts de pourcentage à 93,4%.

Revue analytique 2019 - 2018

Au titre de l'exercice 2019, le coût du risque s'établit à de 321,1 MMAD, en hausse de 6,6% (+19,8 MMAD) par rapport à l'exercice précédent. Cette situation découle principalement de la hausse des provisions constituées en lien avec l'approche conservatrice concernant quelques dossiers sur le marché de l'entreprise et de l'anticipation des normes prudentielles locales.

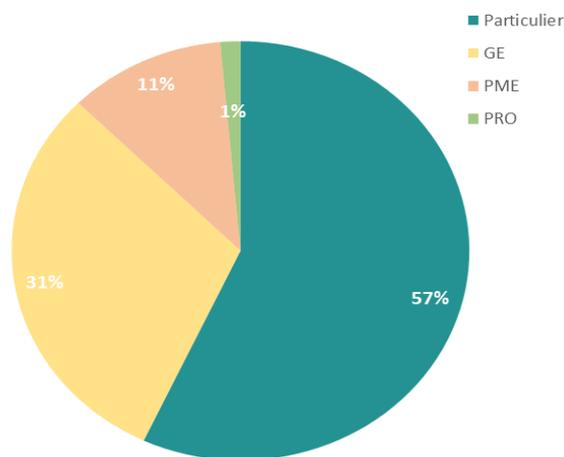
Le coût du risque est composé des éléments suivants :

- des dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions qui se chiffrent à 158,7 MMAD à fin 2019 dont :
 - 19,5 MMAD relatifs aux pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir (Bucket 1), en hausse de 21% par rapport à 2018 ;
 - -37,6 MMAD correspondant aux pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie (Bucket 2), en légère progression par rapport à l'exercice précédent (+7%).
 - 35,6 MMAD relatifs aux actifs dépréciés (Bucket 3)
 - Les autres actifs et provisions pour risque et charges qui se chiffrent respectivement à 79 MMAD et 26 MMAD.
- des pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés qui s'élèvent à près de 200 MMAD à fin décembre 2019. Leur évolution à la baisse s'explique par un effet 2018 en raison principalement de la baisse des pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées par rapport à l'exercice précédent. Cette variation provient de la baisse sur les radiations de créances de la banque.
- des récupérations sur prêts et créances à 37,5 MMAD, en hausse de 26,8% par rapport à 2018

Crédit du Maroc maintient par ailleurs sa politique prudente en matière de provisionnement avec un taux de couverture des créances en souffrance de 83,3% à fin 2019.

➢ Part des marchés Corporate et retail dans les créances en souffrance

Le graphique ci-dessous présente les parts des marchés corporate et retail, au 31 décembre 2020, dans les créances en souffrance :



Source : Crédit du Maroc

A fin 2020, le marché des particuliers est responsable de plus de 57% créances en souffrances suite à la hausse des impayés post période moratoire, accordée pendant la crise sanitaire (Crédits personnels et crédits immobiliers).

➤ **Ventilation du coût du risque**

Le tableau ci-dessous présente la ventilation du coût du risque du Groupe Crédit du Maroc :

| <i>Coût du Risque Consolidé (Montants en MMAD)</i> | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|--|-------------|-------------|------------------|-------------|-----------------|
| Risques de contrepartie | 194 | 276 | 42,3% | 659 | >100% |
| Particuliers | 151 | 141 | -6,6% | 385 | >100% |
| Entreprises | -30 | 94 | >-100% | 81 | -13,8% |
| Autres | 47 | 41 | -12,8% | 78 | 90,2% |
| Provisions/actifs dégradés B1&B2 | 26 | 19 | -26,9% | 114 | >100% |
| CDMLF | 14,6 | 20,1 | 37,7% | 22,8 | 13,4% |
| CDMOS | -0,2 | 0,9 | >-100% | 3,8 | >100% |
| SIFIM | 11 | 1,2 | -89,1% | 0,0 | -100% |
| Risques opérationnels | 82 | 23 | -72,0% | 36,5 | 58,7% |
| TOTAL | 301 | 321 | 6,6% | 722 | >100% |

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2020 - 2019

Au titre de l'exercice 2020, le coût du risque de contrepartie de la Banque ressort en progression de plus de 138,4% à 659 MMAD contre 276 MMAD à fin décembre 2019. Ce coût du risque provient du marché des particuliers pour 385 MMAD et du marché des entreprises pour 81 MMAD. Concernant les provisions sur pertes attendues, celles-ci enregistrent une dotation de 114 MMAD en hausse de 95 MMAD par rapport à l'année dernière et tiennent compte des impacts de la crise sanitaire.

Pour les filiales, le coût du risque de CDMLF s'établit à 22,8 MMAD en hausse 2,7 MMAD et de CDMOS à 3,8 MMAD en hausse de 2,8 MMAD.

Le coût du risque opérationnel se situe à 36,5 MMAD à fin décembre 2020, en hausse de 58,7% et tient compte d'affaires de litiges sociaux et de provisions et apurements sur suspens anciens.

Revue analytique 2019 - 2018

Le coût du risque de contrepartie du Crédit du Maroc ressort en progression de 42% à fin décembre 2019, à 276 MMAD, et provient des dotations sur certains dossiers du marché des particuliers et du marché des entreprises enregistrées au cours de l'exercice.

Le coût du risque opérationnel se situe à 23 MMAD à fin décembre 2019 en nette baisse par rapport à 2018. Il est marqué par des dotations pour litiges (litiges sociaux et affaires en défense) de 6 MMAD et des provisions pour autres risques et charges pour un montant de 7 MMAD.

Pour les filiales, le coût du risque du CDMLF s'établit à 20,1 MMAD en hausse 5,5 MMAD.

➤ **Principaux indicateurs de risque** ⁶⁰

Historiquement, l'évolution des indicateurs de risque sur la période 2018-2020, s'est traduite comme suit :

| <i>Consolidé IFRS (Montants en MMAD)</i> | 01.01.18 | 31.12.18 | 31.12.19 | Var 19/18 | 31.12.20 | Var 20/19 |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Créances clientèle nettes | 39 120,9 | 41 013 | 44 199,0 | 7,8% | 43 897,4 | -0,7% |
| Provisions (1) | 4 018,9 | 3 595,3 | 3 453,2 | -4% | 3 840,9 | 11,2% |
| Créances clientèle brutes | 43 139,7 | 44 608,2 | 47 652,2 | 6,8% | 47 738,3 | 0,2% |
| Créances en souffrance brutes (2) | 4 271,9 | 4 026,4 | 4 143,8 | 2,9% | 4 957,9 | 19,6% |
| Créances en souffrances nettes (2)-(1) | 253,1 | 431,1 | 690,6 | 60,2% | 1 117 | 61,7% |
| Taux de contentieux ⁶¹ | 9,9% | 9% | 8,7% | -0,3 pt | 10,4% | 1,7 pt |

⁶⁰ Hors établissements de crédit et administrations centrales

⁶¹ Taux de contentieux = Créances en souffrance brutes / Créances sur la clientèle brutes

| | | | | | | |
|---|-----------------|-------|-------|--------|-------|----------|
| Taux de couverture ⁶² | 94,1% | 89,3% | 83,3% | -6 pts | 77,5% | -5,9 pts |
| Taux du coût du risque (en %) ⁶³ | - ⁶⁴ | 0,7% | 0,7% | - | 1,5% | -0,8 pt |

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique au 2020 - 2019

Crédit du Maroc affiche un taux de contentieux de l'ordre de 10,4%, soit une hausse de 1,7 pt comparativement à 2019 impacté principalement par l'évolution des créances en souffrances brutes.

En effet, les créances en souffrance sont en hausse de 19,6% (+814 MMAD) et s'établissent à 4 957,9 MMAD. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation des provisions sur certaines contreparties. Ainsi, le taux de couverture ressort à 77,5%.

Au final, le coût du risque en pourcentage des créances sur la clientèle se situe à 1,5% contre 0,7% à fin décembre 2019 en lien, notamment, avec la diminution des créances clientèle couplée à l'évolution à la hausse du coût du risque à 721,7 MMAD à fin décembre 2020.

Revue analytique 2019 - 2018

Au terme de l'exercice 2019, le taux de contentieux se situe à 8,7%, affichant un repli de 0,3 pt par rapport à l'exercice précédent. Les provisions y afférentes s'élèvent à 3 453,2 MMAD, affichant ainsi un taux de couverture en baisse de 6 pts à 83,3%. L'évolution du taux de couverture s'explique par la baisse du cumul des provisions de 4%.

Le coût du risque lié au crédit de la Banque a enregistré une hausse de 6,6%, passant de 301 MMAD en 2018 à 321 MMAD en 2019 sans impacter significativement l'évolution du coût du risque en pourcentage qui reste stable à 0,7%.

À noter que l'impact de passage à la norme IFRS 9 a été totalement absorbé par les fonds propres dès sa première application au 1^{er} janvier 2018.

4.3.4 Résultat d'Exploitation

Sur les trois derniers exercices, le résultat d'exploitation a évolué comme suit :

| <i>Consolidé IFRS (Montants en MMAD)</i> | 2018 | 2019 | Var 19/18 | 2020 | Var 20/19 |
|--|----------------|----------------|-------------|----------------|---------------|
| Résultat Brut d'Exploitation | 1 053,5 | 1 110,9 | 5,4% | 1 061,3 | -4,5% |
| Coût du risque | -301,3 | -321,1 | 6,6% | -721,7 | >100% |
| Résultat d'Exploitation | 752,2 | 789,8 | 5% | 339,6 | -57,0% |

Source : Crédit Du Maroc

Revue analytique 2020 - 2019

A l'issue de l'exercice 2020, le résultat d'exploitation se situe à 339,6 MMAD en retrait de 57% comparativement à l'exercice précédent sous l'effet combiné de la baisse de 4,5% du résultat brut d'exploitation et de l'augmentation de + 400 MMAD du coût du risque sur la période considérée.

Revue analytique 2019 - 2018

Le résultat d'exploitation a enregistré une hausse de 38 MMAD entre 2018 et 2019 qui s'explique principalement par les effets combinés de la hausse de 20 MMAD du coût du risque et celle du résultat brut d'exploitation (+57 MMAD).

⁶²Taux de couverture = Provisions sur créances en souffrance / Créances en souffrance brutes

⁶³Taux du coût du risque = Coût du risque / Créances sur la clientèle brutes

⁶⁴Taux du coût du risque à 0% en FTA (aucun impact sur le résultat à la première application d'IFRS 9)

4.3.5 Résultat net

Historiquement, les indicateurs de rentabilité du groupe Crédit du Maroc ont évolué comme suit :

| <i>Consolidé IFRS (montants en MMAD)</i> | 2018 | 2019 | Var 19/18 | 2020 | Var 20/19 |
|--|--------------|--------------|---------------|--------------|---------------|
| Résultat d'Exploitation | 752,2 | 789,8 | 5% | 339,6 | -57,0% |
| Gains ou pertes nets sur autres actifs | 142,9 | 33,6 | -76,5% | -0,1 | <-100% |
| Résultat avant Impôt | 895,1 | 823,4 | -8% | 339,6 | -58,8% |
| Impôts sur les bénéficiaires/Impôts différés | 301,1 | 311,2 | 3,3% | 144,0 | -53,7% |
| Résultat net | 593 | 512,2 | -13,8% | 195,5 | -61,8% |
| Intérêts minoritaires | 4,8 | 3,4 | -29,9% | 5,2 | 54,6% |
| Résultat Net Part du groupe | 589,2 | 508,8 | -13,6% | 190,3 | -62,6% |

Source : *Crédit Du Maroc*

Revue analytique 2020 - 2019

Au titre de l'exercice 2020, le résultat net enregistre un retrait de 61,8% en se chiffrant à 195,5 MMAD.

L'évolution du résultat net s'explique par la combinaison des éléments suivants :

- la baisse du résultat d'exploitation de 57% à 339,6 MMAD ;
- la baisse des gains nets sur autres actifs qui passent 33,6 MMAD à 0,1 MMAD entre 2019 et 2020 ;
- la baisse de l'impôt sur les résultats de 53,7% à 144 MMAD. Ce dernier tient compte de l'impôt sur la cohésion sociale pour 19,4 MMAD et d'un effet de base 2019 lié au redressement fiscal sur IS.

Le résultat net part du groupe ressort à 190,3 MMAD en baisse également de 62,6%.

Revue analytique 2019 - 2018

Au terme de l'exercice 2019, le résultat net du Crédit du Maroc ressort en baisse de 13,6% pour s'établir à 508,8 MMAD. Cette progression est consécutive à une amélioration du résultat d'exploitation de 5% à 789,8 MMAD), atténuée par une hausse de 3,3% de l'impôt sur les bénéficiaires. Ce dernier tient compte de l'entrée en vigueur de l'impôt sur la cohésion sociale pour 18 MMAD et des impacts du redressement fiscal sur IS et les impacts IFRIC 23 y relatif.

Au titre de cette période, le résultat net part du groupe s'élève à près de 509 MMAD, en baisse de 13,6% par rapport à fin 2018. Après neutralisation des éléments exceptionnels 2018 et non récurrents 2019, le résultat net part du groupe 2019 progresse de 7,3% à 546 MMAD.

Contribution des filiales au résultat net consolidé du Groupe

La contribution des filiales du Crédit du Maroc au résultat net part du Groupe, sur les trois derniers exercices, se présente comme suit :

| En KMAD | 2018 | % du RN | 2019 | % du RN | Var ⁽¹⁾ 19/18 | 2020 | % du RN | Var ⁽¹⁾ 20/19 |
|-------------------|----------------|-------------|----------------|-------------|--------------------------|------------------|-------------|--------------------------|
| CDM | 493 921 | 83,8% | 374 858 | 73,7% | -10,2 pts | 64 191,1 | 33,7% | -39,9 pts |
| CDMA | 38 637 | 6,6% | 43 956 | 8,6% | 2,1 pts | 39 973,8 | 21% | 12,4 pts |
| CDMC | 912 | 0,2% | 4 892 | 1% | 0,8 pt | 679,9 | 0,4% | -0,6 pt |
| CDMLF | 62 840 | 10,7% | 63 302 | 12,4% | 1,8 pt | 63 566,3 | 33,4% | 21 pts |
| CDMP | 11 600 | 2% | 12 957 | 2,6% | 0,6 pt | 15 193,3 | 8% | 5,4 pts |
| SIFIM | -26 244 | -4,5% | 163 | 0% | 4,5 pts | -2 858,7 | -1,5% | -1,5 pt |
| CDMOS | 7 505 | 1,3% | 8 680 | 1,7% | 0,4 pt | 9 569,9 | 5% | 3,3 pts |
| Groupe CDM | 589 170 | 100% | 508 808 | 100% | - | 190 315,6 | 100% | - |

Source : *Crédit du Maroc*

(2) *Variation des parts en points de base*

Revue analytique 2020 - 2019

Au titre de 2020, la part du Crédit du Maroc dans le résultat net consolidé du groupe demeure prépondérante malgré son retrait par rapport à l'exercice précédent. Elle représente 33,7%, contre 73,3% en 2019.

CDM Leasing & Factoring figure en deuxième position avec une participation de 33,4% au résultat net consolidé du groupe à fin 2020, en progression de 21 pts de base. Cette évolution s'explique principalement par l'amélioration de l'activité leasing.

CDM Assurance enregistre une part de 21% dans le RN consolidé du groupe à près de 40 MMAD contre une part de 8,6% l'an dernier.

Revue analytique 2019 - 2018

En 2019, Crédit du Maroc demeure le principal contributeur au résultat net part du Groupe avec une part de 73,7%, suivi de Crédit du Maroc Leasing & Factoring avec près de 12,4% et de CDM Assurance avec une part de près de 8,6%.

CDMLF renforce sa part à une contribution de 12,4% au résultat net part du groupe, en hausse de près de 2 pts par rapport à l'exercice précédent.

La hausse de contribution de CDMA au résultat net part du Groupe en 2019 est liée dynamisation de l'activité bancassurance, en ligne avec le plan de développement et qui s'est traduite par une croissance de 14% du résultat net en 2019.

Après une contribution négative à fin 2018, SIFIM enregistre une contribution positive de 163 KMAD. En effet l'excédent de trésorerie né de la cession du terrain des Arènes et d'une partie des immobilisations en cours ont permis à la société de rembourser intégralement les avances en compte courant qui se situaient à 150 MMAD.

➤ Ventilation du RNPG du groupe Crédit du Maroc par pôle d'activité à fin décembre 2020

Le tableau suivant présente la ventilation du RNPG par les différents pôles d'activité du Crédit du Maroc :

| Montants en MMAD | 2018 | 2019 | Var 19/18 | 2020 | Var 20/19 |
|--------------------------------------|--------------|--------------|---------------|--------------|---------------|
| Banque Maroc et Banque Offshore | 582,6 | 524,9 | -9,9% | 241,1 | -54,1% |
| Sociétés de financement spécialisées | 9,6 | 6,7 | -29,9% | 10,4 | 54,6% |
| Eliminations | -3,0 | -22,8 | >100% | -61,2 | <-100% |
| Total | 589,2 | 508,8 | -13,6% | 190,3 | -62,6% |

Source : Crédit du Maroc

Le RNPG enregistre un recul de 318 MMAD sur la période 2019-2020, soit -62,6%, sous l'effet de la baisse du RNPG de la Banque Maroc et de la Banque Offshore et des éliminations intra-groupe à fin 2020.

La répartition du RNPG du Crédit du Maroc par pôle d'activité fait ressortir la prépondérance de la banque de détail.

4.4 Analyse du bilan consolidé IFRS

Le bilan consolidé du groupe Crédit du Maroc est porté à hauteur majoritairement par Crédit du Maroc. Le bilan sur la période 2018 – 2020 en norme IFRS s'est établi comme suit :

Actif

| Montants en MMAD | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|---|-----------------|-----------------|---------------|-----------------|---------------|
| Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux | 1 753,22 | 2 004,7 | 14,3% | 2 559,0 | 27,6% |
| Actifs financiers à la juste valeur par résultat | 1 832,91 | 1 545,8 | -15,7% | 791,4 | -48,8% |
| <i>Actifs financiers détenus à des fins de transactions</i> | <i>1 692,30</i> | <i>1 219,9</i> | <i>-27,9%</i> | <i>442,4</i> | <i>-63,7%</i> |
| Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat | 140,62 | 325,8 | >100% | 349,0 | 7,1% |
| Actifs financiers à la juste valeur par CP | 4 433,25 | 3 729,7 | -15,9% | 2 922,2 | -21,7% |
| <i>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</i> | <i>4 433,25</i> | <i>3 729,7</i> | <i>-15,9%</i> | <i>2 922,2</i> | <i>-21,7%</i> |
| Titres au coût amorti | 32,82 | 20,4 | -37,7% | 15,2 | -25,6% |
| Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti | 4 529,01 | 5 068,9 | 11,9% | 5 068,3 | - |
| Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti | 41 012,96 | 44 199,1 | 7,8% | 43 897,4 | -0,7% |
| Actifs Impôt Exigible | 84,81 | 85,3 | 0,5% | 140,9 | 65,2% |
| Actifs d'impôt différé | 278,77 | 290,4 | 4,2% | 408,0 | 40,5% |
| Comptes de régularisation et autres actifs | 498,05 | 640,3 | 28,6% | 428,2 | -33,1% |
| Immobilisations corporelles | 1 247,32 | 1 320,6 | 5,9% | 1 352,1 | 2,4% |
| Immobilisations incorporelles | 193,45 | 254,4 | 31,5% | 330,8 | 30,1% |
| Total Actif | 55 896,6 | 59 159,5 | 5,8% | 57 913,4 | -2,1% |

Source : Crédit du Maroc

Passif

| Montants en MMAD | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|---|-----------------|-----------------|---------------|-----------------|---------------|
| Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux | 3,4 | - | >-100% | 0,0 | 0,0% |
| Passifs financiers à la juste valeur par résultat | 14,7 | 10 | -32,2% | 14,3 | 43,6% |
| <i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</i> | <i>14,7</i> | <i>10</i> | <i>-32,2%</i> | <i>14,3</i> | <i>43,6%</i> |
| Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés | 2 894,3 | 3 558,2 | 22,9% | 2 226,8 | -37,4% |
| Dettes envers la clientèle | 41 376,8 | 43 805,5 | 5,9% | 44 524,6 | 1,6% |
| Titres de créances émis | 2 930,2 | 2 067,7 | -29,4% | 1 310,0 | -36,6% |
| Passif d'impôts exigibles | 65,7 | 35,6 | -45,8% | 13,1 | -63,3% |
| Passifs d'impôt différé | 187,5 | 200,8 | 7,1% | 205,5 | 2,4% |
| Comptes de régularisation et autres passifs | 883,5 | 1 467,9 | 66,2% | 1 433,2 | -2,4% |
| Provisions | 597,9 | 678,3 | 13,4% | 696,8 | 2,7% |
| Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie | 1 767,6 | 1 767,6 | 0,0% | 1 767,8 | 0,0% |
| Capitaux propres | 5 175 | 5 567,8 | 7,6% | 5 721,3 | 2,8% |
| Capitaux propres part du groupe | 5 127,4 | 5 517 | 7,6% | 5 665,3 | 2,7% |
| Capital et réserves liées | 3 707,4 | 3 707,4 | - | 3 865,3 | 4,3% |
| Réserves consolidées | 842,9 | 1 295,0 | 53,6% | 1 600,0 | 23,6% |
| <i>Part du groupe</i> | <i>800,3</i> | <i>1 247,6</i> | <i>55,9%</i> | <i>1 549,2</i> | <i>24,2%</i> |
| <i>Part des minoritaires</i> | <i>42,6</i> | <i>47,4</i> | <i>11,3%</i> | <i>50,8</i> | <i>7,1%</i> |
| Gains ou pertes comptabilisés directement en CP | 30,7 | 53,2 | 73,4% | 60,5 | 13,7% |
| <i>Part du groupe</i> | <i>30,7</i> | <i>53,2</i> | <i>73,4%</i> | <i>60,5</i> | <i>13,7%</i> |
| <i>Part des minoritaires</i> | <i>-</i> | <i>-</i> | <i>-</i> | <i>-</i> | <i>-</i> |
| Résultat net de l'exercice | 593 | 512,2 | -13,8% | 195,5 | -61,8% |
| <i>Part du groupe</i> | <i>589,2</i> | <i>508,8</i> | <i>-13,6%</i> | <i>190,3</i> | <i>-62,6%</i> |
| <i>Part des minoritaires</i> | <i>4,8</i> | <i>3,4</i> | <i>-29,9%</i> | <i>5,2</i> | <i>54,6%</i> |
| Intérêts minoritaires | - | - | - | - | - |
| Total Passif | 55 896,6 | 59 159,5 | 5,8% | 57 913,4 | -2,1% |

Source : Crédit du Maroc

➤ **Analyse des principales évolutions sur la période 2019 - 2020**

Au titre de l'exercice 2020, le total bilan consolidé s'est affiché à 57 913,4 MMAD, en baisse de 2,1% par rapport à l'exercice 2019. Cette détérioration de l'actif de 1 246 MMAD est due essentiellement à l'effet conjugué des éléments suivants :

- La baisse du poste « prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti » qui a connu une diminution de -0,7% pour s'établir à 43 897,4 MMAD à fin décembre 2019, soit plus 75% du total actif ;
- La diminution du poste « Comptes régularisation et autres actifs » de 33,1% (-212,1 MMAD) ;
- La diminution de 807,5 MMAD (soit 21,7%) des instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables.

La baisse du passif consolidé de 1 246 MMAD est due essentiellement à :

- Le poste « dettes envers les établissements de crédit et assimilés » a enregistré une baisse de 1 331,5 MMAD, affichant un total de 2 226,8 MMAD ;
- Le poste « Titres de créances émis » a atteint 1 310 MMAD, en diminution de 36,6% par rapport au bilan d'ouverture.
- La baisse de 318,5 MMAD du Résultat Net Part du Groupe pour s'établir à 190,3 MMAD à fin décembre 2020.

➤ **Analyse des principales évolutions sur la période 2018 - 2019**

Au 31 décembre 2019, le total bilan consolidé du Crédit du Maroc s'est établi à 59 159,5 MMAD en hausse de 5,8% par rapport à 2018. La hausse de l'actif consolidé de 3 263 MMAD est due essentiellement à :

- la hausse de 3 726 MMAD (soit +8,2%) des prêts et créances au coût amorti du Crédit du Maroc relative aux créances envers la clientèle et établissements de crédit pour respectivement 3 186 MMAD (soit +7,8%) et 540 MMAD (soit +11,9%) ;
- la baisse de 704 MMAD (soit -15,9%) des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres ;
- la baisse de 287 MMAD (soit -15,7%) des actifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- la hausse de 252 MMAD (soit 14,3%) des valeurs en caisse, banque centrale et trésor public pour s'établir à près de 2 005 MMAD à fin décembre 2019 ;
- la hausse de 142 MMAD (soit +28,6%) des comptes de régularisation et autres actifs pour s'établir à 640 MMAD à fin décembre 2019 ;
- la hausse de 134 MMAD (soit 9,3%) des immobilisations corporelles et incorporelles pour s'établir à 1 575 MMAD à fin décembre 2019.

La hausse du passif consolidé de 3 263 MMAD est due essentiellement à :

- l'augmentation des dettes envers la clientèle de 2 429 MMAD (soit +5,9%) pour s'établir à 43 806 MMAD à fin décembre 2019 ;
- la baisse des titres de créances émis de 863 MMAD (soit -29,4%) et qui s'établissent à 2 068 MMAD à fin décembre 2019 ;
- la hausse des dettes envers les établissements de crédit de 664 MMAD (soit +22,9%), pour s'établir à 3 558 MMAD à fin décembre 2019 ;
- la hausse de 584 MMAD (soit +66%) des comptes de régularisation et autres passifs ;
- la hausse de 393 MMAD (soit 7,6%) des capitaux propres du Groupe pour s'établir à 5 568 MMAD.

4.4.1 Analyse des principaux postes de l'actif

4.4.1.1 Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Services des chèques postaux :

L'évolution de ce poste, sur la période 2018-2020, se présente comme suit :

| Montants en MMAD | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|--|---------|---------|------------|-------|------------|
| Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux | 1 753,2 | 2 004,7 | 14,3% | 2 559 | 27,6% |
| % Total Actif | 3,1% | 3,4% | 0,3 pt | 4,4% | 1 pt |

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2020 - 2019

Au 31 décembre 2020, le poste « Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service CP » s'élève à 2 559 MMAD, soit une progression de 27,6% par rapport à 2019. L'évolution de ce poste s'explique principalement par l'augmentation du solde du compte ordinaire BAM.

Revue analytique 2019 - 2018

Au 31 décembre 2019, le poste « valeurs en caisse, banque centrale, trésor public, services des CP » ressort en hausse de 251,5 MMAD de 14,3% à 2 004,7 MMAD par rapport au 31 décembre 2018. Cette variation est principalement liée à l'augmentation de la réserve monétaire auprès de BAM de plus 215 MMAD.

4.4.1.2 Structure des actifs financiers à la juste valeur

Les actifs financiers à la juste valeur s'établissent à 3 713,6 MMAD à fin décembre 2020. L'évolution de ces actifs se détaille comme suit :

| Montants en MMAD | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|--|----------------|----------------|---------------|----------------|---------------|
| Actifs financiers à la JV par résultat * | 1 832,9 | 1 545,8 | -15,7% | 791,4 | -48,8% |
| Actifs financiers détenus à des fins de transaction | 1 692,3 | 1 219,9 | -27,9% | 442,4 | -63,7% |
| Autres actifs financiers à la JV par résultat | 140,6 | 325,8 | >100% | 349,0 | 7,1% |
| Actifs financiers à la JV par capitaux propres | 4 433,2 | 3 729,7 | -15,9% | 2 922,2 | -21,7% |
| Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables | 4 433,2 | 3 729,7 | -15,9% | 2 922,2 | -21,7% |
| Actifs financiers disponibles à la vente ** | - | - | - | - | - |
| Total Actifs financiers | 6 266,1 | 5 275,4 | -15,8% | 3 713,6 | -29,6% |
| % Total Actif | 11,2% | 8,9% | -2,3% | 6,4% | -2,3 pts |

Source : Crédit du Maroc – Comptes consolidés suite à l'application d'IFRS 9

* poste reclassé au titre d'IFRS 9 en actifs financiers détenus à des fins de transactions en 2019

** poste reclassé au titre d'IFRS 9 en (i) Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat, (ii) Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables et (iii) Titres au coût amorti

Revue analytique 2020 - 2019

A fin décembre 2020, les actifs financiers à la juste valeur par résultat affichent un repli de 48,8% par rapport à fin décembre 2019, s'établissant ainsi à 791,4 MMAD. Cette baisse provient de la cession des

titres à court terme réalisée sur le portefeuille trading de la salle des marchés compte tenu des opportunités offertes sur le marché.

De leur côté, les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres enregistrent une baisse de 21,7% (-807,5 MMAD). Cette contre-performance concerne essentiellement le portefeuille de placement de la trésorerie, notamment sur les maturités à court terme.

Ces évolutions s'inscrivent dans le cadre de la gestion des équilibres actifs passifs de la banque.

Revue analytique 2019 - 2018

Au titre de l'exercice 2019, les actifs financiers à la juste valeur par résultat se sont inscrits en baisse de 287 MMAD, à 1 545,8 MMAD. Cette évolution provient principalement :

- du portefeuille trading de la salle des marchés qui baisse de plus 400 MMAD en rapport avec les opportunités de placement sur le marché obligataire. Les principales variations concernent les BDT et les certificats de dépôt ;
- des titres d'OPCVM détenus par la filiale SIFIM en hausse sur l'exercice 2019.

Les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres ont, pour leur part, affiché une baisse de 704 MMAD expliquée par :

- la baisse du portefeuille placement de la trésorerie est en baisse de plus 600 MMAD, (particulièrement sur les maturités à court terme pour l'obligataire.
- la baisse du portefeuille ALM de 137 MMAD constatée au niveau des BDT à court terme et des BDT à moyen et long terme.

4.4.1.3 Analyse des crédits

Au 31 décembre 2020, l'encours des crédits octroyés par le Groupe Crédit du Maroc a évolué comme suit :

| <i>Consolidé IFRS (Montants en MMAD)</i> | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|---|-----------------|-----------------|--------------|-----------------|--------------|
| Prêts et créances sur les Etab. de crédit et assimilés | 4 529,0 | 5 068,9 | 11,9% | 5 068,3 | - |
| <i>% Total Actif</i> | 8,1% | 8,6% | 0,5 pt | 8,8% | 0,2 pt |
| Établissements de crédit | 4 529,0 | 5 068,9 | 11,9% | 5 068,3 | 0% |
| Créances sur la clientèle au coût amorti | 41 013,0 | 44 199 | 7,8% | 43 897,3 | -0,7% |
| <i>% Total Actif</i> | 73,4% | 74,7% | 1,3 pt | 75,8% | 1,1 pt |
| Total crédits | 45 542 | 49 267,9 | 8,2% | 48 965,7 | -0,6% |
| <i>% Total Actif</i> | 81,5% | 83,3% | 1,8 pt | 84,5% | 1,3 pt |

Source : Crédit du Maroc

Ainsi l'encours des crédits par type de produit et par client a évolué comme suit sur la période considérée :

➤ Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti

| <i>Montants en MMAD</i> | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|--|----------|----------|------------|---------|------------|
| Etablissements de crédit | - | - | | | |
| Comptes et prêts | 3 207,8 | 4 158,5 | 29,6% | 3 287,2 | -21% |
| <i>dont comptes ordinaires débiteurs non douteux (I)</i> | 3 107,8 | 3 788,5 | 21,9% | 3 287,2 | -13,2% |
| <i>dont comptes et prêts au jour le jour non douteux (I)</i> | 100 | 370,0 | 270,0% | - | >-100% |
| Valeurs reçues en pension | 1 217,9 | 757,0 | -37,8% | 1 739,9 | >100% |
| Titres reçus en pension livrée | - | - | | - | - |

| | | | | | |
|---|--------------|----------------|---------------|----------------|-------------|
| Prêts subordonnés | - | - | - | - | - |
| Autres prêts et créances | 110,3 | 159,4 | 44,5% | 50,2 | -68,5% |
| Valeur brute | 4 536 | 5 074,8 | 11,9% | 5 077,3 | 0% |
| Dépréciations | -7 | -5,9 | -15,2% | -9,0 | -51% |
| Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit | 4 529 | 5 068,9 | 11,9% | 5 068,3 | 0% |
| Opérations internes au Crédit du Maroc | - | - | - | - | - |
| Total prêts et créances internes au Crédit du Maroc | - | - | - | - | - |
| Valeur au bilan | 4 529 | 5 068,9 | 11,9% | 5 068,3 | - |

Source : Crédit du Maroc

➤ **Prêts et créances sur la clientèle de crédits au coût amorti**

| Montants en MMAD | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|---|-----------------|-----------------|---------------|-----------------|--------------|
| Opérations avec la clientèle | | | | | |
| Créances commerciales | 8 010,4 | 8 302,4 | 3,6% | 9 013,7 | 8,6% |
| Autres concours à la clientèle | 30 898,9 | 32 389,4 | 4,8% | 31 869,5 | -1,6% |
| Valeurs reçues en pension | 1 430 | 2 497,3 | 74,6% | 2 246,2 | -10,1% |
| Comptes ordinaires débiteurs | 2 541,4 | 2 730,2 | 7,4% | 3 136,6 | 14,9% |
| Valeur brute | 42 881,7 | 45 919,2 | 7,1% | 46 266,0 | 0,8% |
| Dépréciations | -3 405,3 | -3 377,0 | -0,8% | -3 870,4 | 14,6% |
| Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle | 39 475,4 | 42 542,2 | 7,8% | 42 395,6 | -0,3% |
| Opérations de location-financement | | | | | |
| Location-financement immobilier | 636,5 | 669,2 | 5,1% | 686,9 | 2,6% |
| Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées | 1 091 | 1 151,8 | -2,7% | 995,7 | -13,5% |
| Valeur brute | 1 727,5 | 1 821 | 5,4% | 1 682,7 | -7,6% |
| Dépréciations | - 189,9 | - 164,2 | -13,6% | - 180,8 | 10,1% |
| Valeur nette des opérations de location-financement | 1 537,6 | 1 656,9 | 7,8% | 1 501,8 | -9,4% |
| Valeur au bilan | 41 013 | 44 199 | 7,8% | 43 897,4 | -0,7% |

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2020 - 2019

Au titre de l'exercice 2020, l'encours total des crédits du Crédit du Maroc s'établit à 48 965,8 MMAD, en retrait de 0,6%. Son évolution s'explique par l'effet conjugué des éléments suivants :

- L'encours des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti ressort à 5 068,3 MMAD, quasi-stable par rapport à 2019, représentant ainsi 8,8% du total Actif.

La hausse de l'encours des valeurs reçues en pension est due principalement à la progression des ressources à vue qui n'a pas été accompagnée par une production de crédit de même envergure. La Trésorerie de la Banque a bénéficié d'un excédent de liquidité plus important qui a été replacé sur le marché via des opérations de pension

- L'encours des prêts et créances sur la clientèle au coût amorti ressort à 43 897,4 MMAD, en repli de 0,7%, représentant ainsi 75,8% du total Actif.

En dépit du contexte de la crise actuelle, les crédits aux particuliers se montrent résistants en clôturant l'année 2020 avec des encours quasi-stables (-0,4%). Cette évolution est portée

principalement par les crédits à l'habitat dont l'encours s'accroît de 2,1% (dont les créances Mourabaha immobilier qui ont enregistré une hausse de 308 MMAD, soit 4 % de l'encours des crédits immobilier).

En revanche, les crédits à la consommation se replient de 9,3%, impactés essentiellement par la conjoncture qui a engendré un ralentissement de la production au deuxième trimestre, et une reprise au ralenti sur le troisième trimestre.

Pour leur part, les crédits aux entreprises parviennent à limiter l'impact de la crise sanitaire au cours de l'année 2020 en contenant leur baisse à 0,3% pour s'établir à 23 Mrds MAD. Les crédits court terme s'accroissent de 10,1%, mais les crédits à l'équipement et les encours de crédit-bail affichent un repli respectivement de 9,2% et de 9,4%, en lien avec le report des projets d'investissement induit par la crise économique.

Au niveau de la filiale CDMLF, des baisses sont constatées sur le crédit-bail et le factoring. En effet, les opérations de location-financement ressortent en baisse 7,6% (-138 MMAD).

La structure de l'encours des crédits au 31 décembre 2020 demeure inchangée avec une domination des créances sur la clientèle (78,8%).

Revue analytique 2019 - 2018

Au titre de l'exercice 2019, l'encours total des crédits s'est établi à près de 49 268 MMAD, en progression de 8,2% (+3 726 MMAD) par rapport à décembre 2018. Cette tendance s'explique par les éléments conjugués suivants :

- l'accroissement des créances sur la clientèle de 7,8% (+3,2 Mrds MAD) à fin 2019, en raison principalement de évolutions suivantes :
 - les créances commerciales s'apprécient de 3,6% (+292 MMAD) pour s'établir à 8,3 Mrds MAD à fin 2019 tirées par les hausses enregistrées sur les crédits à l'habitat (+7 pbs de PDM) et les crédits à la consommation ((+43 pbs de PDM) et par les performances du marché des entreprises (crédits d'équipement et crédit court terme).
 - les autres concours à la clientèle progressent de 4,8% (+1,5 Mrd MAD) atteignant 32,4 Mrds MAD ;
 - les valeurs reçues en pension ressortent en hausse de 1 067 MMAD pour une valeur de plus de 2,5 Mrds MAD à fin 2019 ;
 - les comptes ordinaires débiteurs affichent une progression à 2,7 Mrds MAD (+7,4%)
- les créances en souffrance évoluent de manière maîtrisée (+2,9%) ;
- la hausse du montant des opérations de crédit-bail de 0,2% pour s'établir à 1 731 MMAD à fin 2019.
- la hausse de l'encours des créances sur les établissements de crédit et assimilés de 11,9% en 2019, en raison essentiellement de la progression des comptes et prêts de +29,6% soit près de 951 MMAD.

La structure de l'encours des crédits au 31 décembre 2019 reste dominée par les créances sur la clientèle à 74,7% du Total Actif, en progression de 1,3 pt par rapport à l'exercice précédent.

➤ Répartition des créances sur la clientèle et sur les établissements de crédit (actifs financiers au coût amorti)

Le tableau suivant présente la répartition des créances sur la clientèle et sur les établissements de crédit (actifs financiers au coût amorti) au 31 décembre 2020 :

| En MMAD | Créances et engagements | | | Dépréciations | | |
|--|-------------------------|----------------|----------------|---------------|--------------|--------------|
| | Bucket 1 | Bucket 2 | Bucket 3 | Bucket 1 | Bucket 2 | Bucket 3 |
| Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres | 2 943 | - | - | 20,8 | - | - |
| <i>Titres de dettes</i> | 2943 | - | - | 20,8 | - | - |
| Actifs financiers au coût amorti | 43 566,8 | 4 972,9 | 4 501,4 | 120,9 | 416,3 | 3523 |
| <i>Prêts et créances sur les établissements de crédit et banques centrales</i> | 5 077,3 | - | - | 9,0 | - | - |
| <i>Prêts et créances sur la clientèle</i> | 38 474,3 | 4 972,9 | 4 501,4 | 111,9 | 416,3 | 3 523 |
| <i>Titres de dettes</i> | 15,2 | - | - | - | - | - |
| Actifs financiers | 46 509,8 | 4 972,9 | 4 501,4 | 141,7 | 416,3 | 3 523 |
| Engagements Hors bilan | 3 409,5 | 627,8 | 217,4 | 13,5 | 53,3 | 186,8 |

Source : Crédit du Maroc

Le tableau suivant présente la répartition des créances sur la clientèle et sur les établissements de crédit (actifs financiers au coût amorti) au 31 décembre 2019 :

| En MMAD | Créances et engagements | | | Dépréciations | | |
|--|-------------------------|----------------|----------------|---------------|--------------|----------------|
| | Bucket 1 | Bucket 2 | Bucket 3 | Bucket 1 | Bucket 2 | Bucket 3 |
| Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres | 3 734,7 | - | - | 5,0 | - | - |
| <i>Titres de dettes</i> | 3 734,7 | - | - | 5,0 | - | - |
| Actifs financiers au coût amorti | 46 404,0 | 2 810,9 | 3 620,6 | 98,8 | 326,6 | 3 121,8 |
| <i>Prêts et créances sur les établissements de crédit et banques centrales</i> | 5 074,8 | - | - | 5,9 | - | - |
| <i>Prêts et créances sur la clientèle</i> | 41 308,8 | 2 810,9 | 3 620,6 | 92,8 | 326,6 | 3 121,8 |
| <i>Titres de dettes</i> | 20,4 | - | - | - | - | - |
| Actifs financiers | 50 138,7 | 2 810,9 | 3 620,6 | 104,2 | 326,6 | 3 121,8 |

| | | | | | | |
|-------------------------------|----------------|--------------|--------------|-------------|-------------|--------------|
| Engagements Hors bilan | 3 447,3 | 220,1 | 239,1 | 12,5 | 46,3 | 208,1 |
|-------------------------------|----------------|--------------|--------------|-------------|-------------|--------------|

Source : Crédit du Maroc

Au titre de l'année 2020, les engagements hors bilan s'établissent 4,2 Mrds MAD en 2020 contre 3,9 Mrds MAD en décembre 2019.

➤ **Contribution aux prêts et créances envers les établissements de crédit par pôle d'activité**

La contribution aux prêts et créances envers les établissements de crédit par pôle d'activité entre 2018 et 2020 se présente comme suit :

| Montant en MMAD | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|---|-----------|-----------|------------|-----------|------------|
| Banque Maroc et Banque Offshore | 6 216,9 | 6 626,1 | 6,6% | 6 380,6 | -3,7% |
| Sociétés de financement spécialisé | - | - | - | 0,1 | - |
| Eliminations | - 1 687,9 | - 1 557,2 | -7,7% | - 1 312,3 | 15,7% |
| Total Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti | 4 529,0 | 5 068,9 | 11,9% | 5 068,3 | - |

Source : Crédit du Maroc

Au 31 décembre 2020, les prêts et créances sur les établissements de crédit sont principalement générés par Crédit du Maroc et ses filiales (Hors CDML).

➤ **Contribution aux prêts et créances envers la clientèle par pôle d'activité**

La contribution aux prêts et créances envers la clientèle par pôle d'activité se présente comme suit :

| Montant en MMAD | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|--|----------|----------|------------|----------|------------|
| Banque Maroc et Banque Offshore | 39 269,8 | 42 327,7 | 7,8% | 42 255 | -0,2% |
| Sociétés de financements spécialisés | 1 743,2 | 1 871,3 | 7,3% | 1 642,4 | -12,2% |
| Eliminations | - | - | - | - | - |
| Total Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti | 41 013 | 44 199 | 7,8% | 43 897,4 | -0,7% |

Source : Crédit du Maroc

A l'issue de l'exercice 2020, le poste « Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti » enregistre un retrait de 0,7% par rapport à l'exercice précédent, en raison de la baisse d'activité de la filiale Crédit du Maroc Leasing et Factoring.

Au 31 décembre 2019, la croissance des prêts et créances sur la clientèle, provient principalement, de l'augmentation des prêts octroyés par la banque et ses filiales (hors CDML) représentant 96% du total des prêts sur la clientèle. Les prêts octroyés par CDML représentent, malgré la hausse de 7,3% enregistrée, une part non significative.

4.4.1.4 Actif d'impôt exigible

Au titre de l'exercice 2020, ce poste ressort à 140,9 MMAD, en progression de 65,2% (+55,6 MMAD). Cette évolution est due au surplus récupérable des acomptes versés en 2020 par rapport à l'IS de la période.

Au titre de l'exercice 2019, le poste « Actifs Impôts Exigible » ressort stable à 85,3 MMAD.

4.4.1.5 Actif d'impôt différé

Au titre de l'exercice 2020, le poste « Actif d'impôt différé » s'établit à 408 MMAD, en hausse de 40,5%. Cette évolution provient des impôts différés des retraitements IFRS sur les provisions sur risques de contrepartie selon IFRS 9, et de l'impôt différé sur le don Covid-19 pour 25 MMAD dont la déductibilité est étalée sur les comptes sociaux.

L'actif d'impôt exigible s'élève à 290,4 MMAD à fin décembre 2019, en progression de 4,2% (+11,7 MMAD) par rapport à 2018 suite aux impôts différés des retraitements IFRS enregistrés sur les provisions sur risques de contrepartie et les provisions pour engagements sociaux.

4.4.1.6 Immobilisations corporelles et incorporelles

L'évolution de l'actif immobilisé du Crédit du Maroc à fin décembre 2020 se détaille comme suit :

| Montants en MMAD | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|-------------------------------|----------------|----------------|-------------|----------------|-------------|
| Immobilisations corporelles | 1 247,3 | 1 320,5 | 5,9% | 1 352,1 | 2,4% |
| Immobilisations incorporelles | 193,5 | 254,4 | 31,5% | 330,8 | 30,1% |
| Total Actif Immobilisé | 1 440,8 | 1 574,9 | 9,3% | 1 682,2 | 6,9% |
| % Total Actif | 2,6% | 2,7% | 0,1% | 2,9% | 0,2% |

Source : Crédit du Maroc

Les immobilisations du Crédit du Maroc sont majoritairement constituées des immobilisations corporelles qui représentent en moyenne, sur les trois derniers exercices, 83,4%, de la valeur totale des immobilisations. La valeur des immobilisations incorporelles a enregistré une hausse annuelle moyenne de 8,3% sur la période entre fin décembre 2018 et fin décembre 2020.

Revue analytique 2020 - 2019

Les immobilisations corporelles et incorporelles enregistrent une hausse de l'ordre de (+108 MMAD) pour s'établir à 1 682,2 MMAD à fin décembre 2020.

Les nouveaux investissements ont concerné les logiciels et matériels informatiques pour un montant de 25,9 MMAD. Les immobilisations en cours tiennent compte des investissements relatifs au nouveau siège des Arènes pour 48,8 MMAD.

Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 16, le montant des droits d'utilisation des contrats de location s'élève à 118,3 MMAD.

Revue analytique 2019 - 2018

Au 31 décembre 2019, les immobilisations corporelles et incorporelles enregistrent une augmentation de 134 MMAD.

Celle hausse résulte de l'activation, dans le cadre de l'application de la norme IFRS16, des droits d'utilisation des contrats de location pour 116 MMAD et la cession de biens immeubles.

Les nouveaux investissements ont concerné les logiciels et matériels informatiques ainsi que les immobilisations en cours relatives au projet des Arènes.

Il n'y a aucun impact FTA IFRS 9 lié au retraitement des immobilisations corporelles et incorporelles.

4.4.2 Analyse des principaux postes du passif

4.4.2.1 Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat ont évolué comme suit sur la période considérée :

| <i>Consolidé IFRS (Montant en MMAD)</i> | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|--|-------------|-----------|---------------|-------------|--------------|
| Passifs financiers détenus à des fins de transaction | 14,7 | 10 | -31,9% | 14,3 | 43,4% |
| Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option | - | - | - | - | - |
| Passifs financiers à la juste valeur par résultat | 14,7 | 10 | -31,9% | 14,3 | 43,4% |

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2020 - 2019

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat se sont inscrits en hausse de 43,4% en 2020 (+4,4 MMAD) et concernent exclusivement la valorisation des contrats de change à terme. L'évolution est due à la valorisation intermédiaire d'achat à terme d'USD contre MAD à des cours différents en date d'arrêté et en date de négociation.

Revue analytique 2019 - 2018

Au terme de l'exercice 2019, les passifs financiers à la juste valeur par résultat enregistrent une baisse de 32% par rapport à 2018 (-4,7 MMAD) et concernent exclusivement la valorisation des contrats de change à terme.

L'évolution est due à la valorisation intermédiaire d'achat à terme d'USD contre MAD à des cours différents en date d'arrêté et en date de négociation.

4.4.2.2 Analyse des dépôts

L'encours consolidé des dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle a évolué comme suit sur la période considérée :

| Montants en MMAD | 2018 | 2019 | Var 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|---|-----------------|-----------------|--------------|-----------------|---------------|
| Dettes envers les Etab. de crédit et assimilés | 2 894,3 | 3 558,2 | 22,9% | 2 226,8 | -37,4% |
| Comptes courants / Dépôts à vue | 579,3 | 687,7 | 18,7% | 634,4 | -6,4% |
| Dépôts à terme | 2 315,0 | 2 870,5 | 24% | 1 583,4 | -44,8% |
| % Total Bilan | 5,2% | 6,1% | 0,8 pt | 3,8% | -2,2 pts |
| Dettes envers la clientèle | 41 376,8 | 43 805,5 | 5,9% | 44 524,6 | 1,6% |
| Comptes courants / Dépôts à vue | 26 805,1 | 29 329,8 | 9,4% | 31 000,9 | 5,7% |
| Dépôts à terme/Comptes d'épargne | 13 320,3 | 12 956,2 | -2,7% | 12 048,7 | -7,0% |
| Autres dépôts | 1 251,4 | 1 519,2 | 21,4% | 1 474,9 | -2,9% |
| % Total Bilan | 74% | 74,1% | 0,1 pt | 76,9% | 2,8 pts |
| Total Dépôts | 44 271,1 | 47 363,8 | 7% | 46 751,4 | -1,3% |

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2020 - 2019

A fin décembre 2020, l'encours total des dépôts s'affiche à 46 751,4 MMAD, en retrait de 1,3% par rapport à fin 2019.

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ressortent en retrait de 37,4% à 2 226,8 MMAD. Cette variation est due à une baisse des dépôts à terme des sociétés de financement qui affichent un solde de 1 583,4 MMAD. Cette baisse résulte essentiellement de la hausse importante de la collecte clientèle qui a fait progresser les liquidités de la Banque.

La part des dettes envers les établissements de crédit dans le total Passif ressort en baisse passant de 6% en 2019 à 3,8% à fin 2020.

S'agissant de la collecte clientèle, Crédit du Maroc génère des ressources bilan en appréciation de 1,6% à 44 524,6 MMAD comparativement à 2019. Cette performance reflète l'épargne de précaution des particuliers et entreprises et se retrouve essentiellement dans la hausse des comptes à vue de 5,7% et celle des comptes d'épargne de 0,9%. Hors dépôts à terme qui enregistrent une baisse de 31,7%, la collecte bilan du Crédit du Maroc affiche une progression de 4,2%.

Au 31 décembre 2020, la structure de l'encours des dépôts demeure quasi inchangée avec une domination des dettes sur la clientèle (95,2%).

L'évolution de la structure des dépôts sur la période 2018 - 2020, se présente comme suit :

| <i>Consolidé IFRS (Montant en MMAD)</i> | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|---|---------------|--------------|--------------|--------------|-----------------|
| Dettes envers les Etab. de crédit et assimilés | 6,54% | 7,5% | 1 pt | 4,8% | -2,7 pts |
| Comptes courants / Dépôts à vue | 1,31% | 1,5% | 0,1 pt | 1,4% | -0,1 pt |
| Dépôts à terme | 5,23% | 6,1% | 0,8 pt | 3,4% | -2,7 pts |
| Dettes envers la clientèle | 93,46% | 92,5% | -1 pt | 95,2% | 2,7 pts |
| Comptes courants / Dépôts à vue | 60,55% | 61,9% | 1,4 pt | 66,3% | 4,4 pts |
| Dépôts à terme | 30,09% | 27,4% | -2,7 pts | 25,8% | -1,6 pt |
| Autres dépôts | 2,83% | 3,2% | 0,4 pt | 3,2% | -0,1 pt |
| Total Dépôts | 100% | 100% | - | 100% | - |

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2019 - 2018

Au terme de l'exercice 2019, les dettes envers la clientèle se sont établies à près de 43,8 Mrds MAD, en hausse de 5,9% (+2,4 Mrds MAD) par rapport à fin décembre 2018. Cette évolution s'explique principalement par les éléments conjugués suivants :

- l'augmentation des comptes courants et dépôts à vue de 9,4% (+2,5 Mrds MAD). Cette progression est portée à 65% par le Retail et 35% par le Corporate confortée par les efforts de conquête et d'intensification de la relation commerciale.
- la baisse de 2,7% (- 364 MMAD) des comptes d'épargne et des dépôts à terme pour s'établir à 13 Mrds MAD à fin 2019. Cette baisse découle principalement de la nouvelle politique tarifaire sur les dépôts à terme qui vise une baisse pilotée de cette ressource.
- la hausse de 21,4% des autres dépôts. Il s'agit essentiellement des valeurs données en pension à la clientèle qui progressent de manière significative.

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ressortent en progression de 22,9% à 2,6 Mrds MAD et sont composées principalement des dépôts à terme à hauteur de 2,9 Mrds MAD en accroissement de 24%.

L'évolution des dépôts de la clientèle entre dépôts rémunérés et dépôts non rémunérés sur la période concernée se présente comme suit :

| <i>Consolidé IFRS (Montant en MMAD)</i> | 2018 | 2019 | Var 19/18 | 2020 | Var 20/19 |
|---|-----------------|-----------------|-------------|-----------------|-------------|
| Dépôts rémunérés | 13 470,2 | 13 427 | -0,3% | 12 098,7 | -9,9% |
| Dépôts non rémunérés | 27 906,6 | 30 378,5 | 8,9% | 32 425,8 | 6,7% |
| Total Dette envers la clientèle | 41 376,8 | 43 825,5 | 5,9% | 44 524,6 | 1,6% |

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2020 - 2019

A fin 2020, les ressources non rémunérées progressent de 6,7% et représentent 72,8% de l'encours global des ressources Clientèle.

Pour leur part, les ressources rémunérées ont connu une baisse de 9,9% (-1,3 Mrds MAD) expliquée essentiellement par les éléments conjugués suivants :

- la baisse des dépôts à terme (comptes à terme et bons de caisse) de 992 MMAD ;
- la hausse sur les comptes d'épargne de 85 MMAD ;
- la baisse des valeurs données en pensions à la clientèle.

Revue analytique 2019 - 2018

Au titre de l'exercice 2019, les ressources non rémunérées ressortent en hausse de 8,9% par rapport à décembre 2018 et représentent 69,3% de l'encours global des ressources clientèle.

Les ressources rémunérées ont baissé de 0,3% (soit -43 MMAD). Elles sont marquées par :

- La baisse des dépôts à terme (comptes à terme et bons de caisse) de 661 MMAD ;
- La hausse sur les comptes d'épargne de 297 MMAD.

4.4.2.3 Titres de créances émis

L'évolution des titres de créances émis par Crédit du Maroc se présente comme suit :

| Montants en MMAD | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|-------------------------|---------|---------|------------|-------|------------|
| Titres de créances émis | 2 930,2 | 2 067,7 | -29,4% | 1 310 | -36,6% |

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2020 - 2019

Au titre de l'exercice 2020, l'encours des titres de créances émis s'est établi à 1,3 Mrds MAD, soit une diminution de 36,6% par rapport à l'exercice 2019.

Ce poste enregistre, exclusivement, les certificats de dépôt émis dans le cadre de gestion de la liquidité de la Banque.

Cette baisse s'explique principalement l'arrivée à échéance en 2020 de certains titres de créances.

Revue analytique 2019 - 2018

Au terme de l'exercice 2019, l'encours des certificats de dépôt émis par Crédit du Maroc ressort à 2,1 Mrds MAD, soit une baisse de 29,4% par rapport à fin décembre 2018.

4.4.2.4 Comptes de régularisation et autres passifs

Revue analytique 2020 - 2019

Au titre de l'exercice 2020, le poste « Comptes de régularisation et autres passifs » enregistre une diminution de 2,4% (-34,8 MMAD), pour s'établir à 1 433,2 MMAD expliquée principalement par les éléments suivants :

- Au niveau de Crédit du Maroc, des baisses sont constatées sur le stock des chèques de banque émis dans le cadre des débloques de prêts suite aux règlements effectués et sur les comptes de compensation des opérations monétiques. Ces baisses ont été toutefois compensées par :
 - les hausses sur les comptes de règlements d'opérations sur titres ;
 - les marges constatées d'avance sur opérations Mourabaha compte tenu de l'évolution de l'activité ;
 - les prélèvements d'impôts de la clientèle à reverser à l'état.
- Au niveau de CDMC, une baisse de 253 MMAD a été enregistrée liée aux comptes de règlement livraison sur opérations de bourse de fin d'année dénouées.

Revue analytique 2019 - 2018

Au titre de l'exercice 2019, le poste « Comptes de régularisation et autres passifs » enregistre une hausse 585 MMAD, à 1 468 MMAD expliquée principalement par les éléments suivants :

- la hausses sur les dettes locatives « IFRS 16 » ;
- la hausse de 85 MMAD de la rubrique « divers autres créditeurs » composée de chèques de banques à payer émis principalement dans le cadre de déblocage prêts non encore parvenus pour règlement ;
- la hausse de 145 MMAD relative aux comptes de règlement livraison sur opérations de bourse.

4.4.2.5 Analyse des provisions pour risques et charges

L'évolution des provisions pour risques et charges du Crédit du Maroc se présente comme suit :

| Montants en MMAD | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|-------------|
| Provisions pour risques légaux et fiscaux | 280,6 | 278,1 | -0,9% | 281,8 | 1,3% |
| Provisions pour obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi | 82,6 | 89 | 7,7% | 95,7 | 7,6% |
| Provisions pour engagements de prêts et garanties | 202,4 | 266,9 | 31,9% | 253,6 | -5% |
| Autres provisions | 32,3 | 44,3 | 37,1% | 65,7 | 48,5% |
| Total Provisions | 597,9 | 678,3 | 13,4% | 696,8 | 2,7% |

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2020 - 2019

A l'issue de l'exercice 2020, les provisions Passifs se sont inscrites en hausse de 2,7% pour s'établir à 696,8 MMAD par rapport à l'exercice 2019, impactées essentiellement par :

- l'augmentation des provisions pour obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi de 7,6%. Cette évolution est liée à l'impact de l'évolution de la courbe des taux sur la modélisation des engagements de la Banque, suite à la baisse des taux directeurs ;
- des dotations nettes aux provisions de 7 MMAD pour engagements sociaux ;
- des dotations nettes pour autres pertes et charges en couverture des fraudes internes, des suspens comptables à plus d'un an et des écarts d'inventaires (GAB) à la date d'arrêté.

Revue analytique 2019 - 2018

Au terme de l'exercice 2019, le stock des provisions pour risques et charges ressort en hausse de 13,4% (+80 MMAD) pour s'établir à 678,3 MMAD. Cette situation relève essentiellement de :

- la hausse de 65 MMAD des provisions pour engagements de prêts et garanties. Il s'agit de dotations ponctuelles sur des dossiers PME en difficulté survenues au 4^{ème} trimestre 2019 et qui ont été majoritairement régularisé en 2020.
- une hausse de 7 MMAD des autres provisions pour risques et charges.

4.4.3 Structure des ressources consolidées du Groupe Crédit du Maroc

Les ressources externes du groupe du Crédit du Maroc se composent principalement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle.

| <i>Consolidé IFRS (En MMAD)</i> | 2018 | 2019 | Var 19/18 | 2020 | Var 20/19 |
|---|-----------------|-----------------|-------------|-----------------|--------------|
| Fonds propres et assimilés | 6 942,5 | 7 335,4 | 5,6% | 7 489,1 | 2,1% |
| Dont | | | | | |
| Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie | 1 767,6 | 1 767,6 | - | 1 767,8 | - |
| Capitaux propres | 5 175 | 5 567,8 | 7,6% | 5 721,3 | 2,8% |
| Capitaux propres part du groupe | 5 127,5 | 5 517 | 7,6% | 5 665,3 | 2,7% |
| <i>Capital et réserves liés</i> | 3 707,4 | 3 707,4 | | 3 865,3 | 4,3% |
| <i>Réserves consolidées</i> | 842,9 | 1 295 | 53,6% | 1 600,0 | 23,6% |
| <i>Gains ou pertes latents ou différés</i> | 30,7 | 53,2 | 73,4% | 60,5 | 13,7% |
| <i>Résultat net de l'exercice</i> | 594 | 512,2 | -13,8% | 195,5 | -61,8% |
| Intérêts minoritaires | - | - | - | - | - |
| Ressources externes | 47 201,2 | 49 431,4 | 4,7% | 48 061,4 | -2,8% |
| Dettes envers les Éts de Crédit et Assimilés | 2 894,3 | 3 558,2 | 22,9% | 2 226,8 | -37,4% |
| Dettes envers la Clientèle | 41 376,8 | 43 805,5 | 5,9% | 44 524,7 | 1,6% |
| Titres de créances émis | 2 930,2 | 2 067,7 | -29,4% | 1 310 | -36,6% |
| Total | 54 143,8 | 56 766,8 | 4,8% | 55 550,5 | -2,1% |

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2020 - 2019

Au terme de l'exercice 2020, les fonds propres et assimilés de la Banques affichent une progression de 2,1% à 7,5 Mrds MAD. Cette évolution trouve essentiellement son origine dans la combinaison des éléments suivants :

- un résultat net annuel en baisse de 61,8% à près de 195,5 MMAD contre un résultat de 512,2 MMAD à fin 2019 ;
- une variation positive des capitaux propres de +2,8%, affichant un solde de 5,7 Mrds MAD.

De leur côté, les ressources externes ressortent en retrait de 2,8% à 48 Mrds MAD en ligne avec la baisse de l'encours des dettes envers les établissements de crédit et Assimilés à 2,2 Mrds MAD, accompagnée de la baisse des titres de créances émis de 36,6% à 1,3 Mrds MAD.

Quant aux dettes envers la clientèle, elles continuent à constituer, en 2020, la part prépondérante des ressources externes du groupe à 92,6%. Ces ressources se sont établies à 44,5 Mrds MAD et ont enregistré une hausse de 1,6% par rapport à l'exercice 2019.

Revue analytique 2019 - 2018

Au titre de l'exercice 2019, les fonds propres et assimilés du Crédit du Maroc s'élèvent à 7,3 Mrds MAD en progression de 5,6% par rapport à décembre 2018. Cette évolution s'explique principalement par une hausse des capitaux propres part du groupe qui ont affiché une croissance de 7,6% passant à près de 5,6 Mrds MAD à fin 2019.

Les ressources externes de la banque, composées à hauteur de 77,2% de dépôts de la clientèle, se renforcent à 49,4 Mrds MAD à fin 2019, en progression de 4,7% par rapport à l'exercice précédent. Cette situation est due essentiellement aux croissances des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle qui sont respectivement de plus de 3,6 Mrds MAD et de 43,8 Mrds MAD au 31 décembre 2019.

4.4.4 Analyse des engagements de prêts, garanties financières et autres engagements

Entre fin décembre 2018 et fin décembre 2020, les engagements hors bilan du Crédit du Maroc ont évolué comme suit sur la période considérée :

| Montants en MMAD | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|---|----------------|----------------|---------------|----------------|--------------|
| Engagements de financements donnés | 4 351,9 | 5 514,7 | 26,7% | 5 482,5 | -0,6% |
| Établissements de crédit | 7,3 | 15,4 | >100% | 7,11 | -54% |
| Institutions non établissements de crédit | 4 301,1 | - | <100% | - | - |
| Grandes entreprises | - | 5 445,1 | >100% | 5 424,2 | -0,4% |
| Clientèle de détail | 43,5 | 54,2 | 24,6% | 51,2 | -5,5% |
| Engagements de garanties données | 7 437,9 | 4 901,6 | 34,1% | 5 410,6 | 10,4% |
| Établissements de crédit | 3 866,4 | 3 134,7 | -18,9% | 2 827 | -9,8% |
| Grandes entreprises | 3 453,1 | 1 751,9 | -49,3% | 2 547 | 45,4% |
| Clientèle de détail | 118,4 | 15 | -87,3% | 36,6 | >100% |
| Engagements de garanties reçus | 1 620,7 | 1 251,4 | -22,8% | 2 366,6 | 89,1% |
| Établissements de crédit | 1 620,7 | 1 251,4 | -22,8% | 2 366,6 | 89,1% |

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique au 2020 - 2019

Au titre de l'exercice 2020, les engagements de financement donnés affichent une baisse de 0,6% à 5 482,5 MMAD. Ils sont majoritairement constitués des engagements donnés à la clientèle Grandes Entreprises à hauteur de 5 424,2 MMAD.

Par ailleurs, les engagements de garanties données enregistrent, au titre de l'exercice 2020, une hausse de 10,4% à 5,4 Mrds MAD. Cette évolution émane principalement de la catégorie des grandes entreprises à hauteur de 2 547 Mrds MAD (+0,8 Mrd MAD) résultant d'une part de l'augmentation des nouveaux clients qui font progresser l'encours en 2020 et d'autre part, de la plus forte utilisation chez les clients existants par rapport à l'exercice précédent.

Pour leur part, les engagements de garanties reçus augmentent de 89,1% à 2,4 Mrd MAD et concernent en exclusivité les établissements de crédit.

Revue analytique 2019 - 2018

Au titre de l'année 2019, les engagements de financement donnés se sont établis à 5,5 Mrds MAD en hausse de 26,7%. Les grandes entreprises y contribuent à hauteur de 98,7%.

Les engagements de garanties données, pour leur part, se sont inscrits en baisse de 34,1% pour atteindre près de 4,9 Mrds MAD. Ils sont composés essentiellement d'engagements de garanties données aux établissements de crédit qui accuse un retrait de 18,9% ainsi que des grandes entreprises qui eux enregistrent une baisse de 49,3% à fin 2019.

Enfin, les engagements de garantie reçus ressortent également en baisse de 22,8% à 1,3 Mrd MAD.

4.4.5 Analyse de la variation des capitaux propres

Le tableau de passage des capitaux propres au 31 décembre 2020 est présenté comme suit :

| En milliers de dirhams | Capital | Réserves liées au capital | Réserves et résultats consolidés | Gains ou pertes latents ou différés | Capitaux propres part Groupe | Intérêts minoritaires | TOTAL |
|---|------------------|---------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|------------------------------|-----------------------|------------------|
| Capitaux propres clôture au 31.12.2018 | 1 088 121 | 2 619 265 | 1 389 434 | 30 700 | 5 127 520 | 47 438 | 5 174 958 |
| Opérations sur capital | | | | | | | |
| Paiements fondés sur des actions | | | | | | | |
| Opérations sur actions propres | | | | | | | |
| Dividendes | | | -87 050 | | -87 050 | | -87 050 |
| Autres | | | | | | | |
| Changements méthodes comptables | | | - | | - | | - |
| Résultat de l'exercice | - | - | 508 808 | | 508 808 | 3 374 | 512 181 |
| Immo. corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions | | | | | | | |
| Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat | | | | 22 417 | 22 417 | | 22 417 |
| Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies | | | | 118 | 118 | | 118 |
| Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat | | | -54 789 | | -54 789 | | -54 789 |
| Gains ou pertes latents ou différés | | | -54 789 | 22 535 | -32 255 | | - 32 255 |
| Autres | | | | | -1 083 | | |
| Variations de périmètre | | | | | | | |
| Capitaux propres clôture au 31.12.2019 | 1 088 121 | 2 619 265 | 1 756 403 | 53 235 | 5 517 024 | 50 811 | 5 567 835 |
| Opérations sur capital | | | | | | | |
| Paiements fondés sur des actions | | | | | | | |
| Opérations sur actions propres | | | | | | | |
| Dividendes | | | -203 479 | | -203 479 | | -203 479 |
| Autres | | 157 869 | | | 157 869 | | 157 869 |
| Changements méthodes comptables | | | | | | | |
| Résultat de l'exercice | | | 190 316 | | 190 316 | 5 216 | 195 532 |
| Immo. corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions | | | | | | | |
| Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat | | | | 5 558 | 5 558 | | 5 558 |
| Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies | | | | 1 715 | 1 715 | | 1 715 |
| Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat | | | -3 712 | | -3 712 | | -3 712 |
| Gains ou pertes latents ou différés | | | -3 712 | 7 273 | 3 561 | | 3 561 |
| Autres | | | | | | | |
| Variations de périmètre | | | | | | | |
| Capitaux propres clôture au 31.12.2020 | 1 088 121 | 2 777 134 | 1 739 527 | 60 508 | 5 665 290 | 56 028 | 5 721 318 |

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2020 - 2019

A l'issue de l'exercice 2020, les capitaux propres part du groupe ressortent à 5,7 Mrd MAD, en enregistrant une hausse de 2,7% par rapport à fin 2019. Cette évolution est drainée par la croissance des réserves liées au capital de l'ordre de +6% pour atteindre 2,8 Mrd MAD.

Revue analytique 2019 - 2018

L'exercice 2019 a été marqué par une hausse des capitaux propres à 5,6 Mrds MAD, en amélioration de +7,6% par rapport l'année précédente.

4.4.6 Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie sur les trois derniers exercices présente les évolutions suivantes :

| Consolidé IFRS (En Milliers de MAD) | 2018 | 2019 | Var. 19/18 | 2020 | Var. 20/19 |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Résultat avant impôts | 895 096 | 823 376 | -8% | 339 563 | -58,8% |
| Résultat net des activités abandonnées | | | na | | na |
| +/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | 112 707 | 138 981 | 23,3% | 149 896 | 7,9% |
| +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers | -384 029 | 68 202 | <-100% | 574 236 | >100% |
| +/- Dotations nettes aux provisions | 82 624 | 80 534 | -2,5% | 21 257 | -73,6% |
| +/- Perte nette/ (gain net) des activités d'investissement | 142 601 | 33 581 | -76,5% | -61 | >-100% |
| +/- Perte nette/ (gain net) des activités de financement | -5 032 | -12 509 | <-100% | -7 407 | 40,8% |
| +/- Autres mouvements | 39 490 | 18 860 | -52,2% | -24 473 | >-100% |
| Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements | -11 639 | 327 648 | >100% | 713 449 | >100% |
| +/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés | -115 002 | 1 916 074 | >100% | -2 335 006 | <-100% |
| +/- Flux liés aux opérations avec la clientèle | -722 960 | -849 722 | -17,5% | 426 395 | >100% |
| +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs fin. | 519 027 | 1 035 960 | 99,6% | 1 580 809 | 52,6% |
| +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non fin. | -106 391 | 355 909 | >100% | 140 314 | -60,6% |
| +/- Flux liés aux activités destinées à être cédées | 56 666 | | na | - | na |
| - Impôts versés | -278 623 | -322 808 | -15,9% | -261 244 | 19,1% |
| Diminution / (augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles | -647 283 | 2 135 413 | >100% | -448 731 | >-100% |
| Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle | 236 174 | 3 286 437 | >100% | 604 281 | -81,6% |
| +/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles | -192 352 | -306 710 | -59,5% | -257 815 | -15,9% |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement | -192 352 | -306 710 | -59,5% | -257 815 | 15,9% |
| +/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires | -76 168 | -87 050 | -14,3% | -45 610 | -47,6% |
| +/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement | 550 000 | -850 000 | <-100% | -750 000 | -11,8% |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement | 473 832 | -937 050 | <-100% | -795 610 | -15,1% |
| Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie | 600 | 211 | -64,8% | -3 712 | <-100% |
| Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 518 252 | 2 042 888 | >100% | -452 856 | >-100% |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture | 1 056 696 | 1 574 949 | 49% | 3 617 836 | >100% |
| Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif) | 1 052 705 | 1 751 446 | 66,4% | 2 005 314 | 14,5% |
| Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit | 3 991 | - 176 497 | <-100% | 1612 552 | <-100% |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture | 1 574 949 | 3 617 836 | >100% | 3 164 981 | >100% |
| Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif) | 1 751 446 | 2 005 314 | 14,5% | 2 559 758 | 27,6% |
| Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit | -176 497 | 1 612 522 | >100% | 605 223 | -62,5% |
| Variation de la trésorerie nette | 518 253 | 2 042 888 | >100% | -452 856 | <-100% |

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2020 - 2019

- Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à près de 0,6 Mrds MAD au 31 décembre 2020 contre 3,2 Mrds MAD en 2019. Cette situation s'explique principalement par :

- une diminution du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation de -121% liés
 - ✓ la baisse 4,3 Mrds MAD des flux nets de trésorerie générés par les opérations avec les établissements de crédit ;
 - ✓ la hausse de 1,3 Mrds MAD des flux liés aux opérations avec la clientèle. Cette évolution est expliquée par la hausse des prêts et créances de la clientèle de 3 186 MMAD et des dettes envers la clientèle de 2 429 MMAD ;
 - ✓ la baisse des flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers de 52,6% (-545 MMAD).
- la hausse de 386 MMAD du total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et autres ajustements en raison de la baisse de 506 MMAD des dotations pour dépréciations des actifs financiers ;
- la baisse de 58,8% (484 MMAD) du résultat avant impôts.

- Activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent une amélioration, en se chiffrant à -257,8 MMAD à fin 2020 contre un solde de -306,7 MMAD en 2019. Cette situation s'explique essentiellement par une hausse de 15,9% des flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles entre 2019 et 2020.

- Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement s'établissent à près de -795 MMAD au 31 décembre 2020 contre -937 MMAD au 31 décembre 2019, une hausse provenant essentiellement de la croissance des autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement, dont le montant est passé de -850 MMAD à fin 2019, à près de 750 MMAD à fin 2020.

Revue analytique 2019 - 2018

- Activités opérationnelles

Les flux générés par les activités opérationnelles s'élèvent à près de 3,3 Mrds MAD au 31 décembre 2019 contre 0,2 Mrd MAD en 2018. Cette hausse s'explique principalement par la hausse nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles à 2,1 Mrds MAD contre -647 MMAD en 2018 liée à :

- La hausse de 2 Mrds MAD des flux nets de trésorerie liés aux opérations avec les établissements de crédit expliquée par les effets conjugués suivants :
 - ✓ la hausse des prêts et créances sur les établissements de crédit de 540 MMAD ;
 - ✓ la hausse des dettes envers les établissements de crédit de 664 MMAD ;
 - ✓ la hausse des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit d'un montant de 1,8 Mrd de MAD.
- La baisse de 126,8 MMAD des flux liés aux opérations avec la clientèle, Cette évolution est expliquée par la hausse des prêts et créances de la clientèle de 3 186 MMAD et des dettes envers la clientèle de 2 429 MMAD ;

- La hausse des flux liés aux opérations affectant les actifs et passifs financiers. Cette évolution est expliquée par :
 - ✓ la baisse des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres de 739 MMAD ;
 - ✓ la baisse des actifs financiers à la juste valeur par résultat de 287 MMAD ;
 - ✓ la baisse des titres au coût amorti de 12 MMAD ;
 - ✓ la baisse des passifs financiers à la juste valeur par résultat de 5 MMAD.
- La hausse des flux liés aux opérations affectant les actifs et passifs non financiers du Crédit du Maroc. Cette évolution est marquée par :
 - ✓ la hausse des autres actifs de 142 MMAD ;
 - ✓ la baisse des passifs d'impôt exigible de 85 MMAD ;
 - ✓ la hausse des autres passifs de 584 MMAD.

- **Activités d'investissements**

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un solde négatif de 306,7 MMAD à fin 2019 contre un solde négatif de 192,4 MMAD en 2018. Cette situation s'explique essentiellement par la baisse des flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles du Crédit du Maroc entre 2018 et 2019.

- **Activités de financement**

Les flux liés aux activités de financement s'établissent à près de -937,1 MMAD en 2019 contre 473,8 MMAD en 2018, une baisse qui s'explique par les deux effets suivants :

- la constatation d'un impact de 1,4 Mrds MAD sur les autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement dont le montant est passé de 550 MMAD à fin 2018 à -850 MMAD à fin 2019. Cette évolution est expliquée principalement par la baisse des titres de créances émis de 863 MMAD ;
- la baisse de 10,9 MMAD des flux de trésorerie provenant et à destination des actionnaires.

4.4.7 Rentabilité des actifs et capitaux propres

La rentabilité des capitaux propres et des actifs du Crédit du Maroc entre fin décembre 2018 et fin décembre 2020 se récapitule comme suit :

➤ **Rentabilité des actifs**

| Consolidé IFRS (montants en MMAD) | 2018 | 2019 | Var 19/18 | 2020 | Var 20/19 |
|-----------------------------------|-------------|-------------|----------------|-------------|----------------|
| Total actif | 55 896,6 | 59 159,5 | 5,8% | 57 913,4 | -2,1% |
| Résultat net part du groupe | 589,2 | 508,8 | -13,6% | 190,3 | -62,6% |
| ROA | 1,1% | 0,9% | -0,2 pt | 0,3% | -0,5 pt |

Source : Crédit Du Maroc

➤ **Rentabilité des fonds propres**

| Consolidé IFRS (montants en MMAD) | 2018 | 2019 | Var 19/18 | 2020 | Var 20/19 |
|-----------------------------------|------------|--------------|-----------------|-------------|----------------|
| Capitaux propres part du Groupe* | 4 538,4 | 5 008,2 | 10,4% | 5 475 | 9,3% |
| Résultat net part du groupe | 589,2 | 508,8 | -13,64% | 190,3 | -62,6% |
| ROE | 13% | 10,2% | -2,8 pts | 3,5% | -6,7pts |

Source : Crédit Du Maroc

* Hors résultat net part du groupe

Revue analytique 2020 - 2019

A fin 2020, la rentabilité des actifs (ROA) est en retrait de 0,5 point de base pour s'établir à 0,3% contre 0,9% à fin 2019. Cette diminution trouve son origine dans la détérioration du total actif de 2,1%.

La rentabilité des fonds propres (ROE) diminue de 6,7 pts par rapport à l'exercice précédent et passe de 10,2% à 3,5%. Cette diminution tient compte de la baisse du résultat net part du groupe de 62,6%.

Revue analytique 2019 - 2018

Le ROA du Crédit du Maroc s'établit à 0,9% à fin décembre 2019 contre 1,1% à fin décembre 2018, soit une baisse de 0,2 pt expliquée principalement par la baisse plus importante du résultat net part du groupe.

Le ROE s'est déprécié de 2,8 pts et s'établit à 10,2%. Cette évolution s'explique principalement par la baisse plus importante du résultat net part du groupe de 748 MMAD par rapport aux capitaux propres retraités du résultat net qui se renforcent de 10,4% par rapport à l'exercice précédent.

4.4.8 Analyse des principaux ratios

4.4.3.1 Ratio de transformation

L'évolution du ratio de transformation du Crédit du Maroc sur la période 2018– 2020 se présente comme suit :

| Montant en MMAD | 2018 | 2019 | Var 19/18 | 2020 | Var 20/19 |
|----------------------------------|---------------|---------------|-------------|---------------|----------------|
| Crédits à la clientèle bruts (A) | 44 608,2 | 47 652,2 | 6,8% | 47 738,3 | 0,2% |
| Dépôts de la clientèle (B) | 41 376,8 | 43 805,5 | 5,9% | 44 524,6 | 1,6% |
| Taux transformation : A/B | 107,8% | 108,8% | 1 pt | 107,2% | -1,6 pt |

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2020 - 2019

Au titre de l'exercice 2020, le taux de transformation en crédits du Groupe Crédit du Maroc s'abaisse à 107,2% comparant à 108,8% enregistré à fin 2019, soit -1,6 pt.

Revue analytique 2019 - 2018

Au regard de l'exercice 2019, le ratio de transformation du Crédit du Maroc s'est inscrit en hausse de 1 pt pour s'établir à 108,8% par rapport à un niveau de 107,8% en 2018. Cette évolution est liée à une amélioration de l'encours des crédits à la clientèle (+6,8%).

4.4.3.2 Solvabilité et adéquation des fonds propres

- Composition des fonds propres⁶⁵

Le groupe est tenu de respecter sur base individuelle et consolidée un ratio sur fonds propres de base au moins égal à 8% (incluant un coussin de conservation de 2,5%), un ratio sur fonds propres de catégorie 1 au moins égal à 9% et un ratio sur total fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2 au moins égal à 12%.

Les fonds propres prudentiels du groupe Crédit du Maroc sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2.

Les fonds propres de catégorie 1 sont déterminés à partir des fonds propres de base et des fonds propres additionnels en tenant compte des retraitements prudentiels. Ces retraitements consistent principalement en l'anticipation des dividendes à distribuer, de la déduction des écarts d'acquisition et des actifs incorporels ainsi que des participations ne figurant pas dans le périmètre de consolidation et détenues dans le capital des établissements de crédit et assimilés au Maroc et à l'étranger et des entités exerçant les opérations connexes à

⁶⁵ Rapport des résultats financiers 2020 – Crédit du Maroc – Site institutionnel.

l'activité bancaire au Maroc et à l'étranger ainsi que des filtres prudentiels. Les fonds propres de catégorie 2 sont composés essentiellement de dettes subordonnées dont l'échéance initiale est d'au moins 5 ans. Une décote de 20% annuellement est appliquée aux dettes subordonnées de maturité résiduelle inférieure à 5 ans.

- Ratio de solvabilité

Crédit du Maroc dispose d'une assise financière lui permettant de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste les ratios de solvabilité dégagés sur la période 2018-2020.

Sur base sociale :

| Montants en MMAD | 2018 | 2019 | Var 19/18 | 2020 | Var 20/19 |
|--|---------------|---------------|----------------|---------------|---------------|
| Fonds propres de base Tier 1 (1) | 4 389 | 4 522 | 3% | 4 662 | 3,1% |
| Fonds propres consolidés* (2) | 6 222 | 6 236 | 0,2% | 6 414 | 2,9% |
| Risques pondérés (3) | 40 916 | 42 950 | 5% | 41 749 | -2,8% |
| Ratio sur fonds propres de Base (1)/(3) | 10,7% | 10,5% | -0,2 pt | 11,2% | 0,6 pt |
| Ratio de solvabilité (2)/(3) | 15,21% | 14,52% | -0,7 pt | 15,36% | 0,8 pt |

Source : Crédit du Maroc

Le ratio de solvabilité de la Banque, traduisant sa capacité à faire face à l'ensemble de ses engagements par le biais de ses fonds propres, demeure supérieur à la norme réglementaire fixée à 12%. Il ressort à 15,36% au 31 décembre 2020.

Pour sa part, le Tier 1 ressort à 11,2% en 2020, contre 10,5% en 2019 (vs. exigence réglementaire à 9%).

Sur base consolidée :

| Montants en MMAD | 2018 | 2019 | Var 19/18 | 2020 | Var 20/19 |
|--|---------------|---------------|----------------|---------------|---------------|
| Fonds propres de base (1) | 4 741 | 5 080,9 | 7,2% | 5 201,8 | 2,4% |
| Fonds propres consolidés* (2) | 6 268 | 6 510,8 | 3,9% | 6 534 | 0,4% |
| Risques pondérés (3) | 41 899 | 44 195,3 | 5,5% | 43 680 | -1,2% |
| Ratio sur fonds propres de Base (1)/(3) | 11,3% | 11,5% | 0,2 pt | 11,9% | 0,4 pt |
| Ratio de solvabilité (2)/(3) | 14,96% | 14,73% | -0,2 pt | 14,96% | 0,2 pt |

Source : Crédit du Maroc

* Fonds Propres consolidés sont calculés selon la circulaire de la 14/G de Bank Al-Maghrib.

Revue analytique 2020 - 2019

A fin décembre 2020, le ratio des fonds propres de base affiche une hausse de 0,4 pt à 11,9% en lien avec l'augmentation des fonds propres de base de 2,4% à 5 201,8 MMAD. Crédit du Maroc a répondu, au titre de l'exercice aux exigences réglementaires en termes de solvabilité avec un ratio de 14,9%. Ce ratio affiche une hausse de 0,4 pt par rapport à l'exercice précédent en ligne avec la hausse du niveau des fonds propres consolidés de 0,4% à 6 534 MMAD.

Revue analytique 2019 - 2018

Au 31 décembre, le ratio sur fonds propres de base du Crédit du Maroc a affiché une légère progression de près de +0,2 pt pour s'établir à 11,5% (vs. ratio minimum réglementaire de 9%), en ligne avec la hausse de +7,2% des fonds propres de base. Le ratio de solvabilité a enregistré un léger retrait de -0,2 pt pour s'établir à 14,7% (vs. ratio minimum réglementaire de 12%).

Liquidity Coverage Ratio (LCR) ou ratio de liquidité⁶⁶

A partir de juillet 2015, les banques sont tenues de respecter un ratio minimum de liquidité de 60%, qui devrait augmenter progressivement de 10 pts par an pour atteindre 100% en juillet 2019. Depuis son entrée en vigueur, le ratio LCR est respecté sur une base de calcul sociale et consolidée par Crédit du Maroc.

Le ratio de liquidité à court terme (LCR) du Crédit du Maroc (en base consolidée et sociale) sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

| En % | Ratio exigé par BAM à partir de juillet 2019 | 2018 | 2019 | 2020 |
|-----------------|--|------|------|------|
| LCR (Social) | 100% | 205% | 131% | 202% |
| LCR (Consolidé) | | 200% | 138% | 206% |

Source : Crédit Du Maroc

⁶⁶ Depuis 2015, le calcul du ratio de liquidité n'est plus exigé, il est remplacé par le LCR Ratio calculé conformément à la circulaire de BAM n° 31/G/2006, soit le rapport entre les actifs disponibles à court terme + engagements par signature reçus et les exigences à vue+ engagements par signature donnés.

LCR (liquidité coverage ratio) Cette norme a été établie dans le but d'assurer que la banque dispose d'un niveau adéquat d'actifs liquides de haute qualité non grevés pouvant être convertis en liquidité pour couvrir ses besoins sur une période de 30 jours calendaires en cas de graves difficultés de financement. Ce ratio imposera ainsi aux banques de disposer d'une certaine quantité d'actifs liquides leur permettant de couvrir les sorties nettes d'argent pendant au moins 30 jours.

Section VIII - ANALYSE DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT AU T1 2021

1. Informations financières consolidées au titre du T1 2021

| <i>Consolidé IFRS (Montants en MMAD)</i> | T1 2020 | T1 2021 | Var. |
|--|----------------|----------------|--------------|
| Produit net bancaire | 623 | 610 | -2,1% |
| Résultat Brut d'Exploitation | 232 | 283 | 22,2% |
| Coût du Risque | -93 | -101 | 9,1% |
| RNPG | 73 | 92 | 25% |

Source : Crédit du Maroc

L'analyse des principaux indicateurs d'exploitation du Crédit du Maroc entre le T1 2020 et le T1 2021 fait ressortir :

- un recul limité du Produit Net Bancaire de la banque de 2,1% à 610 MMAD contre 623 MMAD enregistré au 31 mars 2020 ;
- une baisse de 22,2% du Résultat Brut d'Exploitation à 283 MMAD, intégrant le don au fonds spécial pour la gestion de la crise Covid-19 ;
- une augmentation de 9,1% du coût du risque pour atteindre 101 MMAD au T1 2021 ;
- un résultat net part du groupe en hausse de 25,3% pour s'établir à 92 MMAD, et qui intègre les impacts de la crise sanitaire.

| <i>Consolidé IFRS (Montants en MMAD)</i> | 2020 | T1 2021 | Var |
|--|---------------|----------------|--------------|
| Prêts et créances sur la clientèle | 43 897 | 43 673 | -0,5% |
| Dettes envers la clientèle | 44 525 | 45 597 | 2,4% |
| Total Bilan | 57 913 | 57 595 | -0,6% |

Source : Crédit du Maroc

Au 31 mars 2021, les principaux indicateurs bilanciaux ont connu les évolutions suivantes :

- une baisse de 0,5% des crédits à la clientèle à 43,6 Mrds MAD ;
- une évolution de 2,4% des dettes envers la clientèle à plus de 45 Mrds MAD ;

Le Total bilan ressort à 57,6 Milliards de dirhams en baisse de 0,6 %.

2. Attestations d'examen limité des commissaires aux comptes

Attestation d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire consolidée IFRS au 31 mars 2021

En exécution de la mission prévue par le Dahir n° 1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi n° 103-12 et conformément à la circulaire 4/W/16 qui fixe les conditions selon lesquelles les établissements de crédit doivent publier leurs états de synthèse, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc) comprenant le bilan et le compte de résultat consolidés, relatifs à la période du 1er janvier au 31 mars 2021. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 5 816 634, dont un bénéfice net de KMAD 93 018. Elle a été arrêtée par le directoire le 20 avril 2021, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit du Maroc arrêtés au 31 mars 2021, conformément aux principes de comptabilisation et d'évaluation des normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 30 avril 2021

Les commissaires aux comptes

Mazars Audit et Conseil
Abdou SOULEYE DIOP
Associée

PwC Maroc
Leila Sijelmassi
Associée

Attestation d'examen limite de la situation intermédiaire des comptes sociaux au 31 mars 2021

En exécution de la mission prévue par le Dahir n° 1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi n° 103-12 et conformément à la circulaire 4/W/16 qui fixe les conditions selon lesquelles les établissements de crédit doivent publier leurs états de synthèse, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Crédit du Maroc comprenant le bilan et le compte de produits et charges relatifs à la période du 1er janvier au 31 mars 2021. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 6 350 338, dont un bénéfice net de KMAD 93 135, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur. Elle a été arrêtée par le directoire le 20 avril 2021, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque arrêtés au 31 mars 2021, conformément aux méthodes de comptabilisation et d'évaluation du référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 30 avril 2021

Les commissaires aux comptes

Mazars Audit et Conseil
Abdou SOULEYE DIOP
Associée

PwC Maroc
Leila Sijelmassi
Associée

Attestation d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire consolidée IFRS au 31 mars 2020

En exécution de la mission prévue par le Dahir n° 1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi n°103-12 et conformément à la circulaire 4/W/16 qui fixe les conditions selon lesquelles les établissements de crédit doivent publier leurs états de synthèse, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Crédit Du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc) comprenant le bilan, le compte de produits et charges ainsi qu'une note annexe, relatifs à la période du 1er janvier au 31 mars 2020. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 5 429 503, dont un bénéfice net de KMAD 72 614. Elle a été arrêtée par le directoire le 20 avril 2020, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit Du Maroc arrêtés au 31 mars 2020, conformément aux principes de comptabilisation et d'évaluation des normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe relative à l'estimation des impacts de l'épidémie de Covid19 sur la situation intermédiaire au 31 mars 2020.

Casablanca, le 30 avril 2020

Les commissaires aux comptes

Mazars Audit et Conseil
Abdou SOULEYE DIOP
Associée

PwC Maroc
Leila Sijelmassi
Associée

Attestation d'examen limite de la situation intermédiaire des comptes sociaux au 31 mars 2020

En exécution de la mission prévue par le Dahir n° 1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi n°103-12 et conformément à la circulaire 4/W/16 qui fixe les conditions selon lesquelles les établissements de crédit doivent publier leurs états de synthèse, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Crédit Du Maroc comprenant le bilan et le compte de produits et charges relatifs à la période du 1er janvier au 31 mars 2020. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 6 554 878, dont un bénéfice net de KMAD 55 656, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur. Elle a été arrêtée par le directoire le 20 avril 2020, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque arrêtés au 31 mars 2020, conformément aux méthodes de comptabilisation et d'évaluation du référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 du compte de produits et charges relative à l'estimation de l'impact de l'épidémie de Covid19 sur la situation intermédiaire au 31 mars 2020.

Casablanca, le 30 avril 2020

Les commissaires aux comptes

Mazars Audit et Conseil
Abdou SOULEYE DIOP
Associée

PwC Maroc
Leila Sijelmassi
Associée

3. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Crédit Du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IFRS, Crédit Du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle.

Ainsi, le périmètre de consolidation du Groupe Crédit du Maroc se définit comme suit :

| Société consolidée | Capital social (KMAD) | Capital social (KUSD) | Pourcentage de contrôle | Pourcentage d'intérêt | Méthode de consolidation |
|-----------------------------------|-----------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|--------------------------|
| Crédit du Maroc | 1 088 121 | | 100,00% | 100,00% | E.C |
| Crédit du Maroc Capital | 10 000 | | 100,00% | 100,00% | I.G |
| Crédit du Maroc Leasing Factoring | 124 000 | | 66,66% | 66,66% | I.G |
| Crédit du Maroc Patrimoine | 1 000 | | 100,00% | 100,00% | I.G |
| Crédit du Maroc Assurance | 200 | | 100,00% | 100,00% | I.G |
| Crédit du Maroc Off-Shore SIFIM | 168 321 | 1 655 | 100,00% | 100,00% | I.G |

E.C Établissement consolidant

I.G Intégration globale

4. Evolution de la rentabilité du Groupe – Comptes consolidés au 31 mars 2021

a. Compte de résultat consolidé IFRS

Les comptes de résultat du T1 2020 et du T1 2021 se présentent comme suit :

| <i>Consolidé IFRS (Montants en MMAD)</i> | Mars 2020 | Mars 2021 | Var. |
|--|--------------|--------------|--------------|
| Marge d'intérêt | 466,2 | 466,7 | 0,1% |
| Marge sur commissions | 125,5 | 113,9 | -9,2% |
| Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat | 50,9 | 51,5 | 1,1% |
| Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres | - | -0,4 | >-100% |
| Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente | - | - | - |
| Produits des autres activités | 2,1 | 1,2 | -42,7% |
| Charges des autres activités | 22,2 | 23,4 | 5,4% |
| Produit net bancaire | 622,5 | 609,6 | -2,1% |
| Charges générales d'exploitation | 354,7 | 284,8 | -19,7% |
| Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles | 35,9 | 41,3 | 15,0% |
| Résultat Brut d'Exploitation | 231,9 | 283,5 | 22,2% |
| Coût du risque | -92,6 | -101,1 | 9,1% |
| Résultat d'Exploitation | 139,3 | 182,4 | 31,0% |
| Gains ou pertes nets sur autres actifs | - | -0,8 | >-100% |
| Résultat avant Impôt | 139,3 | 181,6 | 30,4% |
| Impôts sur les bénéfices/Impôts différés | 66,6 | 88,5 | 32,9% |
| Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession | - | - | - |
| Résultat net | 72,6 | 93 | 28,1% |
| Intérêts minoritaires | -0,7 | 1,2 | >-100% |
| Résultat Net Part du groupe | 73,3 | 91,8 | 25,3% |

Source : Crédit du Maroc

Le produit net bancaire consolidé du Crédit du Maroc s'élève à 609,6 MMAD à fin mars 2021, en retrait de 2,1% par rapport à l'exercice précédent, et en légère progression par rapport au 31 décembre 2020. Cette baisse résulte essentiellement des évolutions suivantes :

- la progression de la marge nette d'intérêt qui ressort à s'élève à 466,7 MMAD (+530 KMAD). En effet, la marge nette d'intérêt bénéficie de la progression des encours et de la poursuite de l'optimisation du coût de la ressource.
- le repli de la marge sur commissions de 9,2 % pour atteindre 113,9 MMAD. Cette évolution est liée notamment à la diminution des flux en agence et à celle des commissions de change manuel sous l'effet de la fermeture des frontières.
- La hausse de 0,4% du résultat des opérations de marché pour atteindre 51,1 MMAD grâce au résultat de change de la salle des marchés.

De leur côté, les filiales du groupe Crédit du Maroc affichent un PNB global de 55,5 MMAD, en baisse de 5,8 % par rapport au premier trimestre 2020.

Le résultat brut d'exploitation augmente de 22,2 % à 283,5 MMAD grâce à la baisse des charges générales d'exploitation de 19,7%. Les charges du premier trimestre 2020 intégraient le don du Crédit du Maroc au fonds spécial pour la gestion du COVID-19 (85 MMAD). Retraitées du don, les charges d'exploitation sont en progression de 6,7 % sous l'effet d'une hausse de 15 % des amortissements traduisant l'effort d'investissement du Crédit du Maroc dans le cadre de son plan stratégique.

Au premier trimestre 2021, le coût du risque consolidé enregistre une augmentation par rapport au premier trimestre 2020 de 9,1 % à 101,1 MMAD, soit une hausse du taux de coût du risque sur encours de 4 points de base le portant à 93 points de base. Comparé au quatrième trimestre 2020, le coût du risque consolidé baisse de 64,4 %

Le taux de couverture s'établit à fin mars 2021 à un niveau de 92,5 % traduisant une politique prudente de provisionnement.

Pour sa part, le résultat net part du groupe Crédit du Maroc s'apprécie de 25,3 % à 91,8 MMAD par rapport au premier trimestre de l'exercice 2020.

b. Analyse du bilan consolidé IFRS

Au 31 mars 2021, le total bilan ressort à 57,6 MMAD en baisse de 0,6% par rapport au 31 décembre 2020.

| Montants en MMAD | Déc. 2020 | Mars 2021 | Var. |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|
| Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux | 2 560 | 1 262,9 | -50,7% |
| Actifs financiers à la juste valeur par résultat | 791,4 | 1 651,5 | >100% |
| <i>Actifs financiers détenus à des fins de transactions</i> | <i>442,4</i> | <i>1 284,8</i> | <i>>100%</i> |
| <i>Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat</i> | <i>348,9</i> | <i>366,7</i> | <i>5,1%</i> |
| Actifs financiers à la juste valeur par CP | 2 922,2 | 3 311,8 | 13,3% |
| <i>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</i> | <i>2 922,2</i> | <i>3 311,8</i> | <i>13,3%</i> |
| Titres au coût amorti | 15,2 | 11,8 | -22% |
| Prêts et créances sur les Ets de crédit et assimilés, au coût amorti | 5 068,3 | 5 096,1 | 0,5% |
| Prêts et créances sur la clientèle | 43 897,4 | 43 672,6 | -0,5% |
| Actifs Impôt Exigible | 140,9 | 84,5 | -40% |
| Actifs d'impôt différé | 408 | 235,6 | -42,3% |
| Comptes de régularisation et autres actifs | 428,1 | 607,6 | 41,9% |
| Immobilisations corporelles | 1 352,1 | 1 312,4 | -2,9% |
| Immobilisations incorporelles | 330,8 | 347,7 | 5,1% |
| Total Actif | 57 913,5 | 57 594,5 | -0,6% |

| Montants en MMAD | Déc. 2020 | Mars 2021 | Var. |
|---|-----------------|-----------------|---------------|
| Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux | - | 0,2 | >100% |
| Passifs financiers à la juste valeur par résultat | 14,3 | 4,8 | -66,8% |
| <i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</i> | <i>14,3</i> | <i>4,8</i> | <i>-66,8%</i> |
| <i>Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</i> | <i>-</i> | <i>-</i> | <i>-</i> |
| Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés | 2 226,8 | 1 732,5 | -22,2% |
| Dettes envers la clientèle | 44 524,6 | 45 597,5 | 2,4% |
| Titres de créance émis | 1 310 | 1 319,4 | 0,7% |
| Passif d'impôts exigibles | 13,1 | 31,5 | >100% |
| Passifs d'impôt différé | 205,5 | 14,8 | -92,8% |
| Comptes de régularisation et autres passifs | 1 433,2 | 1 095,4 | -23,6% |
| Provisions | 696,8 | 718,5 | 3,1% |
| Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie | 1 767,8 | 1 263,3 | -28,5% |
| Capitaux propres | 5 721,3 | 5 816,6 | 1,7% |
| Capital et réserves liées | 3 865,2 | 3 865,2 | - |
| Réserves consolidées | 1 600 | 1 795,8 | 12,2% |
| <i>Part du groupe</i> | <i>1 549,2</i> | <i>1 739,8</i> | <i>12,3%</i> |
| <i>Part des minoritaires</i> | <i>50,8</i> | <i>56</i> | <i>10,3%</i> |
| Gains ou pertes comptabilisés directement en CP | 60,5 | 62,6 | 0,2% |
| <i>Part du groupe</i> | <i>60,5</i> | <i>62,6</i> | <i>0,2%</i> |
| <i>Part des minoritaires</i> | <i>-</i> | <i>-</i> | <i>-</i> |
| Résultat net de l'exercice | 195,5 | 93 | -52,4% |
| <i>Part du groupe</i> | <i>190,3</i> | <i>91,8</i> | <i>-51,8%</i> |
| <i>Part des minoritaires</i> | <i>5,2</i> | <i>1,2</i> | <i>-76,3%</i> |
| Total Passif | 57 913,5 | 57 594,5 | -0,6% |

Source : Crédit du Maroc

A l'issue du T1 2021, le total Actif consolidé se déprécie légèrement de 0,6% comparativement à fin de l'année précédente et ressort à 57,6 MMAD. Cette évolution s'explique principalement par :

- la baisse de 1 297 MMAD constatée sur les Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux résultant essentiellement de la gestion de la liquidité disponible et des opportunités de placement sur le marché interbancaire ;
- la baisse de 224 MMAD prêts et créances sur la clientèle. Cette baisse découle principalement des crédits à court terme au niveau du marché des entreprises.
- la hausse de 860 MMAD des actifs financiers à la juste valeur par résultat, pour s'établir à 1 651,5 MMAD par rapport à fin décembre 2020. Cette évolution provient particulièrement de l'évolution du portefeuille trading de la salle des marchés en progression en rapport avec les opportunités de placement sur le marché obligataire.

Pour sa part, l'évolution du passif consolidé du Groupe Crédit du Maroc au titre du premier trimestre 2021 recouvre principalement :

- la baisse de 22,2 % des dépôts envers les établissements de crédit à 1 732,5 MMAD ;
- la baisse des comptes de régularisation de 23,6% pour s'établir à 1 095,4 MMAD ;
- la baisse de 504,5 MMAD des dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie ;
- la progression des ressources clientèle à 45 597,5 MMAD, sous les effets de l'augmentation des ressources à vue de 12,1% et de la hausse des ressources d'épargne de 2,6%.

S'agissant des ressources hors bilan, elles poursuivent une croissance soutenue. Leurs encours se sont accrus de 19,9 % grâce, notamment, à l'augmentation de 27,5 % des encours OPCVM.

Section IX - PERSPECTIVES

1. Principales orientations stratégiques du Crédit du Maroc

En Février 2020, Crédit du Maroc a lancé son nouveau Projet d'Entreprise baptisé Tajdid et a avancé dans sa mise en œuvre notamment sur les 4 fondations (la transformation du Système d'Information, la construction d'un nouveau siège, le déploiement d'un Nouveau Modèle de Distribution et l'accélération sur le digital). Au regard de leur importance stratégique, ces programmes de transformation ont pu avancer même pendant la période de confinement général, quasiment en ligne avec le planning initial.

Parallèlement, le nouveau contexte né de la crise inédite du Covid-19 a induit la nécessité de questionner le projet d'entreprise, tel qu'il avait été défini fin 2019, afin de vérifier sa pertinence et éventuellement lui apporter des ajustements.

A l'issue de cette réflexion, le projet d'entreprise a été reconfirmé dans ses fondamentaux et a même été conforté dans son ancrage autour des 3 projets Client, Humain et Sociétal. Néanmoins, la crise sanitaire a mis en exergue la nécessité de répondre plus rapidement aux attentes accrues des clients dans certains domaines clés. Ainsi, le choix a été fait d'opérer une accélération déterminante sur le digital en allouant, dans le cadre de ce projet d'entreprise, les moyens humains et financiers répondant à cette ambition.

En termes d'objectifs chiffrés, Tajdid a défini des perspectives de croissance ambitieuses :

Sur le volet commercial, le projet d'entreprise doit permettre au Crédit du Maroc de se positionner dans le top 3 des banques les plus recommandées par leurs clients en 2023, conquérir plus de 300 000 nouveaux clients et générer une croissance de son PNB supérieure à 10% sur la période.

Sur le plan de la solidité financière et à horizon 2023, la banque souhaite baisser son coefficient d'exploitation en dessous du seuil de 54%, maîtriser son taux de créances douteuses et litigieuses pour le faire passer en deçà de 8,5% et maintenir un ratio de solvabilité Core Tier 1 au-dessus de 11%.

Tajdid, pour atteindre ces ambitions, s'appuiera sur un plan d'investissement de plus de 1 milliard de dirhams dédiée aux 4 fondations : transformation du Système d'Information, la construction du nouveau siège, le déploiement d'un Nouveau Modèle de Distribution et l'accélération sur le digital.

2. Budget d'Investissement du Crédit du Maroc ⁶⁷

Le budget d'investissement arrêté initialement pour l'année 2020 est de 220 MMAD. Ce budget a été revu à la baisse suite à la crise sanitaire Covid-19 pour intégrer ses impacts sur les priorités et les plannings. Le budget d'investissement au titre de l'exercice 2020 s'est établi ainsi à 215 MMAD.

En hausse de 79% par rapport à celui de l'exercice 2019, le budget d'investissement traduit la forte volonté du Crédit du Maroc de mettre en œuvre son Plan Moyen Terme 2022 dans les délais impartis, d'accélérer la transformation de son SI et de se mettre en avant dans la modernisation de ses infrastructures IT.

L'atterrissage de ce budget s'est établi à 198 MMAD, à fin 2020 soit un taux de réalisation budgétaire de 92%, 12 MMAD ont été reportés sur 2021 pour la suite d'une douzaine de projets en cours et 5 MMAD ont été optimisés.

12,9 MMAD ont été mobilisés pour répondre à la crise du Covid-19, soit 6,5% de ce budget.

36,9% de ce budget est consacré à transformation du SI de la banque dont la répartition par programme se présente comme suit :

| Programme (en KMAD) | Budget 2020 |
|---|---------------|
| Programme de refonte du Core Banking de la banque (OcsiGen) | 37 380 |
| Programme d'Amélioration de Production IT (PAP) | 6 300 |
| Programme de traitement des obsolescences SI | 33 779 |
| Total estimé pour la banque | 77 459 |

Source : Crédit du Maroc

⁶⁷ Hors Filiales

36,5% budget estimé pour le développement de la banque est consacré aux projets du :

- Plan Moyen Terme 2022 (PMT) ambitionnant la transformation de la banque en faisant de la satisfaction client sa priorité absolue et en plaçant Crédit du Maroc au premier rang en tant qu'un excellent lieu de travail et une banque verte responsable et inclusive ;
- Réglementaire qui est aussi au cœur des orientations stratégiques. Cet axe a pour objet un alignement total du fonctionnement et des pratiques de la banque sur les recommandations du régulateur et du groupe, la sécurisation de l'ensemble des transactions de la banque aux normes de la place et à l'international et le maintien du SI à un niveau de conformité adéquat ;
- Périmètre hors-PMT visant en partie à renforcer la sécurité et à achever dans les règles de l'art les projets 2019 toujours en cours et les projets des filiales dans l'autre partie.

D'autres projets dont l'enveloppe est estimée à 35,4 MMAD (17,9%), ont été menés en 2020 et concernent principalement :

- Développement SI des lignes métiers ;
- Fiabilisation et la sécurisation IT ;
- Amélioration du fonctionnement.

Les projets réalisés ou en cours de réalisation se résument comme suit :

Pour les projets PMT

De grands projets ont été menés dans le cadre de l'enrichissement de l'offre et des canaux client :

- la nouvelle offre Cash Management ;
- le nouveau Mobile banking my CDM ;
- la mobilité bancaire avec intégration du maillage réseau ;
- la revue des parcours d'Entrée En Relation professionnelle et entreprise (EER) ;
- la fiabilisation des données de contacts client ;
- la Refonte de la base de données CRM ;
- l'enrichissement des tableaux de bord de pilotage et à usage digitaux.

Sur le plan réglementaire

Des investissements conséquents ont également été consentis pour se conformer aux dernières normes en vigueur, notamment :

- la mise en œuvre des exigences réglementaires pour l'activité ARREDA ;
- les projets de la place et les projets et évolutions Groupe ;
- les évolutions en termes de conformité (OFAC) ;
- la refonte des registres assurance.

Sur le plan technologique

Crédit du Maroc a entrepris la modernisation et la sécurisation de son socle technologique, au travers de plusieurs projets structurants :

- la modernisation du parc GAB (20%), PC (11%) ;
- les projets de fiabilisation et gestion des obsolescences applicatives et d'infrastructure ;
- les projets liés au Covid-19 : augmentation des capacités Telecom, mise en place du télétravail ;
- la mise en place du socle technologique pour l'externalisation du centre de service ;
- la mise à niveau des briques d'architecture technique en anticipation de l'accélération Digitale.

3. Prévisions chiffrées⁶⁸

Avertissement :

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part du Crédit du Maroc.

3.1 Prévisions antérieures : Analyse des écarts entre le réalisé et le prévisionnel 2020

Dans le cadre du document de référence visé par l'AMMC en date du 29 décembre 2020, la banque a présenté des prévisions chiffrées, au titre de l'exercice 2020, des investissements. Ces prévisions sont rappelées ci-dessous :

► Investissements

| (Montants en MMAD) | 2020e ⁶⁹ | 2020r | 2021-2022e |
|--|---------------------|------------|------------|
| Total investissements, dont : | 281 | 145 | 506 |
| <i>Investissements immobiliers</i> | 66 | 31 | 66 |
| <i>Investissements IT⁷⁰</i> | 215 | 191 | 440 |

Source : Crédit du Maroc

En termes d'investissements, les réalisations 2020 sont inférieures aux prévisions annoncées dans le précédent document de référence suite à un réajustement budgétaire relatif aux ambitions stratégiques de la banque.

Les prévisions tablent sur un budget d'investissement de 440 MMAD pour les années 2021 et 2022, en ligne avec la stratégie de développement adoptée du Crédit du Maroc.

⁶⁸ Les prévisions données ci-après correspondent aux données consolidées du Crédit du Maroc. Elles sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins de financements réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part du Crédit du Maroc.

⁶⁹ Prévisions estimées par le Crédit du Maroc, ayant fait l'objet de communication au niveau du document de référence enregistré par l'AMMC en date du 29/12/2020.

⁷⁰ En ligne avec le projet de schéma directeur informatique présenté dans la partie « Systèmes d'information »

Section X - FAITS EXCEPTIONNELS

1. Provisions pour risques généraux

La provision pour risques généraux tient compte des impacts prévisionnels de la crise sanitaire. L'estimation de cet impact a été faite notamment sur la base d'une analyse sectorielle ainsi que d'une analyse comportementale de la clientèle retail et elle tient compte des éléments d'information disponibles à la date d'établissement des comptes.

Au terme de l'exercice 2020, la provision pour risques généraux nette s'établit à 954 MMAD et est constituée par la Banque pour se prémunir contre des risques divers non affectés et affectés notamment en anticipation sur certains risques sensibles.

A fin décembre 2020, Crédit du Maroc a renforcé sur ses comptes sociaux la PRG à travers une dotation nette aux provisions de 273 MMAD.

2. Donation au fonds de solidarité Covid-19

La donation de 85 MMAD a été fournie à 100% par le Crédit du Maroc.

Les résultats annuels du Crédit du Maroc intègrent une charge relative à ce don, comptabilisée comme suit :

- En totalité, en charges générales d'exploitation au niveau des comptes consolidés IFRS,
- Et l'étalant sur 5 ans, en charges non courantes au niveau des comptes sociaux conformément à la recommandation du régulateur.

Conformément au communiqué de l'administration fiscale, ce don revêt le caractère de charge comptable déductible du résultat fiscal.

3. Gestion de la crise sanitaire

Face aux différentes tensions exercées par la situation de crise sanitaire sur le système d'information du Crédit du Maroc, la Direction des Systèmes d'Information (DSI) a œuvré pour d'une part, maîtriser les perturbations générées par cette situation et, d'autre part, pour apporter plusieurs solutions fiables et sécurisées permettant à la banque de s'inscrire pleinement dans les initiatives de la place.

Un plan d'actions a permis d'atteindre un niveau d'activité et de service optimal en s'adaptant à la situation en temps réel. De nouveaux outils ont été déployés pour les collaborateurs de la Banque pour permettre le travail à distance hautement sécurisé.

Pour accompagner les mesures adoptées, Crédit du Maroc a mis en place des solutions pour la mise à disposition en agence des aides sociales de l'Etat, la distribution des aides aux affiliés de la CNSS, la mise en place de gratuités sur les canaux directs et la simplification des reports d'échéances de crédit.

Aussi, Crédit du Maroc a renforcé son Plan de Continuité de l'Activité (PCA) et de ses capacités de télétravail démarrés en mars 2020, à travers plusieurs actions :

- l'équipement de 671 collaborateurs d'ordinateurs portables et de bureau de travail distant sécurisé ;
- l'extension de l'équipement des collaborateurs en téléphones mobiles et en routeur wifi (plus d'une centaine de forfait mobiles augmentées) ;
- l'augmentation des forfaits téléphoniques et des débits internet ;
- l'acquisition de nouvelles licences de chiffrement pour les smartphones ;
- la mise en place des équipements de visioconférence au niveau des directions régionales ;
- La mise en place d'une nouvelle solution de visioconférence multi-site sécurisée et accessible depuis les PC, téléphone ou tablette ;

- la première phase de mise en place de l’outil collaboratif adopté par le Groupe « Teams » testé en grandeur nature lors de la réunion managériale du Cercle 2, tenue en septembre, avec plus de 200 collaborateurs connectés ;
- La mise en place de la plateforme collaborative de téléphonie innovante pour la salle des marchés.
- L’augmentation des débits internet permettant l’accès fluide à l’environnement de travail des différentes entités ;
- Le renforcement des accès VPN (accès réseau virtuel) au Système d’information, avec la distribution de cartes d’accès virtuelles et un débit internet qui passe à 100 Mo, permettant l’accès fluide à l’environnement de travail des différentes entités.

La mobilisation ininterrompue des équipes de la DSI sur toute l’année a amorcé des plans d’actions, avec pour objectifs :

- ***Assurer un niveau d’activité et de service normal au sein de la Banque :***
 - Dispositifs performants et sécurisés mis à la disposition des collaborateurs pour une meilleure qualité du travail à distance
- ***Accompagner efficacement les mesures adoptées par le Royaume dans sa lutte contre les effets de la crise :***
 - Mise en place des offres de financement garanties par la CCG via les dispositifs « Relance TPE », « Damane Relance » et « Damane INTELAK » ;
 - Mise en place d’un dispositif sur mesure pour les reports d’échéances de crédit ;
 - Déploiement de solutions pour la mise à disposition en agence et sur GAB des aides sociales de l’Etat ;
 - Mise en place de gratuités sur les canaux digitaux ;
 - Production des reportings réglementaires à adresser à la Banque Centrale.

En dépit de cette période de crise exceptionnelle, Crédit du Maroc a continué le plan de transformation de son système d’information en réorganisant les plannings de mise en œuvre.

Section XI - LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES

Au 31 décembre 2020, les litiges en cours sont provisionnés en accord avec les commissaires aux comptes.

Il s'agit notamment :

- d'une saisie-conservatoire pratiquée par un client Grande Entreprise pour un montant de 175 MMAD. Il est à noter que ce montant est provisionné à 100% sur les comptes du Crédit du Maroc ;
- de litiges sociaux dont le dénouement est en cours. Le montant des litiges en question est totalement provisionné.

Hormis les éléments cités ci-dessus, il n'existe à ce jour aucun fait exceptionnel, litige ou affaire contentieuse susceptible d'affecter de façon significative les résultats, la situation financière ou l'activité du Crédit du Maroc.

A la date d'enregistrement du document de référence, ces litiges sont provisionnés.

Section XII - FACTEURS DE RISQUE

Le Groupe Crédit du Maroc est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence Crédit Agricole SA), le dispositif de contrôle interne mis en place répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé Crédit du Maroc. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du groupe.

Crédit du Maroc, en s'appuyant sur l'expérience de son Groupe d'appartenance, a adopté une gestion centrale de ses risques. Elle est placée sous l'autorité de la Direction des Risques et Contrôles Permanents Groupe (DRCPG), dont la mission générale est de « donner au Management de la banque l'assurance que toutes ses activités sont exercées dans des conditions de sécurité acceptable ».

Totalement indépendante des métiers, elle rapporte directement au Président du Directoire et au Conseil de surveillance, via le Comité des Risques.

La DRCPG accompagne les métiers à l'élaboration des cartographies des risques et la mise en place de contrôles., organise les contrôles hiérarchiques ou fonctionnels de second niveau et les consolide pour obtenir une vision globalisée de la qualité d'exécution de toutes les activités de la banque.

Les principaux risques couverts sont regroupés dans les familles suivantes : Risque de marché, risque ALM, risque de Change, risque de Crédit ou de Contrepartie, risque Opérationnel...

1. Risque de marché

Les activités de marché sont encadrées par des limites globales et opérationnelles définies dans le cadre de la stratégie risques de la banque.

Le format de limites, qu'elles soient globales ou opérationnelles, sont de trois natures : quantitative (VaR, Stress, sensibilités détaillées), qualitatif (produits autorisés, devises autorisées, maturité max...) et des seuils de perte. Les sets de limites concernent les activités de la direction marchés des capitaux dont le rôle est d'assurer des opérations d'intermédiation avec la clientèle (Activités FX, obligataires, prêts/emprunts, Repos) ainsi que les activités de marché de la trésorerie de la banque.

Les activités de marchés sont organisées en trois domaines indépendants :

▶ Le Front Office :

Le Front Office est littéralement l'interface de la banque avec le marché. Il centralise et traite tous les besoins de la banque et de ses clients en termes de couverture et financement. Il engage la banque dans le respect des limites internes de marché, des limites réglementaires et des lignes de crédit qui lui sont accordées.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction de l'Internationale et des Activités de Marché du pôle Développement.

▶ Le Middle Office :

Le Middle Office assure les contrôles et le respect des limites fixées par les Risques.

▶ Le Back-Office :

Le Back Office suit le traitement post-marché des opérations : confirmation, paiement, règlement – livraison et comptabilité.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction des Services Bancaires à la Clientèle.

En matière de suivi et de contrôle des activités de Marché, le Pôle Contrôle des Risques de Marché et Financier (PCRMF), a en charge :

- le suivi du respect des limites, que celles-ci soient quantitatives (niveaux de risque), qualitatives (instruments, devises ou maturités autorisés) ou relatives aux niveaux de perte tolérée ;
- le traitement des dépassements (analyse des raisons, mode et délai de régularisation...);
- la surveillance des risques et des résultats en liaison avec l'évolution des marchés ;
- l'analyse et le contrôle des P&L de gestion ;
- la production et le contrôle de la qualité des indicateurs de risques ;
- le Back testing de la VaR (Value at Risk) ;
- la production et l'analyse des stress scenarii ;
- la vérification des données de marché ;
- la vérification que le Back Office s'est assuré de la cohérence des stocks entre outil Front Office et données comptables ;
- la production et analyse des états de suivi de l'exposition aux risques.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction Contrôle Central des Risques.

Le suivi des risques doit être effectué aux différents niveaux de la banque avec des séparations de pouvoir entre le front office, le middle office, le back office, les risques et le contrôle financier, autrement dit entre ceux qui passent les ordres et ceux qui les contrôlent.

Ainsi, cette organisation permet :

- de s'assurer en permanence du respect des procédures, des normes et des limites mises en place ;
- d'analyser les causes du non-respect éventuel des procédures et des limites ;
- d'informer les entités et / ou les personnes désignées à cet effet de l'ampleur des dépassements et des actions correctrices qui sont proposées ou entreprises.

En termes d'outils informatiques, la banque dispose d'un système front-to-back Arpson avec des fonctionnalités de suivi des risques et de calcul des résultats. Le Pôle Contrôle des Risques de Marché et Financier a accès à ces informations et dispose d'outils complémentaires pour mener à bien ses analyses.

Principaux risques et dispositifs de contrôle

Risques de taux

Ils représentent les risques d'encourir des pertes suite aux variations du niveau absolu du taux d'intérêt, d'un spread entre deux courbes de taux ou de la déformation de la courbe. Il existe plusieurs composantes pour ce risque : risque directionnel, risque de pente et risque de base ou de spread.

Ce risque concerne le trading sur titres et la trésorerie. Il est encadré par un dispositif de limites quantitatives (VaR, Stress, nominal et sensibilités détaillées).

Risque de change

C'est le risque d'encourir des pertes suite aux variations du cours des devises étrangères par rapport à la monnaie de référence ou monnaie locale.

A l'instar de tous les établissements bancaires, Crédit du Maroc encourt un risque de change lié à ses différentes activités (agences à l'étranger, crédits en devises, emprunts en devises, change à terme...). La banque peut constater une évolution des taux de change futurs en sa défaveur et enregistrer en conséquence une réduction de sa marge.

Les positions sont encadrées par des limites réglementaires et des limites internes (VaR, Stress, nominal individuelle et globale, Loss alert...).

Pour la banque, ce risque est limité dans la mesure où il est supporté par le client dans la plupart des opérations en devises, la banque ne jouant qu'un rôle d'intermédiaire. C'est le cas notamment des financements en devises, des transferts des marocains résidents à l'étranger...

Risques de change par type de devises au 31 décembre 2020

| Devises | Position en devises en KMAD | Contre-valeur en KMAD | % Fonds Propres |
|---------|-----------------------------|-----------------------|-----------------|
| AED | 590 | 1 429 | 0,023 |
| BHD | 9 | 200 | 0,003 |
| CAD | 95 | 662 | 0,011 |
| CHF | 521 | 5 265 | 0,085 |
| DKK | 453 | 666 | 0,011 |
| DZD | 86 | 6 | 0,000 |
| EUR | 6 160 | 67 361 | 1,092 |
| GBP | 316 | 3 838 | 0,062 |
| GIP | 0 | 44 | 0,001 |
| JPY | 6 777 | 586 | 0,009 |
| KWD | 61 | 1 786 | 0,029 |
| NOK | 283 | 296 | 0,005 |
| QAR | 132 | 320 | 0,005 |
| SAR | 666 | 1 581 | 0,026 |
| SEK | 328 | 358 | 0,006 |
| TND | 3 | 9 | 0,000 |
| USD | 1 696 | 25 609 | 0,415 |

Source : Crédit du Maroc

La somme des positions de change nettes est de 110 017 KMAD (Positions longues), soit 1,78% des fonds propres nets.

Le tableau ci-dessus montre que Crédit du Maroc reste dans les limites prudentielles établies par Bank Al-Maghrib, et qui sont fixées à 10% des fonds propres par devise et à 20% pour l'ensemble des devises.

Risques liés aux défauts

Une part importante des risques pris par les établissements financiers sur les marchés se trouve liée aux événements de défauts (défaillance d'une plusieurs contreparties, risque de non-transfert...)

2. Risque ALM

L'évaluation de la position de la banque face à la survenance des risques de taux et de liquidité passe par le calcul d'un ensemble d'indicateurs sur la base des données et des informations exploitées par les gestionnaires ALM.

Le suivi des risques ALM consiste d'une part, à analyser les perspectives sur l'évolution de la situation de liquidité et de la position de taux prise par le CDM à court, moyen et long terme, et d'autre part, à étudier la réaction des principaux indicateurs à des circonstances exceptionnelles (crise de liquidité, variation de taux...).

Au Crédit du Maroc, la gestion Actif-Passif est assurée par la fonction ALM qui rapporte à la Direction Finances Groupe et au comité ALM.

Risque de taux d'intérêt global (RTIG)

C'est le risque de voir les résultats de la banque affectés défavorablement par les mouvements de taux d'intérêt.

Ces mouvements ont une influence sur les rémunérations et les coûts générés par les produits et instruments financiers (actifs, passifs et instruments de hors bilan), dont dispose la banque. En conséquence, leurs mouvements ont un impact direct sur le résultat généré mais aussi sur la valeur actuelle des différents revenus futurs.

Il convient donc d'appréhender correctement la manière dont les mouvements de la courbe des taux peuvent impacter les marges de la banque.

L'approche en taux a pour objectif de mesurer in fine, l'exposition des résultats de la banque aux fluctuations des taux d'intérêt du marché. Elle s'intéresse donc exclusivement aux encours dont les taux resteront fixes sur une période donnée ; les encours corrélés aux taux du marché n'étant pas exposés à ce type de risque.

Un dispositif d'encadrement et de contrôle a été mis en place au Crédit du Maroc. Des limites en volume ont été fixées. Elles sont basées sur le calcul de gaps de taux, définis comme étant la différence entre les ressources et les emplois par maturité exposés au risque de taux.

Le risque de taux d'intérêt global est géré conformément à la Circulaire de Bank Al-Maghrib N°30/G/2007, stipulant que les établissements de crédit doivent mettre en place « un dispositif de gestion de risque de taux d'intérêt à même de leur permettre d'identifier les sources potentielles de tels risques et d'en assurer la mesure, le suivi et le contrôle ».

Le RTIG est également géré en respectant les normes du Groupe Crédit Agricole qui établissent les règles générales selon lesquelles sont définies, calibrées et mises en œuvre les méthodes de suivi du risque de taux.

Au Crédit du Maroc, le risque de taux d'intérêt global est sous la responsabilité de la Direction Trésorerie et ALM qui le mesure, suit et analyse mensuellement. Le cas échéant des actions sont entreprises pour atténuer ce risque, conformément aux directives du Comité ALM et dans le cadre des limites octroyées.

Le périmètre de suivi du risque de taux regroupe Crédit du Maroc, Crédit Du Maroc Leasing et Factoring (CDMLF), Crédit Du Maroc Offshore, ainsi que la fenêtre participative ARREDA.

Le calcul du RTIG couvre l'ensemble des opérations bancaires du bilan et du hors bilan (Banking book), par opposition aux encours classés en négociation (Trading book). La mesure du RTIG fait appel à une approche statique, basée sur plusieurs modèles afin de transformer les données mensuelles en indicateurs de risque quantifiables sur toute la durée de vie future du bilan.

La mesure principale et obligatoire du RTIG est le gap de taux d'intérêt qui représente sur chaque période la différence signée entre les passifs et les actifs à taux fixe (encours et taux de cession interne associés) dans une devise donnée.

Le Risque de Taux d'Intérêt Global est la résultante de différentes composantes de risque qui sont notamment représentées par des gaps :

- un risque directionnel sur opérations à taux fixe : Le gap « Taux fixe » ;
- un risque optionnel sur les options explicites (caps, floors ...) si la banque a développé des modèles d'options, et éventuellement implicites (remboursements anticipés, épargne logement) ;
- un risque de base sur les opérations à taux révisable et variable induit par des dé corrélations entre les index : Les gaps d'Index.

Les règles d'écoulement se fondent sur une approche segmentée des encours. Par cette segmentation, elles s'appuient sur la définition de populations homogènes en termes de « comportement ».

Ces modèles sont le socle commun à la mesure du RTIG et au pilotage de la marge. Ils servent :

- d'une part pour le calcul du RTIG et donc influencent les prises de décisions en matière de couverture ;
- d'autre part pour le calcul des taux de cession internes entre le pool commercial et le pool ALM ;

A ce titre, ils déterminent les marges analytiques des crédits et de la collecte.

Toutes les limites de risques financiers sont calibrées par la Direction Trésorerie & ALM et représentent un intervalle préalable de gestion du RTIG, à l'intérieur desquelles les équipes de la gestion ALM devront opérer. Pour ce besoin, la banque a élaboré un dispositif définissant plusieurs types de limites:

- les limites de concentration en GAP visent à éviter les trop fortes concentrations de risque sur certaines maturités, elles sont définies en pas annuel sur une durée de 15 ans ;
- les limites en sensibilité - VAN : La sensibilité en valeur est calculée comme la somme des sensibilités de l'ensemble des gaps actualisés avec la courbe de taux choquée à +/- 200 bps.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente se définit comme l'éventualité de ne pas satisfaire à ses engagements (dans chaque devise de son bilan) et/ou a un coût que la banque ne peut assumer sans remettre en cause sa rentabilité. Ces exigibilités peuvent être à court, moyen et long terme. Ainsi, la liquidité de la banque se définit comme sa capacité à financer ses actifs et à rembourser les engagements pris au moment où ces financements ou remboursements apparaissent.

Les sources d'illiquidité sont multiples :

- retrait massif des dépôts de la clientèle ;
- tirage massif des lignes de crédit ;
- crise de liquidité sur le marché interbancaire, fermeture provisoire ou durable du marché sur une devise, une ou plusieurs maturités ;
- hausse du coût de la liquidité suite à tension sur le marché ou du fait des montants importants à emprunter sur une maturité donnée.

Le risque de liquidité se situe à trois niveaux :

- **Funding risk** : risque qui se traduit par la nécessité d'obtenir de nouvelles ressources lorsqu'une des ressources dont la banque disposait par le passé n'est plus disponible (par exemple lors de retrait massif sur les dépôts à vue) ;
- **Time risk** : risque qui apparaît lorsque la banque ne peut obtenir des rentrées d'argent pourtant attendues (par exemple, incapacité de remboursement d'un prêt par un client) ;
- **Call risk** : risque relatif à l'obtention de nouvelles ressources (suite par exemple à des emprunts importants sur des lignes de crédit).

Ce risque est piloté au Crédit du Maroc par l'entité Trésorerie et ALM et fait l'objet d'un reporting destiné au Comité ALM. Dans le cadre de la gestion du risque de liquidité, le Comité ALM a pour fonction de :

- approuver la stratégie globale en matière de gestion du risque de liquidité ;
- gérer la trésorerie court et moyen/long terme de la banque ;
- mettre en place une approche de mesure et de suivi du risque de liquidité ;
- établir un système de limites appropriées encadrant les principaux indicateurs utilisés ;
- veiller à ce que des simulations de scénarios de stress soient effectuées en vue d'évaluer la capacité de la banque à faire face à des situations de crise de liquidité ;
- décider du plan de secours destiné à être mis en œuvre en cas de tensions ou de crises de liquidité ;
- prévoir les instruments et les stratégies de couverture du risque de liquidité ;
- définir le système de reporting dans les situations normales ou de crise de liquidité ;

- veiller au respect des coefficients réglementaires, dont le Liquidity Coverage Ratio (LCR). Au 31 décembre, le ratio de liquidité social du Crédit du Maroc s'élève à 202% ;
- proposer le cas échéant l'activation du Plan de gestion de crise de liquidité en cas de tension ou de crises de liquidité.

Le dispositif de suivi du risque de liquidité englobe plusieurs indicateurs :

- GAP de liquidité : basé sur des éléments de bilan à une date d'arrêté donnée, sur lesquels sont appliquées les lois d'écoulement et conventions ALM. L'impasse statique permet de déterminer l'excédent ou le besoin de ressources à moyen/long terme en faisant l'hypothèse qu'il n'y a pas de production nouvelle d'actifs et de passifs échéancés ;
- Stress Test : Les scénarios de crise décrivent des situations susceptibles d'avoir un impact important sur la position de liquidité de la banque. Le principe est de déterminer les besoins de refinancements engendrés par ces situations et de s'assurer que ceux-ci sont couverts par les réserves de liquidité. Les indicateurs relatifs à ces scénarios permettent d'évaluer la durée de survie en situation de stress, et de vérifier qu'elle est conforme au niveau de tolérance défini par BAM ainsi que le Groupe Crédit Agricole ;
- Excédent de collecte crédit : calculé comme le différentiel entre le passif et l'actif commercial, sans tenir compte des certificats de dépôt émis et net des provisions ;
- Liquidity Coverage Ratio – LCR.

3. Risque de Crédit ou de Contrepartie

La politique Crédit du Maroc s'inscrit dans le cadre de principes généraux et dans le respect des normes édictées par le régulateur et par le groupe d'appartenance Crédit Agricole SA. Elles couvrent les aspects relatifs à la déontologie, l'indépendance, la responsabilité, la collégialité des décisions, la maîtrise et le suivi des risques, la rémunération des opérations, etc.

Elle est revue chaque année, dans le cadre de la stratégie risques qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et fixent des limites opérationnelles en termes de segment de clientèle, de secteurs d'activité, de concentration, etc.

Cette stratégie est présentée par le Directoire au Conseil de surveillance qui la valide.

Pour gérer son risque de crédit, Crédit du Maroc a défini plusieurs niveaux de contrôle :

- Contrôle à priori des demandes de crédit : les demandes de prise de risque émanant des différentes unités de vente du groupe, sont soumises à la Direction des Risques qui a pour mission l'analyse du dossier de crédit, l'appréciation du volume d'activité du client et du bien-fondé économique des financements sollicités ainsi que l'évaluation de la consistance et de la validité des garanties. Ensuite, les demandes de crédits validées sont soumises à l'approbation d'un Comité des Crédits ;
- Contrôle a posteriori des financements : suivi des engagements de la banque ;
- Conformité avec les règles édictées par Bank Al-Maghrib notamment en matière d'analyse des risques par client et pour tous les clients appartenant au même groupe ;
- Contrôle périodique par l'Inspection Générale qui assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. En cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

Dispositif de décision et de gestion des risques

> Étude et décision

Le processus de décision découle des pouvoirs détenus par le Président du Directoire et des subdélégations qu'il a distribué aux acteurs, selon un mode intuitu-personae, décliné en fonction des marchés. Au-delà des limites subdéléguées, les décisions sont prises par le Comité des crédits dont les décisions sont collégiales.

Le processus de décision est géré par un applicatif informatique centralisé et intégré qui détermine en fonction de normes et de critères paramétrés, les niveaux de délégation requis. Les décisions en faveur des clients professionnels et entreprises nécessitent un double regard de la ligne commerciale et des risques.

Les filiales ont recours à un avis des lignes spécialisées du Crédit du Maroc qui conditionne l'octroi.

Les demandes de crédit formulées par les lignes commerciales sont formalisées et documentées en application des règles du régulateur et des normes de la banque.

> Mise en place - Garanties

La mise en place des crédits est opérée après vérification du respect des conditions d'octroi.

La gestion des dossiers de garanties est centralisée.

> Surveillance des risques et déclassement des créances

Elle est à la charge d'une structure dédiée et indépendante, appuyée par des correspondants dans les différents marchés et dans les régions.

Cette structure qui dispose d'un accès au système d'information de la banque a pour mission de surveiller la qualité des engagements, d'appréhender dans une optique préventive les dégradations des risques (impayés, gel des comptes, etc.) et d'en assurer un suivi.

Elle organise sur la base d'indicateurs internes un suivi rapproché des créances sensibles qui est opéré par un Comité dédié. Elle identifie également les créances qui relèvent du déclassement en « souffrance », selon les critères édictés par le régulateur en la matière et les provisionne en conséquence. Ces décisions sont validées par un Comité dédié pour assurer une parfaite couverture des risques et conformité aux normes réglementaires.

> Recouvrement

Pour le marché Retail et PRO/TPE, le réseau réalise le recouvrement du premier impayé sur les clients segmentés risque faible et sur les débits jusqu'à 30 jours de retards. Les structures centrales de recouvrement prennent en charge le recouvrement dès le premier impayé sur les clients segmentés risque moyen et élevé ainsi que le débit dès 30 jours de retard.

Pour le marché PME/PMI et Grandes Entreprises, il est assuré par les chargés d'affaires avec, selon les cas et sur décision de comité dédié ou à la demande de la ligne commerciale, l'appui d'une structure centrale dédiée au Recouvrement et Restructuration de créances.

Si le dossier passe en " Compromis " il est pris en charge par la Direction Juridique qui poursuit le recouvrement et opère en parallèle les poursuites judiciaires.

Tout le processus de décision et de surveillance des risques est traçable et auditable.

> Notation interne

Crédit du Maroc dispose d'un système de notation. Il couvre toutes les créances entreprises publiques et privées (PME/PMI, Grandes entreprises et entreprises des secteurs de la promotion immobilière), sauf les banques et les institutions financières qui disposent d'une notation spécifique en relation avec le groupe d'appartenance et qui font l'objet de notation par la maison mère Crédit Agricole SA.

Le système de notation du Crédit du Maroc est conforme aux préconisations de Bâle 2. Il est uniforme sur l'ensemble du périmètre du groupe Crédit Agricole.

Le système repose sur une appréciation quantitative et qualitative. Il fait intervenir les différents acteurs du processus de décision : les chargés d'affaires, les risques et les décisionnaires.

Pour la Banque de Réseau, tous les crédits à la consommation sont soumis à un score d'octroi soit propre au Crédit du Maroc, ou soit celui du partenaire Wafasalaf et ce, en fonction de critères bien définis.

➤ **Grille de notation Corporate**

Elle comporte 13 échelons de A à E, avec des échelons intermédiaires, pour les contreparties saines et 2 échelons F et Z, pour les contreparties en défaut, dont le dernier pour les contreparties en recouvrement juridique.

Ces échelons sont compatibles avec les échelles de notation des principales sociétés de rating internationales : Standard & Poor et Moody's.

➤ **Délégation :**

La notation est un élément essentiel du processus de décision. Elle conditionne le niveau de délégation.

➤ **Risques sensibles :**

Les contreparties présentant des signes de fragilités sont suivies dans le cadre du comité mensuel d'anticipation et de suivi des Risques Sensibles sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs.

Risque de concentration

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la banque ; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition. Des mesures sont mises en place par Crédit du Maroc comme les mécanismes de garanties...

Crédit du Maroc reste toutefois exposé à certaines contreparties :

En KMAD

| Nombre de bénéficiaires au 31/12/2019 | Montant des risques pondérés dépassant 10% des Fonds Propres Nets | | | |
|---------------------------------------|---|-----------------------|--------------------|-----------|
| | Crédits par décaissement | Crédits par signature | Autres engagements | TOTAL |
| 5 | 4 952 370 | 149 822 | - | 5 102 192 |
| Nombre de bénéficiaires au 31/12/2020 | Montant des risques pondérés dépassant 10% des Fonds Propres Nets | | | |
| | Crédits par décaissement | Crédits par signature | Autres engagements | TOTAL |
| 5 | 4 306 336 | 687 743 | - | 4 994 079 |

Risque sensible

La surveillance de risques sensibles est assurée par un service dédié et indépendant de la Direction des Risques, appuyé de correspondants dans les différents marchés et régions.

Ce service qui dispose d'un accès au système d'information de la banque a pour mission de surveiller la qualité des engagements, d'appréhender dans une optique préventive les dégradations des risques (impayés, gel des comptes, etc.) et d'en assurer un suivi.

Le dispositif de suivi des risques repose sur une revue régulière des contreparties présentant de possibles signes de fragilité selon différents critères qualitatifs et quantitatifs, comme des indicateurs avancés de risques.

L'animation de ce dispositif s'effectue notamment au travers du Comité mensuel d'Anticipation et de Suivi des Risques.

Ce Comité mensuel est scindé en cinq (5) sous-comités par marché, à savoir : (i) Grande Entreprise, (ii) le réseau Casablanca, (iii) le réseau hors Casablanca, (iv) le Retail et (v) la fenêtre participative et les filiales.

A l'issue de chaque comité, les décisions prises peuvent porter sur :

- le suivi de l'avancement des plans d'actions décidés lors du précédent comité et dont la réalisation incombe aux marchés ;
- le retrait d'un dossier des risques sensibles suite à l'amélioration de sa situation ;
- le déclassement d'un dossier Risques Sensibles ;
- le transfert d'une affaire sensible à la filière Recouvrement pour intervenir de manière conjointe avec le marché dans le suivi desdites affaires ;
- la dégradation de la cotation d'un client sensible ;
- des plans d'actions à entreprendre visant à la sauvegarde et au recouvrement des créances enregistrées sur les affaires logées en risques sensibles ;
- la constitution d'éventuelles provisions, dans le cadre de la réglementation en vigueur, et qui feront l'objet d'une validation lors du Comité mensuel de Déclassement des créances ;
- le transfert du dossier au Contentieux.

Risque de défaut

Une part importante des risques pris par les établissements financiers sur les marchés se trouve liée aux événements de défauts (défaillance d'une ou plusieurs contreparties, risque de non-transfert...).

Les opérations de marché peuvent générer :

- des risques de règlement/livraison ;
- des risques de variation.

Une transaction peut comporter un seul de ces risques ou une combinaison de deux ou trois. Une opération de change à terme génère des risques de variation et de livraison.

En effet, si l'un des intervenants fait défaut alors que l'autre contrepartie a déjà rempli ses propres obligations, à savoir ; livrer des fonds, alors la perte porte sur la totalité du montant (nominal) de la transaction (à la livraison), c'est le risque de livraison ou non concomitance des flux échangés.

Ce risque affecte le change (comptant et terme), les swaps de change (swaps de trésorerie ou cambiste). Pour les opérations sur titres (ferme ou temporaire), ce risque n'existe pas du fait que les transactions sont effectuées via un système DVP (Delevery Versus Payment).

Si par contre la défaillance intervient entre la négociation et la livraison, alors la perte potentielle correspond à la variation du cours de change entre le cours négocié et le cours prévalant sur le marché au moment où il faut trouver une nouvelle contrepartie de remplacement, il s'agit du coût de remplacement et c'est le risque de variation.

Ce risque affecte le change à terme, les swaps de change (swaps de trésorerie ou cambiste) et les opérations de pensions. Le risque total est la somme des risques instantanés et potentiels. La mesure du risque de variation est obtenue à travers la valeur de remplacement courante (MtM ou valeur de marché) à laquelle est ajoutée une majoration add-on pour tenir compte des évolutions futures (dérive potentielle).

Ces risques sont encadrés par des limites en volumes individuelles sur les contreparties y compris les correspondants de la salle des marchés et accordées par la banque dans le cadre de l'étude de risque annuelle.

Une organisation des portefeuilles et centres de profits (découpage des activités par desk) en phase avec l'arborescence risques a été mise en place avec une séparation entre le banking book (ALM) et le Trading et ce, pour un meilleur pilotage des activités.

Pour cela, des deals internes entre les différents portefeuilles de la DMC ont été implémentés dans Arpson avec la définition des règles de prix de transfert interne sur les instruments de change et de taux. Ces deals

concernent à la fois les opérations de financement/refinancement entre les différents desks de la Salle mais aussi le transfert de positions entre ALM et Salle des Marchés.

Le calcul des consommations de VaR (Value at Risk) du Crédit du Maroc est réalisé via l’outil de Consolidation du Groupe (Global View Risk) alimenté en données de risques de marché (vecteurs de sensibilités, positions de change, courbe de taux MAD) par les outils de Crédit du Maroc.

Aussi, les stress globaux selon les méthodologies du Groupe sur ces activités sont calculés hebdomadairement via l’outil Groupe.

Enfin, les résultats quotidiens des activités de trading (sur bonds et sur le change) sont alimentés dans l’outil Groupe (CADRE) et la VaR fait l’objet d’un back-testing.

4. Risque de Solvabilité

Crédit Du Maroc est assujéti à la réglementation prudentielle de Bank Al-Maghrib relative au calcul et au respect du ratio de solvabilité minimum. Conformément à la circulaire de Bank Al-Maghrib relative au coefficient minimum de solvabilité des établissements de crédit, la banque est tenue de respecter sur base individuelle et/ou consolidée un ratio de solvabilité minimum de 12%, dont 9% en Tier1.

Par ailleurs, dans le cadre de son dispositif d’Appétence aux Risques, Crédit du Maroc s’est fixé des objectifs de gestion et des seuils d’appétence sur le ratio solvabilité supérieurs aux minimums réglementaires.

La Trésorerie & ALM a pour mission de s’assurer de l’adéquation permanente entre les fonds propres disponibles et les RWA de la banque, conformément à ses objectifs de gestion.

Le chiffrage du besoin en fonds propres est établi en prenant en considération :

- les RWA et fonds propres à date ;
- les prévisions sur l’évolution des agrégats bilanciaux ;
- l’écoulement prévisionnel des fonds propres (dette subordonnée / résultat...etc.) ;
- la politique de distribution des dividendes ;
- les éventuelles évolutions réglementaires ou normatives prévues sur les modalités de calcul.

Ce processus de Capital Planning est réalisé de façon concomitante avec l’exercice budgétaire avec lequel il est fortement lié. L’actualisation du Capital planning est réalisée chaque fois qu’il est nécessaire.

La Trésorerie & ALM reporte trimestriellement au Comité ALM le niveau du ratio de solvabilité et son évolution. Elle lui propose le cas échéant des actions prévues en vue de respecter l’objectif de gestion fixé, et met en œuvre ces actions après validation. Les instruments financiers (par exemple : dettes subordonnées) émis par Crédit du Maroc dans le cadre de sa gestion des fonds propres sont sous la responsabilité de la Direction Trésorerie et ALM.

Crédit du Maroc présente des fondamentaux solides qui lui permettent de faire face à l’ensemble de ses engagements, comme en atteste son ratio de solvabilité :

| Social (MMAD) | déc.-18 | juin-19 | déc.-19 | juin-20 | déc.-20 |
|--|---------|---------|---------|---------|---------|
| FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1 (T1) | 4.389 | 4.487 | 4.522 | 4.508 | 4.662 |
| FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2) | 1.833 | 1.805 | 1.713 | 1.674 | 1.753 |
| FONDS PROPRES | 6.222 | 6.292 | 6.236 | 6.182 | 6.414 |
| Risques Pondérés Crédit, Opérationnel, Marché | 40.916 | 41.695 | 42.950 | 41.758 | 41.749 |
| Risques Pondérés Crédit | 36.623 | 37.408 | 38.643 | 37.420 | 37.352 |
| Risques Pondérés Opérationnel | 3.900 | 3.977 | 4.062 | 4.120 | 4.168 |
| Risques Pondérés Marché | 394 | 310 | 245 | 219 | 228 |

| | | | | | |
|--|--------|--------|--------|--------|--------|
| Ratio de Fonds Propres de Base (Tier 1) | 10,73% | 10,76% | 10,53% | 10,79% | 11,17% |
| Coefficient Minimum de Solvabilité (Tier 1+Tier 2) | 15,21% | 15,09% | 14,52% | 14,80% | 15,36% |

Source : Crédit du Maroc

Au 31 décembre 2019, Crédit du Maroc répond aux exigences réglementaires en termes de solvabilité avec un ratio de solvabilité atteignant, 14,5% et un ratio tiers one de 10,5%.

Le ratio de solvabilité au 31 décembre 2020, ressort à 15,36%. Ce ratio affiche un niveau de solvabilité traduisant une capacité importante de la banque à faire face aux engagements via les fonds propres.

Les risques pondérés sont calculés en approche standard pour les risques de crédit, de contrepartie et les risques du marché et en méthode d'indicateurs de base pour les risques opérationnels.

Détail et variation des RWA (En milliers de dirhams)

| | déc-19 | | déc-20 | | Variation | |
|----------------------------|-------------------|----------------------------|-------------------|----------------------------|-----------------|----------------------------|
| | Actifs pondérés | Exigences en fonds propres | Actifs pondérés | Exigences en fonds propres | Actifs pondérés | Exigences en fonds propres |
| Risque de crédit | 39 644 317 | 3 171 545 | 38 873 971 | 3 109 918 | -770 346 | -61 628 |
| Dont Souverain | 15 987 | 1 279 | 13 003 | 1 040 | -2 984 | -239 |
| Dont Établissements | 3 945 643 | 315 651 | 2 924 649 | 233 972 | -1 020 993 | -81 679 |
| Dont Entreprises | 23 747 963 | 1 899 837 | 23 283 919 | 1 862 714 | -464 043 | -37 123 |
| Dont Clientèle de détail | 9 023 573 | 721 886 | 9 296 671 | 743 734 | 273 098 | 21 848 |
| Risque de Marché | 244 648 | 19 572 | 228 154 | 18 252 | -16 494 | -1 320 |
| Risque Opérationnel | 4 306 326 | 344 506 | 4 578 064 | 366 245 | 271 738 | 21 739 |
| Total | 44 195 291 | 3 535 623 | 43 680 189 | 3 494 415 | -515 102 | -41 208 |

Détail Risque de marché

En milliers de dirhams

| Exigences en fonds propres | 31/12/2019 | 31/12/2020 |
|----------------------------|---------------|---------------|
| Risque de taux | 13 403 | 10 294 |
| Risque spécifique de taux | 2 600 | 754 |
| Risque général de taux | 10 802 | 9 541 |
| Risque de change | 6 169 | 7 958 |
| Total | 19 572 | 18 252 |

Source : Crédit du Maroc

5. Risque Concurrentiel

Crédit du Maroc est une banque universelle, présente sur l'ensemble des segments de clientèle (particuliers et professionnels, PME-PMI et grandes entreprises) et sur tous les métiers de la banque.

Ses principaux concurrents sont Attijariwafa Bank, CPM, Bank Of Africa, Société Générale, BMCI et récemment CIH BANK, CAM et CFG BANK qui développent une activité de banques commerciales.

La stratégie de positionnement du Crédit du Maroc se base sur :

- La qualité de service et le respect de ses engagements envers la clientèle (ex : campagnes crédit immobilier 48h, et crédit à la consommation.) ;
- L'innovation comme culture d'entreprise au service de sa clientèle (paiement de facture sur GAB, carte prépayée rechargeable Daba Daba, e-banking...) ;
- Faire de la dimension Groupe un facteur de différenciation pour tous les segments de clientèle (offre de mobilité pour les particuliers avec la gamme RIBAT en partenariat avec Le Crédit Lyonnais, Intermed et e-Ris avec les Caisses régionales du Crédit Agricole en France pour les PME-PMI et une forte proximité avec la Banque de Financement et d'Investissement du Groupe pour la clientèle d'entreprises).

6. Risque lié à la crise sanitaire

La crise sanitaire du COVID 19 a ébranlé le monde entier et notamment le Maroc. Cette crise a mis sous tension l'ensemble des économies du monde.

Dans chaque pays du monde, les pouvoirs publics, les banques centrales, ont mis en place, les moratoires pour accompagner les particuliers, les prêts garantis par les Etats et les mesures d'assouplissement des exigences réglementaires afin de permettre aux banques d'accompagner les particuliers et les entreprises dans cette crise sans précédent.

Le Maroc, à l'instar des autres pays du monde, a mis en place des mesures pour minimiser l'impact de la crise. A titre d'exemple :

- Constitution d'un Fonds spécial pour la gestion de la pandémie COVID 19, avec une contribution des banques à hauteur de 4.7 Mrds MAD. Ce Fonds a permis, entre autres, de distribuer des aides sociales pendant la période de confinement dur ;
- Moratoire crédits a concerné près de 478 000 dossiers pour les ménages et 32 000 dossiers pour les entreprises ;
- Crédits garantis DAMANE environ 70 Mrds MAD ;
- Assouplissement des conditions de refinancement des banques ;
- Baisse du taux directeur à deux reprises pour s'établir à 1,5% ;
- Relâchement ponctuel des ratios réglementaires de liquidité et de solvabilité.

Crédit du Maroc s'est organisé pour affronter cette crise au travers de l'élaboration d'un PCA adapté COVID. Cette adaptation a permis de disposer d'un cadre qui a permis à la banque de déclencher son PCA dès l'annonce de l'état d'urgence sanitaire par les autorités marocaines. La banque s'est appuyée sur la courbe d'expérience acquise dans l'utilisation du dispositif de gestion de crise pour la gestion de la crise sanitaire. Les travaux entrepris par le Crédit du Maroc pour l'adaptation de son dispositif PCA permettra de gagner en agilité si la crise était amenée à perdurer. Le dispositif PCA a permis de préserver la santé des clients, des collaborateurs et assurer la continuité des activités essentielles de la banque au service des clients et de l'économie.

En effet, la banque a su, dès le premier trimestre 2020, revisiter son dispositif de gestion des risques au travers d'un ajustement de la politique de provisionnement lui permettant d'anticiper les effets de la crise. Ces efforts d'anticipation se sont traduits par une augmentation du taux de COR de près de 230% pour s'établir à 1.23% marqués par un renforcement du B1 et B2 en IFRS9. Ils ont permis d'atténuer le risque constaté aux T3 et T4 2020.

Crédit du Maroc s'appuie sur un dispositif de gestion de crise qui a été mis en place depuis 2018 pour assurer la coordination et le pilotage des cellules de crises. Ces dernières sont présidées par le Président du Directoire et le pilotage est assuré par le DGA en charge des Risques et Contrôles Permanents.

Aussi, Crédit du Maroc a pu adapter son dispositif de gestion des risques et de contrôles permanents. En effet, nous avons su, dès le T1 2020, revisiter notre dispositif de gestion des risques au travers d'un ajustement de la politique de provisionnement permettant à la banque d'anticiper les effets de la crise.

Crédit du Maroc a articulé son approche d'anticipation des risques au travers deux principaux mécanismes :

- en renforçant l'approche de surveillance des contreparties en comité ASR (Anticipation et Suivi des Risques) au travers l'introduction de nouveaux critères d'insertion des dossiers en Watch-List. L'actualisation est mensuelle
- en mettant en place une approche prospective sectorielle (score sectoriel) permettant d'identifier les secteurs en difficultés ou présentant des vulnérabilités. L'actualisation est trimestrielle.

Ces deux mécanismes contribuent à avoir une approche vigilante et anticipatrice des risques permettant de s'adapter aux évolutions du contexte économique du Royaume et d'accompagner nos clients le plus en amont possible.

La déclinaison de ces mécanismes sur le COR de la banque impacte le COR de la banque en adaptant le Forward Looking en fonction des scénarii retenus au niveau d'un secteur ou au niveau d'une contrepartie.

Ces efforts d'anticipation se sont traduits par une augmentation du taux de COR de près de 230% pour s'établir à 1.23% marqués par un renforcement du B1 et B2 en IFRS9. Ils ont permis d'atténuer le risque constaté aux T3 et T4 2020.

Cette approche anticipatrice permettra au Crédit du Maroc de s'adapter en continu aux évolutions de l'évolution de l'économie marocaine.

Crédit du Maroc a aussi renforcé pendant la crise la promotion de la culture risque et un accompagnement des différents métiers pour ajuster les processus qui ont évolué.

Durant l'année 2020, Crédit du Maroc a finalisé son dossier PRCI (Plan de Redressement de Crise Interne) qui a intégré la dimension de crise sanitaire dans les scénarios étudiés. Ce rapport a été transmis à la DSB (Direction de la Supervision Bancaire) dans les délais impartis.

Notons que Bank Al Maghrib a mené courant 2020, deux études d'impact pour examiner la résilience du secteur bancaire selon les axes, profil de risque, liquidité, rentabilité et solvabilité. Crédit du Maroc a examiné les différents scénarios. Ces derniers ont confirmé la résilience du Crédit du Maroc.

7. Risque opérationnel

Crédit du Maroc a adopté la définition issue des recommandations de Bâle 2 pour le risque opérationnel. Il s'agit des pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus.

> Dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place par la banque vise à identifier l'ensemble des sources de risques majeurs en vue de les couvrir (fraude interne, fraude externe, pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail, clients produits et pratiques commerciales, dommages aux actifs corporels, dysfonctionnements de l'activité et des systèmes, exécution livraison et gestion des processus).

1. Les principaux enjeux

- La maîtrise du coût des risques opérationnels ;
- La prévention des grands risques ;
- L'optimisation de la couverture des risques ;
- L'intégration du triple impact réglementaire à savoir le pilotage par les fonds propres, la supervision réglementaire et la communication financière.

2. Les composantes du dispositif

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre s'articule autour de quatre composantes :

> La composante organisationnelle

La surveillance des risques opérationnels est confiée à une entité relevant du contrôle permanent des risques, structure faîtière du dispositif de contrôle interne de la banque.

Le système d'audit interne vérifie périodiquement que le dispositif de gestion des risques opérationnels est mis en œuvre avec efficacité au niveau de l'ensemble de l'établissement.

Le Directoire assure un suivi régulier de la situation des risques via le Comité de Contrôle Interne présidé par le Président du Directoire.

Le Conseil de Surveillance, via le Comité des risques, est informé des risques importants et s'assure de la prise en compte de ces risques.

➤ **La composante qualitative**

Elle permet d'évaluer et de prévenir les risques à travers la cartographie des risques opérationnels.

➤ **La composante quantitative**

Elle permet de mesurer et surveiller le coût du risque et les incidents à travers le suivi des pertes et la mise en place d'un dispositif d'alerte.

➤ **La composante d'allocation de fonds propres**

Par prudence, l'établissement a retenu une allocation des fonds propres basée sur la méthode « indicateurs de base » avec l'objectif d'évoluer rapidement vers la méthode « standard ».

3. Sécurité des systèmes d'information

La sécurité des systèmes d'informations est assurée avec la mise en place d'une politique de sécurité et d'un dispositif de contrôle permanent. Des tests d'intrusions et des scans de vulnérabilité, ainsi que des évaluations de la sécurité des systèmes d'informations sont régulièrement réalisés.

4. Plan de Continuation des Activités

Pour assurer la continuité des activités de la banque en cas de sinistre, l'établissement dispose d'un Plan de Continuité d'Activités, composé :

- d'un Plan de Secours informatique pour secourir les services informatiques critiques ;
- d'un Plan de Repli Utilisateurs avec aménagement d'un site de repli devant servir en cas de sinistre ;
- d'un dispositif de gestion de crise ;
- d'un dispositif de continuité d'activité spécifique au scénario de pandémie grippale.

Ce PCA est régulièrement testé et amélioré. Ainsi, chaque année, plusieurs tests unitaires PRU et au moins un test PSI sont réalisés.

S'agissant du risque opérationnel lié à la refonte du Système d'Information, ce dernier est suivi et maîtrisé. Il est couvert par la cartographie des risques opérationnels relatifs aux activités du groupe.

5. Prestations de services essentielles externalisées

En matière de gestion des activités externalisées, la banque dispose d'une politique d'externalisation formalisée, qui précise :

- les modalités d'externalisation par la Banque de ses prestations ;
- les clauses juridiques qui engagent le prestataire ;
- les indicateurs de suivi du niveau de qualité de la prestation et de mesure de la performance.

Les Conventions de services comprenant des indicateurs de qualité ont permis à l'établissement d'intégrer le suivi de ces activités dans le dispositif de contrôle interne.

6. Respect des obligations FATCA - (Foreign Account Tax Compliance Act) :

Crédit Du Maroc, en tant qu'institution financière filiale du Groupe Crédit Agricole S.A, ainsi que ses 2 filiales également concernées, CDM Offshore et CDM Capital, disposent d'un statut conforme à la réglementation FATCA depuis son entrée en vigueur.

FATCA est une loi américaine visant à renforcer la lutte contre l'évasion fiscale de citoyens ou résidents fiscaux américains.

Afin de répondre aux obligations imposées par cette réglementation à portée extraterritoriale, les institutions financières non-américaines (Foreign Financial Institutions ou FFIs) doivent identifier et communiquer des informations concernant leurs titulaires de comptes d'origine ou résidents US.

Crédit Du Maroc a adopté depuis décembre 2016 le statut FATCA « Participating FFI hors accord IGA avec reporting agrégé » et procède régulièrement depuis 2016 au reporting annuel directement auprès de l'IRS américain conformément à la réglementation FATCA, et en respect aux dispositions légales marocaines.

Enfin, Crédit Du Maroc, et ses filiales ont mis en place un dispositif adéquat qui leur permet d'être en conformité par rapport à la réglementation FATCA et qui fait l'objet d'une certification annuelle par son Responsable Officer.

Section XIII - ANNEXES

1. Statuts

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/cdm_statuts_mis_a_jour_27_mars_2020_0.pdf

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/cdm_statuts_lassemblee_generale_mixte_du_21_mars_2019.pdf

2. Rapports de notation

Moody's

2021

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/mdys_published_credit_opinion_credit-du-maroc_13feb21.pdf

2020

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/credit_opinion_moodys_novembre_2020.pdf

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/mdys_published_credit_opinion_credit_du_maroc_18may20.pdf

2018

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_de_notation_moodys_janvier_2018.pdf

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_de_notation_moodys_juillet_2018.pdf

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_de_notation_moodys_decembre_2018.pdf

Capital Intelligence

2020

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_capital_intelligence_septembre_2020.pdf

2019

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_de_notation_capital_intelligence_septembre_2019.pdf

2018

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_de_notation_capital_intelligence_septembre_2018.pdf

3. Rapports des commissaires aux comptes

2020

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_general_des_etats_consolides_au_31_dec_20.pdf

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_general_des_etats_sociaux_des_cac_au_31_dec_2020_0.pdf

2019

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/200217_rg_conso_cdm_2019_vf.pdf

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/200217_rg_social_cdm_2019_vf.pdf

2018

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_des_cac_sur_les_etats_financiers_consolides_dec18.pdf

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_des_cac_sur_les_etats_financiers_sociaux_dec18.pdf

4. Rapports spéciaux des commissaires aux comptes

2020

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_special_des_cac_au_31_dec_2020.pdf

2019

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_special_des_cac_au_31_decembre_2019.pdf

2018

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_special_des_cac_dec18.pdf

5. Rapports financiers annuels

2020

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_financier_annuel_2020.pdf

2019

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/livret_financier_2019_vfinal.pdf

2018

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/pictures/rapport_financier_cdm_2018_vf_compressed.pdf

6. Rapports annuels

2018

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_annuel_cdm_2018.pdf

7. Rapports de gestion

2020

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_financier_annuel_2020.pdf

2019

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/credit_du_maroc_rapport_de_gestion_cs_fevrier_2020.pdf

2018

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_de_gestion_du_directoire_exercice_2018_0.pdf

8. Rapport de Responsabilité Sociale et Environnementale

2020

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_financier_annuel_2020.pdf

2019

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_esg_2019_fevrier_2020_0.pdf

2018

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_rse_2018.pdf

9. Communiqués de presse

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/conference_financiere_de_presentation_des_resultats_def.pdf

<https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/notedettesubordonne.pdf>

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/communiqué_janv2019.pdf

<https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/10.pdf>

<https://www.creditdumaroc.ma/institutionnel/le-credit-du-maroc-signe-un-contrat-de-promotion-immobiliere-avec-yamed-construction>